



LE MONDE. *diplomatie*

LE CERVEAU
NE PENSE PAS
TOUT SEUL

Page 27.

5,40 € - Mensuel - 28 pages

N° 726 - 61^e année. Septembre 2014

DOSSIER : POLITIQUE FRANÇAISE SANS BOUSSOLE

La gauche ne peut pas mourir

Malgré l'échec de sa politique libérale, le président François Hollande n'en démord pas : « Il n'y a pas d'échappatoire. » Redoutant de devoir bientôt payer le prix d'une telle obstination, un nombre croissant de socialistes et d'écologistes réclament un coup de barre à gauche.

PAR FRÉDÉRIC LORDON *

DANS le débat public ne circulent pas que des sottises : également des poisons. De toutes les navrances complaisamment relayées par la cohorte des experts et éditorialistes, la plus toxique est sans doute celle qui annonce avec une gravité prophétique la fin des catégories « droite » et « gauche », et le dépassement définitif de leur antinomie politique. On n'a pas assez remarqué la troublante proximité formelle, et la collusion objective, du « ni droite ni gauche » de l'extrême droite et du « dépassement de la droite et de la gauche » (« qui ne veulent plus rien dire ») de l'extrême centre.

Étonnante ironie qui veut qu'on pense identiquement dans le marais et dans le marécage, le second poursuivant son fantasme de réconciliation unanime sous le primat de l'identité nationale éternelle, le premier sous l'égide du cercle de la raison gestionnaire telle qu'elle fait « nécessairement » l'accord général – et il faudra sans doute encore un peu de temps pour que le commentariat médiatique, qui défend avec acharnement cette unanimité-là, prenne conscience de ce qu'il a formellement en commun avec ceux qui défendent l'autre.

Passé alors un premier ministre qui vaticine que « oui, la gauche peut mourir (1) », trahissant visiblement sous la forme d'une sombre prédiction son propre sombre projet, et la cause semble entendue. A plus forte raison quand lui emboîtent le pas quelques intellectuels déprimés : « La gauche est déjà morte ; ce qui en survit est soit pathétique, soit parodique ; si on s'occupait d'autre

* Economiste, auteur de *La Malfaçon. Monnaie européenne et souveraineté démocratique*, Les Liens qui libèrent, Paris, 2014.



SQUEAK CARNWATH. – « Lucky Star » (Bonne Etoile), 2004

chose ? », déclare Régis Debray au *Nouvel Observateur* (3 juillet 2014). Mais ce sont deux erreurs en une phrase : l'une qui confond la gauche, comme catégorie politique générale, avec ses misérables réalisations partidaires, l'autre qui, par paraphrase, devrait remettre en tête que si tu ne t'occupes pas de la gauche, c'est la droite qui s'occupera de toi.

Il y a de quoi s'étonner en tout cas que « gauche » soit ainsi implicitement rabattu sur « Parti socialiste », parti dont il est maintenant solidement avéré qu'il n'a plus rien que de droite. Et s'il est vrai que ce dernier peut mourir – on pourrait même dire : s'il est souhaitable qu'il meure –, la gauche, elle, est d'une autre étoffe et, partant, d'une autre longévité. Car elle est une idée. Égalité et démocratie vraie, voilà l'idée qu'est la gauche. Et il faut être aveugle, intoxiqué ou bien dépressif pour se laisser aller à croire que cette idée est passée : non seulement elle n'a pas fini de produire ses effets, mais en vérité elle a à peine commencé. Bref, elle est encore entièrement à faire entrer dans la réalité.

(Lire la suite page 18 et notre dossier pages 17 à 21.)

(1) Déclaration de M. Manuel Valls devant le conseil national du Parti socialiste, 14 juin 2014.

Nouvelle guerre froide

PAR SERGE HALIMI

EN 1980, pour résumer sa vision des relations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, Ronald Reagan eut cette formule : « *Nous gagnons ; ils perdent.* » Douze ans plus tard, son successeur immédiat à la Maison Blanche, M. George Bush, pouvait se féliciter du chemin accompli : « *Un monde autrefois divisé entre deux camps armés reconnaît qu'il n'y a qu'une seule superpuissance prééminente : les Etats-Unis d'Amérique.* » Ce fut la fin officielle de la guerre froide.

Cette période est à son tour révolue. Le glas a sonné le jour où la Russie en a eu assez de « perdre » et a mesuré que son abaissement programmé ne connaîtrait jamais de fond, chacun de ses voisins se voyant tour à tour attiré – ou soudoyé – dans une alliance économique et militaire dirigée contre elle. « *Les avions de l'OTAN patrouillent les cieux au-dessus de la Baltique, nous avons renforcé notre présence en Pologne et nous sommes prêts à faire davantage,* » souligna d'ailleurs M. Barack Obama en mars dernier à Bruxelles (1). Devant le Parlement russe, M. Vladimir Poutine a assimilé une telle disposition à la « *politique infâme de l'endiguement* » que, selon lui, les puissances occidentales opposent à son pays depuis... le XVIII^e siècle (2).

La nouvelle guerre froide diffèrera cependant de l'ancienne. Comme l'a relevé le président des Etats-Unis, « *contrairement à l'Union soviétique, la Russie ne dirige aucun bloc de nations, n'inspire aucune idéologie globale.* » La confrontation qui s'installe a également cessé d'opposer une superpuissance américaine puisant dans sa foi religieuse l'assurance impériale en une « destinée manifeste » à un « empire du Mal » que Reagan

maudissait aussi en raison de son athéisme. M. Poutine courtise au contraire, non sans succès, les croisés du fondamentalisme chrétien. Et quand il annexe la Crimée, il rappelle d'emblée qu'elle est le lieu « *où saint Vladimir fut baptisé (...)* ; un baptême orthodoxe qui détermina les notions de base de la culture, des valeurs et de la civilisation des peuples russe, ukrainien et biélorusse ».

Autant dire que Moscou n'admettra pas que l'Ukraine devienne la base arrière de ses adversaires. Chauffé à blanc par une propagande nationaliste qui excède même – c'est dire... – le bourrage de crâne occidental, le peuple russe le refuserait. Or, aux Etats-Unis et en Europe, les partisans du grand réarmement surenchérisent : proclamations martiales, avalanche de sanctions hétéroclites qui ne font que tremper la détermination de l'autre camp. « *La nouvelle guerre froide sera peut-être plus dangereuse encore que la précédente,* a d'ores et déjà averti l'un des meilleurs experts américains de la Russie, Stephen F. Cohen, *parce que, contrairement à sa devancière, elle ne rencontre aucune opposition – ni dans l'administration, ni au Congrès, ni dans les médias, les universités, les think tanks* (3). » La recette éprouvée de tous les dérapages...

(1) Discours de M. Barack Obama à Bruxelles, 26 mars 2014.

(2) Discours de M. Vladimir Poutine devant le Parlement russe, 18 mars 2014.

(3) Adresse à la conférence annuelle Russie - Etats-Unis, Washington, 16 juin 2014. Repris dans *The Nation*, New York, 12 août 2014.

ENTENTES INSOLITES AU PROCHE-ORIENT

Etat islamique, un monstre providentiel

Rapides et étendues, les conquêtes militaires de l'Etat islamique en Irak et en Syrie stupéfient le monde. Elles profitent de la décomposition des Etats au Proche-Orient et contrarient la stratégie des Etats-Unis. Pour « extirper le cancer » djihadiste, M. Barack Obama prétend compter avant tout sur les acteurs régionaux. La focalisation sur cet épouvantail commode épargne à tous des remises en question douloureuses.

PAR PETER HARLING *

L'ETAT islamique, ce mouvement djihadiste qui contrôle désormais une grande partie du nord-est de la Syrie et du nord-ouest de l'Irak, apparaît aussi déterminé et sûr de lui que la région qui l'entoure est confuse. Il ne constitue en rien un nouvel Etat, puisqu'il rejette la notion de frontière et se passe largement d'institutions. En revanche, il nous en apprend beaucoup sur la situation du Proche-Orient, et notamment sur celle des Etats de la région, sans parler des politiques étrangères occidentales.

Ce mouvement conquérant a une identité étonnamment claire, étant donné sa composition – des volontaires venus de partout – et ses origines. L'histoire commence en Irak quand, à la suite de l'invasion américaine de 2003, une poignée d'anciens moudjahidins de la guerre d'Afghanistan mettent sur pied une franchise locale d'Al-Qaïda. Très vite, leur doctrine se dissocie de celle de la maison mère : ils donnent la priorité à l'ennemi proche plutôt qu'à l'adversaire lointain que peuvent représenter les Etats-Unis ou Israël. Ignorant de plus en plus l'occupant américain, ils déclenchent une guerre confessionnelle entre sunnites et chiïtes, puis rentrent dans une logique fratricide. Leur ultraviolence se retourne

contre les traîtres et les apostats supposés parmi les sunnites, c'est-à-dire dans leur propre camp. L'autodestruction qui s'ensuit, entre 2007 et 2008, réduit cette mouvance à quelques radicaux retranchés dans les confins du désert irakien.

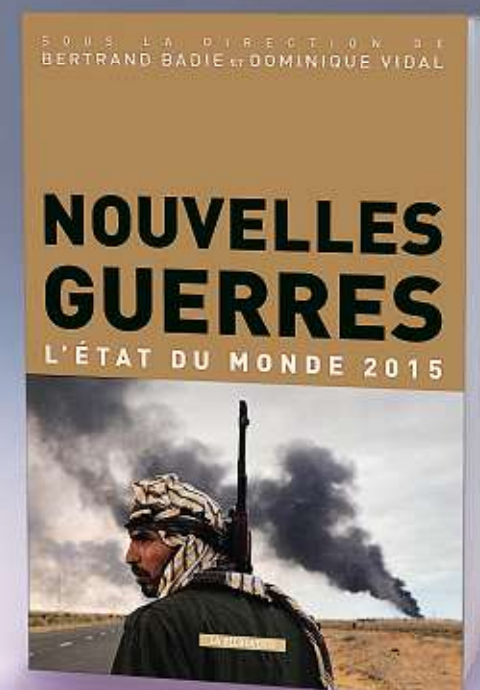
Si l'Etat islamique effectue un retour spectaculaire aux affaires, une faible part du mérite lui en revient. Ses ennemis déclarés, dont la liste, impressionnante, forme une sorte de Who's Who de la scène stratégique régionale, lui ont ouvert un boulevard. Les régimes du premier ministre irakien Nouri Al-Maliki et du président syrien Bachar Al-Assad, d'abord, qui ont utilisé tous les moyens possibles et imaginables – et même inimaginables, dans le cas des armes chimiques en Syrie – pour combattre, au nom d'une prétendue « guerre contre le terrorisme », une opposition sunnite qu'ils s'étaient évertués à radicaliser. Leurs partenaires de circonstance, Washington dans un cas et Moscou dans l'autre, ensuite, qui les ont encouragés. L'Iran, qui a fait plus que leur offrir un soutien inconditionnel : dans le monde arabe, Téhéran poursuit une politique étrangère qui se résume de plus en plus à l'entretien de poches de miliciens chiïtes, ce qui contribue à la polarisation confessionnelle.

* Chercheur pour l'International Crisis Group.

(Lire la suite page 6.)

Trafic d'armes, mercenariat, cyberguerre, piraterie...

Un monde de conflits



264 pages, 18 euros
Disponible au format ePub

Éditions
La Découverte

M 02136 - 726 - F : 5,40 € - RD



★ SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28

Afrique CFA : 2 400 F CFA, Algérie : 200 DA, Allemagne : 5,50 €, Antilles-Guyane : 5,50 €, Autriche : 5,50 €, Belgique : 5,40 €, Canada : 7,50 \$, Espagne : 5,50 €, Etats-Unis : 7,50 \$US, Grande-Bretagne : 4,50 £, Grèce : 5,50 €, Hongrie : 1835 HUF, Irlande : 5,50 €, Italie : 5,50 €, Luxembourg : 5,40 €, Maroc : 30 DH, Pays-Bas : 5,50 €, Portugal (cont.) : 5,50 €, Réunion : 5,50 €, Suisse : 7,80 CHF, TOM : 780 CFP, Tunisie : 5,90 DT.

UNE GAUCHE RADICALE SÉDUITE PAR LA LÉGALISATION

Surprenante convergence sur la prostitution

Le Sénat français a supprimé, en juillet dernier, la mesure-phare du projet de loi « renforçant la lutte contre le système prostitutionnel » : la pénalisation des clients. Quoi qu'il advienne de cette disposition, les débats suscités auront révélé le succès d'une nouvelle façon de considérer la prostitution : comme un enjeu de luttes syndicales et de « liberté », plus que comme une question féministe.

PAR MONA CHOLLET

COMME le remarque la journaliste suédoise Kajsa Ekis Ekman, le discours en faveur de la légalisation de la prostitution tient un argumentaire en réserve pour chaque tendance de l'opinion. Aux socialistes, on affirme que la prostituée est « une travailleuse qui s'organisera dans un syndicat ». Aux libéraux, on assure « que c'est une question de libre choix et que la prostituée n'est rien d'autre qu'une entrepreneuse du sexe ». Aux féministes, on dit que les femmes doivent pouvoir « disposer de leur corps ». « Mon corps m'appartient » : ce slogan prend désormais un sens très différent de celui qu'il revêtait dans les manifestations des années 1970. En février 2014, pour protester contre la remise en question du droit à l'avortement, des centaines d'Espagnoles sont allées enregistrer leur corps comme propriété privée au registre commercial des biens mobiliers de leur ville. Alors qu'auparavant le corps était revendiqué comme un lieu de liberté, il est ici réduit à un bien meuble permettant éventuellement des gains sur un marché.

Ekman évoque un « pacte silencieux » conclu à propos de la prostitution entre

« la gauche postmoderne et la droite néo-libérale » (1). Posant le même constat, la féministe américaine Katha Pollitt, lassée d'entendre parler de « liberté » à ce sujet, objecte : « Et l'égalité ? Je croyais que c'était aussi cela, la gauche (2)... » Tourisme sexuel, migration volontaire ou forcée vers des pays plus riches : la prostitution cristallise en effet avec une crudité particulière les inégalités à l'œuvre tant entre le Nord et le Sud qu'au sein de chaque société. Au Portugal, avec la crise, des associations ont constaté l'arrivée sur le marché « de femmes de la classe moyenne qui n'avaient jamais pensé un jour se prostituer (3) ». En France, le site américain SeekingArrangement.com, lancé début 2014, met en relation des hommes fortunés et des jeunes femmes sans moyens désireuses de financer leurs études sans devoir emprunter (4). Certains hommes profitent également de la pénurie de logements abordables pour proposer une cohabitation ou un studio gratuits en échange de rapports sexuels. L'un d'eux, haut fonctionnaire, se vantait d'avoir « viré celles qui ne respectaient pas leurs engagements (5) ».

Le désir féminin muselé

« POURQUOI donc tant de gens de gauche veulent-ils que le travail sexuel devienne la nouvelle norme ? », s'interroge Pollitt. On peut se le demander en observant, en France, les clivages qu'a réactivés le projet de pénalisation des clients de la prostitution. Transposer la loi votée en Suède en 1999 et sanctionner d'une amende de 1 500 euros le « recours à la prostitution d'une personne majeure », tout en abrogeant le délit de racolage : beaucoup de militants et intellectuels de la gauche radicale – à l'exception notable de Christine Delphy – s'opposent à une telle politique. Des revues de gauche telles que *Contretemps*, *Mouvements*, *Vacarme*, ou les sites Période, Les mots sont importants, se rallient aux positions en faveur de la légalisation défendues par le Syndicat du travail sexuel (Strass) ou par une figure féministe telle que l'écrivaine et cinéaste Virginie Despentes. Seules des personnalités socialistes (la ministre des droits des femmes Najat Vallaud-Belkacem, la philosophe Sylviane Agacinski) et des associations proches, comme Osez le féminisme, ne renoncent pas à l'objectif de l'abolition. Comment l'expliquer ?

Selon Ekman, l'apparition dans plusieurs pays de « syndicats de travailleurs du sexe » a joué un rôle décisif. Le mot magique de « syndicat » fait surgir de glorieuses visions de travailleurs en lutte. Morgane Merteuil, l'une des porte-parole du Strass, formule en ces termes ses revendications : « reconnaître que nous sommes dans une relation de travail, pour développer une conscience de classe » (*Mouvements*, 16 décembre 2013). Coyote (pour « Call off your old tired ethics » : « Assez avec votre vieille éthique fatiguée ») en 1973 aux Etats-Unis, Le Fil rouge (De Rode Draad) en 1985 aux Pays-Bas, le Global Network of Sex Work Projects (NSWP) au niveau mondial en 1992, l'International Union of Sex Workers (IUSW) en 2000 au Royaume-Uni, le Strass en 2009 en France... ces mouvements prétendent porter « la parole des putes ». Or, bien que baptisés « syndicats », ils jouent avant tout le rôle de lobbies en faveur de la légalisation. Ce qu'admet d'ailleurs Thierry Schaffauser, autre représentant du Strass (et candidat Europe Ecologie-Les Verts aux élections municipales de 2014 à Paris) : « La décriminalisation est une priorité parce que l'illégalité de notre travail est la première cause des abus et de l'exploitation » (*Contretemps.eu*, 22 décembre 2011).

Peut-être faut-il voir l'origine de cette défaillance de la pensée féministe dans l'un des échecs du mouvement des années 1970. Les militantes de cette époque ont réussi à imposer la légitimité de nombreuses revendications d'égalité. Mais, en dépit de quelques tentatives (7), il reste un droit qu'elles ne sont pas parvenues à inscrire dans les consciences : celui pour les femmes de s'engager dans des relations sexuelles où leur désir et leur plaisir compteraient autant que ceux des hommes.

Sous un léger vernis de progressisme, la société continue de considérer la sexualité hétérosexuelle comme vouée à la seule satisfaction du désir masculin. Elle juge normal que, s'il le faut, des femmes fassent preuve, elles, d'abnégation pour se mettre à son service, car un homme ne peut en aucun cas supporter la frustration ; les croyances dans une impossibilité physiologique sont même très répandues. Ainsi, on justifie souvent l'existence de la prostitution par le service qu'elle rendrait aux laids et aux esseulés (8). Peu importe si, selon l'enquête menée en France par le sociologue Saïd Bouamama et la militante



MARLENE DUMAS. – « Name no Names » (Nom sans noms), 2011

abolitionniste Claudine Legardinier, seuls un tiers des clients sont célibataires (9). De même, dans son combat acharné pour la légalisation de la prostitution, le quotidien *Libération* a fait le portrait de M. Marcel Nuss, adhérent du Strass qui, lourdement handicapé de naissance, milite pour le droit à une « assistance sexuelle ». Il a pourtant eu deux compagnes, et il a des enfants (10).

Aux yeux de la société, les hommes bénéficient d'un « droit au sexe ». Aux Etats-Unis, ce concept (*male entitlement*) a ressurgi en mai dernier lorsqu'Elliot Rodger, 22 ans, a abattu six personnes à Santa Barbara avant de se suicider. Il avait laissé une vidéo dans laquelle il se plaignait qu'aucune fille n'ait jamais voulu coucher avec lui ; il annonçait son intention de « punir » les femmes pour ce qu'il qualifiait d'« injustice » et de « crime ». De nombreux commentateurs ont réagi en réclamant la légalisation de la prostitution, censée éviter ce genre de drame.

Alors que la subjectivité masculine s'étale, passionnée, la subjectivité féminine, elle, disparaît. C'est ce qui a permis, par exemple, que l'on parle de « puritanisme » ou de « vie privée » à propos des accusations de viol portées en 2011 à l'encontre de M. Dominique Strauss-Kahn (11), comme si une agression ne se distinguait pas d'une rencontre sexuelle. Cette confusion est poussée à l'extrême par l'une des prestations parfois demandées aux prostituées, la *girlfriend experience* (GFE), qui consiste à mimer une relation amoureuse. « Pas GFE, trop commercial et banal », déplore ainsi un consommateur français (cité par Ekman) sur l'un des forums en ligne où on note les prostituées. Aveugle à la domination de genre comme à la domination économique (lire, sur notre site, « L'utopie libérale du service sexuel » [12]), la philosophe Elisabeth Badinter, opposée à la pénalisation des clients, parle d'« activité sexuelle » à propos de la prostitution (« *L'Etat n'a pas à légiférer sur l'activité sexuelle des individus* », *LeMonde.fr*, 19 novembre 2013).

La logique qui à la morne sexualité conjugale oppose la transgression sulfureuse de la prostitution manifeste ce même oubli : structurellement, cette dernière vise la satisfaction des seuls fantasmes masculins. Merteuil, dans un entretien à *Technikart* (décembre 2013), reprend à son compte cette vision binaire lorsqu'elle accuse les abolitionnistes de « privilégier l'idée du couple hétérosexuel qui s'aime ». Elle dénonce le « modèle hétéronormé », comme si la prostitution ne le confortait pas elle aussi. Si on veut remettre en question le couple, rien n'empêche pourtant d'imaginer d'autres possibilités, qui donneraient toute sa place à l'expression du désir – on ne dit pas l'amour – féminin, hétéro, homo ou bisexuel.

Pour l'heure, quand elles assument et revendiquent leur dimension de

Schaffauser et Maîtresse Nikita (de son vrai nom Jean-François Poupel, également du Strass) affirment pourtant qu'une fois le travail sexuel légalisé, l'amélioration des conditions de travail rendra la prostitution « plus enviable pour les hommes », et les femmes « s'autoriseront davantage à être clientes (13) ». Les pays qui ont choisi cette voie, comme l'Allemagne et les Pays-Bas, n'ont pas constaté ce miraculeux renversement ; seulement l'expansion d'une prostitution toujours aussi massivement féminine, dominée par les proxénètes et les trafiquants, sans progrès pour la sécurité de celles qui l'exercent (14).

Ce double standard auquel est soumise la sexualité des hommes et des femmes a produit le cliché, sans cesse remis au goût du jour, de la « pute au grand cœur » : celle qui, loin de contester cet ordre des choses, se consacre au bien-être de ses clients. Pour se prostituer, il faut, écrit Merteuil, « que le fait de n'avoir pour but que de satisfaire un client soit en lui-même une satisfaction (15) ». Tout en prétendant « libérer le féminisme », elle ne fait là que manifester le conditionnement subi par les femmes pour les pousser au dévouement et au sacrifice. Pour autant, abolir les relations tarifées ne reviendrait pas à imposer une « bonne » sexualité désaliénée : un fantôme de soumission peut très bien se déployer dans le cadre d'un rapport gratuit.

Mais les rapports gratuits n'existent pas, rétorque Merteuil. Au sein du couple hétérosexuel, la sexualité relèverait du travail reproductif fourni par les femmes. A ses yeux, un rapport sexuel pour le plaisir leur est impossible. Elle l'assimile à du « bénévolat » qui « nourrit la machine capitaliste » – ce que ne fait pas du tout, bien sûr, la prostitution. On pourrait en déduire la nécessité de lutter à la fois contre la prostitution et contre la dépendance domestique, plutôt que de se résigner aux deux...

(1) Kajsa Ekis Ekman, *L'Etre et la Marchandise. Prostitution, maternité de substitution et dissociation de soi*, M. éditeur, coll. « Mobilisations », Ville Mont-Royal (Québec), 2013.

(2) Katha Pollitt, « Why do so many leftists want sex work to be the new normal? », *The Nation*, New York, 2 avril 2014.

(3) Andrée-Marie Dussault, « Poussées à se prostituer par la crise », *Le Courrier*, Genève, 18 février 2014.

(4) Catherine Rollot, « Riches businessmen cherchent "French sugar babies" », *Le Monde*, 26 mars 2014.

(5) Ondine Millot et Elhame Medjahed, « "Loue studette contre pipe" », *Libération*, Paris, 6 février 2008.

(6) « Vallaud-Belkacem et moi », 19 mai 2013, <http://votezthierryschaffauser.wordpress.com>

(7) Cf. « Votre libération sexuelle n'est pas la nôtre », dans *MLF. Textes premiers* (collectif), Stock, Paris, 2009.

(8) Lire « La maman et la putain sont de retour », *Le Monde diplomatique*, juin 2012.

(9) Claudine Legardinier et Saïd Bouamama, *Les Clients de la prostitution*, Presses de la Renaissance, Paris, 2006.

(10) Quentin Girard, « Marcel Nuss. Touchable », *Libération*, 4 janvier 2013.

(11) Lire « Les informulés d'une rhétorique sexiste », La valise diplomatique, 23 mai 2011, www.monde-diplomatique.fr

(12) www.monde-diplomatique.fr/50750

(13) Maîtresse Nikita et Thierry Schaffauser, *Fières d'être putes*, L'Altiplano, coll. « Agit'prop », Paris, 2007.

(14) « Unprotected : How legalizing prostitution has failed », Spiegel Online International, 30 mai 2013, www.spiegel.de ; Jean-Pierre Stroobants, « Les Néerlandais commencent à regretter la légalisation de la prostitution », *M. le magazine du Monde*, 23 décembre 2011.

(15) Morgane Merteuil, *Libérez le féminisme !*, L'Editeur, coll. « Idées et controverses », Paris, 2012.



**CYCLE D'ENSEIGNEMENT
DIPLOMATIQUE SUPÉRIEUR**

**2 DEMI JOURNÉES PAR SEMAINE,
DE NOVEMBRE À JUIN**

**FORMATION DE HAUT NIVEAU RÉSERVÉE
AUX DIPLOMATES, OFFICIERS SUPÉRIEURS,
UNIVERSITAIRES, CADRES**

**SANCTIONNÉE PAR UN MASTER
OF ARTS IN DIPLOMACY**

RENSEIGNEMENTS :

- Téléphone : 01.47.20.57.47
- Email : ceds2@wanadoo.fr

Pour remettre l'histoire

PAR BENOÎT BRÉVILLE

Des torrents d'encre gonflent un fleuve d'ignorance : il y aura bientôt plus de publications consacrées à l'histoire qu'à l'automobile. Au seul mois de juin 2014, trois nouveaux magazines sont apparus dans les kiosques. *Les Clés de l'histoire*, dernier-né de Sophia Publications, qui édite également les mensuels *L'Histoire* et *Historia*, se veut un « produit populaire, joyeux et facile d'accès », un « magazine sympa et intergénérationnel » destiné à « donner du bonheur à tous les lecteurs ». Le bimestriel *Tout sur l'histoire* (Fleurus Presse) se positionne pour sa part « sur le créneau de l'histoire à grand spectacle » et « regarde vers les 18-25 ans, quand le reste du secteur se tourne vers les plus de 55 ans ». Quant au troisième, *Secrets d'histoire* (Uni-éditions), il décline sur papier le concept de l'émission de Stéphane Bern sur France 2 (1). S'y ajoutent *Guerres & Histoire*, *Ça m'intéresse Histoire*, *Le Figaro Histoire* et les multiples hors-séries qui peuplent les kiosques.

La chose fut comprise avant même Hérodote : l'histoire est une arme au tranchant effilé ; qui la forge l'a pour soi, et malheur aux vaincus. Son récit habite les peuples, appelle la légende. Il divise ou rassemble. Se raconte et se transmet. Se déforme et se révisé. Il passionne. Et les marchands en ont fait un marché. Un produit haut en couleur, mais sans relief ni profondeur. Un produit sans problème – mais pas sans profit.

Sur les ondes aussi, on raconte beaucoup d'histoires. La discipline a droit à des émissions sur Europe 1, France Inter, France Culture et, à la télévision, sur France 2 et sur la chaîne Histoire (propriété à 100 % de Bouygues et longtemps dirigée par M. Patrick Buisson, ancien directeur du journal d'extrême droite *Minute*) (2). Quant aux rayons des librairies, ils s'encombre chaque année de dizaines de nouveaux ouvrages. Car tout personnage public peut désormais s'affirmer apprenti historien. Tandis que les dirigeants politiques affectionnent les biographies, de préférence d'un personnage illustre dont ils peuvent prétendre s'inspirer – Georges Mandel pour M. Nicolas Sarkozy, Napoléon I^{er} pour M. Lionel Jospin, Henri IV pour M. François Bayrou, etc. –, les journalistes affichent un plus grand eclectisme. En à peine quinze ans, parallèlement à ses fonctions de directeur du *Nouvel Observateur*, puis de *Libération*, puis du *Nouvel Observateur*, puis de *Libération*, etc., Laurent Joffrin a trouvé le temps d'écrire sur Mai 68, sur la Résistance, sur *Les Grandes Batailles navales*, de *Salamine à Midway* (Seuil) et sur les guerres napoléoniennes, sans oublier *La Grande Histoire des codes secrets* (Seuil).

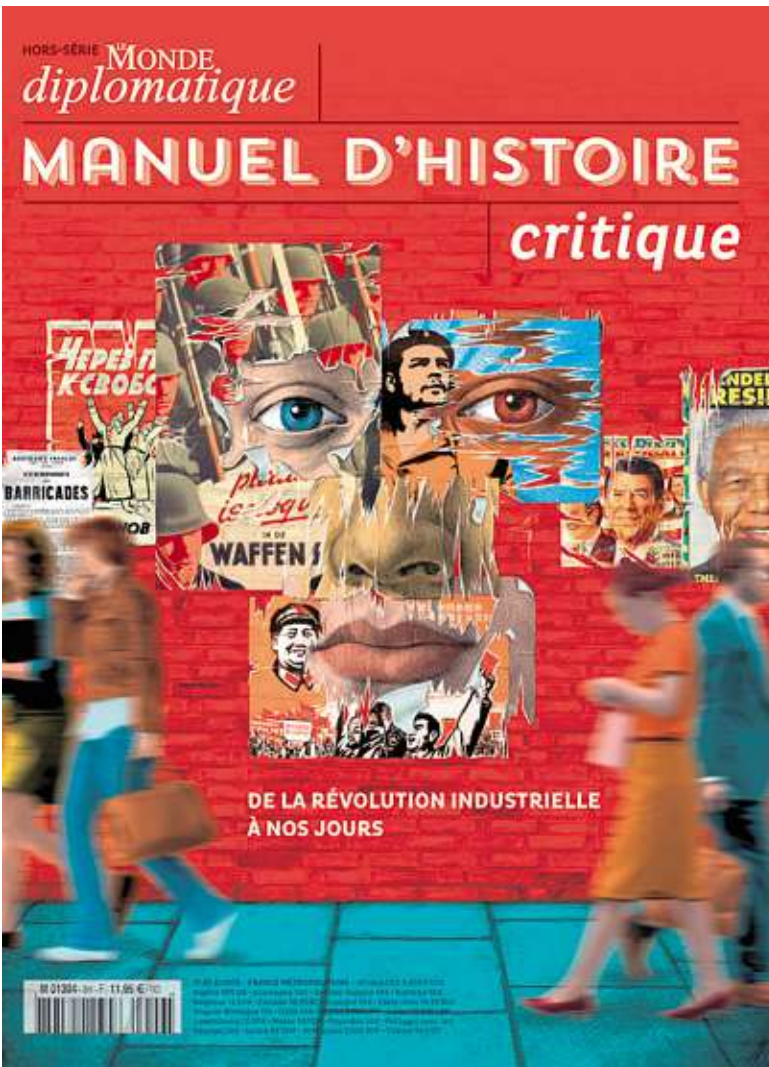
On l'aura compris : les porte-voix de l'histoire « popularisée » ou « vulgarisée » sont rarement des spécialistes. Sur les cinquante meilleures ventes de l'année 2012 en France, seuls treize livres ont été écrits par des historiens de profession – dont sept par Max Gallo, qui a quitté le monde universitaire depuis plusieurs décennies. Les autres sont journalistes (Patrice Duhamel, Franck Ferrand, Bernard Benyamin), animateurs de télévision (Pierre Bellemare, Bern), écrivains (Katherine Pancol, Amin Maalouf), chroniqueurs princiers (Gonzague Saint Bris) ou simples témoins (un prisonnier cambodgien, un résistant, une déportée). Dans bien des cas, le nom de l'auteur fonctionne comme un logo : s'il devenait invisible, le livre se vendrait beaucoup moins bien. Les maisons d'édition jouent d'ailleurs sur l'effet « vu à la télé » en ornant parfois la couverture de leurs ouvrages d'une photographie de l'auteur.

La recette pour rencontrer les faveurs du grand public est simple: «Il faut attirer avec des méthodes de divertissement (3)» (Bern, quatre

A découvrir

Le *Manuel d'histoire critique* est découpé en dix chapitres couvrant la période comprise entre 1830 et... le monde qui vient. Chaque partie est introduite par l'énoncé – et la réfutation – d'une idée reçue : « Les soldats de 1914-1918 étaient tous unis dans les tranchées », « La crise de 1929 a porté Adolf Hitler au pouvoir », etc. En soixante-quinze textes et cent quatre-vingts pages, l'ouvrage traite l'intégralité du programme d'histoire des premières et des terminales.

L'ensemble s'accompagne de nombreuses cartes, mais aussi d'une iconographie en rupture avec les stéréotypes. Et d'un bêtisier constitué à partir de manuels d'histoire publiés sur les cinq continents.



EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX DÈS LE 3 SEPTEMBRE.

ouvrages au Top 50 de *Livres Hebdo*), en choisissant «*les épisodes les plus spectaculaires, les plus truculents* (4)» (Lorant Deutsch, deux millions de livres vendus [5]), en privilégiant ce qui est «*atroce*», «*poignant*» ou «*inattendu*» (6) (Ferrand, six cent mille auditeurs quotidiens sur Europe 1). Bref, l'histoire séduit au-delà du cercle des initiés si elle parvient à éveiller des émotions, des sentiments, des impressions.

Pour aboutir à ce résultat, une excellente méthode consiste à la personnaliser, à l'incarner dans des personnages prompts à susciter l'émerveillement, la compassion, la colère, l'indignation, la pitié ou l'effroi. Dans *Femmes de dictateur* (7), qui lui a permis de se hisser en tête des ventes de 2012, la journaliste Diane Ducret propose une plongée « dans l'intimité de Hitler, Mussolini, Mao, Lénine, Staline, Bokassa ou Ceausescu ». De même que *Rocky II* a succédé à *Rocky*, Ducret a publié *Femmes de dictateurs 2*. Au menu du nouveau millésime : l'« intimité » de M. Fidel Castro, mais aussi de Saddam Hussein, Oussama Ben Laden, Slobodan Milosevic et Kim Jong-il.

Les « dictateurs » n'étant pas seuls à faire vendre, beaucoup d'auteurs préfèrent se concentrer sur les « grands hommes ». Ainsi, Bern a raconté les vies de Napoléon et de Louis XIV – lequel a également été étudié par Saint Bris, par ailleurs biographe d'Henri IV. Mais le maître en la matière demeure Gallo, qui a dressé le portrait de ces trois souverains, mais aussi de Jean Jaurès, Charles de Gaulle, Jules César, Giuseppe Garibaldi, Spartacus, Néron, Rosa Luxembourg, Jules Vallès ou Robespierre. A coups de dossiers et de hors-séries, la presse joue les passagers clandestins des succès d'édition. Pour surfer sur la vague Ducret, *Le Point*s'intéressait, le 19 décembre 2013, aux « Favorites : maîtresses et concubines ». Le même mois, l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* réhabilitait les « héros français piétinés par la gauche », de Clovis à Charles Martel en passant par des inévitables Louis XIV et Napoléon (8).

La biographie n'est en rien un sous-genre: elle peut aider à comprendre les subtilités de certains phénomènes sociaux, politiques ou culturels. Mais la version qu'en présentent en général les médias

se résume trop souvent au panégyrique d'un grand homme, émaillé de scènes d'alcôve et de commérages, imposant au passé des problématiques contemporaines. Ainsi, selon *Valeurs actuelles*, Vercingétorix aurait été « *un chef courageux, un combattant qui a fait le choix de l'action guerrière pour préserver sa culture* », et Charles Martel, qui « *arrêta les Arabes à Poitiers* », un « *résistant réprouvé* »...

Les auteurs les plus en vogue revendiquent cette « héroïsation ». Le « grand homme » joue un rôle fédérateur : en magnifiant la France, il rassemble les citoyens autour du culte d'un passé glorieux. En d'autres termes, les « héros » favorisent l'amour de la patrie. Cette conception, tout droit héritée de la III^e République, domine dans les médias, où pullulent les propos qui transforment la France en royaume des Bisounours : *« L'histoire de France, c'est avant tout la plus belle des histoires »* (Deutsch) ; *« Mes ancêtres n'étaient pas gaulois, loin s'en faut, mais l'étude passionnée de l'histoire de France m'a permis d'aimer ce pays qui m'a vu naître »* (Bern) ; *« Il faut que la France se réapproprie sa propre histoire et réapprenne à s'aimer »* (Eric Zemmour).

Pour tous ces auteurs, les problèmes de cohésion nationale viendraient donc de ce que l'histoire ne remplit plus sa mission : elle alimenterait le désamour des jeunes envers leur nation. L'idée n'est pas nouvelle. En 1979, déjà, à l'unisson du *Figaro*, du *Point* et de *Valeurs actuelles*, Alain Decaux critiquait les réformes scolaires, qui contribueraient selon lui à « couper [les jeunes] de leurs racines (9) ». Trente ans plus tard, l'annonce des nouveaux programmes de collège et de lycée par le ministre Luc Chatel a suscité une offensive conjointe de la presse (10) et de l'édition (11), qui se disputent âprement le marché de l'anathème. Chaque ouvrage dénonçant la « casse de l'histoire » bénéficie d'une couverture médiatique généreuse. Le livre de Vincent Badré sur les manuels, qui ressasse des lamentations sur la disparition des grands personnages ou

les méfaits de la repentance coloniale, a été recensé favorablement dans *Le Figaro Histoire*, *Le Figaro Magazine*, *Le Parisien* et *Valeurs actuelles*; son auteur a été interviewé, parfois à plusieurs reprises, par TF1, France 2, France 3, France Info, France Inter et RMC.

La crise de Cuba avant le nazisme, le régime de Vichy après le 11-Septembre...

De tribunes en plateaux télévisés, trois reproches reviennent sans cesse : les nouveaux programmes n'enseigneraient plus les héros français ; ils auraient abandonné la chronologie au profit d'une approche thématique inefficace ; ils délaisseraient le passé national pour privilégier une histoire mondiale « compassionnelle ».

« Les adolescents ont besoin de repères chronologiques, biographiques, explique Ferrand, sur Europe 1, le 8 septembre 2013. Si l'on veut avoir une chance de les réconcilier avec leur passé, il faut que celui-ci leur apparaisse plus lisible et plus attrayant. » Dimitri Casali, historien en chef au Figaro Magazine, qui officie également à L'Express et sur le site Atlantico, considère que le « ministère de l'éducation altermondialiste » a remplacé « une histoire qui avait fait ses preuves depuis cent ans, basée sur le récit des grands personnages et la chronologie, par un ensemble de thématiques compassionnelles ». Selon lui, l'école est sous l'emprise des « pédagogues », des « anciens trotskistes ». Elle contribuerait à diffuser un « roman noir de l'histoire de France », une « vision binaire » opposant les « oppresseurs occidentaux » et les « opprimés [sic], c'est-à-dire le reste du monde » (12).

La nouvelle architecture des programmes de lycée est assurément déroutante. Ainsi, en classe de première, la seconde guerre mondiale est traitée – avec Verdun, la crise de Cuba et le 11-Septembre – dans le « thème 2 » consacré à « la guerre au XX^e siècle », tandis que le nazisme apparaît dans le « thème 3 » dédié au « siècle des totalitarismes », où il est mêlé au fascisme et au stalinisme. Quant au régime de Vichy et à la Résistance, ils surgissent dans la cinquième et dernière partie, sur « Les Français et la République »... Y voir une volonté de dissoudre l'histoire de la nation dans un ensemble de « thématiques compassionnelles » relève néanmoins du fantasme, sinon, parfois, de la paranoïa.

Pour le reste, les programmes restent très largement franco-centrés. L'étude des civilisations africaines, qui a cristallisé les critiques, occupe à peine 10% du programme de cinquième. La bataille de Bouvines,

RENDEZ-VOUS AVEC LES AUTEURS

FÊTE DE L'HUMANITÉ (12-14 septembre),
dimanche 14 septembre, de 14 h 30 à 14 h 45.
Espace débats du Village du livre (halle Nina-Simone),
parc départemental de La Courneuve.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE GÉOGRAPHIE DE SAINT-DIÉ (3-5 octobre),
samedi 4 octobre, de 12h 15 à 13 heures, Maison de la solidarité,
26, rue Amérique, Saint-Dié.

LES RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE DE BLOIS (9-12 octobre),
samedi 11 octobre, de 14 heures à 15h30, Amphi 2,
site Chocolaterie de l'IUT, 15, rue de la Chocolaterie, Blois.

Commandez le nouveau hors-série du *Monde diplomatique*

Manuel d'histoire critique

Bon de commande à retourner, accompagné de votre règlement,
au *Monde diplomatique* – Service vente par correspondance,
A 2300, 62066 Arras Cedex 9.

	Tarifs	Frais de port par ex	Nombre d'exemplaires	Total
☐ France métropolitaine	11,95 €	gratuits		 €
☐ Autres	11,95 €	7 €		 €

Coordonnées :

VMD1400PZZ010

M.	☐	M ^{me}	☐
Nom			
Prénom			
Adresse			
.....			
Code postal			Ville
Pays			
Courriel			

Règlement : ☐ Chèque bancaire
à l'ordre du Monde diplomatique SA

- ☐ Carte bancaire

Numéro de carte bancaire

Expire fin

--	--	--	--

Notez les trois derniers chiffres du numéro
 inscrit au dos de votre carte | | |

Signature
obligatoire

Commandez en ligne : www.monde-diplomatique.fr/manuel

Offre réservée à la France métropolitaine, valable jusqu'au 31/12/2014, dans la limite des stocks disponibles. En application de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant (s'adresser au service des abonnements). Ces informations peuvent être exploitées par des sociétés partenaires du Monde diplomatique. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces sociétés, merci de cocher la case ci-contre ☐

UN MANUEL CRITIQUE

à l'endroit



16 novembre 1967. Le vieux milicien Tran Van Ong, habitant de la commune de Duc Ninh, district de Quang Ninh, province de Quang Binh, vient d'abattre un avion F4H.

dont Deutsch prétend qu'elle a disparu, figure toujours au menu, de même que les grands personnages, de Jeanne d'Arc à Napoléon (13).

Quant aux manuels scolaires, ils demeurent d'importants vecteurs de la pensée dominante, mais pas nécessairement dans le sens évoqué par Badré ou Casali. Ils véhiculent avec ardeur nombre d'idées reçues : le mythe de l'«union sacrée» dans les tranchées de la première guerre mondiale, alors que les unités de soldats étaient souvent traversées par des divisions sociales; le prétendu anti-impérialisme du président américain Woodrow Wilson, qui n'hésitait pourtant pas à multiplier les interventions militaires et les ingérences politiques en Amérique latine tout en prônant le «droit à l'autodétermination des peuples» à la conférence de Versailles; le rôle prétendument décisif du débarquement allié dans la défaite de l'Allemagne; la fable d'une Union européenne créée dans le seul but d'instaurer une paix durable sur le continent, etc. Tous ces clichés ne dénotent pas vraiment une «éducation altermondialiste»...

Cristallisant toutes les passions, les manuels scolaires représentent un enjeu dont chacun perçoit l'importance (14). Soupçonnés à tort d'influencer les enseignants – lesquels élaborent en réalité eux-mêmes leurs cours, et n'utilisent le plus souvent les manuels que comme supports –, ils habitent, entre autres sources, l'imaginaire des élèves qui en parcourent les textes, les images, les figures.

Dans les livres scolaires, un ton consensuel et froid, des chiffres qui défilent comme des noms dans un annuaire

Les ouvrages qui ont obtenu l'agrément du ministère frappent par leur ton consensuel et froid : des événements, des dates, des chiffres y défilent comme les noms dans un annuaire, mécaniquement, tout juste reliés par quelques conjonctions de coordination. «*Depuis la crise des années 1970, les sociétés postindustrielles entrent dans une phase de croissance démographique et économique plus lente. Le chômage et la précarité naissent : même s'ils sont amortis par l'Etat-providence, ils rendent plus difficile son financement*», dit par exemple un livre de

Belin pour expliquer l'apparition du chômage de masse. Or la crise de l'«Etat-providence» n'est pas le produit d'une fatalité; elle résulte de décisions politiques : la baisse des impôts et l'ouverture des frontières économiques, par exemple, décisions qui correspondent à une idéologie particulière et sont promues par certains groupes sociaux. Ecrire n'est pas simplement décrire.

Pour les manuels scolaires, les conséquences n'ont pas de causes, ni les victimes de bourreaux (sauf si ces derniers sont nazis ou communistes). Ils parlent de la pauvreté mais n'évoquent pas la richesse. Ils se veulent au-dessus de la mêlée et se bornent à rapporter des points de vue différents, même quand ceux-ci ne sont pas tout à fait équivalents. Par exemple, selon Magnard (première, 2012) le «*bilan de la colonisation*» est «*ambigu*» : «*Le pouvoir se maintient par la force, mais il permet la scolarisation et l'émergence d'élites indigènes. La situation médicale des colonisés s'améliore, mais le travail forcé sur les grands chantiers maintient des rapports inégaux entre Blancs et colonisés.*» Peut-on vraiment mettre sur le même plan la construction d'écoles ou de dispensaires et le massacre de centaines de milliers de Mau-Mau, de Hereros ou d'Algériens ?

Parce qu'ils attribuent les évolutions sociales et politiques à des entités non définies («la France», «les Français», «la société», «l'opinion publique»), les manuels négligent les jeux d'influence, les résistances, les interactions qui font de l'histoire une science jubilatoire. Ils donnent raison à Deutsch quand il voit dans cette discipline telle qu'on l'enseigne «une matière froide, un objet de dissection».

Est-on vraiment condamné à choisir entre l'histoire-spectacle, mise au service de l'amour de la France, et cette matière désincarnée que nous imposent l'école et la science universitaire ?

Dès les années 1930, aux Etats-Unis, Harold Rugg avait imaginé un manuel d'histoire progressiste, qui abordait de front le problème des inégalités sociales afin d'en dénoncer les causes. L'initiative se heurta à l'opposition d'organisations conservatrices – la Légion américaine, l'Association nationale des industriels, divers groupes patriotiques –, qui

LA CHUTE DES EMPIRES BOULEVERSE LE (VIEUX) MONDE

La planète comptait 53 Etats indépendants et souverains en 1914 : en 1932, elle en rassemblait 72. Entre-temps, l'onde de choc de la première guerre mondiale a provoqué le démantèlement des Empires ottoman et austro-hongrois. La chute de ces deux puissances qui régnaient sur l'est de la Méditerranée depuis la fin de l'Empire byzantin a constitué un cataclysme dont les conséquences se font encore sentir de la Palestine à l'ex-Yougoslavie.

Le traité de Versailles, qui conclut la première guerre mondiale, ne fait pas disparaître uniquement l'Empire allemand et l'Empire russe. L'Empire ottoman, qui avait dominé autrefois la plus grande partie de l'est de la Méditerranée et les provinces arabes d'Afrique du Nord à l'exclusion du Maroc, est réduit au plateau anatolien d'actuelle Turquie avec ses faibles maritimes. Quant à l'Empire austro-hongrois, il est disséqué par la naissance de l'Autriche, de la Hongrie, de la Tchécoslovaquie et du royaume des Serbes, Croates et Slovènes – la future Yougoslavie.

La cause principale de l'effondrement de ces deux empires a été l'exportation du virus des nationalismes européens vers les Balkans, le déclencheur étant l'assassinat d'un archiduc autrichien et d'une archiduchesse à Sarajevo. Dans ces régions, des populations aux affiliations religieuses, ethniques ou linguistiques différentes avaient vécu dans une très forte mixité depuis la plus haute antiquité. L'attraction exercée par le modèle politique de l'Etat-nationnisme les rivalités européennes dans la course à une expansion coloniale à l'est et au sud du bassin méditerranéen – inaugurée en 1798-1799 par l'expédition de Bonaparte en Egypte et en Palestine – ont élargi ce cadre tout au long du XIX^e siècle.

Des Grecs, des Bulgares ou des Arméniens participent à l'administration de l'empire ottoman.

Les promesses des puissances européennes aux communautés religieuses ou ethniques, devenues leurs clients à travers un dense réseau de diplomates, de missionnaires et d'institutions éducatives modernes, entraînent des courants sécessionnistes forts, qui remettent en question la cohésion ottomane et austro-hongroise. Ces communautés vont se politiser en tirant parti des pressions des grands Etats européens qui réclament qu'on accorde des droits aux minorités. Jusque-là, les querelles et violences localisées étaient le plus souvent dues à des problèmes de distribution de ressources rares (eau, terre). A en croire certains, on a une conséquence



44 | MANUEL D'HISTOIRE CRITIQUE

s'employèrent à la torpiller. Pour trois cent mille exemplaires de *Man and His Changing Society* vendus en 1938, il ne s'en écoulait plus que vingt mille six ans plus tard. «*Un prolétariat éduqué est une source constante de désordre et de danger pour toute nation*», déclara à l'époque le président de l'université Columbia (15), bien conscient de l'enjeu que représente la diffusion d'un savoir historique critique.

Avec une équipe d'universitaires, de journalistes et de professeurs d'histoire-géographie, *Le Monde diplomatique* s'est lancé dans la réalisation d'un ouvrage accessible et exigeant, qui revisite les programmes de première et de terminale, de la révolution industrielle à nos jours. Ce contre-manuel ne se contente pas d'énoncer des faits : il les explique, les compare, les met en perspective, et démonte au passage quelques idées reçues. Il traite l'histoire «à parts égales (16)», en accordant autant d'importance aux vaincus qu'aux vainqueurs, et donne toute sa place au Sud, souvent peu et mal traité. Loin des images officielles, son iconographie privilégie le travail des artistes, qu'il resitue dans les grands courants de leur époque.

Parce que l'histoire est une construction qui varie selon les pays et les configurations politiques, de nombreux extraits de manuels scolaires étrangers (chinois, syrien, algérien, israélien, allemand...) accompagnent ses soixante-quinze articles. Comment le pacte germano-soviétique est-il décrit dans les écoles en Russie ? Quelle présentation les manuels turcs donnent-ils du génocide arménien ? Qu'apprennent les élèves palestiniens au sujet de la création d'Israël ? Comment les Allemands parlent-ils de la guerre du Vietnam ? Et les Boliviens, de la mondialisation ?

Le manuel critique du *Monde diplomatique* ne cherche pas à obtenir un label ministériel, ni à «faire aimer la France» ou à «réconcilier les citoyens avec leur passé». Il ne vise pas davantage les 18-25 ans que les plus de 55 ans : il s'adresse aux étudiants, aux enseignants et, plus largement, à tous ceux qui considèrent l'histoire non comme le musée de l'ordre, mais comme une science du changement.

BENOÎT BRÉVILLE.

WILHELM REINHARD DE VICTOIRE ET DÉMOCRATIE À L'ÈRE DE 1945-1950



IDÉOLOGIE, PROPAGANDE

Bien que «froid», l'affrontement entre les Etats-Unis et l'URSS n'est pas moins un conflit total : de l'armée aux médias, de l'industrie à la culture, de la science à la diplomatie, tous les secteurs sont concernés. Les sociétés américaine et soviétique se trouvent en particulier ébranlées par l'intense guerre de propagande que se livrent les deux Etats, et par l'extension des services policiers.

L'automne froid se structure, à la fin des années 1940, autour de deux systèmes d'alliances militaires et stratégiques. Sous l'égide de la guerre froide, les Etats-Unis se lancent dans la construction de structures continentales intégrées. La première se situe en Amérique latine (Organisation des Etats américains, septembre 1947), mais c'est l'Europe qui est au cœur des préoccupations. La révolution Vandenberg (11 jan 1948) permet à Washington de s'insérer dans une alliance militaire. C'est chose faite le 4 avr 1949, avec la signature du traité de l'Atlantique nord entre les

Etats-Unis, le Canada et les pays européens. La victoire des communistes chinois (octobre 1949) et la guerre de Corée marquent une nouvelle inflexion. La course aux armements s'accroît à partir de 1950 (équariplement des dépenses militaires entre l'URSS, l'année 1945 parachevé le retour au système ultracentralisé des années 1930. Le général personnel de Joseph Staline est plus aboué que jamais, sur un parti profondément renouvelé par la guerre. Tous les efforts sont tendus vers l'armement et donc vers l'industrie lourde, au détriment des industries de biens de consommation et de la paysannerie. En 1950, Harry Truman se fait réélire autour du thème du Fair Deal, une version décolorée du New Deal de Franklin D. Roosevelt (lire p. 26). En fait, il compose avec la jeunesse des républicains, qui veulent des régulations étatiques et redoutent dans encore



ET PARANOÏA

l'attitude à l'égard de l'URSS. La dépression de la fin des années 1940, le labourisme stalinien soviétique (janv 1949) et la guerre de Corée marquent une nouvelle inflexion. La course aux armements s'accroît à partir de 1950 (équariplement des dépenses militaires entre l'URSS, l'année 1945 parachevé le retour au système ultracentralisé des années 1930. Le général personnel de Joseph Staline est plus aboué que jamais, sur un parti profondément renouvelé par la guerre. Tous les efforts sont tendus vers l'armement et donc vers l'industrie lourde, au détriment des industries de biens de consommation et de la paysannerie. En 1950, Harry Truman se fait réélire autour du thème du Fair Deal, une version décolorée du New Deal de Franklin D. Roosevelt (lire p. 26). En fait, il compose avec la jeunesse des républicains, qui veulent des régulations étatiques et redoutent dans encore

et la Central Intelligence Agency (CIA). Le 22 avr 1947, un décret présidentiel établit un programme de vérifications de la loyauté des fonctionnaires fédéraux. Sous la pression des républicains, et notamment du sénateur du Wisconsin Joseph McCarthy, ce contrôle s'étend vite à toute la société, sous des formes paranoïques. En cinq ans, des milliers d'Américains sont soumis à des enquêtes judiciaires et policières : le simple peur de l'Amérique débouche sur une «chasse aux sorcières» qui frappe tous les milieux, y compris les soviétiques (Charles Chaplin doit s'exiler).

L'Amérique moderne : société qui répond à l'Amérique d'aujourd'hui.

En URSS, le mouvement idéologique de 1956 se prolonge par une nouvelle vague répressive qui s'étend à toutes les démocraties populaires d'Europe de l'Est : c'est le retour des grands

près travaux. Les dernières années de pouvoir stalinien voient l'expansion des organes de répression politique et militaire. L'approvisionnement en armes militaires (1,5 million de fusils en 1953). Dans le même temps, l'intelligence est mise au pas, même en littérature et en art. Il faut «choisir son camp».

La dénonciation de «l'Amérique» répond au mouvement de la «bonne nouvelle» soviétique à l'Amérique d'aujourd'hui. Tandis que les partis communistes de monde occidental essaient de rendre soviétique, des revues (l'Inde) dénoncent des effets de propagande soviétique à venir l'Inde de la «nouvelle libre» contre le «totalitarisme» et à priver les vertus de management à l'Amérique.

Au Sinaï, une « sale guerre »

Selon le rapport que vient de publier Human Rights Watch, au moins huit cents partisans des Frères musulmans ont été tués le 14 août 2013 au Caire après la destitution du président Mohamed Morsi, soit « l’un des plus importants massacres de manifestants de l’histoire récente ». Dans le Sinaï, la population paie le prix de la guerre que se livrent les milices djihadistes et l’armée égyptienne.

PAR ISMAÏL ALEXANDRANI *

IL avait 31 ans. Mohammed Youssef Tabl a été abattu par un soldat égyptien aux portes de la ville de Cheikh Zouayyid, à trente kilomètres à l’est d’Al-Arich, au Sinaï. Membre d’une mission officielle chargée de recueillir des informations sur la situation dans la région, il était connu, et sa mort n’est pas passée inaperçue. La sympathie et la solidarité ont aidé sa famille

et ses amis à contenir leur colère. Des milliers de victimes anonymes n’ont pas eu cette chance. Tabl évoluait dans le milieu urbain et éduqué d’Al-Arich, alors que la population de cette zone frontalière avec Israël est essentiellement bédouine, marginalisée, stigmatisée. Victime de la politique de la terre brûlée qui y est menée, elle n’a pris les armes que contrainte et forcée.

Dès 1948, la résistance à Israël

LORSQUE, en janvier 2011, la « révolution » a éclaté un peu partout en Egypte, Al-Arich, capitale du gouvernorat du Sinaï Nord, n’a pas été en reste. Mais la réaction au premier meurtre d’un manifestant, sur la place principale de Cheikh Zouayyid, ville bédouine proche, a été particulièrement violente. Les militants des droits humains et politiques se sont retirés. Les femmes se sont mises à casser des pierres pour en faire des projectiles que les enfants ont lancés ; les hommes ont sorti leurs kalachnikovs et leurs lance-roquettes.

Les trois décennies précédentes d’injustices, d’oppression, d’humiliations et de mensonges gouvernementaux n’avaient

pas suscité une soif de vengeance comparable à celle des toutes dernières années du règne du président Hosni Moubarak. En réplique à la première grande vague d’attentats terroristes dans le sud du Sinaï (2004-2005), les populations ont subi une répression brutale ; on a assisté à une recrudescence sans précédent des viols commis par des policiers à Rafah et à Cheikh Zouayyid, lesquels ont même dépassé le triste record de l’armée d’occupation israélienne (1967-1982). Cette violence a durci la détermination des groupes armés, et surtout des milices salafistes et djihadistes comme Ansar Beit Al-Maqdis (ABM).

La résistance à Israël sur des bases confessionnelles remonte à 1948, quand les Frères musulmans créent des camps de formation militaire pour les volontaires



à Al-Arich et à Sad Al-Rawafaa. Lorsque Gamal Abdel Nasser et les Officiers libres prennent le pouvoir au Caire, en 1952, la présence des Frères au Sinaï décline, jusqu’à disparaître complètement deux ans plus tard avec l’interdiction de l’organisation et l’exil de nombre de ses dirigeants, notamment en Jordanie.

Au même moment, le cheikh Eid Abou Jerir, héritier de la confrérie (*tariqa*) du cheikh Abou Amad Al-Hazawy, originaire de Gaza, crée le premier groupe soufi (1). Un courant du djihadisme soufi apparaît lors de la crise de Suez et de la guerre qui s’ensuit, en 1956. Il va coopérer avec l’armée égyptienne et son service de rensei-

gnement dans la lutte contre Israël, qui, au terme du conflit, occupe la région – de même que la bande de Gaza (2) – jusqu’en mars 1957. Quelques-uns de ses dirigeants actuels sont d’anciens combattants médaillés, officiellement honorés par l’Etat, comme le cheikh Hassan Khal, du village d’Al-Joura, à sept kilomètres au sud de Cheikh Zouayyid.

Malgré les liens historiques indissolubles du soufisme avec l’armée régulière, la population du Sinaï considère le traité de paix égypto-israélien, conclu en 1979 par Anouar El-Sadate et Menahem Begin (à la suite des accords de Camp David de 1978), comme une trahison. Israël demeure

l’ennemi. Un discours religieux qui ne fait pas la différence entre judaïsme et sionisme souligne la menace permanente qu’il représente.

Entre 2001 et 2010, l’organisation d’Ous-sama Ben Laden ne parvient pas à établir d’antenne dans ce pays d’où vient pourtant son chef actuel, M. Ayman Al-Zaouahiri. La création d’Al-Qaida au pays Kenana (Egypte) a bien lieu en 2006, mais son chef, Mohammed Al-Hakayama, est tué deux ans plus tard. En juin 2010, des inconnus perpétrèrent le premier attentat à la bombe contre un gazoduc au Sinaï. Après la chute de M. Moubarak, treize autres visèrent, en divers points de la péninsule, ce même gazoduc qui fournit à Israël le gaz naturel égyptien. Finalement, en avril 2012, le gouvernement décide d’interrompre l’approvisionnement. Il se conforme ainsi à une décision de justice stipulant que l’accord porte atteinte à la souveraineté nationale et aux intérêts de l’Egypte.

C’est alors qu’ABM revendique pour la première fois publiquement son existence à travers une vidéo intitulée *If you are back, we are back* (« Si vous êtes de retour, nous aussi ») ; autrement dit : « Si vous reprenez les exportations de gaz vers Israël, nous reviendrons. » Il y déclare explicitement son soutien à Al-Qaida et affirme être reconnu par l’organisation.

L’étape suivante pour ABM et les autres groupements salafistes, tels que la Choura des moudjahidins - Aknaf Beit Al-Maqdis (CMS-ABM), consiste à cibler les forces israéliennes en Israël même. Ils réussissent quelques coups de main menés par des djihadistes originaires d’Egypte (bédouins et non bédouins) et d’autres pays arabes.

(1) Le soufisme est une forme de mysticisme qui prend ses racines dans l’islam sunnite. Réputé pacifique, il imprègne en fait divers mouvements, y compris parfois djihadistes.

(2) Lire Alain Gresh, « Gaza l’insoumise, creuset du nationalisme palestinien », *Le Monde diplomatique*, août 2014.

* Journaliste, spécialiste de la question du Sinaï, Le Caire.

Etat islamique, un monstre

(Suite de la première page.)

N’oublions pas les monarchies du Golfe, dont les pétrodollars, jetés à tout vent, financent une économie islamiste partiellement occulte. La Turquie, elle, a pendant un temps ouvert grand sa frontière syrienne aux djihadistes venus de France, de Navarre et même d’Australie. Les Etats-Unis, enfin, doivent être jugés par contumace : après une décennie d’agitation insensée sous l’égide du président George Bush, M. Barack Obama a opté pour la posture inverse, à savoir un laisser-faire flegmatique et hautain, alors que des régimes en faillite, en Syrie et en Irak, apparaissaient clairement comme des pépinières de djihadistes. En l’espace de deux ans, non seulement l’Etat islamique a fleuri, mais il s’est repiqué de proche en proche, jusqu’à envahir de grandes villes comme Rakka, Fallouja et Mossoul. Fait marquant : c’est le premier mouvement, dans le monde arabe, à sortir le djihadisme des franges.

Une partie de son succès tient à sa stratégie, qu’on pourrait résumer par la notion de consolidation. Il ambitionne moins de « conquérir le monde », comme le suggèrent de concert ses propagandistes et ses détracteurs, que de s’ancrer solidement dans les espaces qu’il occupe ; ce qui le pousse à plus de pragmatisme qu’on ne l’imagine. Jusqu’à récemment, ses combattants monnaient les prisonniers occidentaux au lieu de les tuer ; l’exécution d’un otage américain en réponse aux frappes en Irak, le 19 août, a représenté à cet égard un changement significatif. Ils mettent une énergie toute particulière à se battre pour des puits de pétrole qui leur garantissent une remarquable autonomie financière. Ils s’attaquent volontiers à de fragiles rivaux sunnites dans leurs zones de prédilection, mais l’enthousiasme

retombe lors de confrontations trop coûteuses avec des adversaires plus sérieux : ils participent peu à la lutte contre le régime syrien, évitent le face-à-face avec les milices chiites irakiennes et modèrent leur antagonisme envers les factions kurdes.

Pour autant, l’Etat islamique a peu à offrir. La situation désastreuse à Mossoul l’illustre amplement. Ses ressources, considérables, ne suffisent pas pour une quelconque forme de redistribution. Ses principes de gouvernement relèvent de l’anachronisme : une résurrection des pratiques du prophète de l’islam, ce qui

Un sentiment d’injustice chez les sunnites

AU fond, il se contente surtout de combler un vide. L’Etat islamique occupe le nord-est de la Syrie parce que le régime, pour l’essentiel, l’a abandonné, et parce que l’opposition qui aurait éventuellement pu y suppléer a été laissée en déshérence par ses parrains présumés, notamment les Etats-Unis. Il s’est engouffré dans des villes comme Fallouja et Mossoul parce que le pouvoir central, à Bagdad, ne s’en souciait guère : il y maintenait une présence tout à la fois corrompue, répressive et précaire. Son expansion rapide dans des zones contrôlées par des forces kurdes, mais habitées par des minorités chrétienne et yézidie, dans le nord de l’Irak, s’explique par le peu d’intérêt pour les victimes de la part de leurs défenseurs supposés, les Kurdes, qui ont préféré se replier sur leur territoire naturel.

Aussi connu sous l’appellation « Daesh », son acronyme arabe à consonance péjorative, l’Etat islamique remplit également un vide sur un plan plus abstrait. Pour faire simple, le monde sunnite peine autant à rendre compte de son passé qu’à

serait incommode même si elles étaient bien comprises. Au-delà de cette utopie mal dégrossie, il ne s’appuie, paradoxalement, sur aucune théorie de l’Etat islamique – une lacune dans le monde sunnite en général, par contraste avec le chiisme de la révolution iranienne. Au mieux, il met en œuvre une vision plus codifiée de la guerre, ce qui lui procure un avantage par rapport aux groupes armés s’adonnant à la criminalité pure et simple. Cette codification renforce sa cohésion d’ensemble grâce à des pratiques et à un discours violents, mais relativement élaborés.

envisager son avenir. Un XX^e siècle décousu, qui faisait suite à une longue occupation ottomane perçue comme une période de recul, s’est soldé par une série d’échecs : anti-impérialisme, panarabisme, nationalismes, socialisme, diverses formes d’islamisme, capitalisme n’ont débouché que sur des expériences ambiguës et amères. Hormis en Tunisie, les espoirs nés des soulèvements de 2011 ont viré, pour l’instant du moins, au désastre. Vers qui se tourner pour trouver une source d’inspiration, de confiance en soi, de fierté ? Les réactionnaires du Golfe et d’Egypte ? Les Frères musulmans, aujourd’hui laminés ? Le Hamas palestinien, pris au piège d’une sempiternelle impasse dans sa résistance à Israël ?

Pendant ce temps, le monde chiite, lui, a enregistré des succès, même partiels : l’Iran s’est imposé comme un interlocuteur indispensable pour l’Occident et entend jouer un rôle toujours plus grand dans le monde arabe ; le Hezbollah dicte sa loi au Liban, et un axe confessional reliant Beyrouth,

Damas, Bagdad et Téhéran se consolide. En découle un phénomène nouveau et alarmant : la majorité sunnite dans la région développe un complexe minoritaire – un sentiment confus mais puissant de marginalisation, de dépossession, d’humiliation. Ils sont de plus en plus nombreux, dans de plus en plus d’endroits, les sunnites qui se croient et se disent privés de leurs droits élémentaires et persécutés.

A de louables expressions près, les minorités (chiite, chrétienne, alaouite, kurde, etc.), qui toutes cultivent leur propre identité victimaire, se montrent au mieux indifférentes au sort de la majorité, au pire complices. L’Occident n’est pas en reste. Si le sort des Yézidis, mourant de faim après une fuite éperdue dans les montagnes du Sinjar, préoccupe au plus haut point les chancelleries de l’Ouest, celui des habitants des quartiers assiégés de Damas, où un nombre plus important de sunnites sont affamés par le régime, laisse de marbre.

Le plus inquiétant, peut-être, c’est que l’Etat islamique est devenu le cache-sexe d’une vacuité politique généralisée. Tous ceux qui abhorraient la « guerre contre le terrorisme » de M. Bush, y voyant soit une idée naïve de pompiers pyromane, soit la rémanence aberrante d’une logique impériale, entonnent désormais cette antienne, parce que cela leur évite de réfléchir aux vrais dilemmes que pose la région. Daesh justifie tous les excès de la fuite en avant iranienne vers plus de sectarisme chiite, en réponse à son équivalent sunnite ; les ambivalences d’un Occident qui ne sait plus où donner de la tête ; les compromissions d’une grande partie des élites du monde arabe dans une orgie de violence contre-révolutionnaire ; ou encore l’aliénation croissante des minorités par rapport à leur environnement – une dynamique dont elles sont les victimes,

mais aussi les actrices, puisqu’elles se raccrochent à des formes de répression qui aggravent le problème.

S’ensuit une série d’aphorismes plus absurdes les uns que les autres. L’Iran à l’Occident : aimez-nous parce que Daesh nous menace. Les régimes arabes à leurs peuples : on ne cédera sur rien parce que Daesh nous menace. L’opposition syrienne : sauvez-nous de nous-mêmes parce que Daesh nous menace. Le Hezbollah aux Libanais : tout est permis parce que Daesh nous menace. Les Etats-Unis : on n’intervient pas en Syrie parce que Daesh nous menace, mais on frappe en Irak parce que... Daesh nous menace.

La régression s’opère tous azimuts. On ne fait pas que ressortir la « guerre contre le terrorisme » de la poubelle de l’histoire des relations internationales : on y pioche aussi la « protection des minorités », sur le mode colonial d’un bombardement de la majorité agitée. Les quelques cibles touchées en Irak par les avions et drones américains sont un acte libérateur, non pas pour les Yézidis, dont l’avenir dépend de bien d’autres facteurs, mais pour la conscience d’une administration Obama qui a haussé les épaules et détourné le regard en réponse à toutes sortes de violences ces trois dernières années.

Les Etats-Unis ont fini par réagir en Irak parce qu’ils pouvaient le faire à bon compte : pas de risque d’escalade avec l’Etat islamique, qui n’a pas de moyens de rétorsion immédiate. Pas de tollé dans l’opinion publique américaine ou mondiale, largement acquise à la cause. Pas de complications diplomatiques non plus, puisque Daesh fait l’unanimité contre lui au sein du gouvernement irakien et du leadership kurde comme chez les voisins iranien, turc et saoudien.

LÀ OÙ LES ETATS SE RETIRENT

qui ne dit pas son nom

Les funérailles solennelles, selon les rites tribaux, d'un de ces djihadistes bédouins tué par un drone israélien, le 9 août 2013, attestent la sympathie dont jouit ABM. Mais, lorsque les attentats se mettent à viser l'armée régulière égyptienne, sa popularité et celle des autres groupes faiblit.

Les habitants de la région avaient bien accueilli les attaques contre des cibles israéliennes au-delà de la frontière, véritable défi lancé aux autorités du Caire. Ils étaient convaincus que les manigances de M. Moubarak avec les Israéliens avaient constitué l'obstacle principal au développement de leur région. Les tribus frontalières comptent des dizaines de détenus en Israël, arrêtés récemment et toujours considérés comme « prisonniers de guerre ». Elles redoutaient cependant de voir la résis-

tance contre l'Etat hébreu se transformer en rébellion armée contre l'Etat égyptien.

Ce pas a été franchi, ce qui a donné un prétexte à Israël pour entrer en action. En août 2012, un commando pénétrait en territoire égyptien pour assassiner Ibrahim Eweida, dirigeant bédouin d'ABM, dans le village de Khreza, à quinze kilomètres à l'ouest de la frontière. En mai 2013, un autre, Mahdou Abou Deraa, était tué dans le village de Goz Abou Raad, près de Rafah, dans le nord du Sinaï, par des éléments locaux qui coopèrent avec les Israéliens. En août de la même année, Tel-Aviv n'hésitait pas à mettre l'armée égyptienne dans l'embarras en annonçant le massacre par un drone, à Al-Ajraa, de tout un groupe djihadiste qui aurait été sur le point de lancer des missiles sol-sol sur son territoire.

Village rasé en représailles

CETTE escalade a incité l'armée égyptienne à attaquer, le 10 août 2013, deux villages où vivaient des militants d'ABM. Pour la première fois depuis 1967, un hélicoptère de combat égyptien a pénétré dans la zone C (3) pour frapper Al-Toumah et Al-Moqataa. C'est à ce moment qu'on peut situer le basculement dans une véritable guerre.

Les Frères musulmans n'ont aucune existence organisée à l'est d'Al-Arich, et ne sont pas parvenus à créer des liens avec les groupes armés du Sinaï durant la présidence de M. Mohamed Morsi (juin 2012 - juillet 2013). Mais, en dépit de son hostilité idéologique à leur égard, ABM se devait de leur témoigner sa solidarité dans le contexte de la violente répression qui les frappe depuis le coup d'Etat militaire du 3 juillet 2013. Ses communiqués débordent de justifications religieuses ; non content d'accuser les militaires de manquer à leurs devoirs envers la nation, il en vient à traiter de mécréants tous les membres de l'armée,

les conscrits de base aussi bien que les gradés. Et il étend son action en dehors du Sinaï, visant des objectifs dans d'autres régions d'Egypte.

Exaspéré par les violences (4) et les crimes de guerre commis durant les opérations militaires, qui ont commencé le 7 septembre 2013 – et sont toujours en cours –, ABM entreprend de recruter davantage de combattants. Le pire des scénarios ne serait pas forcément l'extension de la violence au reste de l'Egypte, mais le renforcement des liens, jusqu'ici ténus, entre ABM et le djihadisme en Syrie.

La répression sans précédent qui a suivi la destitution de M. Morsi constitue une provocation permanente aux yeux des combattants d'ABM. Les assauts menés contre les Frères et d'autres manifestants islamistes lors du ramadan 2013 (et à l'heure de la prière dans les mosquées), les soupçons permanents qui pèsent sur les croyants, accèdent à leurs yeux l'idée d'une guerre contre l'islam.

La tentative d'assassinat du ministre de l'intérieur au Caire, en septembre 2013, marque un tournant décisif. Auparavant, ABM visait l'armée et les forces de police ; désormais, il passe à des actions terroristes au sens strict : ceux qui les planifient ne se soucient plus des dommages causés aux civils. En octobre 2013, un militant d'ABM précipite un camion chargé d'explosifs sur l'immeuble de la direction de la sécurité pour le Sinaï Sud. En novembre, le bureau de la sécurité militaire de la province d'Ismailiyya est dynamité. Un mois plus tard, quelques heures après qu'une puissante explosion a détruit le bâtiment de la sécurité d'Al-Mansoura, chef-lieu du gouvernorat de Dakahleya, le gouvernement de transition désigne ABM comme une « organisation terroriste ».

Les exactions des officiers et des soldats de l'armée régulière à l'encontre de la population civile bénéficient désormais d'une totale impunité. Au Sinaï, tout est permis, y compris la destruction de maisons sans autorisation des tribunaux, l'incendie des cabanes qui abritent les plus pauvres et notamment les personnes âgées, l'arrachage des oliveraies, les tirs contre des maisons particulières, le meurtre de femmes et d'enfants, l'arrestation au hasard de centaines de suspects, la fermeture de dizaines d'échoppes et de magasins, les déplacements forcés et les disparitions organisées et, bien entendu, le harcèlement

des journalistes et des chercheurs – dont l'auteur de ces lignes.

Après quatre mois de cette guerre ouverte, ABM a encore donné la preuve de sa vitalité avec trois opérations spectaculaires menées en janvier 2014. La première a consisté à tirer une roquette Grad sur la ville israélienne d'Eilat, le 21 janvier. La deuxième a été un attentat contre la direction de la sécurité en plein centre du Caire, au lendemain de l'avertissement lancé par le ministre de l'intérieur à l'intention de quiconque songerait à fêter l'anniversaire de la « révolution du 25 janvier » devant un poste de police ; la troisième – et la plus médiatisée –, la destruction en plein vol, le 25 janvier, d'un avion militaire égyptien, entraînant la mort de tout l'équipage. En représailles, les soldats, ivres de rage, ont tout simplement rasé le village d'Al-Lifit et lancé quelques raids nocturnes contre la petite ville d'Al-Barth.

Durant ces longs mois, l'armée égyptienne est parvenue à imposer un black-out sur tout ce qui se passait dans le nord du Sinaï. Les journalistes et les militants de la région ont été harcelés, arrêtés et torturés, ou alors pourchassés et obligés de se cacher, tandis que leurs confrères étrangers, menacés, ont finalement été expulsés. Chaque jour, les réseaux de communication subissent des coupures, et

le couvre-feu débute une heure avant le coucher du soleil. Pourtant, toutes ces mesures, y compris la punition collective et arbitraire des populations, n'ont pas empêché ABM de tirer encore des roquettes sur Israël au cours de la guerre à Gaza, en juillet-août 2014. Il les a lancées depuis cette même zone où un drone israélien avait tué quatre djihadistes l'année dernière.

Lorsque l'armée égyptienne est parvenue à empêcher un second tir, le 13 juillet 2014, ABM a surenchéri en ciblant un campement militaire à l'est d'Al-Arich. L'un des deux projectiles a touché sa cible, mais l'autre est tombé sur des habitations proches, tuant sept civils, dont une fillette de 10 ans, et en blessant neuf autres.

Aujourd'hui, ABM s'est détourné d'Al-Qaida pour s'allier à l'Etat islamique (EI). Et la politique féroce menée par les autorités égyptiennes et israéliennes a suscité une nouvelle génération de combattants, plus motivée par la soif de vengeance que par des convictions idéologiques.

ISMAÏL ALEXANDRANI.

(3) Le traité de paix israélo-égyptien a divisé le Sinaï en trois zones ; dans chacune d'elles, le nombre de soldats égyptiens a été limité. La zone C, frontalière d'Israël, leur est interdite (mais pas aux policiers).

(4) Cf. « Sinai : Destined to suffer? », Integrated Regional Information Networks (IRIN), Nairobi, 9 décembre 2013, www.irinnews.org

providentiel

Ces bombardements ne sont pas neutres pour autant. Vus de la région, ils font sens, au contraire. Par le hasard du calendrier macabre des tueries proche-orientales, ils surviennent après un mois de désintéressement forcé de Washington pour le sort des civils sous les bombes à Gaza. Ils envoient aussi un message très clair aux acteurs de la région : le bon dosage de « guerre contre le terrorisme » et de

« protection des minorités » peut servir à capter et à mobiliser la puissance américaine. M. Massoud Barzani, le président du gouvernement régional du Kurdistan, l'a bien compris, se fendant d'un appel au secours racoleur dans le *Washington Post* (1). Les autres politiciens alentour l'entendent également ; après tout, ils ne restent sourds qu'aux appels à un changement positif.

Réveil libanais

IL a fallu que l'Etat islamique apparaisse au Liban pour que ce pays si fragile sorte de la paralysie qui l'accable. Mais le mouvement vers l'avant est aussi un bond en arrière : la classe politique et ses sponsors étrangers surenchérissent dans le soutien à l'armée, qui rallie largement dans sa chasse aux islamistes sunnites tout en ignorant la question délicate du Hezbollah, qu'elle laisse libre de combattre aux côtés de régimes honnis en Syrie et en Irak. De fait, tous les facteurs structurels d'instabilité sont jugés secondaires par rapport à l'urgence d'affronter Daesh. En milieu sunnite, le sentiment d'être pris à partie ne fait évidemment que grandir.

L'Etat islamique a donc de beaux jours devant lui, si les principaux acteurs continuent d'exploiter sa présence pour se dédouaner de leurs errements. Les islamistes chiites, les milieux séculiers et les gouvernements occidentaux redéfinissent partiellement leurs rapports sur la base d'une sorte de guerre sainte qui devient une finalité en elle-même. Gaza, le Yémen, le Sinaï, la Libye, voire la Tunisie sont tous des terreaux fertiles pour son expansion, dans une partie du monde qui connaît une forte intégration régionale, à la fois par-delà les frontières et au sein

même de chaque pays : à force d'exode rural, les franges territoriales sont bien connectées aux grandes villes.

Des liens étroits existent aussi avec les sociétés occidentales, qui produisent une nouvelle génération de candidats au djihad. Ceux-ci se rendent facilement en Syrie ou en Irak, d'où ils communiquent et valorisent leur expérience en tirant des rafales de tweets autant que de balles.

Représentant peu de chose en lui-même, l'Etat islamique se nourrit d'un effet de système. Il peut tout à la fois constituer une forme de rédemption par défaut, un allié de circonstance, un ascenseur social ou une identité en prêt-à-porter pour des milieux sunnites qui traversent une crise profonde. Il sert de repoussoir ou de distraction utile à ses détracteurs les plus cyniques, et d'épouvantail concentrant les peurs d'acteurs confrontés à leurs propres échecs. Cette polysémie, dans la confusion qui caractérise cette ère de changements chaotiques, est ce qui fait son succès.

PETER HARLING.

(1) Massoud Barzani, « Kurds need more US help to defeat Islamic State », *The Washington Post*, 10 août 2014.

Avec plus d'1 million de Sociétaires, on peut déplacer des montagnes

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, Siège social : 91 Cours des Roches - 77168 Noisiel, Sinaï n° 07 027 138
BRCE - Société anonyme à direction et conseil de surveillance au capital de 155 742 220 € - Siège social : 50 avenue Pierre Mendès France - 75201 Paris Cedex 13 - RCS PARIS n° 493 495 042 - Immatriculation ORIAS n° 08 045 100
BROCA & WERNICKE - Illustration : Mitofer.

Quand une banque tire sa force de l'esprit coopératif, elle s'appuie sur des valeurs de solidarité, d'écoute et de confiance. Créée par des enseignants, la CASDEN s'engage ainsi auprès de plus d'un million de Sociétaires à réinvestir leur épargne dans le financement des projets de chacun.

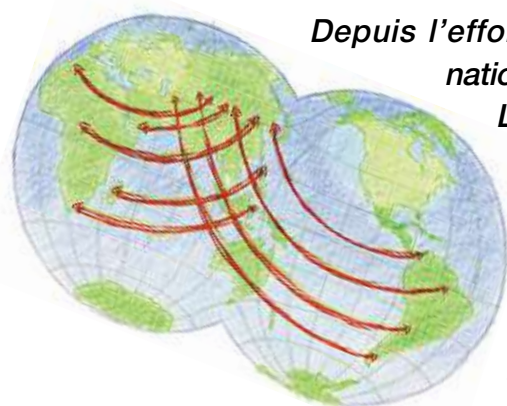
Rejoignez-nous sur casden.fr ou contactez-nous au 0826 824 400*

*Accueil téléphonique ouvert de 9h30 à 18h30 du lundi au vendredi (0,15€ TTC/min en France métropolitaine)

L'offre CASDEN est disponible en Délégations Départementales et également dans le Réseau Banque Populaire.

casden
BANQUE POPULAIRE

CASDEN, la banque coopérative de l'éducation, de la recherche et de la culture



Depuis l'effondrement du bloc soviétique, les relations internationales se recomposent autour d'intérêts mal identifiés. Les alliances stratégiques deviennent plus floues ; des configurations nouvelles s'esquissent ; des partenaires s'affrontent sur un dossier précis pendant que des ennemis collaborent sur un sujet ponctuel. Comment interpréter une telle fluidité ? Notre série sur les transformations géopolitiques s'ouvre sur l'entente discrète entre la Russie et Israël.

LE GRAND JEU DES ALLIANCES

PAR IGOR DELANOË *

L'INCIDENT n'est pas passé inaperçu. Lors de la réunion de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) du 27 mars 2014, destinée à condamner l'annexion de la Crimée par Moscou, le représentant israélien a brillé par son absence. Au grand dam des Etats-Unis, Tel-Aviv s'est abstenu de voter une résolution appelant à ne pas reconnaître le rattachement de la péninsule à la Fédération de Russie. Cet épisode est venu confirmer la complexité des relations israélo-russes. Car, en dépit de leurs divergences sur le dossier syrien et de leurs différends toujours aussi fondamentaux sur le nucléaire iranien, Israël et la Russie entretiennent un dialogue constructif.

Faisant de plus en plus figure de citadelle assiégée sur la scène proche-orientale, Israël a pris acte de l'érosion de l'influence américaine dans la région, qui, par contrecoup, favorise celle du Kremlin. Le conflit syrien a consacré le retour de Moscou sur la scène proche-orientale, et a accru son rôle dans la recomposition géopolitique de la région après les « printemps arabes ». Sa posture pragmatique a contrasté avec les atermoiements de la diplomatie occidentale, de sorte que sa fermeté et sa ténacité dans son bras de fer avec Washington ont été scrutées avec attention, non seulement depuis les capitales du Golfe, mais également depuis Tel-Aviv, où la Russie apparaît comme puissance ascendante (1).

« Pont humain »

ISRAËLIENS et Russes peuvent se féliciter d'entretenir de bonnes relations, étayées par des échanges économiques denses et par un « pont humain » : près d'un million de citoyens israéliens sont issus de l'espace russe et ex-soviétique – dont un grand nombre font la navette (2). Depuis la fin des années 1980, les binationaux représentent près du septième de la population de l'Etat hébreu, de sorte que le président Vladimir Poutine a pu qualifier Israël de « pays russophone ». Ils forment une communauté à la fois autonome et intégrée dans la vie culturelle, politique et économique. Depuis les pères fondateurs, la classe politique israélienne a toujours compté dans ses rangs des russophones, très souvent natifs de l'ex-empire russe – comme Golda Meir (première ministre

entre 1969 et 1974), née en 1898 à Kiev – ou issus de l'espace postsoviétique, tel l'actuel ministre des affaires étrangères, M. Avigdor Lieberman, né en 1958 à Chisinau, en Moldavie soviétique.

Au cours des années 2000, Israël est devenu une destination de plus en plus prisée des touristes russes, qui ont par ailleurs bénéficié de l'abrogation du régime des visas entre les deux pays, en septembre 2008. Ils représentent le deuxième contingent le plus important de visiteurs étrangers après les Américains, et une manne pour l'économie : en 2012, plus de trois cent quatre-vingt mille d'entre eux se sont rendus en Israël, soit 13,2 % du flux touristique (20,2 % pour les touristes américains) (3). Ces liens favorisent une meilleure compréhension mutuelle, tout en faisant d'Israël un « monde russe » au cœur de la

Méditerranée orientale et aux portes du Proche-Orient.

Alors que les échanges commerciaux plafonnaient à 12 millions de dollars en 1991, ils ont franchi une nouvelle étape en 2013 en culminant à 3,5 milliards, une progression de 20 % par rapport à 2012. La chute enregistrée en 2009 à la suite de la crise économique a donc été largement résorbée : les exportations russes vers Israël ont retrouvé en 2013 leur niveau de 2008. Elles ont à nouveau franchi la barre des 2 milliards, tandis que les exportations israéliennes vers la Russie continuent de progresser en atteignant quasiment 1,5 milliard (4).

Israël importe principalement des diamants bruts et des hydrocarbures (46,5 % de la valeur marchande des importations), tandis que les importations russes paraissent plus équilibrées : produits issus de l'agriculture (environ 16 %), produits électroniques manufacturés (près de 10 %) et matériel médical (8,5%).

Souhaitant aller plus loin, les deux pays ont décidé en décembre 2013, en marge du sommet de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Bali, l'instauration d'une zone de libre-échange. Depuis mars 2014, un groupe de travail étudie la faisabilité d'un tel accord entre Israël et l'Union douanière (Russie-Biélorussie-Kazakhstan). Ces démarches témoignent d'une forme d'étanchéité entre les relations économiques et les crises syrienne, ukrainienne et iranienne, qui ne semblent pas compromettre un partenariat dynamique et prometteur envisagé sur le long terme.

Moscou et Tel-Aviv ont par ailleurs développé une coopération militaro-technique fructueuse en matière de drones.

Entre Moscou



TANYA AKHMETGALIEVA. – « Voices » (Voix), 2012

La Russie veut rattraper son retard dans les technologies de pointe, et Israël dispose de l'une des industries les plus avancées dans ce domaine. En avril 2009, elle a signé avec Israel Aerospace Industry (IAI) un contrat portant sur l'achat de douze drones de surveillance, pour un montant de 53 millions de dollars. Puis, en octobre 2010, IAI et l'industriel russe Oboronprom ont conclu une nouvelle vente pour un montant de 400 millions de dollars. Le contrat portait sur l'achat, en trois ans, de drones Searcher Mk-II et Bird Eye-400, ainsi que sur la construction d'une usine d'assemblage en Russie, à Ekaterinbourg, qui a commencé à livrer ses premiers drones à l'armée russe en 2012.

En matière énergétique, les relations ont bénéficié de la découverte au large des côtes israéliennes de vastes champs gaziers, dont les réserves pourraient s'élever à mille quatre cents milliards de mètres cubes. Jusqu'en 2010, seules des compagnies américaines étaient retenues pour extraire ces hydrocarbures. Mais Tel-

Aviv souhaitait diversifier ses sources de financement et ne plus compter uniquement sur celles de Washington, et, cette fois, Gazprom en a tiré parti. Le géant russe s'est ainsi positionné sur le marché du gaz naturel liquéfié (GNL), dont le développement constitue l'un des axes prioritaires de la stratégie énergétique russe. En février 2013, une filiale de Gazprom a signé un contrat avec l'israélien Levant LNG Marketing Corporation portant sur l'achat exclusif, pour une durée de vingt ans, de GNL provenant du champ gazier de Tamar, au large de Haïfa.

(1) Lire Jacques Lévesque, « La Russie est de retour sur la scène internationale », *Le Monde diplomatique*, novembre 2013.

(2) Cf. « Russie-Israël : les défis d'une relation ambivalente », *Politique étrangère*, vol. 78, n° 1, Paris, printemps 2013.

(3) « Tourism and accommodation services », Central Bureau of Statistics of Israel, Tel-Aviv, www.cbs.gov.il

(4) « Commerce extérieur de la Fédération de Russie avec les pays étrangers », Service fédéral des statistiques du gouvernement russe, www.gks.ru

Quand l'Union

PAR MICHEL RÉAL *

EN ce 17 mai 1948, l'URSS reconnaît l'Etat d'Israël, créé trois jours plus tôt (1). Ce geste, considéré comme une grande victoire par le mouvement sioniste, marque l'aboutissement de plusieurs années d'efforts. Les premiers contacts ont eu lieu à Londres, au début de l'année 1941. Alors que l'URSS est encore alliée à l'Allemagne nazie, le président de l'Organisation sioniste mondiale, Chaïm Weizmann, rencontre l'ambassadeur soviétique Ivan Maïski. D'emblée, ils évoquent l'avenir de la Palestine. Weiz-

* Historien.

Imprimerie du Monde
12, r. M.-Gunsbourg
98852 IVRY

IMPRIM'VERT

Commission paritaire des journaux et publications : n° 0514 1 86051
ISSN : 0026-9395
PRINTED IN FRANCE

A la disposition des diffuseurs de presse pour modification de service, demandes de réassort ou autre, utiliser nos numéros de téléphone verts :
Paris : 0 805 050 147
Banlieue/province : 0 805 050 146.

mann milite pour la création d'un Etat juif. David Ben Gourion, dirigeant du Yichouv, la communauté juive en Palestine, et futur premier ministre d'Israël, poursuivra les échanges quelques semaines plus tard. En dépit de l'opposition historique du mouvement communiste au projet sioniste, le nouvel Etat ne contrarierait pas les intérêts soviétiques ; mais, jusqu'en 1946, Moscou réserve son soutien.

Le tournant se produit en mai 1947. Le Royaume-Uni, qui avait obtenu de la Société des nations (SDN), en 1922, le mandat sur la Palestine, décide de porter le dossier devant l'Organisation des Nations unies

(ONU). Chargée de décider de l'avenir de ce territoire, celle-ci fait alors ses premiers pas. Andreï Gromyko, jeune vice-ministre des affaires étrangères soviétique, annonce que l'URSS pourrait soutenir le partage de la Palestine en deux Etats, l'un juif, l'autre arabe, si la solution binationale s'avérait impossible à mettre en œuvre.

Dès lors, et jusqu'en 1949, Israël bénéficie de l'appui politique, militaire et démographique de l'URSS de Joseph Staline. Et ce alors même que le dirigeant soviétique engage une campagne de répression contre les Juifs, due en grande partie à la lutte pour le pouvoir au sommet du parti-Etat.

Des hommes et des armes

Sur la scène diplomatique, l'URSS joue un rôle central dans l'adoption du plan de partage de la Palestine par l'ONU, le 29 novembre 1947. En plus de la sienne, elle apporte les voix de ses satellites, à l'exception – jamais expliquée – de la Yougoslavie. Mais elle fournit également à Israël les deux ressources dont il a le plus besoin : des hommes et des armes.

La bataille démographique est vitale pour la réussite du projet des dirigeants sionistes. La population juive en Palestine représente en 1946 six cent mille personnes, soit un tiers du total. Ils doivent à tout prix modifier en leur faveur le

rapport de forces. L'URSS va y contribuer de manière décisive.

En premier lieu, elle fournit des candidats au départ vers la Palestine. Au cours de l'année 1946, elle laisse partir plus de cent cinquante mille Juifs polonais vers les zones d'occupation américaine et britannique en Allemagne, où ils rejoignent les camps de personnes déplacées. Or ces rescapés des camps nazis, ou ces

(1) Sur la période 1948-1953, cf. Laurent Rucker, *Staline, Israël et les Juifs*, Presses universitaires de France (PUF), Paris, 2001.

**ACCÉDEZ À L'INTÉGRALITÉ
DU MONDE DIPLOMATIQUE
DEPUIS SA CRÉATION**



- 60 années d'archives
- plus de 700 numéros du journal
- plus de 400 cartes
- plus de 50 000 documents accessibles en ligne grâce à un puissant moteur de recherche

Abonnez-vous !

www.monde-diplomatique.fr/archives

et Tel-Aviv, une étrange lune de miel

Certes, les relations de Moscou avec Damas continuent de jeter une ombre sur cette entente. Mais la crise syrienne a aussi démontré la solidité du partenariat israélo-russe et la capacité des deux acteurs à surmonter leurs divergences. Lorsque le conflit a éclaté, en mars 2011, Israël appartenait au camp des pays qui, comme les Etats-Unis, comptaient les jours – tout au plus les semaines – du président Bachar Al-Assad. Sa chute aurait brisé l’« arc chiite » qui s’étend de l’Iran au Liban en passant par l’Irak et la Syrie, affaibli le Hezbollah au Liban et isolé Téhéran en diminuant sa profondeur stratégique. La Russie, quant à elle, s’est positionnée dès le début comme l’un des principaux soutiens du régime de Damas. Toutefois,

l’« irakisation » de la Syrie et la longévité inattendue de son président ont, depuis, fait évoluer les intérêts israéliens (5).

L’éviction de M. Al-Assad ne semble plus à l’ordre du jour. Tel-Aviv en a pris acte. Mais Moscou supervise le déplacement des armes chimiques syriennes, qui menaçaient de tomber entre les mains de groupes radicaux. En outre, la lutte engagée par l’armée syrienne et le Hezbollah contre les djihadistes, avec le soutien matériel de la Russie, sert les intérêts sécuritaires d’Israël, puisqu’elle contribue à empêcher l’apparition, après le Sinaï au sud-ouest (*lire l’article page 6*), d’une nouvelle zone de non-droit, cette fois sur son flanc septentrional.

De Kiev à Gaza

RESTE tout de même la délicate question des livraisons d’armes. Israël reconnaît à la Russie un pouvoir de nuisance non négligeable : elle a les moyens de vendre aussi bien à la Syrie qu’à l’Iran des équipements très sophistiqués, dont certains pourraient se retrouver entre les mains du Hezbollah. De fait, pour elle, les ventes d’armements à la Syrie représentent plus un levier d’influence sur Washington et sur Tel-Aviv qu’une source de revenus fiable. Ainsi, en 2009, à la suite de pressions américaines et israéliennes, Moscou a gelé l’exportation de huit intercepteurs Mig-31 E dont le contrat, signé en 2007, est estimé à 500 millions de dollars. Puis, en janvier 2012, en pleine guerre, il a négocié avec Damas un contrat portant sur la vente de trente-six avions d’entraînement Yakovlev Yak-130, pour un montant de 550 millions de dollars. Annoncée dès l’été 2012 comme suspendue, la livraison des avions semble être revenue à l’ordre du jour en mai 2014.

Le Kremlin modifie donc ses fournitures d’armements – à la Syrie, mais aussi à l’Iran – lorsqu’il souhaite acquérir une marge de manœuvre sur des dossiers stratégiques. Dans le cas des Yak-130, on peut douter que la concomitance avec la crise en Ukraine et l’élection présidentielle du 25 mai soit fortuite.

Bien que Moscou soit parvenu à développer son partenariat avec Téhéran sans compromettre celui avec Tel-Aviv, le nucléaire iranien reste la principale pierre d’achoppement. Aucun des deux pays ne souhaite que l’Iran parvienne à se doter de

la bombe atomique ; mais la Russie a maintenu sa coopération avec la République islamique dans le domaine du nucléaire civil, et s’en sert comme d’une carte dans ses rapports avec les Occidentaux.

En 2010, M. Dmitri Medvedev, alors président de la Fédération de Russie, avait annulé par décret la vente de systèmes de défense antiaérienne S-300, conclue en 2007 pour un montant d’environ 1 milliard de dollars. Le Kremlin a également voté quatre résolutions du Conseil de sécurité de l’ONU incitant Téhéran à se conformer aux exigences de l’Agence internationale de l’énergie atomique (AIEA).

Toutefois, la crise syrienne a contribué à rapprocher l’Iran et la Russie. En septembre 2013, alors qu’une intervention américaine semblait imminente, le président Poutine a rencontré son homologue Hassan Rohani en marge d’un sommet de l’Organisation de coopération de Shanghai (OCS). Tous deux ont alors décidé que, dans l’hypothèse de bombardements américano-français, l’Iran recevrait de nouveaux armements, y compris des systèmes S-300, et qu’un second réacteur nucléaire serait mis en chantier à Bouchehr (6).

Israël ne peut rester insensible à de telles menaces, et maintient le dialogue avec la Russie. Le 1^{er} juin dernier, les deux gouvernements ont annoncé la mise en place d’une ligne cryptée de communication permanente. Leurs dirigeants pourront ainsi « débattre de dossiers divers concernant les intérêts majeurs des deux nations sans une intervention directe des Etats-Unis (7) ».

Jusqu’à présent, Israël n’avait mis en place un tel système qu’avec Washington.

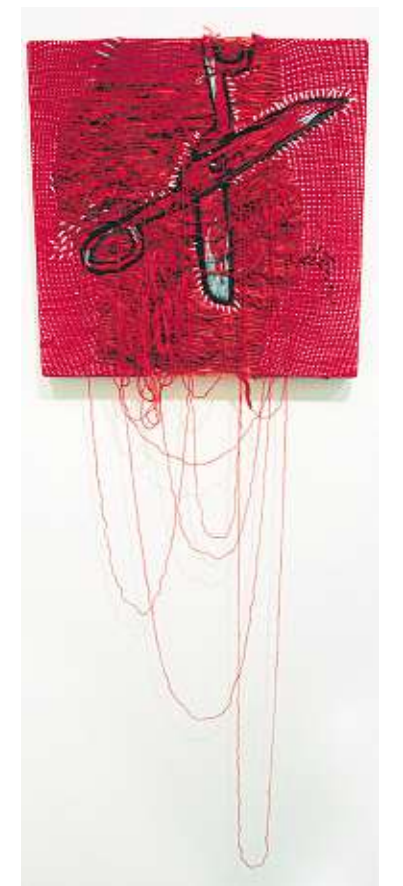
Tel-Aviv a conscience du rôle-clé joué par Moscou sur le dossier iranien et de la manière dont il s’en sert quand il se retrouve en difficulté dans son « étranger proche ». Il mesure aussi son influence dans la région, ce qui explique son silence sur la crise ukrainienne. Dès le début des événements, il a adopté une posture d’observateur neutre et silencieux. S’il s’est abstenu à l’ONU le 27 mars, c’est parce qu’il aurait difficilement pu prendre part à un vote condamnant une annexion sans se mettre en porte-à-faux vis-à-vis de sa propre politique en Palestine. Mais condamner le rattachement de la Crimée à la Russie l’aurait aussi exposé à des représailles de la part du Kremlin, qui aurait pu se montrer moins coopératif sur les ventes d’armements à la Syrie ou sur le nucléaire iranien.

Au demeurant, la crise ukrainienne divise profondément la communauté israélienne russophone. Loin d’être homogène, celle-ci a ses racines principalement en Ukraine et en Biélorussie, mais également en Russie et dans le Caucase. Tandis que certains manifestent leur solidarité avec le mouvement pro-européen, d’autres, inquiets de la présence au plus haut niveau, à Kiev, d’activistes d’extrême droite antisémites, soutiennent la position de la Russie. Le génocide des Juifs durant la seconde guerre mondiale reste le prisme essentiel par lequel nombre d’Israéliens perçoivent les événements, de sorte que les Ukrainiens ne jouissent pas d’une image très positive. L’inauguration par M. Poutine et par le premier ministre Benyamin Netanyahu, en juin 2012 à Netanya, d’un monument à la mémoire des soldats de l’Armée rouge tombés au front pour vaincre l’Allemagne nazie est encore venue rappeler le combat commun des deux pays contre le négationnisme.

Une partie des Israéliens russophones, à commencer par ceux qui y ont encore des parents, s’inquiètent de la sécurité de la communauté juive en Ukraine, forte d’environ deux cent mille personnes vivant principalement à Kiev. Et le rattachement à la Russie de la Crimée, où l’on compte dix mille Juifs, a encore exacerbé les divisions internes en Israël, tout en renvoyant à la question de l’occupation des territoires palestiniens. Face à cette fracture de la communauté russophone, M. Netanyahu n’aurait rien à gagner à critiquer ouvertement M. Poutine. Bien au

contraire : il s’aliénerait une partie de l’électorat russo-israélien, qui pèse de manière décisive sur la vie politique depuis 1991 (8). Les déclarations laconiques de M. Lieberman sur la nécessité de normaliser les rapports avec Kiev s’expliquent donc autant par la volonté de ne pas compromettre les bonnes relations avec Moscou que par le souci de ne pas importer les tensions russo-ukrainiennes au sein de la société israélienne. L’opération « Bordure protectrice » lancée le 8 juillet dernier par l’Etat hébreu dans la bande de Gaza a encore confirmé cette dynamique positive des relations. Si M. Poutine a appelé à un arrêt des combats afin d’éviter une détérioration de la situation humanitaire, il a aussitôt affirmé que la Russie était une « véritable amie d’Israël » et qu’elle soutenait le combat de Tel-Aviv pour protéger ses citoyens (9).

Plutôt qu’une alliance, Israël veut en fait nouer avec la Russie un partenariat qui servirait sa démarche de diversification stratégique. Il cherche à compenser les inflexions de la politique américaine dans la région et à rompre son relatif isolement diplomatique. L’insistance de Washington



IGOR DELANOË.

(5) Lire Nir Boms et Asaf Hazani, « Israël déconcerté par la guerre en Syrie », *Le Monde diplomatique*, mai 2014.

(6) Vladimir Radyuhin, « Moscow to sell Iran S-300, build second n-reactor », *The Hindu*, Madras (Chennai), 11 septembre 2013.

(7) Pierre Razoux, « Vers une nouvelle posture nucléaire israélienne ? », *Note de recherche stratégique*, n° 9, Institut de recherche stratégique de l’Ecole militaire (Irsem), Paris, juin 2014, www.defense.gouv.fr

(8) Cf. « La Russie et Israël : entre méfiance réciproque et coopération bilatérale. Les enjeux d’une relation ambivalente », *Recherches & documents*, n° 6, Fondation pour la recherche stratégique, Paris, juillet 2010.

(9) « Vladimir Poutine : “Je soutiens le combat d’Israël contre le Hamas” », 17 juillet 2014, www.israelvalley.com

(10) Akiva Eldar, « How long will Israel stay off the nuclear hook ? », 16 octobre 2013, www.al-monitor.com.

Le mois prochain, dans cette série « Le grand jeu des alliances » : les relations Inde-Afghanistan.

soviétique parrainait Israël

gens qui se retrouvent à la fin de la guerre sans foyer ni famille, n’ont guère d’autre choix que la Palestine. Moscou va délibérément aggraver ce problème, qui met le Royaume-Uni dans une situation difficile. Londres subit une forte pression non seulement du mouvement sioniste, mais également des Etats-Unis. Les Américains ne veulent pas accueillir ces réfugiés sur leur sol, et ils redoutent les effets sur l’opinion publique des images de ces bateaux d’immigrants illégaux en route vers la Palestine renvoyés sans ménagement par les forces britanniques.

Avant 1948, l’URSS soutient directement ou indirectement des opérations d’immigration clandestine organisées par l’Agence juive à partir des pays d’Europe de l’Est, notamment la Roumanie et la Bulgarie. Les deux tiers des Juifs arrivés en Palestine entre 1946 et 1948 proviennent de ces deux pays.

Après le 14 mai 1948 et la proclamation de l’indépendance d’Israël, la question de l’immigration devient plus vitale encore. Il faut désormais fournir des recrues à la jeune armée. Autrement dit, alimenter les flux migratoires revient à participer à l’effort de guerre israélien. Or, entre 1948 et 1951, plus de trois cent mille Juifs d’Europe de l’Est rejoignent Israël, soit la moitié du nombre total d’immigrants au cours de cette période.

Moscou soutient également le jeune Etat hébreu sur l’autre front de la bataille démographique : celui de l’homogénéisation de sa population, qui conduit au départ, et surtout à l’expulsion, de plus de sept cent mille Arabes palestiniens. L’URSS dédouane Israël de toute responsabilité et accable Londres. En 1948, Moscou vote contre la résolution 194 de l’Assemblée générale de l’ONU sur les réfugiés palestiniens, qui prévoyait la possibilité d’un retour.

Sur le plan militaire, l’URSS apporte son aide à la cause sioniste avant même la

création d’Israël. Dès le mois de mai 1947, l’achat d’armes devient une priorité pour Ben Gourion. A la suite de pressions soviétiques, la Tchécoslovaquie devient son principal fournisseur. Entre 1948 et 1951, Prague livre des armes légères et lourdes, y compris des chars et des avions de combat, et assure la formation.

En 1968, Ben Gourion estimera que ces armes ont « sauvé le pays » : « Elles constituèrent l’aide la plus importante que nous ayons obtenue. (...) Je doute fort que, sans elles, nous ayons pu survivre le premier mois (2). »

Une campagne antisémite

AU COURS de cette première séquence, qui couvre la décennie 1941-1951, Israël obtient donc de l’URSS, dans tous les domaines, un soutien qui dépasse ses espérances, sans pour autant se couper de ses appuis occidentaux, en premier lieu les Etats-Unis. Mais par la suite plusieurs épisodes vont semer la discorde, jusqu’à la rupture des relations diplomatiques en février 1953. Il y a d’abord l’arrêt total de l’émigration des Juifs d’Europe de l’Est, où les campagnes antisémites font rage. Puis vient le procès de Prague, en novembre 1952. A la suite du divorce entre Staline et la Yougoslavie du maréchal Tito, en 1948, les « démocraties populaires » d’Europe de l’Est

connaissent de vastes purges. En Tchécoslovaquie, le secrétaire général du Parti communiste, Rudolf Slansky, arrêté en novembre 1951, est accusé d’avoir ourdi un complot « impérialiste sioniste ». Lors du procès, onze des quatorze accusés sont juifs et explicitement désignés comme tels.

S’y ajoute l’affaire des « blouses blanches ». Le 13 janvier 1953, la *Pravda* publie un communiqué accusant un groupe de « médecins saboteurs », juifs pour la plupart, d’avoir assassiné des dirigeants soviétiques sur ordre d’une organisation juive internationale. Plusieurs personnalités sont arrêtées. Parmi elles

figurent Polina Jemtchoujina, l’épouse de Viatcheslav Molotov, bras droit de Staline ; Ivan Maïski, ancien diplomate qui avait joué un rôle-clé dans les contacts avec le mouvement sioniste ; ou encore Maria Weizmann, la sœur du président israélien Chaïm Weizmann.

La mort de Staline, le 5 mars 1953, met un terme à l’escalade entre les deux pays et marque la fin de la campagne contre les Juifs soviétiques. Les relations diplomatiques seront rétablies en juillet. Une nouvelle ère s’ouvre. Il n’y aura

cependant pas de retour à l’âge d’or des années 1947-1949, et la guerre de juin 1967, dans laquelle Moscou soutiendra l’Egypte et ses alliés arabes, aboutira à une nouvelle rupture des relations diplomatiques. Elles ne seront rétablies qu’en 1991, quelques semaines avant la disparition de l’URSS.

MICHEL RÉAL.

(2) Cité dans Uri Bialer, *Between East and West : Israel’s Foreign Policy Orientation 1948-1956*, Cambridge University Press, 1990.

Calendrier des fêtes nationales

1^{er} - 30 septembre 2014

1 ^{er} OUBÉKISTAN	Fête de l’indépend.	NICARAGUA	Fête de l’indépend.
SLOVAQUIE	Fête nationale	16 MEXIQUE	Fête de l’indépend.
2 VIETNAM	Fête nationale	PAPOUASIE-N ^{UE} -GUINÉE	Fête de l’indépend.
3 SAINT-MARIN	Fête nationale	18 CHILI	Fête de l’indépend.
6 SWAZILAND	Fête de l’indépend.	19 SAINT-KITTS-ET-NEVIS	Fête de l’indépend.
7 BRÉSIL	Fête de l’indépend.	21 ARMÉNIE	Fête de l’indépend.
8 ANDORRE	Fête nationale	23 ARABIE SAOUDITE	Fête nationale
MACÉDOINE	Fête de l’indépend.	24 GUINÉE-BISSAU	Fête nationale
9 CORÉE DU NORD	Fête nationale	30 BOTSWANA	Fête nationale
TADJIKISTAN	Fête de l’indépend.		
15 COSTA RICA	Fête de l’indépend.		
SALVADOR	Fête de l’indépend.		
GUATEMALA	Fête de l’indépend.		
HONDURAS	Fête de l’indépend.		

POURSUIVRE LA RÉVOLUTION OU COMBATTRE LE SÉPARATISME ?

Dilemme pour les miliciens ukrainiens

Le 18 août dernier, le président ukrainien Petro Porochenko appelait l’armée et les bataillons de volontaires progouvernementaux à se regrouper pour encercler les bastions insurgés prorusses dans l’est du pays. Depuis le début du printemps, l’offensive de Kiev a fait plus de deux mille morts. Jouant sur la fibre patriotique, le gouvernement cherche à canaliser les contestataires de cet hiver en les enrôlant pour le front du Donbass.

PAR NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE
HÉLÈNE RICHARD

« **L**’E chaos commence lorsque chacun croit pouvoir interpréter la loi comme il l’entend. » Le ton policé du procureur, un colosse de cent cinquante kilos, masque mal la tension qui règne, ce 25 juillet 2014, à Khmel’nitski, ville moyenne de deux cent soixante mille habitants au cœur de l’Ukraine occidentale. Une secrétaire vient prier la vingtaine de jeunes hommes en combinaison noire et rangers, matraque à la ceinture, de patienter pendant que le procureur reçoit leurs chefs, MM. Iouri Loutsiouk et Ivan Kouchnir.

« *Nous sommes une organisation enregistrée, plaide M. Kouchnir. Nous tenons à respecter la loi. Nous refusons la violence. Pour l’instant, vous pouvez parler avec des gens comme nous, des entrepreneurs ; mais bientôt, si ça continue, vous aurez une révolution prolétarienne.* » En exposant leurs doléances, ces deux chefs d’entreprise, à la tête d’une milice, soufflent le chaud et le froid. Un greffier à lunettes, flottant dans un costume trop large, note sans relever la tête.

Il y a d’abord ces affaires pénales fabriquées contre des membres de leur groupe : il faut y mettre un terme. Puis M. Kouchnir prend de la hauteur. Il mentionne l’article 5 de la Constitution ukrainienne, qui garantit le « *droit du peuple à l’exercice direct du pouvoir* », et se réfère à l’article 143, qui reconnaît aux citoyens le droit de gérer les finances publiques locales. Pour conclure : « *Les fonctionnaires locaux doivent être élus par les citoyens.* » Aux yeux de ces deux patrons, l’Etat ukrainien est corrompu en son cœur même. Il convient tout simplement de se passer de lui. Le procureur n’est pas convaincu.

Patrons armés et « révolutionnaires »

MM. Loutsiouk, Kouchnir et leurs hommes nagent à contre-courant. Depuis mars dernier, la pression exercée par la population sur les institutions ukrainiennes a baissé. Discreditées par la corruption endémique et la répression des manifestations durant l’hiver 2013-2014, elles ont affronté jusqu’au printemps un vaste mouvement réclamant l’instauration de l’Etat de droit et l’autonomie locale. Mais, avec l’ouverture du « front de l’Est », la priorité est désormais de défendre l’intégrité nationale contre l’ennemi extérieur qui menace les frontières – la Russie – et contre la « cinquième colonne » séparatiste. Toute entreprise de déstabilisation des autorités s’assimile donc à une trahison de la patrie, à une complicité objective avec les groupes armés séparatistes prorusses qui, de Lougansk ou de Donetsk, cherchent à reproduire le précédent de la Crimée.

Ces deux « révolutionnaires » – ils ne craignent pas le qualificatif – militent pour une démocratie directe d’un genre particulier. Ils appartiennent à la couche des dirigeants d’entreprise qui ne s’accommodent plus d’un système de corruption devenu trop gourmand. Vétéran de la guerre d’Afghanistan, qui lui a laissé une démarche boiteuse, M. Kouchnir possède une exploitation agricole de dix mille hectares ; M. Loutsiouk, une entreprise de construction. « *Sous Ianoukovitch* (1), tonne le second, *la corruption a atteint des niveaux insupportables. Avant lui, 2 à 4 % de mon chiffre d’affaires partaient dans les pots-de-vin. Aujourd’hui, c’est 15 %. Ça fait maintenant deux ans que mon entreprise perd de l’argent.* »

Son engagement politique ne date pas d’hier. Il a participé à la « révolution orange » en 2004, en manifestant à Maïdan, la place de l’Indépendance de Kiev, pour contester la première élection de

M. Viktor Ianoukovitch. Par la suite, il a rejoint une association culturelle cosaque qui mêle retour à l’authenticité de la nature et culte viril du maniement des armes. Ses camarades et lui prétendent ressusciter l’esprit de liberté et d’égalité des Zaporogues, cette communauté guerrière qui a résisté aux différentes puissances (Pologne, Russie, Empire ottoman) venues conquérir l’Ukraine.

Le binôme anime la milice d’autodéfense populaire. Ou plutôt ce qu’il en reste. La trentaine d’hommes qu’il rémunère dans le cadre d’une société de sécurité ressemblent davantage à une garde rapprochée qu’au bras armé d’une révolution. Ce groupe a émergé à l’issue des manifestations du 23 janvier 2014, quand Khmel’nitski, comme d’autres villes de l’ouest de l’Ukraine, s’est solidarisée avec les protestataires de Maïdan, qui comptaient leurs premiers morts.

Quelques semaines plus tard, le 19 février, alors que les affrontements avec la police s’étaient soldés par quatre-vingts morts chez les manifestants et vingt dans les rangs des forces de l’ordre, un grand rassemblement a empêché les renforts des troupes d’élite Alfa de rejoindre Kiev. Retrachés dans un bâtiment, les services de sécurité (SBU) ont ouvert le feu, tuant une femme et blessant six personnes. Sous la contrainte de la milice d’autodéfense, le chef local du SBU a dû s’agenouiller et demander pardon à la foule. Le premier commandant de la milice, un membre du parti ultranationaliste Svoboda, a rapidement été écarté par la base. « *On a compris qu’il ne roulait que pour Svoboda*, se souvient M. Loutsiouk. *Il demandait systématiquement l’aval du député* [Igor] *Sabyi pour nos actions.* »

Après le déploiement en Crimée, le 27 février 2014, de soldats russes masqués, prélude au rattachement de la région à Moscou, la raison patriotique a fait rentrer dans le rang ceux qui, à Kiev ou ailleurs en Ukraine, étaient tentés par la révolution permanente. A Khmel’nitski, des membres de la milice d’autodéfense travaillent désormais avec la police, au grand dam de MM. Loutsiouk et Kouchnir. Du coup, tous deux ont pris la tête d’une milice sécessionniste qui entend « *abattre le système* » et poursuivent leurs descentes musclées dans les administrations de la ville.

Malgré le reflux des manifestations, M. Loutsiouk y croit encore : « *En cinq minutes, on peut mobiliser vingt personnes ; en une demi-journée, cent personnes. Si on a une semaine, mille, voire plus* », affirme-t-il. Pourtant, en cette fin juillet, les rues se sont vidées. Les esprits sont tournés vers l’est. Devant les portraits délavés de la « centurie céleste » – les héros tombés à Maïdan – affichés sur la place centrale, un couple assis sous un chapeau garde une urne à moitié remplie de billets : la collecte en faveur des volontaires partis combattre les séparatistes dans le Donbass. Le 23 juillet, le président ukrainien Petro Porochenko, élu en juin, a décrété la troisième vague de mobilisation. « *La commission est passée chez moi, raconte sans grand enthousiasme un chauffeur de taxi. On parle de mille personnes à mobiliser dans toute la ville.* »

Dissoute en 2000 par l’ancien président Leonid Kouchma, la garde nationale a été restaurée le 13 mars 2014 afin de réorienter l’énergie protestataire, jusqu’ici dirigée contre les autorités, vers la lutte contre le « séparatisme ». Cette institution rassemble des élèves en formation dans les académies militaires et des volontaires des services d’ordre paramilitarisés issus des manifestations de cet hiver. Son rôle : défendre l’intégrité territoriale et prévenir les tentatives de subversion de l’Etat. Concrètement, les gardes protègent des lieux et des bâtiments stratégiques ou sécurisent les villes reprises par l’armée. Les centres de recrutement

se sont remplis à mesure que les barricades étaient désertées. A Kiev, une poignée de manifestants ont continué d’occuper la place de l’Indépendance, prêts à se retourner contre le nouveau pouvoir si celui-ci trahissait les espoirs de Maïdan.

S’il vivait dans la capitale, M. Loutsiouk serait de ceux-là. « *La guerre, peste-t-il, c’est une manière d’envoyer à l’abattoir les patriotes qui se battent dans chaque ville pour que la révolution aille jusqu’au bout.* » Tout autant que le précédent gouvernement, le pouvoir issu de la révolte de l’hiver se méfie de la concentration d’armes à un jet de pierre des ministères et des palais. Le 20 mars 2014, au lendemain de l’élection présidentielle, M. Nikolai Velitchkovitch, l’adjoint du ministre de l’intérieur, déclarait déjà : « *Ceux qui veulent retrouver la stabilité, ceux qui veulent contribuer au renforcement des troupes ukrainiennes, ceux-là peuvent entrer dans la garde nationale : une manière pour eux de se réaliser. Nous devons comprendre que l’atamanchchina a toujours détruit l’Etat.* »

Le mot *ataman* (« chef cosaque ») condense l’esprit cosaque qui contribue au réveil identitaire ukrainien en prônant l’auto-organisation ; le suffixe *chtchina* lui confère un sens péjoratif. Pourtant, à Khmel’nitski, les symboles cosaques donnent leur coloration à la mobilisation militaire. Le bataillon de volontaires de la ville s’appelle Bogdan, du prénom du chef cosaque Bogdan Khmel’nitski, éponyme de la cité. Il a conduit en 1648 l’insurrection contre la domination polonaise – une révolte entachée de nombreux pogroms. De la rébellion naquit le premier *hetmanat* (Etat) cosaque, qui reste, dans la mémoire officielle, le premier pas vers l’indépendance. L’effigie de Bogdan, élevé au rang de héros national, orne les billets de 5 hryvnias.

L’esprit cosaque contre l’Etat

L’Union soviétique ne l’avait pas omis dans son panthéon. Préfigurant l’amitié des peuples slaves, l’Etat cosaque né de cette rébellion signalait en 1654 le traité de Pereïaslav, scellant l’alliance avec la Moscovie : une trahison indélébile pour certains nationalistes. En 1954, année du tricenaire du traité, le dirigeant de l’URSS Nikita Khrouchtchev offrait la Crimée à la République soviétique d’Ukraine, et la ville de Proskourov était rebaptisée Khmel’nitski. Héros ambigu, à la tête d’un Etat ukrainien retombant sous la coupe de la Russie, Bogdan Khmel’nitski resurgit pour signifier que, en ces heures de péril national, le patriotisme de ceux qui continuent à faire le siège des administrations est devenu suspect.

La garde nationale devait désarmer en douceur le mouvement de Maïdan en pariant sur la marginalisation des récalcitrants. Déplorant la saleté et la délinquance qui sévissent dans les tentes de Maïdan, le nouveau gouvernement a finalement agité l’hypothèse d’une infiltration russe. « *La concentration d’individus non identifiés sur la place principale du pays est un projet du FSB* [les services de sécurité russes] *et de partis marginaux qui appartiennent au passé* », a déclaré le 13 juillet le ministre de l’intérieur Arsen Avakov sur la chaîne TSN. Après de vifs affrontements, le 7 août 2014, entre occupants et forces de l’ordre, les barricades ont été démontées. Face au dernier carré, le gouvernement a envoyé la garde nationale renforcer les effectifs de la police.

Le retour à l’ordre à la faveur du sursaut patriotique est pourtant loin d’être assuré. Les piliers institutionnels et économiques de l’Etat ukrainien sont fissurés. Le premier ministre Arseni Iatseniouk a

laissé entendre que les finances de l’Etat ne permettaient pas de financer l’opération « antiterroriste » : « *Notre gouvernement n’a pas de réponses aux questions “Avec quoi payer demain les salaires ?”, “Comment faire le plein de blindés et financer l’armée ?”* », a-t-il lancé à la Rada, le Parlement ukrainien, le 24 juillet.

Un impôt de guerre spécial

Adopté à la mi-avril, le plan de sauvetage économique, combinant les efforts de l’Union européenne, de la Banque mondiale, des Etats-Unis et du Fonds monétaire international (FMI), prévoit une aide totale de 30 milliards de dollars (prêts et dons), conditionnée à des réformes structurelles et versée sur plusieurs années (2). En contrepartie, le FMI a exigé la réduction des subventions au secteur énergétique. Cette mesure, combinée à la hausse des tarifs du gaz russe livré à l’Ukraine, a été durement ressentie par les ménages : + 63 % pour le gaz naturel, + 11 % pour l’électricité, + 40 % pour le chauffage.

Pour débloquer la seconde tranche des 17 milliards de dollars du FMI, le projet de budget prévoit des mesures d’économie équivalent à 1 % du produit intérieur brut (PIB), dans un contexte de récession (– 6,5 % fin 2014). L’impôt de guerre spécial (1,5 % de la masse salariale des entreprises) et l’annonce par le premier ministre d’un « *plan de privatisations sans précédent depuis vingt ans* » ne suffiront pas. Grevé par l’explosion des dépenses militaires, le nouveau budget rognera sur les salaires des fonctionnaires, les allocations de chômage et les pensions d’invalidité. Pour l’heure, le déficit reste financé par la planche à billets, provoquant l’affaiblissement spectaculaire de la hryvnia et du système bancaire.

Déjà fragilisé sur le plan économique, l’Etat voit son monopole de la force publique également menacé. La garde nationale n’a pas réussi à absorber tous les contestataires. Elle attend l’aide en formateurs et en armes promise pour 2015 par M. Barack Obama. En mai, les opérations militaires ont semblé confuses en raison de l’action autonome de bataillons de volontaires, dont les plus célèbres sont financés par Igor Kolomoïsky, un oligarque de la région de Dniepropetrovsk. Les ministères de l’intérieur et de la défense sont cependant parvenus ensuite à coordonner l’action des bataillons. Provisoirement...

Le 11 août, le porte-parole de l’armée a annoncé la « *phase finale de la libération de Donetsk* ». La concentration de troupes russes à la frontière faisait planer la menace d’une escalade militaire, alors que le bilan humain du « front de l’Est » avait largement dépassé celui de Maïdan. Selon l’Organisation des Nations unies (ONU), entre le début de l’opération « antiterroriste », à la mi-avril, et le 10 août, plus de deux mille quatre-vingts personnes – civils, soldats et membres des groupes armés – sont mortes. Plusieurs centaines de milliers de personnes ont quitté leur domicile, déplacées à l’intérieur du pays ou réfugiées en Russie.

Même M. Loutsiouk est parfois tenté d’« *en finir au plus vite avec le front de l’Est* ». Oubliant son premier jugement hostile à la guerre, il se dit prêt à rejoindre avec ses hommes le bataillon Bogdan.

(1) M. Viktor Ianoukovitch, le président élu en 2010 et mis en fuite par les manifestations de l’hiver 2013-2014, puis destitué par le Parlement en février 2014.

(2) Lire Julien Vercueil, « Aux racines économiques du conflit ukrainien », *Le Monde diplomatique*, juillet 2014.



ANATOLII STEPANOV. – Les soldats du bataillon Azov prêtent serment avant leur départ pour l’est, Kiev (Ukraine), 16 juillet 2014.

MULTIPLICATION DES GRÈVES ET DES MOUVEMENTS SOCIAUX

En Chine, colère cherche syndicats

Ouvriers travaillant pour Nike, Adidas ou Converse, salariés du géant de la distribution américain Walmart... Jamais les grèves n'ont été aussi nombreuses et spectaculaires en Chine. Han Dongfang, fondateur du premier syndicat indépendant, emprisonné après les événements de la place Tiananmen en 1989, puis expulsé du pays en 1993, tire les enseignements de ces luttes auxquelles son organisation contribue.

PAR HAN DONGFANG *

QUI peut encore douter de la capacité de mobilisation des travailleurs chinois quand leurs droits sont menacés ? En avril dernier, à Dongguan, ville du sud de la Chine, les quarante mille ouvriers de l'usine géante de chaussures Yue Yuen – qui produit pour des marques occidentales comme Nike, Adidas, Converse... – ont fait grève pendant deux semaines. Ce fut l'un des mouvements les plus importants de ces dernières années. Il a révélé à quel point, au cours des trois décennies écoulées, les gouvernements locaux ont contourné le droit du travail ou ignoré ses violations afin d'attirer puis de conserver les investissements.

Tout a commencé lorsque des salariés ont découvert que, depuis dix ans, cette compagnie taïwanaise n'avait pas payé la part employeur des cotisations sociales. Celles-ci étant versées à un fonds contrôlé par le gouvernement local, les autorités de Dongguan étaient forcément au courant. Elles avaient fermé les yeux, en espérant que personne ne s'en rendrait compte et que, dans le cas contraire, nul ne ferait d'histoires.

Or non seulement certains ouvriers s'en sont aperçus, mais ils ont extrêmement mal réagi. Face à une situation qui se détériorait rapidement et qu'elles ne savaient comment résoudre, les autorités ont paniqué. Non qu'elles n'aient pas l'habitude des grèves : il en éclate quasiment tous les jours dans la ville. Mais celle de Yue Yuen, beaucoup plus importante que les autres, a attiré l'attention des médias nationaux et internationaux.

Coup de théâtre chez Walmart

LE gouvernement local a tout de même réussi à persuader Yue Yuen de verser les arriérés dus aux assurances sociales et d'accorder aux employés une indemnité supplémentaire pour couvrir l'augmentation de leurs propres cotisations intervenue par ailleurs. Il y voyait un bon compromis ; mais pas les grévistes, systématiquement exclus des négociations. L'un d'entre eux explique : « *Le problème de la protection sociale a servi de déclencheur. Les travailleurs s'en sont emparés pour exprimer leur colère. La question essentielle est celle des salaires* (1). *Chaque fois que le salaire minimum [fixé par les autorités locales] a été augmenté, Yue Yuen a réduit nos bonus d'autant. Longtemps nous avons ralé notre indignation* (2). »

Ignorant ces préoccupations fondamentales, les pouvoirs publics, dès qu'ils ont obtenu des concessions sur les cotisations sociales, ont exercé une pression énorme sur les ouvriers pour les forcer à accepter l'accord : ils les ont fait encercler et garder prisonniers dans l'usine par plus d'un millier de policiers. Les grévistes ont fini par céder et par reprendre le travail – du moins pour un temps.

En dernière analyse, tout le monde a été perdant : les salariés, dont les revendications sont restées ignorées ; l'entreprise, puisqu'elle a dû payer 37 millions de dollars (27 millions d'euros) d'amende et d'arriérés de cotisations ; le gouvernement, enfin, puisqu'il a perdu le peu de crédit que lui accordaient les travailleurs. Une telle situation était parfaitement évitable. Elle est due à l'incapacité du syndicat de l'usine à s'emparer du conflit et, surtout, à éviter qu'il n'éclate.

* Directeur à Hongkong de China Labour Bulletin (www.clb.org.hk). Auteur (avec Michaël Sztanke) de *Mon combat pour les ouvriers chinois*, Michel Lafon, Paris, 2014.

Le gouvernement local ne disposait d'aucun mécanisme de règlement pour un tel conflit. Il y a bien un syndicat dans l'usine, mais il n'a pas bougé. Les employés n'avaient donc aucun représentant habilité à faire valoir leurs doléances auprès de la direction ou à exiger une négociation collective. Une organisation non gouvernementale (ONG) de défense des droits des travailleurs comme il en existe plusieurs dans le pays, le Shenzhen Chunfeng Labor Dispute Service Center, est alors intervenue pour aider à mettre sur pied l'élection de délégués et à élaborer une liste de revendications.

Mais le mouvement s'est vite avéré trop vaste et trop complexe pour que ce groupe local, qui ne comptait que trois membres, puisse gérer la situation. Les grévistes ont donc fait appel au syndicat provincial appartenant à la Fédération des syndicats de toute la Chine (All-China Federation of Trade Unions, ACFTU, l'organisation officielle), qui dispose de ressources considérables : environ neuf cent mille responsables à plein temps dans tout le pays. Contre toute attente, il a réagi favorablement sur Weibo (le Twitter chinois) et a promis son aide.

Mais la bonne volonté n'a pas suffi. Représenter des dizaines de milliers de personnes et résoudre des conflits sociaux qui évoluent très vite requiert une solide expérience et une expertise en matière de négociations collectives. En Chine, les dirigeants syndicaux en sont dépourvus. De plus, les ouvriers de Dongguan ne faisaient pas réellement confiance au syndicat.

Cependant, d'autres expériences ont défriché de nouveaux chemins. Au moment où se déroulait la grève de Yue Yuen, à quelque neuf cents kilomètres au nord de Dongguan, un groupe d'employés très déterminés, licenciés du magasin Walmart de la petite ville de Changde, démontraient qu'un syndicat pouvait aussi jouer pleinement son rôle. Il peut paraître surprenant que l'entreprise américaine, ennemie notoire des syndicats, ait autorisé leur présence dans ses supermarchés en Chine. Ce n'était pas sans arrière-pensées : elle savait que ceux qu'avait implantés l'ACFTU dès 2006 ne constitueraient pas des forces de défense des travailleurs, mais des instruments dociles au service de la direction. Ce fut le cas durant les huit premières années. Walmart pouvait ouvrir et fermer des magasins, embaucher et débaucher du personnel sans que le syndicat sur place ne lève le petit doigt.

Tout a changé le 5 mars 2014, quand la société a décidé de fermer son magasin n°2024 à Changde. Comme de coutume, elle n'a accordé aux employés qu'un préavis de licenciement de deux semaines, et leur a donné le choix entre une prime dérisoire et une place dans un autre magasin à plus de cent kilomètres de là. En revanche, elle a offert au président du syndicat, M. Huang Xingguo, un nouveau poste et une bonne prime de «relocalisation».

A sa grande consternation, non seulement M. Huang a refusé l'offre, mais il a organisé une réunion du comité syndical qui a voté la grève pour protester contre le projet de fermeture. Lui et ses collègues ont formé un piquet de grève et brandi des banderoles pour protester contre les licenciements illégaux et réclamer une prime de départ «juste et raisonnable». En outre, en tant que président du syndicat, M. Huang a demandé formellement la tenue d'une négociation collective.



LI SONGSONG. – « This Is How We Talk Politics » (C'est ainsi que nous parlons politique), 2007

Les autorités locales ont déclaré le plan de fermeture du magasin Walmart conforme à la loi et l'action des employés, illégale. M. Huang témoigne des pressions subies : « *“Si vous ne respectez pas la loi”, m'a dit le patron, “si vous en faites tout un plat et empêchez la relocalisation, à tout moment [les autorités] peuvent vous arrêter. Vous êtes le chef, vous ne pouvez pas échapper à vos responsabilités.” Mais, justement, j'ai assumé mes responsabilités. J'ai choisi de défendre jusqu'au bout les droits des travailleurs* (3). » La police est alors venue déloger les grévistes, mais ces derniers ont rétabli leur piquet à l'extérieur. Ils postaient régulièrement des comptes rendus de leurs actions sur les réseaux sociaux.

Finalement, M. Huang et ses collègues n'ont pas obtenu la compensation qu'ils souhaitaient. Mais ils ont remporté une victoire d'importance : ils ont prouvé qu'employés et syndicats pouvaient avancer ensemble, même si le syndicat en question faisait partie d'une fédération souvent tournée en dérision, l'ACFTU (4).

La Chine a changé. Comme l'attestent les grèves de Yue Yuen, de Walmart et tous les mouvements sociaux récents, les ouvriers ne sont plus de simples victimes de la répression politique : ils deviennent des acteurs puissants et des agents du changement (5). Dès lors, les syndicats, les employeurs et le pouvoir vont devoir s'adapter. Le pouvoir doit comprendre qu'il ne peut régler les problèmes en emprisonnant les protestataires – généralement, il enferme les meneurs durant quelques jours, mais certains restent en détention plus longtemps (6) – et en ignorant les causes des conflits. Les entreprises vont devoir apprendre à négocier et à traiter d'égal à égal avec leurs salariés ; et les syndicats, à fournir à ces derniers le soutien dont ils ont besoin.

L'ACFTU est considérée, à juste titre, comme une confédération syndicale fantôme, plus préoccupée de ses propres intérêts que de ceux qu'elle est censée représenter. Pour autant, cela ne signifie pas qu'il faut la balayer d'un revers de main. Le plus efficace est certainement que les travailleurs fassent pression pour l'obliger à se transformer. Ceux qui militent pour les droits des salariés se trouvent donc devant cette alternative : contribuer à ce changement syndical ou y faire obstacle.

Actuellement, l'entreprise constitue un modèle réduit de la société chinoise : une structure très hiérarchique, rigide et autoritaire. Cela génère inévitablement des tensions et, parfois, de la violence, car ceux qui détiennent le pouvoir en abusent systématiquement à des fins personnelles, et ne se préoccupent guère des besoins de ceux qui occupent les échelons inférieurs... jusqu'à ce que ces derniers décident qu'ils en ont assez et passent à l'action.

Si l'entreprise devient plus démocratique et que la voix des travailleurs se fait plus forte, grâce à des négociations collectives et à une véritable représentation syndicale, il est évident que la répression reculera. Les employés, plus confiants, commenceront à utiliser les mécanismes permettant une résolution pacifique des conflits, au lieu d'opter immédiatement pour la confrontation.



Sans doute le changement s'opérera-t-il lentement, de façon éparse, voire confuse. Mais le mouvement ouvrier et les syndicats finiront par avoir un impact fort, non seulement sur les salaires et les conditions de travail, mais sur la société tout entière. Il suffirait en effet qu'un tiers des salariés (c'est-à-dire deux cents millions de personnes, soit la population de la France, de l'Allemagne et du Royaume-Uni réunis) puissent s'appuyer sur des syndicats élus et dirigés démocratiquement, capables de représenter leurs membres et de négocier avec les employeurs, pour que l'ensemble de la société change.

La guerre froide a pris fin il y a plus de deux décennies. Le temps n'est plus à une analyse politique divisant le monde entre bons et méchants. Tout reste à faire en Chine. Pour qui veut le changement, rien ne sert de clamer haut et fort des slogans anticommunistes ou de prôner la démocratie à l'occidentale. C'est sur le terrain, dans l'action, qu'il faut chercher des solutions concrètes aux problèmes rencontrés par les travailleurs. Ainsi les militants construiront-ils au quotidien un mouvement syndical fort, capable de faire souffler un vent de démocratie dans l'entreprise.

Un autre mode de pensée et des actions inédites, promus à la fois par la direction, les syndicats et les salariés, feront avancer la démocratie sociale et reculer l'autocratie. Ils contribueront à instiller le sens de la justice, de sorte que les petites et moyennes entreprises ne seront plus dominées par les mastodontes publics et les multinationales, et que les citoyens obtiendront réparation lorsque leurs droits sont violés.

Une main-d'œuvre puissante et un engagement efficace des syndicats pourraient avoir le même effet que le

mouvement syndical en Europe au XIX^e siècle : jeter les bases du développement de la démocratie. Actuellement, la Chine en est loin. Mais, d'ici à dix ans, lorsque le président Xi Jinping (7) profitera de sa retraite, elle sera déjà très différente d'aujourd'hui.

Le mouvement des travailleurs peut non seulement aider à faire en sorte que les patrons paient un salaire correct à leurs employés, mais aussi pousser le gouvernement à fournir des écoles décentes, des soins de santé abordables et des prestations sociales fiables. En d'autres termes, le pays pourrait devenir une version chinoise de la Suède, où les intérêts de l'individu, des divers groupes sociaux et de toute la société seraient protégés et, autant que possible, équilibrés. Sans un effort de tous, il ne faut pas sous-estimer le risque que la Chine devienne une seconde Russie.

(1) Le salaire moyen dans l'usine oscille autour de 3 000 yuans par mois (heures supplémentaires comprises), soit un peu plus de 357 euros.

(2) «Defeat will only make us stronger: Workers look back at the Yue Yuen shoe factory strike», China Labour Bulletin, Hongkong, 22 mai 2014, www.clb.org.hk

(3) Rapporté par *Beijing News* (en mandarin), 24 mai 2014. Cf. également «Taking a stand: Trade union chairman fights back against Walmart», China Labour Bulletin, 24 juin 2014.

(4) Cf. «Arbitration committee in Changde rules against Walmart workers», China Labour Bulletin, 26 juin 2014.

(5) Pour le seul deuxième trimestre 2014, deux cent trente-cinq mouvements ont été répertoriés, soit 49 % de plus qu'un an auparavant. Cf. la carte des grèves sur China Labour Bulletin.

(6) Deux exemples parmi d'autres : en mai 2013, douze agents de sécurité de l'hôpital de Canton ont été condamnés à huit mois de prison ; un militant, M. Wu Guijin, a été libéré le 29 mai dernier après un an de détention...

(7) Les dirigeants chinois ne peuvent effectuer plus de deux mandats – soit dix ans.

TOUT POLITIS

VOTRE HEBDO. PARTOUT, TOUT LE TEMPS

9€ /mois

+ d'infos sur www.Politis.fr - abonnement@politis.fr - 03 80 48 95 36

44% DE RÉDUCTION !

Politis ABONNEMENT 1 AN À TOUT POLITIS : TOUT LE PAPIER - WEB FIXE ET MOBILE ILLIMITÉ et DVD offerts.



Plusieurs fers au feu : pendant que l'Union européenne et les Etats-Unis négocient le grand marché transatlantique, les architectes du commerce international peaufinent d'autres projets de libre-échange. D'un côté, les accords de partenariat économique imposés par l'Europe à l'Afrique. De l'autre, l'accord sur le commerce des services, discrètement discuté à Genève par une cinquantaine de pays.

PAR RAOUL MARC JENNAIR *

IMAGINEZ un monde où les cantines scolaires appartiennent à des firmes telles que Coca-Cola ou McDonald's ; un monde où des entreprises pakistanaises discutent avec leurs homologues paraguayennes le nombre de jours de congé qu'elles vous accordent dans l'année et le montant horaire de votre rémunération ; un monde où Hugo Chávez n'aurait pu devenir président du Venezuela qu'en acceptant de gouverner comme M. Anthony Blair.

Ce monde, on le rêve dans les salons de l'ambassade d'Australie à Genève, où se retrouvent, outre ceux de l'Union européenne, les représentants d'une cinquantaine de pays : Etats-Unis, Norvège, Canada, Australie, Japon, Taïwan, Mexique, Colombie, Chili, Turquie, Pakistan... Ces Etats, qui devraient être bientôt rejoints par le Brésil et la Chine, représentent plus de 70% des échanges mondiaux de services. Ils négocient depuis février 2012 l'accord sur le commerce des services (ACS, ou TISA [1] selon l'acronyme anglais) qu'ils voudraient conclure d'ici à 2015.

Le 28 avril 2014, au moment où, avec la campagne pour les élections européennes, la résistance populaire au grand marché transatlantique (GMT) (2) montait en puissance, les émissaires se réunissaient pour faire avancer ce projet d'une ampleur sans précédent depuis l'enlèvement des travaux de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'objectif n'est autre

que de ranimer l'un des textes-phares de l'époque, l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) ; mais, cette fois, en marge de l'institution, d'ailleurs sise à deux pas.

Retour en arrière. Nous sommes en 1994, année de la création de l'OMC. Depuis trois ans, l'Union soviétique s'est effondrée : c'est la fin de la division du monde en deux blocs rivaux. Les dictatures européennes (Espagne, Portugal, Grèce) ont disparu une quinzaine d'années plus tôt. Un vent nouveau souffle également à l'Est. Pour les dirigeants politiques, une seule priorité : l'élimination de tous les obstacles à la concurrence. A cet effet, ils dotent l'OMC d'un pouvoir inédit. L'accord de Marrakech instituant l'organisation précise que chaque Etat « assurera la conformité de ses lois, réglementations et procédures administratives avec ses obligations telles qu'elles sont énoncées dans les accords figurant en annexe » (article 16, paragraphe 4).

L'AGCS figure parmi ces annexes. Il vise à la « libéralisation progressive » de toutes les activités de service à travers des « négociations successives qui auront lieu périodiquement en vue d'élever progressivement le niveau de libéralisation » (article 19-1). En d'autres termes, il s'agit de les ouvrir toutes à la concurrence internationale, en éliminant peu à peu les spécificités locales ou nationales. Dans cette optique, l'AGCS ne reconnaît que des « fournisseurs de services », indépendamment de leur statut public ou privé.

* Auteur, avec Laurence Kalafatides, de *L'AGCS. Quand les Etats abdiquent face aux multinationales*, Raisons d'agir, Paris, 2007.

ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE

Cinquante Etats négocient

L'OMC établit une nomenclature qui comporte douze secteurs : services fournis aux entreprises, communication (dont la poste et l'audiovisuel), construction et ingénierie, distribution, éducation, environnement, services financiers et assurances, santé et services sociaux, tourisme, services récréatifs, culturels et sportifs, transports et « autres services non compris ailleurs ». S'ensuit une division en cent soixante sous-secteurs : les dents du peigne sont suffisamment fines pour que rien ne lui échappe. L'application de l'AGCS signifierait la fin des services publics (éducation, santé, transport, énergie, etc.) tels qu'on les connaît dans la plupart des pays d'Europe. La libéralisation doit se comprendre comme la soumission aux règles d'une concurrence que ne saurait contrarier aucune norme sociale, sanitaire ou environnementale : un code du travail nuisant à la rentabilité d'un investissement, un principe de précaution jugé trop contraignant, la fixation de limites à la pollution engendrée par une industrie...

La procédure de l'OMC invite chaque Etat à proposer la liste des services qu'il

s'engage à libéraliser – les « offres » – ainsi que les limites prévues à cette ouverture au marché. Le degré de libéralisation concédé est irréversible. Les négociations ultérieures ne pourront porter que sur la réduction des limites réclamées initialement. Symétriquement, chaque gouvernement adresse aux autres des « demandes » les concernant, en indiquant l'ampleur de la mise en concurrence souhaitée. A logique de marché, démarche de marché : la confrontation de l'offre et de la demande.

En 2001, l'OMC lance un nouveau cycle de pourparlers : le « programme de Doha ». Elle annonce un calendrier serré pour les discussions dans le domaine des services : les demandes doivent lui parvenir avant fin 2002 ; les offres, un an après au plus tard (3). Mais les tractations s'enlisent. Les exigences exorbitantes des pays capitalistes avancés se heurtent à l'opposition des pays du Sud. Les Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) parviennent à coaliser plus de quatre-vingt-dix Etats autour de leurs positions.

Effet de cliquet

AU COURS de la conférence ministérielle de Hongkong, en 2005, l'OMC obtient toutefois une entente sur de nouvelles ouvertures au marché dans le cadre de l'AGCS (4). Mais, selon la règle convenue pour le programme de Doha, il n'y a d'accord sur rien tant qu'il n'y a pas d'accord sur tout. Soucieuses de dépasser ce blocage du multilatéralisme, les parties s'entendent à Hongkong pour engager des négociations bilatérales (entre deux Etats) et plurilatérales (entre plusieurs régions ou groupes d'Etats). Ces dernières présentent l'avantage de permettre d'imposer ultérieurement leurs résultats au reste de la planète – de

« multilatéraliser les résultats », en jargon de l'OMC. Cette possibilité d'élargir à tous un accord bilatéral ou plurilatéral est prévue par l'article 2-3 de l'accord créant l'OMC. Elle a déjà été utilisée pour le commerce des aéronefs civils, les marchés publics, le secteur laitier et la viande bovine.

Le gel de l'accord de 2005 a suscité la frustration des milieux d'affaires. La Coalition of Services Industries (CSI) américaine et le European Services Forum (ESF) militent auprès des gouvernements et de la Commission européenne pour qu'ils répondent aux attentes des « créateurs de

richesse ». Ils fondent la Global Services Coalition (GSC), que rejoignent des organisations patronales basées en Australie, à la Barbade, au Canada, aux Caraïbes, à Hongkong, à la Jamaïque, au Japon, en Nouvelle-Zélande, à Sainte-Lucie, à Taïwan, à Trinité-et-Tobago. On aura relevé dans cette liste au moins six paradis fiscaux... S'y ajoute TheCityUK, une association regroupant les services financiers de la City de Londres.

En décembre 2011, la conférence ministérielle réunie à Genève prend acte du blocage des négociations. Dès lors, la GSC, convaincante, obtient de cinquante gouvernements (5) qu'ils soutiennent un projet d'accord sur le commerce des services (ACS) en dehors du cadre multilatéral de l'OMC. Les cinquante, s'auto-proclamant – sans rire – « très bons amis des services », entament des pourparlers le 15 février 2012. Le conseil des ministres de l'Union européenne ne délivre son mandat à la Commission qu'un an plus tard, le 18 mars 2013. Comme dans le cas du GMT, le document qui fonde la position de l'Union n'est pas rendu public.

En juillet 2013, les eurodéputés se laissent séduire par les « très bons amis des services » : le Parlement européen « se félicite de l'ouverture des négocia-

(1) Trade in Services Agreement, <http://ec.europa.eu>
(2) Lire notre dossier « Les puissants redessinent le monde », *Le Monde diplomatique*, juin 2014.
(3) « Les déclarations de Doha », OMC, Genève, 2003.
(4) Pour une description détaillée de cet accord : www.jennair.fr
(5) Australie, Canada, Chili, Colombie, Corée du Sud, Costa Rica, Etats-Unis, Hongkong, Islande, Israël, Japon, Liechtenstein, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Panama, Paraguay, Pérou, Suisse, Taïwan, Turquie, ainsi que les vingt-huit pays de l'Union européenne.

Le baiser de la mort

du Sud ont refusé de se priver de précieuses recettes douanières sans réelles contreparties européennes. Les APE prévoient en effet la suppression des droits de douane sur trois quarts des exportations de l'Union, tandis que celle-ci continuera à importer d'Afrique de l'Ouest la totalité de ses produits qui sont déjà en franchise de droits. Un marché de dupes. Comment en est-on arrivé à un tel désastre ?

Depuis 2008, les Etats d'Afrique de l'Ouest résistaient aux pressions de Bruxelles, aiguillonnés par de puissants mouvements sociaux réunis au sein de divers réseaux : le Third World Network Africa, basé à Accra (Ghana), la Plateforme des organisations de la société civile de l'Afrique de l'Ouest sur l'accord de Cotonou (Poscao), à Dakar (Sénégal), et le Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (Roppa), à Ouagadougou (Burkina Faso). Mais plusieurs événements ont permis de « retourner » les capitales africaines.

limiter les dégâts. « L'Union devrait opter pour une approche non mercantiliste et ne poursuivre aucun intérêt offensif, déclarèrent conjointement, en mars 2005, le ministère du commerce et le ministère du développement international britanniques. L'Union devrait proposer à l'OMC (...) de réduire les exigences de réciprocité et de se recentrer sur les priorités du développement. » Au Royaume-Uni, les grandes associations (Oxfam, ActionAid, Christian Aid, Friends of the Earth) ont l'oreille de l'opinion, tandis que Downing Street défend les intérêts bien compris des industriels, qui misent sur l'essor des économies africaines.

En mai 2006, la délégation pour l'Union européenne de l'Assemblée nationale française adoptait à l'unanimité le rapport du député Jean-Claude Lefort, qui s'interrogeait : « *Pouvons-nous vraiment prendre la responsabilité de conduire l'Afrique, qui abritera dans quelques années le plus grand nombre de personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour, vers davantage de chaos, sous couvert de respect des règles de l'OMC* (4) ? » Si le Parlement européen a produit de nombreux rapports contestant les APE, il s'est finalement aligné sur la Commission.

En 2013, la pression des ministres du commerce et de la coopération du Danemark, des Pays-Bas, de la France, du Royaume-Uni et de l'Irlande n'a fait que légèrement fléchir Bruxelles : la Commission a abaissé de 80 à 75 % le pourcentage des exportations de l'Union

(1) Lire Ignacio Ramonet, « L'Afrique dit "non" », *Le Monde diplomatique*, janvier 2008.
(2) L'APE Afrique de l'Ouest comprend la Cedeao (Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo) et la Mauritanie.
(3) Signé le 23 juin 2000, l'accord de Cotonou, qui succède à la convention de Lomé IV, vise à se conformer aux règles de l'OMC. Lire Anne-Marie Mouradian, « Offensive contre la convention de Lomé », *Le Monde diplomatique*, avril 1995.
(4) Jean-Claude Lefort, « Rapport d'information sur la négociation des accords de partenariat économique avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique », Assemblée nationale, Paris, 5 juillet 2006.

PAR JACQUES BERTHELOT *

EN ce début d'été 2014, l'Union européenne triomphe. Après plus de dix ans d'une sourde bataille, elle a enfin vaincu la résistance des pays africains qui refusaient de conclure avec elle les traités de libre-échange prévus depuis 2000 par l'accord de Cotonou (Bénin) (1). Le 10 juillet, les chefs d'Etat de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) ont signé l'accord de partenariat économique (APE) d'Afrique de l'Ouest (2) ; le 22 juillet, l'APE d'Afrique australe était paraphé ; le 25 juillet, le Cameroun ratifiait un APE individuel.

Seule déconvenue pour l'Union : l'Afrique de l'Est n'a pas suivi. Les pays de cette sous-région dominée par l'Afrique

Basculement du rapport de forces

TOUT a commencé avec la plainte déposée en 1995 devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) par les producteurs latino-américains de bananes. Ils bénéficiaient (d'où le nom de « bananes-dollars ») du soutien de Washington, qui n'a jamais accepté les « préférences » accordées par Bruxelles aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, dits ACP. En vertu des conventions de Lomé, signées dans les années 1970, ceux-ci étaient exemptés de droits de douane à l'entrée du marché communautaire (3). Donnant tort à l'Union européenne, l'organe de règlement des différends de l'OMC a ordonné le remplacement des « préférences » par des avantages dits « réciproques » au plus tard fin 2007. Ce fut l'objet des APE programmés par l'accord de Cotonou.

Mais, à l'expiration du délai, seules les Caraïbes avaient conclu un accord régional.

* Economiste. Auteur de *Réguler les prix agricoles*, L'Harmattan, Paris, 2013.

LA RÉSISTANCE SPIRITUELLE

Témoignage

Chrétien

www.temoignagechretien.fr

Parce qu'un monde sans témoignage est un monde qui meurt, *Témoignage chrétien* est agitateur de consciences depuis 73 ans.

Changez de regard avec le nouveau *Témoignage chrétien*.

OFFRE SPÉCIALE DÉCOUVERTE

12 lettres hebdomadaires + 3 suppléments mensuels de 100 pages + accès web en renvoyant ce coupon + règlement à TC : 28 rue Raymond-Losserand – 75014 Paris

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Courriel _____

(contact plus simple et plus rapide)

☐ Je fais découvrir gratuitement à un proche un exemplaire du supplément mensuel (TC l'enverra à l'adresse indiquée ci-dessous) :

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Courriel _____

(contact plus simple et plus rapide)

3 mois 30€ au lieu de 38€

MDP614

TOUS AZIMUTS

en secret la libéralisation des services

tions (6) ». Celles-ci se tiennent donc à Genève, dans les locaux de l’ambassade d’Australie. Les textes doivent demeurer secrets. Les Etats-Unis exigent même que leurs propositions soient classées « confidentiel » « pendant cinq années à dater de l’entrée en vigueur de l’ACS ou, si aucun accord n’est trouvé, cinq années après la clôture des négociations (7) ».

Cet accord reprend les objectifs et la méthode de son aîné, l’AGCS. Pour les

objectifs : accélérer la privatisation dans tous les domaines, et empêcher toute forme de réappropriation publique d’une activité commercialisée ou privatisée. Pour la méthode : procéder par offres et demandes, les unes et les autres s’appliquant non seulement à des secteurs ou sous-secteurs de services, mais également aux divers modes de fourniture des services. Dans tous les cas, il s’agit d’éliminer les contraintes légales et réglementaires.

Ressuscité par l’ACS, l’article 17-1 de l’AGCS impose le principe du « traitement national » : « Chaque membre accordera aux services et fournisseurs de services de tout autre membre, en ce qui concerne toutes les mesures affectant la fourniture de services, un traitement non moins favorable que celui qu’il accorde à ses propres services similaires et à ses propres fournisseurs de services similaires. » Cela signifie que la France devrait financer une université privée étrangère – ou un lycée privé étranger – s’installant sur son territoire à la même hauteur que ses propres établissements publics d’enseignement. La chose étant impossible budgétairement, elle n’aurait d’autre choix que de renoncer au financement des universités et des lycées français. Et, en vertu de l’article 16, l’ACS interdirait les monopoles publics (telle l’éducation nationale) et les fournisseurs exclusifs de services, même au niveau régional ou local (les régies municipales de l’eau).

Cette fois encore, il s’agit de démanteler les normes en matière de sécurité et d’hygiène sur le lieu de travail, les réglementations environnementales, la protection des consommateurs... Figurent surtout en ligne de mire les obligations de service universel, c’est-à-dire tout ce dont un Etat estime devoir faire bénéficier l’ensemble de sa population : santé, éducation, poste, etc.

Deux autres clauses empruntées à l’AGCS interdiraient le retour dans la sphère publique après une privatisation : le statu quo et l’effet de cliquet. Le statu quo fige le niveau de libéralisation atteint et interdit tout retour à une prestation fournie par les pouvoirs publics. Remunicipaliser la distribution de l’eau deviendrait impossible. L’effet de cliquet impose, lui, que toute modification du statut d’une activité vise « une plus grande conformité avec l’accord,

et non l’inverse (8) ». Cette disposition empêcherait les collectivités de créer de nouveaux services publics, par exemple dans l’énergie.

Mais, dans bien des domaines, l’ACS ne se contente pas de copier l’AGCS : il affiche des ambitions encore supérieures. Ainsi, il restait possible de soustraire du traitement national l’ensemble du système éducatif, ou tout ou partie de la santé ou de la culture. Or l’ACS introduirait la règle selon laquelle le principe s’applique automatiquement à tous les services, à moins qu’on ne les ait explicitement exclus et inscrits sur une « liste négative » – susceptible d’être révisée.

Un document confidentiel du 14 avril dernier, diffusé par WikiLeaks le 19 juin, donne l’état de la négociation sur les services financiers, dont ceux fournis par la poste ou les assurances. A la lecture, une conclusion s’impose : la crise de 2008 n’a pas émoussé la volonté de déréglementer encore davantage le secteur. Parmi les obstacles à éliminer : les limitations de la taille des institutions financières, les restrictions apportées aux activités bancaires, l’encadrement des transferts de fonds, les monopoles d’Etat, l’obligation de divulguer des opérations dans les paradis fiscaux ou le contrôle des mouvements transfrontaliers de capitaux spéculatifs...

Déréglementer le secteur bancaire

L’INTERNATIONALE des services publics, une fédération syndicale représentée dans cent cinquante-quatre pays, résume ainsi le processus en cours : « L’ACS s’inscrit dans cette nouvelle vague inquiétante d’accords commerciaux et d’investissement reposant sur des pouvoirs juridiquement contraignants qui institutionnalisent les droits des investisseurs et interdisent toute intervention des Etats dans un large éventail de secteurs indirectement liés au commerce (9). »

La Commission européenne considère que l’OMC fournira le cadre institutionnel de l’accord sur les services et permettra de l’étendre au-delà du premier cercle réuni à Genève. L’organisation précise en effet que les accords commerciaux plurilatéraux font partie de ses propres accords « pour les membres qui les ont acceptés et sont contraignants pour ces membres ».

AGCS, Accord multilatéral sur l’investissement (AMI), Accord commercial anticontrefaçon (ACTA), GMT, ACS...

RAOUL MARC JENNAIR.

(6) Résolution B7-0314/2013 adoptée le 4 juillet 2013 par 526 voix pour et 111 contre. Les députés du Parti socialiste, de l’Union des démocrates et indépendants (UDI) et de l’Union pour un mouvement populaire (UMP) ont voté pour ; les députés Front de gauche et Europe Ecologie - Les Verts (EELV), contre.

(7) « L’ACS contre les services publics », rapport spécial de l’Internationale des services publics, 28 avril 2014, www.world-psi.org

(8) *Ibid.*

(9) *Ibid.*

de l’Europe à l’Afrique

qui entreront en franchise de droits sur le marché de l’Afrique de l’Ouest (5).

Côté africain, c’est l’arrivée au pouvoir de M. Alassane Ouattara (2011) en Côte d’Ivoire – poids lourd économique de la sous-région – qui a permis d’emporter l’adhésion de la Cedeao. « En libéral convaincu, explique M. Cheikh Tidiane Dieye, directeur de la Poscao, M. Ouattara ne cache pas son engagement en faveur de l’accord de libre-échange, qui aura pour lui l’intérêt de maintenir l’accès préférentiel au marché de l’Union pour le thon, la banane et le cacao, entre autres. » Après s’être vigoureusement opposé aux APE, le Sénégal s’y rallie, avec pour objectif de devenir l’interlocuteur privilégié des Européens. De son côté, le Nigeria se montre conciliant depuis qu’il attend le soutien occidental dans la lutte contre Boko Haram.

Pourtant, l’Afrique de l’Ouest a tout à perdre. Le marché de la banane l’illustre

parfaitement. Sanctionné par l’OMC, Bruxelles s’était engagé en 2009 à réduire ses droits sur les fruits venus des plantations d’Amérique latine : de 176 euros la tonne en 2009 à 114 euros en 2017. Dans la foulée, en décembre 2012, des accords bilatéraux de libre-échange (ALE) ont été signés avec la Colombie et le Pérou d’une part, avec six pays d’Amérique centrale d’autre part (Costa Rica, Salvador, Honduras, Guatemala, Nicaragua et Panamá), pour qui les droits seront abaissés peu à peu à 75 euros la tonne d’ici à 2019. Un avantage dont va bénéficier l’Equateur après la signature, le 17 juillet 2014, de son accord d’association avec l’Union (il est resté, du fait de ses prix faibles, le premier exportateur vers l’Europe comme vers le reste du monde). En 2009, des compensations – insuffisantes – avaient été accordées à la Côte d’Ivoire et au Ghana, leur permettant de continuer à exporter à droits nuls sans plafond. En 2014, rien n’est prévu dans l’APE.

le riz). Le « trou » dans les caisses africaines pourrait atteindre 2,3 milliards d’euros.

Pour convaincre leurs interlocuteurs, les dirigeants européens font valoir que, si l’APE régional n’est finalement pas ratifié, les pays qui ne figurent pas parmi les moins avancés, comme le Nigeria, la Côte d’Ivoire et le Ghana, devront se contenter des tarifs peu avantageux fixés par le système de préférences généralisées (SPG) de l’Union : 3,5 % de réduction en moyenne par rapport aux droits accordés à la nation la plus favorisée, dits NPF, acquittés par les pays occidentaux. Concrètement, ces Etats devraient payer à l’Union un droit de 136 euros par tonne sur les bananes, de 5,8 % sur les ananas, de 18 à 24 % sur le thon et ses conserves, de 9 % sur le café torréfié, de 2,8 à 6 % sur les produits du cacao, de 8,9 % sur l’huile de palme et de coprah. Les pays des Andes et d’Amérique centrale, qui pour la plupart bénéficient, en plus des ALE, du système de préférences généralisées SPG+ (*lire l’encadré ci-dessous*), ne paient que 117 euros sur les bananes en 2014 et n’en paieront que 75 en 2019. Ils exportent leurs ananas, poissons, café torréfié, produits du cacao et huiles de palme et de coprah à droits nuls.

Un système absurde

OR les préférences accordées aux bananes ACP, africaines notamment, perdront tout intérêt si les négociations d’accords de libre-échange avec le Marché commun du Sud (Mercosur), l’Inde et bientôt les Philippines (second exportateur) aboutissent. Le Brésil réclame un quota tarifaire à droits nuls de deux cent mille tonnes. L’Inde, premier producteur de bananes avec trente millions de tonnes, commence à s’organiser pour exporter.

La compétitivité des pays des Andes et d’Amérique centrale devrait beaucoup s’accroître par rapport à celle des ACP, car la fourberie de Bruxelles ne connaît aucune limite. En effet, tous les pays qui signent des accords de libre-échange bilatéraux peuvent ipso facto exporter à droits nuls vers l’Union, sauf pour certains produits soumis à des quotas (viandes, produits laitiers et sucre, textile-habillement). En outre, les pays d’Amérique latine, dont les monnaies sont arrimées au dollar, devraient

bénéficier de la politique américaine de monnaie faible par rapport à l’euro – auquel est lié le franc CFA.

Malgré les promesses, l’APE d’Afrique de l’Ouest ne devrait pas bénéficier des 6,5 milliards d’euros sur cinq ans inscrits dans son plan de financement : aucun ajout n’est en effet prévu à la dotation du Fonds européen de développement (FED), qui représente 4 euros par habitant et par an ! Bruxelles se contente de recycler des fonds déjà programmés ailleurs. Aucune mesure ne compensera les pertes de recettes douanières consécutives à l’ouverture des marchés africains, notamment celles perçues sur les 11 milliards d’euros d’importations que les PMA auraient pu continuer à taxer s’ils n’étaient pas intégrés dans l’APE régional. Les pertes seront d’autant plus grandes que la Cedeao a adopté, sous la pression de Bruxelles, un tarif extérieur commun (TEC) qui fixe les droits les plus faibles du monde, notamment de 5 % sur la poudre de lait et les céréales (10 % sur

Régimes douaniers européens

Les droits de douane appliqués par l’Union européenne relèvent de deux régimes.

– Le régime normal, dit de la nation la plus favorisée (NPF), fixe les droits de douane courants applicables notamment aux pays les plus développés. Les pays en développement l’appliquent également à leurs importations, sauf préférences bilatérales. Il prévaut à l’Organisation mondiale du commerce (OMC).

– Le régime des droits préférentiels comprend les droits préférentiels négociés bilatéralement dans le cadre des accords de libre-échange (ALE) et le système des préférences généralisées (SPG), décidées unilatéralement par l’Union.

Le SPG est lui-même divisé en deux. Le SPG standard offre une réduction des droits par rapport au régime normal, de 3,5 points en moyenne, appliquée à quatre-vingt-dix

pays sur une liste de produits déterminée. Le SPG+, lui, permet des droits nuls pour les produits couverts par la liste SPG aux pays remplissant trois critères : avoir une économie « vulnérable », dont les exportations vers l’Union sont concentrées sur quelques produits ; avoir ratifié et mis en œuvre vingt-sept traités sur les droits fondamentaux, les droits sociaux, l’environnement et la « bonne gouvernance » ; ne pas être classé trois ans de suite par la Banque mondiale parmi les « pays à revenu intermédiaire supérieur ».

En fait, ces deux volets du SPG permettent à l’Union de protéger certains produits sensibles (agriculture et textile-habillement), en limitant par des quotas le volume des produits importés bénéficiant de ce tarif. Au-delà du quota, ces produits relèvent du régime NPF.

J. B.

Les associations d’Afrique de l’Ouest ont proposé que leur région soit classée « grand PMA », et qu’une dérogation soit demandée à l’OMC. Elles suggèrent aussi d’instituer une taxe de 1,5 % sur les échanges internes à la Cedeao pour compenser les droits de douane que devront payer les exportateurs de Côte d’Ivoire et du Ghana.

« Les chefs d’Etat sont mal informés. On ne comprend pas ce qui les empêche de consulter les mouvements sociaux. Mais ils ne se fient qu’aux bureaucrates, s’insurgeait le 25 octobre 2013 M. Mamadou Cissokho, président honoraire du Roppa. Ce n’est pas acceptable : avant d’engager la vie de millions de personnes, il faut les consulter (6) ! »

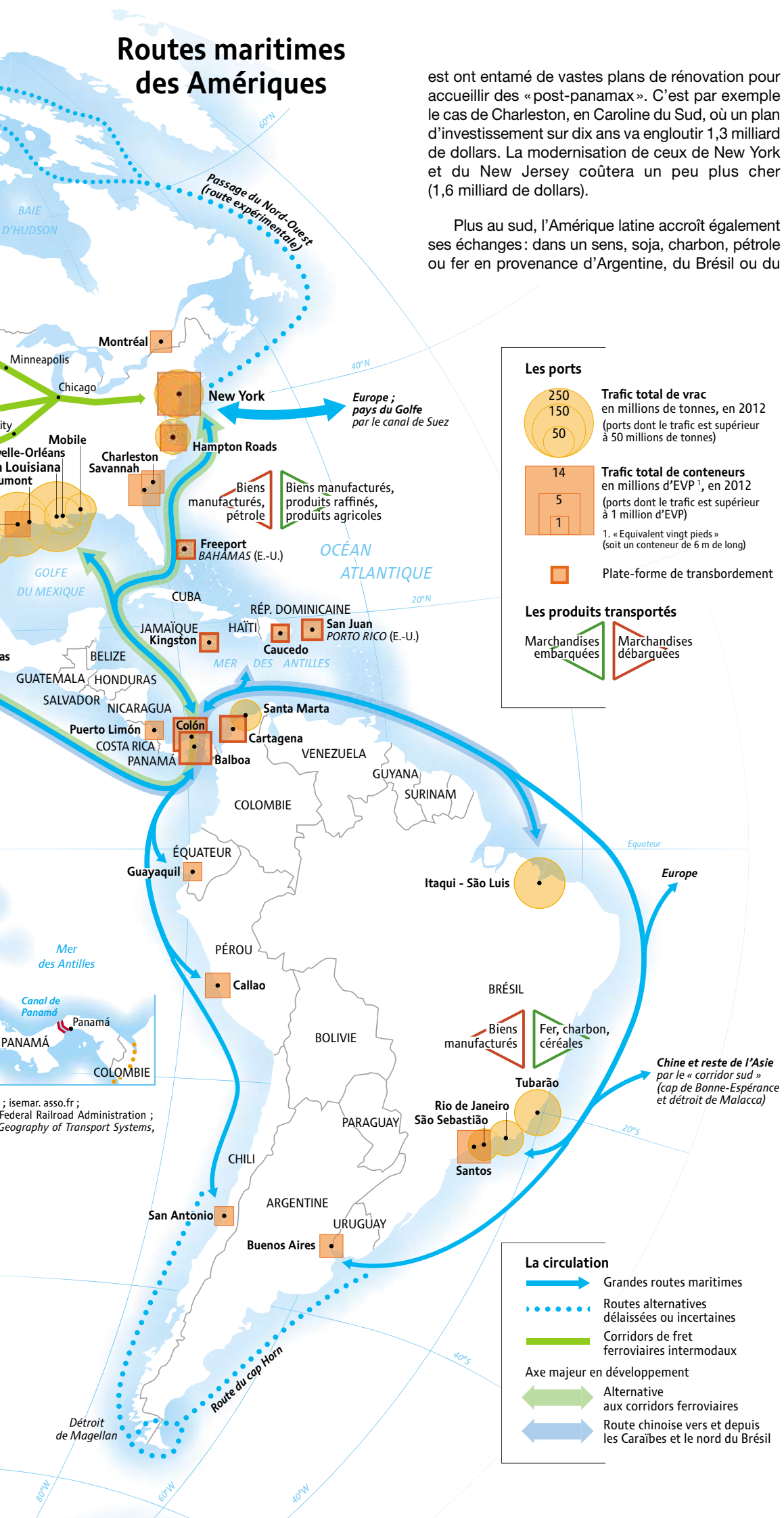
La Commission a laissé entendre qu’elle pourrait repousser la date limite pour la ratification au 1^{er} octobre 2016. La bataille n’est pas terminée.

JACQUES BERTHELOT.

(5) Cheikh Tidiane Dieye, « Comment le deal sur les APE en Afrique de l’Ouest a-t-il été obtenu ? », International Centre for Trade and Sustainable Development, Genève, 9 mai 2014, www.ictsd.org

(6) www.roppa.info

Routes maritimes des Amériques



est ont entamé de vastes plans de rénovation pour accueillir des « post-panamax ». C'est par exemple le cas de Charleston, en Caroline du Sud, où un plan d'investissement sur dix ans va engloutir 1,3 milliard de dollars. La modernisation de ceux de New York et du New Jersey coûtera un peu plus cher (1,6 milliard de dollars).

Plus au sud, l'Amérique latine accroît également ses échanges : dans un sens, soja, charbon, pétrole ou fer en provenance d'Argentine, du Brésil ou du

Venezuela ; dans l'autre, des produits manufacturés destinés à satisfaire la consommation croissante de la région (*lire l'article ci-dessous*). Sur l'échiquier géostratégique, le Panamá s'attend à en tirer avantage. Outre son canal, il dispose de six ports, d'un chemin de fer, d'une voie rapide et, avec Colón, de la plus vaste zone de libre-échange du monde après Hongkong. « *Plus qu'un couloir, ce chenal est en passe de devenir un grand carrefour logistique* », confirme M. Alberto Alemán, ex-directeur du canal, aujourd'hui à la tête de Panamá Pacífico, un complexe de 1 400 hectares où sont installées une centaine de multinationales, à l'est de la capitale. « *Il y a ici le seul port avec des terminaux dans les deux océans. C'est un atout crucial.* »

Mais la concurrence s'aiguise, et d'autres projets de raccourci maritime ont vu le jour, avec des degrés d'avancement divers. Le plus simple se situe au nord : le passage du Nord-Ouest, qui relie Pacifique et Atlantique via l'archipel arctique canadien. Avec le réchauffement climatique, cette route glacée pourrait offrir, à terme, un nouvel itinéraire aux navires. En 2013, de gros cargos ont réalisé la liaison avec l'Europe. Et, dans bien des cas, la fonte de la calotte glaciaire réduit le kilométrage : un bateau ralliant Hambourg depuis Vancouver parcourra 2 300 kilomètres de moins en passant par le nord qu'en empruntant le canal panaméen. Mais les risques environnementaux sont gigantesques. « *Et puis cela exige un équipement spécifique, un coût d'assurance accru et suppose une grosse part d'incertitude quant à la navigabilité* », détaille le géographe Frédéric Lasserre, installé au Québec (3).

Le rêve d'une voie chinoise entre les deux océans

Plus près de Pedro Miguel, le Salvador, le Honduras et le Costa Rica ont évoqué en 2011 la création de voies de passage sur leurs territoires. Début 2012, le Guatemala a créé un organisme, le Couloir interocéanique du Guatemala (CIG), qui prévoit de relier deux ports – à construire – pour un coût de 7,5 milliards de dollars. Il ne s'agit pas là de percement, mais de « canaux secs » acheminant les marchandises d'un porte-conteneurs à un autre par voie ferrée ou routière.

Depuis la fin des années 2000, un même projet d'un coût similaire existe en Colombie, pays baigné par les deux océans. « *En réalité, plus que des canaux secs, il s'agit de réseaux de transports densifiés*, commente l'analyste péruvien Luis Esteban Manrique sur le site Infolatam. *Avec le désavantage, pour les compagnies maritimes, qu'elles paient cher le chargement et le déchargement des marchandises.* » Selon la Banque interaméricaine de développement (BID), une cargaison de 10 000 conteneurs équivaut à 18 trains, ou 5 800 camions. En d'autres termes, il faudrait plusieurs kilomètres de trains pour décharger un seul porte-conteneurs...

De tous les projets de corridor interocéanique, celui du Nicaragua est de loin le plus ambitieux – et le plus controversé. Car les autorités ont bel et bien l'intention de percer un canal sur près de 300 kilomètres. En juin 2013, le gouvernement présidé par le sandiniste Daniel Ortega a octroyé un permis de cinquante ans – renouvelable pour un demi-siècle supplémentaire – à Hongkong Nicaragua Development Investment (HKND), une société enregistrée dans les îles Caïmans et ayant son siège dans l'ancienne colonie britannique. Son patron,

l'homme d'affaires chinois Wang Jing, s'est engagé à dépenser 40 milliards de dollars, soit quatre fois le produit intérieur brut (PIB) du Nicaragua. La plupart des experts estiment que le coût minimal d'un tel ouvrage atteindrait en réalité 80 milliards de dollars.

Alors que le canal panaméen ne peut accueillir les porte-conteneurs de plus de 110 000 tonnes, celui-là permettrait le passage de colosses de métal de 250 000 tonnes mesurant jusqu'à 450 mètres de long. Son tracé, approuvé en juillet dernier, avait déjà été imaginé par les conquistadors espagnols. A en croire les autorités nicaraguayennes, il serait destiné aux porte-conteneurs « post-post-panamax », qui convoient plus de 14 000 boîtes. Les travaux commenceraient début 2015.

De nombreux experts – à commencer par M. Jaime Incer, le conseiller spécial à l'environnement du Nicaragua – dénoncent les conséquences écologiques prévisibles, comme la destruction de 400 000 hectares de terres humides ou la salinisation du lac Cocibolca, la principale réserve d'eau douce d'Amérique centrale, dont la superficie avoisine celle de Porto Rico. Le chenal traversera en effet 105 kilomètres de ce lac. Mais qu'on se rassure ; le 7 juillet, au cours d'une rencontre avec le président Ortega, M. Wang a donné sa « *parole d'honneur* » : le canal sera « *écologique, respectueux de l'environnement* »...

Certains s'interrogent même sur sa faisabilité. « *Si tous les projets de canal se réalisaient*, ironisait le 15 novembre 2013 le ministre panaméen des affaires étrangères d'alors, M. Nuñez Fabrega, *l'Amérique centrale ressemblerait à un gruyère !* » Mais, quoi qu'il en soit, la concession accordée par Managua à HKND illustre les ambitions stratégiques de Pékin. Selon le site nicaraguayen El Confidencial, derrière M. Wang se cache l'Etat chinois lui-même. Tout comme le projet de canal sec en Colombie, ceux du Guatemala et du Salvador sont financés par la Chine.

« *Il existe un « rêve chinois », confie un interlocuteur qui souhaite conserver l'anonymat. Celui de contrôler un couloir stratégique par lequel passerait le gros des exportations du pays vers les Amériques.* » Un exemple : l'importation d'hydrocarbures du Venezuela, pays dépourvu de littoral Pacifique, serait bien plus intense si la Chine disposait d'un canal, même « sec ». « *Celui de Panamá présente pour Pékin l'inconvénient d'être saturé et trop étroit pour ses immenses cargos, mais aussi d'être encore, de facto, sous contrôle des Etats-Unis* », a expliqué à la British Broadcasting Corporation (BBC) Heinz Dietrich, chercheur à l'Université autonome métropolitaine (UAM) de Mexico.

Bien qu'ils aient rétrocedé le chenal panaméen, les Etats-Unis dominent son trafic, et les navires battant pavillon nord-américain y bénéficient d'une priorité de passage, ce qui peut retarder sensiblement les autres porte-conteneurs. « *Stratégiquement, c'est toujours leur canal*, nous assure Miguel Antonio Bernal, professeur de droit constitutionnel à l'université de Panamá. *C'est là qu'ils font passer leurs sous-marins ; là qu'ils interviendront militairement dès que leurs intérêts seront contrariés. Même nos autorités l'ont admis.* »

FRANÇOIS MUSSEAU.

- (1) L'« équivalent vingt pieds », ou EVP, est l'unité standard du transport conteneurisé. Un conteneur de 20 pieds fait environ 6 mètres de long, 2,5 mètres de large et 2,5 mètres de haut.
- (2) Hauteur de la partie immergée d'un bateau.
- (3) *Libération*, Paris, 7 janvier 2014.

fin des années 1950. Les exportations de gaz explosèrent, faisant affluer les devises étrangères et monter en flèche la valeur de la monnaie néerlandaise, le florin. Les produits du pays se renchérirent sur les marchés étrangers, alors que le coût des importations diminuait. Résultat : une atrophie du secteur industriel.

L'Amérique latine moderne se trouve dans une situation similaire. Sous l'afflux de devises étrangères (lié aux exportations, mais également à des investissements), les monnaies de la région se sont considérablement appréciées au cours des années 2000. La valeur du real, par exemple, a bondi de 25 % entre 2010 et 2011, conduisant le ministre des finances brésilien Guido Mantega à dénoncer une « *guerre des monnaies* » (assez largement alimentée par le « partenaire » chinois) (6). Lors d'un voyage à Pékin, en avril 2011, la présidente brésilienne Dilma Rousseff avait donc enjoint à ses interlocuteurs de « *rééquilibrer* » les échanges commerciaux.

On relève certaines réussites, comme l'obtention récente d'un transfert de technologie dans la fabrication de trains à l'occasion de l'installation d'une usine chinoise sur le territoire brésilien. Mais, pour le reste, l'Amérique latine demeure démunie. La Chine dispose d'un avantage

de taille sur ses partenaires : elle parvient à éviter les situations de dépendance dans le domaine énergétique. Ainsi, lorsque, en avril 2010, l'Argentine impose des mesures antidumping sur diverses importations chinoises (chaussures, textiles, acier), Pékin répond en interrompant ses achats de pétrole argentin, sans pour autant mettre en danger son approvisionnement. Buenos Aires n'a alors d'autre choix que de faire marche arrière...

Le géant asiatique finance massivement les pays latino-américains, grâce à des investissements directs estimés à environ 10 milliards de dollars par an (contre 244 milliards pour les Etats-Unis) (7), ainsi

Rupture avec les méthodes de Washington

D'ÉSÉQUILIBRÉ, le partenariat présente toutefois un avantage politique pour les dirigeants latino-américains. Il alimente l'émergence – célébrée par la presse internationale – d'une « nouvelle classe moyenne », caractérisée par un envol de la consommation. Or, selon l'économiste brésilien Marcio Pochmann, proche du Parti des travailleurs (PT, au pouvoir), l'expression désigne dans les faits les « *nouveaux travailleurs pauvres* », qui ne découvrent les supermarchés que parce qu'on y trouve

qu'à des prêts consentis, notamment via la Banque de développement de Chine (CDB), dans le cadre d'accords de coopération d'Etat à Etat. Gagé sur du pétrole, des minerais ou du soja, ces accords portant sur la construction d'infrastructures agricoles, énergétiques et minières, de transport, de logement ou sur des projets scientifiques et techniques ont atteint 102,2 milliards de dollars entre 2005 et 2013 (8). Pékin a par ailleurs obtenu son intégration au sein de la Banque interaméricaine de développement (BID) et de la Banque de développement des Caraïbes (BDC). Cette zone, qui abrite cinq des vingt-trois pays qui reconnaissent Taïwan, a vu les investissements chinois multipliés par cinq entre 2003 et 2012.

désormais des produits bon marché, fabriqués à l'étranger (9). A la faveur du sommet des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) de Fortaleza, au Brésil, du 14 au 16 juillet 2014, le président Xi Jinping a effectué son deuxième voyage en Amérique latine. La Chine est restée discrète lors des conflits « chauds », comme la crise actuelle au Venezuela, le coup d'Etat au Honduras en 2009, la tentative de coup d'Etat en Equateur en 2010, etc. Elle se conforme aux cinq principes de l'in-

formel « consensus de Pékin » qui guide sa politique étrangère : respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté absolue des Etats ; non-agression ; non-ingérence dans les affaires intérieures ; égalité et recherche d'avantages mutuels ; coexistence pacifique. Sur le sous-continent, la rupture avec les méthodes de Washington ne passe pas inaperçue (10)...

En quête d'autonomie économique et politique, la plupart des pays de la région misent donc sur la Chine : aux yeux des gouvernements issus de la vague progressiste des années 2000, cette nouvelle dépendance – qu'il s'agisse de convertir en interdépendance, selon l'analyse du chercheur Francisco J. Verdes-Montenegro (11) – demeure préférable à la précédente. La seconde puissance économique mondiale incarne la promesse d'une diversification des alliances. Cette relation permet, dans une perspective de construction d'un monde multipolaire, un relâchement de la subordination à l'architecture financière internationale – Fonds monétaire international et Banque mondiale, notamment – et à la puissance tutélaire américaine.

Faut-il pour autant conclure à la formation d'un « Grand Sud », gage d'affaiblissement du système économique dominant et de ses logiques prédatrices ?

Ou assiste-t-on plutôt à une redistribution des rôles entre anciennes et nouvelles puissances dans la lutte pour l'hégémonie ?

CHRISTOPHE VENTURA.

- (1) Cité dans « Chinese enterprises in Latin America », People's Daily Online, 19 février 2014.
- (2) Mark Keller, « China-Latin American trade: An end to the good old days », *Latin Business Chronicle*, Coral Gables, Floride, 11 juin 2014.
- (3) Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Cepal), novembre 2013.
- (4) Eduardo Galeano, *Les Veines ouvertes de l'Amérique latine*, Plon, Paris, 1981 (1^{re} éd. : 1971).
- (5) Cité par Chrystia Freeland dans « Unleashing an economic tsunami », *International Herald Tribune*, Neuilly-sur-Seine, 21 avril 2011.
- (6) Lire Laurent L. Jacque, « Guerre des monnaies, mythes et réalités », *Le Monde diplomatique*, décembre 2010.
- (7) L'Amérique latine capte 13 % du total des investissements directs étrangers (IDE) chinois dans le monde. Pour leur part, les IDE latino-américains (de l'ordre de 70 à 80 millions de dollars) représentaient en 2010 moins de 0,1 % du total des IDE en Chine.
- (8) « China to finance major projects in Latin America », Reuters, 15 juin 2014.
- (9) Marcio Pochmann, *Nova Classe média ? O trabalho na base da pirâmide social brasileira*, Boitempo Editorial, São Paulo, 2012.
- (10) Lire Maurice Lemoine, « En Amérique latine, l'ère des coups d'Etat en douce », *Le Monde diplomatique*, août 2014.
- (11) « Amigos a la fuerza: las relaciones China-América Latina y el Caribe frente a los riesgos e interdependencias de una geoconomía en transformación », Instituto Español de Estudios Estratégicos, Madrid, mai 2014.

Les ambitions du nationalisme écossais

Les quatre millions d’électeurs écossais doivent décider le 18 septembre s’ils veulent quitter le Royaume-Uni. En défendant l’Etat-providence contre les coups de boutoir assenés par tous les gouvernements de Londres depuis 1979, les nationalistes ne cessent de progresser. Mais, face aux menaces de chaos économique brandies par les partisans du « non », leur projet demeure ambigu.

PAR KEITH DIXON *

«**E**COSSE, reste avec nous ! » Assez inattendu, le message du chanteur anglais David Bowie lors de la remise du prix du meilleur artiste solo britannique, le 19 février, s’inscrivait dans la longue liste des interventions de célébrités contre l’indépendance écossaise. L’actrice Emma Thompson, la chanteuse Susan Boyle, l’ancien entraîneur du club de football Manchester United Alex Ferguson, l’auteur écossaise de *Harry Potter* Joanne K. Rowling, mais également l’ancien président de la Commission européenne José Manuel Barroso, l’ancienne secrétaire d’Etat américaine Hillary Clinton et le pape François ont cherché à alerter les Ecossais sur les risques d’un éclatement de l’Etat britannique.

Rien n’indique que leurs interventions aient eu l’effet escompté – pas plus que les mises en garde et les menaces à peine voilées du gouvernement britannique, qui ne jouit pas d’une franche popularité au nord de la Tweed. Elles soulignent toutefois que les trois partis unionistes (conservateur, libéral-démocrate et travailliste) n’ont pas lésiné sur les moyens pour réveiller les opposants à l’indépendance.

Lors du référendum du 18 septembre, les Ecossais n’auront à répondre qu’à une seule question : « L’Ecosse devrait-elle être un pays indépendant ? » Le premier ministre

nationaliste Alex Salmond souhaitait leur proposer de choisir entre une autonomie accrue et la sécession avec le Royaume-Uni, mais son homologue britannique David Cameron a refusé, espérant savonner la planche aux nationalistes. A l’issue d’une campagne longue et, du côté des partisans de l’union, assez terne, tout suggère cependant que rien n’est joué. L’avenir constitutionnel du Royaume-Uni dépend du vote des indécis, que les deux camps tentent de gagner à leur cause, y compris par Ziggy Stardust interposé...

L’édifice britannique se lézarde depuis le début de la crise des années 1970. La première percée électorale du Parti national écossais (SNP, fondé en 1934) date des élections législatives de février et octobre 1974 (les élections de février n’ayant pas donné de net vainqueur). Avec un peu plus de 30 % des voix, les nationalistes surfaient à l’époque sur le mécontentement envers les deux partis britanniques, conservateur et travailliste. Tous deux semblaient incapables de répondre aux difficultés du pays, particulièrement aiguës en Ecosse : l’économie y dépendait alors des industries lourdes traditionnelles, en plein déclin. En promettant « *que le pétrole serait écossais* », les nationalistes proposaient une voie de sortie à la crise britannique, tout en dénonçant la captation par Londres des recettes pétrolières de la mer du Nord.

Un mouvement obstinément à gauche

A LA SUITE de l’échec du premier référendum sur la création d’un Parlement écossais, proposé par un gouvernement travailliste en 1979, le vent tourne résolument en faveur d’une prise de distance avec l’Angleterre. L’arrivée au 10 Downing Street, quelques mois plus tard, d’une néolibérale à l’accent anglais strident, Margaret Thatcher, infléchit le cours des choses en inaugurant une politique anti-sociale récusée par la grande majorité des électeurs écossais.

Les années 1980, marquées par un bouillonnement intense, reconfigurent la vie politique, intellectuelle et culturelle. Une nouvelle génération d’historiens s’émancipent d’un anglocentrisme déformateur ; leurs collègues sociologues explorent les spécificités contemporaines de leurs concitoyens ; des revues voient le jour, comme *Radical Scotland* ou *Cencrastus*, qui lancent le débat sur le devenir de la nation. D’Alasdair Gray à William McIlvanney en passant par Liz Lochhead et John McGrath, romanciers, poètes et dramaturges redessinent les frontières d’une Ecosse imaginaire, souvent dotée de qualités intrinsèques qui manqueraient à sa voisine du Sud.

Le nationalisme prend à l’époque une forte coloration de gauche, ou, tout du moins, vigoureusement antithatchérienne : en 1989, le SNP va jouer, aux côtés d’une gauche radicale très active, un rôle important dans la contestation de la *poll tax*, la réforme de l’imposition locale qui, expérimentée d’abord en Ecosse par la Dame de fer, contribuera à sa chute un an plus tard.

La période thatchérienne se caractérise moins par l’augmentation du vote SNP – il régresse – que par le rejet du néolibéralisme conjugué à une aspiration à l’autodétermination, bien au-delà des rangs nationalistes. Une partie de l’électorat de gauche, qui n’avait pas voté en faveur de l’autonomie en 1979, se détourne peu à peu de l’union. Un courant radical, républicain et socialiste,

* Auteur de l’ouvrage *Les Evangélistes du marché. Les intellectuels britanniques et le néolibéralisme*, Raisons d’agir, Paris, 2008 (nouvelle édition).

réussit l’exploit d’obtenir la majorité absolue des sièges au Parlement écossais, malgré un système électoral basé sur la représentation proportionnelle et conçu précisément pour éviter de telles majorités.

Depuis 2007, donc, le SNP gouverne l’Ecosse. Depuis 2011, il bénéficie d’une marge de manœuvre confortable. Malgré la crise déclenchée par l’effondrement des banques britanniques, il a conservé sur son adversaire travailliste une avance que les résultats des élections européennes de mai dernier sont encore venus confirmer. Il a habilement joué sur le caractère limité de ses pouvoirs, en rejetant sur Londres la responsabilité de la détérioration de la situation économique et sociale. Il a par ailleurs marqué des points à gauche en prenant ses distances avec les aspects les plus contestés des politiques (sensiblement identiques) mises en œuvre par les néotravailleuses et par l’actuel gouvernement. M. Salmond a ainsi refusé de poursuivre le programme de privatisation de prisons lancé par ses prédécesseurs travailleuses ; il s’est opposé à l’introduction de droits d’inscription dans les universités écossaises (1) ; il a garanti un niveau de protection sociale des personnes âgées meilleur que dans le reste du Royaume-Uni. Et il ne manque pas une occasion de dénoncer les effets néfastes de l’austérité imposée par la coalition actuellement au pouvoir à Londres.

En somme, l’érosion du soutien à l’unicité du Royaume-Uni, qui s’était confirmée sous Thatcher, continue de plus belle sous les gouvernements de MM. Anthony Blair (1997-2007) et Gordon Brown (2007-2010). Alors que les électeurs de gauche anglais ne disposent pas d’option sérieuse et se réfugient dans l’abstention, l’offre politique en Ecosse s’avère plus riche. Le SNP reprend à son compte une partie de l’héritage social-démocrate laissé en friche par les blairistes et s’oppose à la guerre anglo-américaine en Irak : sa montée en puissance s’explique en partie par un transfert des voix travailleuses.

Au sein d’un mouvement syndical encore fortement lié au Labour, la méfiance reste toutefois vive à l’égard de nationalistes longtemps décrits comme des « tories en kilt ». Après tout, en dépit de ses braconnages opportunistes sur les anciennes terres travailleuses, M. Salmond n’a-t-il pas

soutenu jusqu’au bout le « modèle irlandais » de dérégulation sauvage avant que ce pays ne plonge dans une crise grave ? Ne préconise-t-il pas, à l’instar de l’ancien « Tigre celtique », une forme de dumping fiscal pour favoriser l’arrivée d’entreprises étrangères ? Il s’est par ailleurs montré particulièrement indulgent envers les banques écossaises, largement responsables de la crise de 2008.

Dans la toute dernière période, le premier ministre a aussi multiplié les concessions. Il a par exemple réaffirmé son attachement à la monarchie britannique, et accepté le rôle déterminant de la Banque d’Angleterre dans les affaires monétaires d’une éventuelle Ecosse indépendante, qui continuerait à utiliser la livre britannique (ce que Londres compte lui refuser...).

Quel que soit son résultat, le scrutin du 18 septembre ne changera pas fondamentalement la donne. Ceux qui ont de la mémoire rappelleront que le premier

référendum sur l’autonomie, en 1979, s’est soldé par un échec, ce qui n’a pas empêché un « oui » massif (à plus de 70 %) à la création d’un Parlement écossais en 1997. Les nationalistes auront l’impression, sans doute fondée, que le temps joue pour eux. Ce sera d’autant plus le cas si les tendances observées en Angleterre lors du dernier scrutin européen se confirment : le Parti pour l’indépendance du Royaume-Uni (UKIP) de M. Nigel Farage, qui a triomphé en Angleterre, fonctionne autant comme un repoussoir en Ecosse qu’autrefois le Parti conservateur de Thatcher, dont M. Farage se présente comme un digne héritier. En cas de défaite de la proposition nationaliste, la pression demeurera maximale sur Londres pour que le gouvernement concède de nouveaux pouvoirs à l’Assemblée d’Edimbourg. Cela mènerait l’Ecosse, troisième région la plus riche du royaume, vers ce que le théoricien nationaliste Tom Nairn a décrit comme une « *indépendance de facto* », par rapport à une indépendance de jure obtenue dans les urnes.

Incarner une autre voie

MAIS la vraie question demeure : l’indépendance pour quoi faire ? Pour poursuivre les politiques menées bon an mal an par les deux partis majoritaires britanniques depuis une trentaine d’années, ou pour marquer une vraie rupture, en s’inspirant de ce que d’aucuns présentent comme la pensée sociale écossaise ? On voit resurgir une idée portée par la gauche au début du mouvement ouvrier (sous la plume du travailliste James Keir Hardie ou, plus tard, du marxiste John Maclean) : en donnant l’exemple de transformations sociales hardies, l’autodétermination écossaise pourrait servir de rampe de lancement au mouvement social dans l’ensemble des îles Britanniques.

C’est la position défendue par deux anciens députés travailleuses, MM. Jim Sillars et Dennis Canavan, par l’écrivain James Kelman (2), ainsi que par le petit Parti socialiste écossais, dont le dirigeant, M. Colin Fox, reprend à son compte l’argument républicain socialiste. Pour cette gauche-là, qui ne se définit pas nécessairement comme nationaliste, non seulement l’autodétermination écossaise n’affaiblit pas le mouvement ouvrier britannique (comme le prétend sans rière

le néotravailleuse Brown), mais elle pourrait bien dessiner une autre voie que celle empruntée par les néolibéraux au pouvoir à Londres depuis 1979.

Toutefois, dans l’hypothèse où se produirait une rupture avec le consensus néolibéral (pas encore franchement visible dans les mesures préconisées par le SNP), comment la concilier avec le respect des règles de l’Union européenne ? Si la Commission approuvait son intégration, ce qui ne poserait sans doute pas trop de problèmes, une Ecosse indépendante devrait accepter, comme tous les autres pays membres, de passer sous les fourches Caudines du conservatisme militant qui règne à Bruxelles autant qu’à Westminster. Une fois réglée la question de l’autodétermination par rapport à Londres, se poserait alors, avec autant d’acuité, celle de la marge de manœuvre possible au sein d’une Union plus que jamais néolibéralisée...

(1) Lire David Nowell-Smith, « Amers lendemains électoraux pour l’université britannique », *Le Monde diplomatique*, mars 2011.

(2) Lire James Kelman, « Depuis une chambre à Glasgow », *Le Monde diplomatique*, février 2011.





PRIX UNIQUE

39€

l'abonnement

15 GRANDS TITRES DE LA PRESSE

UN PRIX UNIQUE ET IMBATTABLE !

NOUVEAU !

ABONNEMENTS 100% NUMÉRIQUES

1 abonnement → 39€ 2 abonnements → 78€ 69€ 3 abonnements → 117€ 99€

ABONNEZ-VOUS VITE SUR WWW.RUEDESETUDIANTS.COM

ruedestudiants.com

LA POLITIQUE DÉBOUSSOLÉE

Il n'est pas toujours aisé, sur le plan économique et social, de pointer les différences entre une politique de gauche version Parti socialiste (PS) et une politique de droite version Union pour un mouvement populaire (UMP). Dès lors, la confusion s'installe et les repères se brouillent (*lire pages 1, 18 et 19*). Dans cet univers politique déboussolé, le Front national navigue entre les promesses contradictoires. Ainsi, à Paris, M^{me} Marine Le Pen exige

le gel, voire la réduction du nombre des immigrés ; mais dans le Lot-et-Garonne, les agriculteurs proches de son parti plébiscitent cette main-d'œuvre précaire (*lire pages 20 et 21*). Dévastateurs sur le plan politique et générateurs d'inégalités, les choix de M. François Hollande et de son premier ministre Manuel Valls témoignent à la fois d'une inaltérable croyance dans les vertus de l'austérité et d'une funeste persévérance (*lire ci-dessous*).

Purge à la française

PAR MARTINE BULARD

« **M**ON véritable adversaire, c'est le salaire. » Bien sûr, ce type de conviction ne s'affiche pas publiquement, et le président de la République française ne s'exprime pas ainsi. Mieux vaut clamer son rejet de la finance pour gagner, à gauche, une élection. Mais, une fois les urnes vidées, le dogme du « coût du travail » trop élevé a dicté la conduite de M. François Hollande, quel que soit son premier ministre – tout en rondeur, comme M. Jean-Marc Ayrault, ou libéral décomplexé comme M. Manuel Valls.

Il ne lui a pas fallu un mois après son arrivée à l'Élysée pour en faire la démonstration. Sa première décision a porté sur le smic ; il a limité le « coup de pouce » rituel à... 0,56 centime brut de l'heure. Appliquer au salaire minimum une hausse supérieure à celle prévue par la loi : à part M. Nicolas Sarkozy, qui n'avait rien accordé du tout, aucun président n'avait encore dérogé à cette tradition. Sans même remonter en 1981, quand François Mitterrand avait relevé le smic de 6,1 % (au-dessus de l'inflation), on peut citer l'exemple de M. Jacques Chirac en 1995 (+ 2,9 %) ou en 2002 (+ 3 %) (1).

Selon l'un de ces « visiteurs du soir » que semble priser l'hôte de l'Élysée, cette « *hausse limitée* » vise à « *préserver les entreprises* » (2). Car il va de soi que le smic menacerait leur pérennité, y compris celle des géants de la distribution comme Carrefour, Intermarché et autres champions des bas salaires. Dans ce cas, elles devraient être comblées : entre juillet 2012 et juillet 2014, le pouvoir d'achat du smic net (une fois les cotisations sociales payées) a baissé de 1,5 % (*voir la liste des décisions prises par le gouvernement pages suivantes*).

Mais l'attaque va bien au-delà. Pour la première fois depuis l'après-guerre, les employeurs ont obtenu d'avoir les mains libres pour baisser les salaires, augmenter les heures travaillées ou obliger l'employé à changer d'unité de production, quel que soit son contrat. Le gouvernement a appelé cela, sans rire, la « *sécurisation de l'emploi* », en se targuant d'avoir simplement mis en musique un accord signé par les trois organisations patronales, dont le Mouvement des entreprises de France (Medef), et par trois syndicats de salariés, dont la Confédération française démocratique du travail (CFDT). Seule limite à l'omnipotence patronale : il faut obtenir l'assentiment de syndicats représentant la moitié au moins des salariés. Avec le niveau de chômage actuel, cela ne doit pas être très difficile.

Chez Renault, par exemple, l'accord a conduit à augmenter le temps de travail en réduisant le nombre de jours de congé (de 16 % en moyenne), à bloquer les salaires selon le mot d'ordre « *travailler plus pour gagner moins* », tout en entérinant une réduction des effectifs de 15 %. Pas étonnant que le groupe ait multiplié ses profits par vingt (3) – même si ce résultat ne tient pas qu'à la France.

Les expériences précédentes ne laissaient d'ailleurs planer aucun doute. Chez Bosch, à Vénissieux, les salariés avaient accepté en 2004 de travailler trente-six heures payées trente-cinq et de renoncer à une partie des majorations pour travail de nuit ; leurs sacrifices n'ont servi qu'à rendre la société plus présentable : leur usine a été vendue en 2010, et plus de cent emplois ont disparu. Même scénario chez General Motors à Strasbourg, Continental à Clairoux, Dunlop à Amiens...

Le « *toujours moins* » salarial est devenu la doctrine officielle défendue par M. Hollande et sa majorité parlementaire. D'abord mezza voce, lors de la mise au point du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) – un vaste plan de réduction des cotisations sociales payées par le patronat, adopté en décembre 2012. L'affaire est loin d'être un détail : dès 2013, la masse salariale de toutes les entreprises (riches et pauvres, grandes et petites) diminue de 4 % en moyenne, pour 6 % prévus d'ici à 2016. Toutefois, ce gigantesque cadeau sous forme de crédit d'impôt



SQUEAK CARNWATH. – « Gateway » (Entrée), 2008

ne se matérialisera vraiment qu'en 2014. Pour l'heure, l'équipe Hollande peut donc se contenter de vanter ses « *efforts pour l'emploi* », sans revendiquer les dogmes libéraux. Et le patronat peut continuer à vilipender les « *charges* » insupportables et les impôts confiscatoires – chacun garde en mémoire la fronde des « *pigeons* » (4) et les déclarations tonitruantes de M. Pierre Gattaz, le président du Medef.

DÉBUT 2014, le ton change. M. Hollande élargit les aides consenties, qu'il baptise du joli nom de « *pacte de responsabilité* ». Il abandonne alors tout cache-sexe idéologique et affirme, au cours de sa conférence de presse du 14 janvier 2014, que le pacte a un « *principe simple : alléger les charges des entreprises, réduire leurs contraintes* ». Du Gattaz dans le texte. Ou du Sarkozy – au choix. Au passage, le président socialiste oublie les fondements mêmes de la cotisation sociale, conçue, dès l'origine, comme une mise en commun d'une partie du salaire dû aux travailleurs au sein des organismes de la Sécurité sociale ou dans l'assurance-chômage pour faire face aux aléas de la vie. Cette mutualisation n'a rien à voir avec la rémunération du capital (dividendes, taux d'intérêt), qui, lui, devient de plus en plus vorace. « *Un salarié travaille aujourd'hui environ six semaines et demie pour les actionnaires, contre deux semaines il y a trente ans* », a calculé l'économiste Michel Husson (5). Mais, pour M. Hollande, il n'y a pas de charges liées au capital...

Le pouvoir s'est donc attelé à réduire, ou même à faire disparaître (pour le smic en janvier 2015, par exemple), les cotisations payées par l'employeur, et à baisser les impôts sur les sociétés de cinq points à l'horizon 2020. Contraint d'augmenter les cotisations retraite, il annonce une hausse qu'il promet équitable entre les salariés et les employeurs (+ 0,15 point chacun), mais assure tout aussitôt que ces derniers en seront exonérés, au moins en 2014. Le contribuable paiera à leur place...

Reconnaissons que le Parti socialiste possède un don particulier pour briser les « *tabous* » du modèle social français. Ainsi, en 1983, s'appuyant (déjà) sur la crise – monétaire, celle-là –, le ministre de l'économie Jacques Delors avait imposé la désindexation des salaires sur l'inflation. C'est ce que l'économiste Alain Cotta appela plus tard le « *don Delors* », le cadeau « *le plus considérable que l'entreprise privée eût jamais reçu des pouvoirs publics* » (6) : 232 milliards de francs (l'équivalent de 76 milliards d'euros) entièrement prélevés sur les salaires entre 1983 et 1986. Pour le patronat, la victoire fut à la fois financière et idéologique : l'échelle mobile (l'indexation), qui existait depuis 1952, était morte.

Cette fois, le patronat reçoit une manne non négligeable en ces temps de disette budgétaire : 40 milliards d'euros. De plus, l'idée de faire

disparaître progressivement les cotisations sociales, payées par les salariés et les employeurs, au profit de la contribution sociale généralisée (CSG), acquittée en grande majorité par les travailleurs et les retraités, fait son chemin. Les entreprises sont progressivement déresponsabilisées de la protection sociale. Et elles refusent même de s'engager, en contrepartie, sur quelque création d'emploi que ce soit. Pis : elles continuent à licencier. En juin 2014, le nombre officiel des demandeurs d'emploi atteignait 3 398 300, soit une hausse de 4 % en un an.

CE n'est d'ailleurs pas la première fois que l'Etat alimente les entreprises à fonds perdus. En témoigne le crédit d'impôt recherche (CIR), qui a représenté plus de 5 milliards d'euros en 2011 et atteindra sans doute 6 milliards d'euros en 2014, selon les estimations officielles. Les aides vont en priorité aux mastodontes ultrarentables, tels Sanofi, Total, L'Oréal, Dassault Aviation, Peugeot, Servier, etc. (7). En outre, les effectifs consacrés à la recherche-développement dans les entreprises ont baissé de 1,8 % entre 2008 et 2011 (derniers chiffres connus). La recherche publique, elle, voit ses crédits stagner, ou même baisser : – 3 % à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), par exemple.

Comme le souligne l'hebdomadaire économique *L'Usine nouvelle*, « *les entreprises ont du cash, mais pas l'envie d'investir* » (18 décembre 2013). Pas assez rentable. D'autant que les débouchés se retirent en Europe, premier marché de la France, comme sur le marché intérieur. Et pour cause : ce qui est donné aux uns doit être pris aux autres. Il faut non seulement compenser les cadeaux sociaux et fiscaux, mais aussi réduire le déficit public, conformément à la doxa européenne. Du coup, l'équipe Hollande-Ayrault-Valls a augmenté les impôts, en créant une nouvelle tranche sur les plus hauts revenus – une première depuis deux décennies –, mais surtout en matraquant tous les autres. Deux millions de ménages qui ne payaient pas d'impôts sont devenus imposables en 2013. Ce n'est qu'en juillet dernier que le gouvernement a redressé la barre pour les personnes touchant moins de 1 200 euros. Et les bas revenus sont devenus si nombreux que cette seule mesure a entraîné une baisse du nombre de foyers imposables, qui est passé de 53 % des familles l'an dernier à 48,5 % cette année. Par ailleurs, M. Hollande a promis de fusionner la prime pour l'emploi et le revenu de solidarité active (RSA) accordés aux très bas salaires et ainsi d'« *améliorer le pouvoir d'achat des salariés les plus modestes* » (8). Sans autre précision.

D'ores et déjà, tous les salariés, modestes ou non, financent la baisse des cotisations employeurs chaque fois qu'ils consomment, par le biais de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) dont les taux ont grimpé depuis le 1^{er} janvier 2014. La TVA « *sociale* » concoctée par M. Sarkozy est ainsi remise au goût du jour. Tout comme la révision générale des politiques publiques (RGPP), réapparue sous le vocable de « *modernisation de l'action publique* ». Certes, le gouvernement a créé vingt-quatre mille six cents postes d'enseignant, mais ces créations doivent être compensées par des réductions dans les autres secteurs.

Les objectifs n'ont pas varié : dégraisser le « *mammouth* », désigné comme la cause première, sinon unique, du déficit public. Pourtant, contrairement à ce que prétendent les dirigeants, la part des dépenses de l'Etat rapportée au produit intérieur brut a baissé de deux points entre 1978 et 2012 (9). Le déficit vient essentiellement de la réduction du niveau d'imposition des familles les plus fortunées et des intérêts accordés aux riches prêteurs, deux choix assumés par les gouvernements successifs – de droite comme de gauche.

(Lire la suite page 18.)

SOMMAIRE DU DOSSIER

PAGES 18 ET 19 : La gauche ne peut pas mourir, suite de l'article de Frédéric Lordon.

PAGES 18 À 21 : Synthèse des mesures économiques et sociales prises depuis juin 2012.

PAGES 20 ET 21 : « On veut des Polonais et des Marocains ! », par Philippe Baqué.

Toupie ou tout droit ?, par Pierre Rimbert.

(1) En 1977, M. Lionel Jospin, premier ministre de M. Chirac durant la cohabitation, avait accordé une hausse supplémentaire de 2,8 %.

(2) *Libération*, Paris, 26 juin 2012.

(3) Pierrick Fay, « Un premier semestre encourageant pour les bénéfices du CAC 40 », *Les Echos*, Paris, 8 août 2014.

(4) Nom que s'étaient donné les dirigeants de petites entreprises qui avaient lancé à l'automne 2012 une pétition en ligne contre la hausse de leurs impôts. Ils avaient eu gain de cause.

(5) Michel Husson, « Le partage de la valeur ajoutée en Europe », *La Revue de l'IRE*, n° 64, Noisy-le-Grand, 2010.

(6) Alain Cotta, *La France en panne*, Fayard, Paris, 1991.

(7) *Le Monde*, 30 septembre 2013.

(8) Entretien au *Monde*, 21 août 2014.

(9) Collectif pour un audit citoyen de la dette publique, « Que faire de la dette ? Un audit de la dette publique de la France », 27 mai 2014, www.audit-citoyen.org



LE SMIC EN LIGNE DE MIRE

En juillet 2012, le smic a augmenté de 2 % : 1,4 % pour pallier l’inflation, comme la loi en fait obligation, et 0,6 % au titre du « coup de pouce » (0,56 centime par heure de travail). Il n’y a pas eu d’autre « coup de pouce » en 2013 et 2014.

Depuis le 1^{er} juillet 2012, le smic net (c’est-à-dire compte tenu des cotisations) est passé, pour 35 heures, de 1 118,29 euros mensuels à 1 128,70 euros. Soit une augmentation de 0,8 %, et une baisse de 1,5 % si l’on tient compte de l’inflation.

GEL DES SALAIRES DES FONCTIONNAIRES

Dès 2012, le gouvernement promet la création de 60 000 emplois dans l’éducation nationale. Au 30 juin 2014, un peu plus du tiers des postes (24 600) ont vu le jour. Dans la foulée, en septembre 2012, la révision générale des politiques publiques (RGPP) instaurée par M. Nicolas Sarkozy est supprimée. Mais, le 18 décembre de la même année, elle est remplacée par la modernisation de l’action publique (MAP), sa quasi-jumelle.

Quant aux salaires, ils restent bloqués. Le point d’indice, gelé depuis 2010, le demeurera jusqu’en 2017, a confirmé le premier ministre Manuel Valls (16 avril 2014). La perte de pouvoir d’achat oscille déjà entre 0,5 et 0,8 %, selon les catégories, pour 2011 et 2012 (1).

(1) « Baisse des salaires nets moyens en euros constants dans les trois versants de la fonction publique entre 2011 et 2012 », *Rapides*, n° 90, Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), Paris, avril 2014.

UNE « SÉCURISATION » PAR LA PRÉCARISATION...

Les principales dispositions de la loi de « sécurisation de l’emploi » du 14 juin 2013 visent directement à réduire les dépenses salariales. Elles autorisent les employeurs à augmenter le temps de travail tout en gelant ou même en diminuant les salaires (sauf ceux inférieurs à 1,2 smic) pendant deux ans en cas de « *graves difficultés conjoncturelles* ». Il faut pour cela l’aval de syndicats représentant plus de 50 % des salariés ; mais on sait que, en période de fort chômage, le chantage fonctionne. En cas de refus, le salarié est mis à la porte selon la procédure du licenciement économique. La loi instaure également des « plans sociaux » express, considérés comme valables au bout de trois semaines à moins d’un veto de l’administration. Autre innovation : le contrat à durée indéterminée intermittent (CDII), grâce auquel, lorsqu’on travaille quelques mois, on voit sa rémunération lissée sur l’année – tout comme son droit aux indemnités de chômage. Enfin, il devient impossible de poursuivre son employeur en justice au-delà de trois ans après les faits, contre cinq ans auparavant.

... ET DES CONTREPARTIES QUI N’EN SONT PAS

Pour faire bonne mesure, une surtaxe a été instaurée sur les contrats à durée déterminée (CDD) de moins de trois mois : de 0,5 point à 3 points selon la durée. Elle est faible, et les exceptions sont nombreuses (exécution de tâches précises comme pour les sondages, emplois saisonniers...). « *La mesure, en vigueur depuis un an, n’a pas modifié les comportements d’embauche* », admettent *Les Echos* (6 juin 2014).

On pourrait mettre au crédit de M. François Hollande la généralisation d’une assurance-maladie complémentaire – une bonne chose pour les salariés privés de mutuelle. Mais il aurait aussi bien pu choisir d’augmenter le remboursement des soins pour tous. Il a préféré offrir un nouveau marché aux assureurs privés comme Axa. De même, les droits rechargeables pour les chômeurs (qui ne perdent pas leur droit aux indemnités lors d’un contrat court) représentent une amélioration, mais qui va être payée par les autres demandeurs d’emploi, puisque les recettes n’augmentent pas.

Purge à la française

(Suite de la page 17.)

Socialement injuste, cette politique conduit tout droit à la récession, dont on voit poindre les premiers signes. En effet, l’austérité salariale entraîne dans sa chute la consommation (– 0,5 % au premier trimestre), qui conduit à une réduction de la production (– 1,2 % au second trimestre), à un report des investissements et à une pression à la baisse sur les prix : ce que l’on appelle la déflation. Dès lors, les rentrées fiscales dégringolent, et, mécaniquement, le poids de la dette augmente, incitant les idéologues du marché à exiger une baisse supplémentaire des dépenses publiques et des salaires... La spirale est connue. Le Japon tente sans succès de s’en extraire depuis plus de quinze ans.

Le raisonnement simpliste selon lequel la baisse des dépenses salariales assure une plus grande compétitivité, laquelle permet d’exporter plus et de booster la croissance, est inopérant. Pour aux moins trois raisons : d’abord, nos clients subissent eux aussi l’austérité – même l’Allemagne, qui a misé sur le « tout export » à la manière chinoise, s’affaisse. Ensuite, l’euro fort dévore les baisses de coûts intérieurs. Enfin, la compétitivité dépend moins du niveau des salaires que de l’innovation et de la qualité des produits – et, dans ces deux domaines, la France accuse un retard que l’on ne pourra combler que par une haute qualification des salariés (et donc par de hauts salaires).

Rétablir la polarité droite-gauche, contre le poison de la dénégation, suppose alors de mettre au clair à nouveau ce que gauche signifie pour circonscrire un peu plus précisément l’idée qu’elle est à l’époque du capitalisme mondialisé. Or cette circonstance tient en un énoncé assez simple : égalité et démocratie vraie ne peuvent être réalisées quand la société est abandonnée à l’emprise sans limite du capital – compris aussi bien comme logique sociale que comme groupe d’intérêt.

Que le capital vise l’emprise totale, la chose découle du processus même de l’accumulation, dont la nature est d’être indéfinie. Aucune limite n’entre dans son concept – ce qui signifie que les seules bornes qu’il est susceptible de connaître lui viendront du dehors : sous la forme de la nature épuisée ou de l’opposition politique. Faut de quoi, le processus est voué à proliférer comme un chancre, développement monstrueux qui s’opère à la fois en intensité et en extension. En intensité, par l’effort de la productivité sans fin. En extension, par l’envahissement de nouveaux territoires, aires géographiques jusqu’ici intouchées, à la manière dont, après l’Asie, l’Afrique attend son tour, mais aussi domaines toujours plus vastes de la marchandisation.

REFUSER LA SOUVERAINETÉ DU CAPITAL, NE PAS LE LAISSER RÉGNER

Le capital, à la fois compris comme logique générale et comme groupe social, est une puissance. Or il est d’une puissance de poursuivre indéfiniment son élan affirmatif tant qu’elle ne rencontre pas une puissance plus forte et opposée qui la détermine au contraire – et la tient à la mesure. C’est pourquoi, en l’absence de toute opposition significative, il ne faut pas douter que le capital n’ait autre chose en vue que la mise sous coupe réglée de la société tout entière – soit une tyrannie, douce sans doute, sucrée à la consommation et au divertissement, mais une tyrannie quand même.

Cela étant bien posé, ce qu’est la gauche s’en déduit aisément. La gauche, c’est une situation par rapport au capital. Etre de gauche, c’est se situer d’une certaine manière vis-à-vis du capital. Et plus exactement d’une manière qui, ayant posé l’idée d’égalité et de démocratie vraie, ayant reconnu que le capital est une tyrannie potentielle et que l’idée n’a aucune chance d’y prendre quelque réalité, en tire la conséquence que sa politique consiste en *le refus de la souveraineté du capital*. Ne pas laisser le capital *régner* ; voilà ce qu’est être de gauche.

Les événements ouverts par la crise financière de 2007-2008 offrent une illustration particulièrement parlante à cette manière de poser le problème, repérable en une pluralité d’instances : les banques, le « pacte de responsabilité » (*lire l’article de Martine Bulard page 17*), l’assurance-chômage. Car en chacune de ces occasions, on peut voir le fond du capital, c’est-à-dire son projet d’emprise totale sur la société, sa manière de se la subordonner entièrement – et, par symétrie, en quoi consiste être de gauche.

Pour légitime qu’il ait été, le sentiment de scandale né du sauvetage des banques en 2009 était mal placé. Ce n’est pas qu’il ait fallu sauver les banques en soi qui était scandaleux ; c’est qu’on les ait sauvées sans la moindre contrepartie, en les munissant d’un blanc-seing implicite pour la reprise bonasse de leurs petits (grands) trafics. Il fallait sauver les banques, en effet, sauf à nous détruire nous-mêmes ; car les banques occupent une position telle dans la structure sociale du capitalisme que leur chute généralisée, abattant non seulement tout le système du crédit mais surtout le système des paiements, et volatilisant toutes les encaisses monétaires du public, était vouée à entraîner dans l’abîme en moins de quelques jours la totalité de la production et des échanges – c’est-à-dire à nous ramener en l’équivalent économique de l’état de nature.

La conclusion à tirer de cet état de fait n’était pourtant pas qu’il fallait se contenter de sauver les banques, merci, au revoir. Elle était qu’après les avoir tirées du gouffre, *et nous avec*, il n’était plus possible de les laisser prendre le risque de nous y entraîner de nouveau. En d’autres termes, si l’on fait vraiment l’analyse que les banques occupent dans la structure d’ensemble du capitalisme cette position névralgique depuis laquelle leurs excès exposent systématiquement la société à l’alternative de les rattraper à ses frais ou de mourir avec elles, il s’ensuit : premièrement, la qualification adéquate de cet état de fait comme prise d’otages structurelle ; deuxièmement, une réponse de

MARTINE BULARD.

(10) Lire Noëlle Burgi et Antoine Postier, « A La Poste, “des gens un peu inadaptés” », *Le Monde diplomatique*, juillet 2013.

La gauche ne peut

gauche qui, voyant cet effet implacable des structures, conclut qu’il faut impérativement changer les structures.

Si, en effet, la capture – de la société tout entière – est ainsi rendue inévitable dans la configuration présente de la banque-finance, alors il ne peut plus être toléré d’abandonner le financement de l’économie au capital financier privé et à ses tendances incoercibles à l’abus. Au sauvetage de 2009, il ne pouvait donc y avoir de contrepartie moindre que la déprivation intégrale du système bancaire, d’abord sous la forme de la nationalisation, puis de sa socialisation – pour tenir au loin les preneurs d’otages.

Il suffit de poser le problème en ces termes pour apercevoir la qualification adéquate qu’appelle la politique Hollande-Moscovici-Sapin en cette matière de « réforme bancaire » : au mieux démissionnaire, au pire collaboratrice. Il est vrai que, dans un de ces moments de relâchement qu’autorise la chaleur de l’entre-soi – c’était au raout aixois annuel du Cercle des économistes, qui réunit traditionnellement tout ce qu’il y a de commis au système –, le dernier des trois petits cochons (ils sont ronds, ils sont roses, et on pourrait en faire des tirelires) a lâché le morceau, quoique sans aller jusqu’au bout puisque le fond de sa pensée véritable demande une ultime permutation des mots : « Notre bonne amie, c’est la finance » (2).

Que ces trois-là, comme d’ailleurs la troupe éditorialiste décérébrée, réservent la « prise d’otages » aux postiers et aux cheminots, il n’y a maintenant plus lieu d’en être surpris. Il n’y a pas davantage à l’être quand tous ensemble célèbrent le « pacte de responsabilité » et ledit socialisme de l’offre dont l’axiome central tient que, le salut étant dans l’« entreprise », il faut tout lui accorder et sans la moindre réserve. Tout accorder au preneur d’otages, n’est-ce pas là une riche idée ? – car ce sont formellement les mêmes mécanismes du chantage et de l’ultimatum qui sont à l’œuvre bien au-delà de la seule enclave bancaire, en fait dans la logique profonde du capital tout court.

Le capital prend en otages les salariés individuellement, puisque la vente de la force de travail est la seule solution praticable dans une économie à travail divisé où nul ne peut pourvoir aux réquisits de sa reproduction matérielle hors de l’échange marchand. Quand l’accès à la monnaie est le point de passage obligé de la simple survie, et que cet accès n’est possible que sous la forme du salaire, il apparaît que le fond du salariat, c’est le pistolet sur la tempe. Et s’il arrive que les salariés l’oublient au point que pareille présentation leur paraîtrait tout à fait outrancière, parce que le capitalisme s’est avisé d’enrichir leurs existences laborieuses en affects joyeux – ceux, extrinsèques, de la consommation et ceux, intrinsèques, de la « réalisation de soi » dans le travail –, s’il arrive donc qu’ils l’oublient, il arrive aussi que brutalement ils s’en ressouviennent, lorsque les masques tombent et que le harcèlement, ou le licenciement, s’impose sans phrases.

DE LA « DESTRUCTION CRÉATRICE » LES IDÉOLOGUES NE RETIENNENT QUE LE SECOND TERME

Mais le capital prend aussi en otages les salariés collectivement, puisque, de sa position dans la société économique, il lui revient l’initiative de la production, du lancement des projets et de l’investissement – dont il peut fort bien décider la « grève » lorsque, après avoir prononcé un « à mes conditions ou rien », il estime qu’on n’a pas encore assez fait droit à ses desiderata. Et c’est vrai !, la place du capital lui autorise bien ce genre de rapport avec la société tout entière, rapport de forces qui somme celle-ci de déférer à potentiellement toutes ses exigences – « ou alors je m’en vais ». Car c’est maintenant là le fond du discours que le capital tient à la société, à plus forte raison à l’époque de la mondialisation, qui lui a ouvert les plus vastes possibilités de déplacement et d’arbitrage stratégiques. « Qu’on baisse les cotisations, ou je m’en vais » ; « qu’on flexibilise le marché du travail, ou je m’en vais » ; « qu’on me laisse payer ce que je veux de dividendes aux uns et de stock-options aux autres, ou je m’en vais ».

Détenteur de fait des intérêts matériels de toute la société, dont il règle par ses initiatives les conditions de prospérité ou de paupérisation, comment le capital privé, puissance sans frein, n’en abuserait-il pas pour réclamer sans fin, sous peine de blocage de l’économie, et cela d’autant plus qu’il ne trouve en face de lui que des gouvernants prêts à tout lui accorder ? Inutile de chercher quelque chose comme un terme raisonnable à la revendication du capital, qui, une fois la chose obtenue, n’y reviendrait plus et se remettrait honnêtement au travail : il n’y en a pas – aussi vrai qu’illimité veut dire sans limite. En témoigne assez l’interminable liste de ce que le capital a gagné depuis trente ans – et aussi la prodigieuse accélération de ses gains au moment pourtant de sa faillite historique ! Et au moment où une chose qui ose encore s’appeler « gauche » est au pouvoir.

Car, au terme de l’analyse qui précède, être de gauche, c’est précisément refuser de se laisser prendre dans ce chantage chronique, c’est-à-dire transformer les structures qui arment ce chantage et déterminent la position de force du capital dans la société, en envisageant par exemple : 1. la restriction des mobilités qui lui offrent sa latitude stratégique (délocalisations, mouvements de capitaux, implantation des sièges, accès aux zones offshore) ; 2. la limitation du tribut actionnarial par un impôt de type SLAM (3), plafonnant la rémunération totale des actionnaires ; 3. la définanciarisation de l’économie, d’une part en fermant la Bourse (4), et puis en envisageant, sur le mode de la récommune (5), la destitution de la propriété financière comme principe de commandement de la production ; 4. un protectionnisme raisonné qui mette un coup d’arrêt à la concurrence sauvage non seulement des salariés mais des formes de vie, etc.

Contester la souveraineté du capital, c’est aussi le reconduire à la responsabilité des torts qu’il cause à la collectivité, et dont il voudrait tout ignorer. Des torts qui n’ont rien de circonstanciel, mais participent de sa nature profonde comme force de remise en mouvement permanent de toute la division du travail, c’est-à-dire de destruction et de déclassement autant que d’innovation. Marx et Engels en leur temps n’avaient pas manqué de

(2) « Notre amie, c’est la finance : la bonne finance », a déclaré M. Michel Sapin le 6 juillet 2014 aux Rencontres économiques d’Aix-en-Provence.

pas mourir

voir que *« le bouleversement continu de la production, l'ébranlement ininterrompu de toutes les catégories sociales, l'insécurité et le mouvement éternels distinguent l'époque bourgeoise de toutes celles qui l'ont précédée »* (Manifeste du Parti communiste).

Rien ne peut prémunir ex ante contre les dégâts d'une sorte de processus de transition permanent, cet oxymore typique du capitalisme même ; et, supposé que les bénéfices de ce qu'il impulse finissent par venir, ils ne viennent jamais assez tôt pour compenser en temps réel les destructions qui, elles, n'attendent pas pour se matérialiser. L'Afrique entrera dans la mondialisation et fera à la Chine le même mal que cette dernière a fait à l'Europe, le MP3 déclassé les CD qui avaient déclassé le vinyle, l'argentique est coulé par le numérique, les appareils photographiques par les smartphones : le mouvement même du capitalisme est une déstabilisation perpétuellement relancée qui n'en finit pas de laisser sur son chemin une cohorte d'éclopés.

Sans doute le capital comme groupe social s'adonne-t-il avec passion au jeu du capital comme logique générale, ce jeu même que Joseph Schumpeter avait célébré sous le nom de *« destruction créatrice »*. Si les idéologues libéraux n'ont retenu que le second des deux mots pour nourrir leur apologétique, il est temps de leur rappeler le vrai sens, non tronqué, de l'expression complète, à savoir que le capital détruit autant qu'il crée – et même qu'il crée sans cesse sur ses propres ruines. Mais les capitalistes voudraient pouvoir se livrer tout entiers à leur passion « créatrice » sans qu'on vienne les ramener à ses conséquences destructrices, et vivre en paix leur désir de « faire » (c'est-à-dire d'exploiter).

Contre cette hémiplegie intellectuelle intéressée, voilà alors quel pourrait être le sens véritable d'un « pacte de responsabilité » ; non pas la misérable reddition sans condition de la Droite complexée, mais la position d'une analyse et des conclusions logiques qui s'ensuivent : si le capital est bien par sa nature même *« bouleversement continu de la production »*, si le



SQEAKEARNWATH. – « History Goes Around » (L'Histoire tourne en rond), 2009

déclassement induit par la « transition permanente » est nécessairement l'effet de l'énergie désirante qu'investissent les capitalistes dans leur « jeu », alors le capital est intégralement comptable des destructions qu'entraînent ses « créations ».

C'est donc une chose de voir l'Unedic comme une assurance contre les accidents des trajectoires individuelles d'emploi, neutralisation « mutualiste » bien faite pour en laisser inaperçus tous les enjeux fondamentaux ; c'en est une autre de la poser comme la contrepartie impérative dont la société assortit l'acceptation (temporaire) du jeu du capital. Peugeot, Alstom, Fralib, Continental, Goodyear, etc., ce sont les effets du jeu auquel les capitalistes, dont l'existence matérielle est hors de tout danger, s'adonnent avec passion : le jeu de la concurrence, le jeu du déplacement du capital, le jeu des fusions-acquisitions, en somme l'ivresse de la mondialisation considérée comme excitant *Kriegspiel* et comme aventure existentielle.

L'IDÉE DE LA GAUCHE N'A QUE DEUX SIÈCLES, ELLE EST DE PRIME JEUNESSE

Le capital s'adonne ? Le capital paye ses dégâts ! Voilà le principe – *de responsabilité* – auquel il faut le ramener sans cesse. Tant que la société doit souffrir que sa reproduction matérielle en passe par le capital, et que le capital fait de ses enjeux vitaux à elle la matière de son désir à lui, elle doit à la protection de ses intérêts supérieurs de ne pas se laisser happer complètement dans ce désir ni asservir par lui, et de poser à quelles restrictives conditions elle tolérera cette capture.

Ces conditions d'ailleurs n'ont rien que d'élémentaire. Un groupe social particulier est autorisé à convertir l'intérêt général en son jeu existentiel propre : si exorbitant état de fait ne peut aller sans ses dues contreparties. Le capital doit payer pour tout ce qu'il brise en « s'amusant ». Indemnisation des chômeurs et des intermittents, compensation des baisses de revenu, réparation des flexibilisations, des précarités et des rythmes de vie brisés : il faut lui rappeler de quelle faveur il jouit s'il était tenté de l'oublier, et

qu'il paye sans discuter. Au lieu de quoi on l'exempte de 40 milliards d'impôts et de cotisations ! Et, pis encore, dégoûtante ironie, sous le nom de « pacte de responsabilité », méprisable antiphrase qui bénit en fait toutes les irresponsabilités.

Il faut donc rappeler sans cesse cette trivialité qu'être de gauche suppose de ne pas admettre le capital comme une évidence n'ayant même plus à être questionnée pour se contenter de passer la serpillière fiscale dans les coins. Le rapport au capital qui signe la *situation* caractéristique de la gauche est donc un rapport politique de puissance, un rapport qui conteste un règne et affirme une souveraineté, celle de la multitude non capitaliste, contre une autre, celle de la « profitation » – pour reprendre l'expression des grévistes guadeloupéens lors de leur mouvement de 2009.

On aura noté que cette idée de la gauche, laissant évidemment de côté les supplétifs de la gauche de droite, englobe assez large, puisqu'elle ne préjuge pas du sort à faire au capitalisme en tant que tel et laisse ouvert, mais d'une ouverture spécialement accueillante, le débat de son renversement. Affirmer une souveraineté anticapitaliste, ce peut donc être prendre acte, sous le poids de la réalité contemporaine, de la présence du capital, mais pour le désarmer de ses élans d'emprise intégrale. Et ce peut être tout aussi bien songer déjà, non pas seulement à en minimiser le règne, mais à l'abolir – par exemple par la généralisation et la légalisation du principe récommunal, ou bien par l'arme du défaut sur la dette publique tel que, mettant instantanément les banques à bas, il nous offre la possibilité de les ramasser pour rien et de les refaire à notre façon, d'abord par nationalisation-saisie, ensuite par mutation sous l'espèce d'un système socialisé du crédit (6).

Il reste la question de l'échelle territoriale pertinente où poser ce rapport de situation avec le capital. Nationale, européenne, autre ? Il est assez clair que le choc des souverainetés et l'engagement d'un rapport de puissances où la gauche trouve sa définition supposent, du côté qui conteste l'imperium du capital, une densité politique, densité d'interactions concrètes, de débats, de réunions, d'actions organisées, dont on voit mal que, reposant sur la communauté de langue, elle ne trouve son lieu privilégié dans l'espace national.

En juin dernier, la Coordination des intermittents et précaires d'Ile-de-France (CIP-IDF) envahit le chantier de la Philharmonie de Paris pour y rencontrer des travailleurs, évidemment clandestins pour bon nombre d'entre eux et venus d'une multitude de pays. A la peur que leur inflige leur condition ultraprécariée s'ajoute l'impossibilité totale de se parler, de se comprendre, donc de se coordonner et de lutter. Et c'est une masse inconsistante et désespérée qui se trouve offerte au despotisme patronal, lequel sait très bien diviser linguistiquement pour mieux régner. C'est donc là un cas presque pur d'internationalisme prolétarien en situation. Et, de fait, un cas de totale impuissance.

Au risque de froisser la sensibilité des cadres altermondialistes, bi- ou trilingues, habitués des voyages et portés à penser que leurs capacités sont universellement partagées, l'action internationale, qui est tout à fait possible, et même tout à fait souhaitable, ne saurait avoir la même densité et, partant, la même extension, ni le même impact, que l'action *d'abord* nationale. Laquelle n'exclut certainement pas, au contraire, les vertus complémentaires de la contagion et le renfort de l'émulation transfrontière. Il ne se formera donc pas *une* gauche – qui serait d'emblée postnationale. Il se formera *des* gauches, localement ancrées et cependant hautement désirables de se parler et de s'épauler.

Il n'y a que les postures d'universitaires, incouciens de la particularité de leur position sociale, pour ignorer à ce point les conditions concrètes de l'action concrète. Et pour renvoyer d'un mouvement de mépris tout ce qui s'élabore dans l'espace national, soit, en passant, la quasi-totalité des luttes *effectives* – et non rêvées – qui s'y mènent. C'est-à-dire pour poursuivre éternellement la chimère de l'« international », cet espace indéterminé et sans forme, quand la politique anticapitaliste ne peut être qu'inter-/nationale.

Nul n'ignore la vivacité de ces débats, mais peu importe, ils ne sont pas l'essentiel. Comme toujours d'ailleurs, ils trouveront leur résolution dans le mouvement réel des choses, qui inventeront leurs modalités en se faisant. Mais qui les inventeront sur le fond d'un projet de souveraineté au service d'une idée. Un projet de souveraineté, puisque tel est bien le nom qu'appelle l'affirmation collective d'une forme de vie et d'un « décider en commun », spécialement quand il se pose à l'encontre d'un règne oppressif comme celui du capital.

Sauf la rage identitaire qui pense pouvoir fondre, et faire disparaître, la gauche et la droite dans la francité éternelle, sauf l'aveuglement du parti des gestionnaires qui, croyant « dépasser la gauche et la droite », ne fait que reproduire la droite, sauf les confusions médiatiques de la gauche et de ses partis, sauf l'action néfaste de quelques « assassins politiques » qui, tout en feignant de le redouter, n'ont rien tant en vue que de tuer la gauche, cette idée ne peut pas mourir. Elle n'a que deux siècles, elle est de prime jeunesse, le cours des choses ne cesse de lui donner raison, le scandale du temps présent l'appelle impérieusement. L'avenir lui appartient.

FRÉDÉRIC LONDON.

(3) Lire « Enfin une mesure contre la démesure de la finance : le SLAM ! », *Le Monde diplomatique*, février 2007.

(4) Lire « Et si on fermait la Bourse... », *Le Monde diplomatique*, février 2010.

(5) Par dérivation analogique de la république, *res publica*, la récommune est la *res communia*, la chose commune à un collectif, dont tous les membres du collectif, par conséquent, ont le droit de décider. Un collectif de production, par exemple, une « entreprise », est en soi une récommune. Récommune est donc le nom de l'entrée du principe démocratique dans la vie économique. Cf. *La Crise de trop. Reconstruction d'un monde failli*. Fayard, Paris, 2009.

(6) « Notre stratégie du choc », dans *La Malfaçon. Monnaie européenne et souveraineté démocratique*, Les Liens qui libèrent, Paris, 2014.



SQEAKEARNWATH. – « Trip » (Voyage), 2012

RETRAITES : RÉGRESSION POUR PRESQUE TOUS

M. Hollande a permis aux travailleurs ayant commencé à travailler avant 20 ans et ayant cotisé tous leurs trimestres de bénéficier d'une retraite à taux plein (décret du 3 juillet 2012). En revanche, il a poursuivi la réforme de M. Sarkozy, qui, déjà, fixait à 62 ans l'âge de départ à la retraite pour les personnes nées après 1954 et ayant cotisé tous leurs trimestres (plus de quarante et un ans et demi), et à 67 ans (et non plus 65 ans) pour les autres. A son initiative, la durée de cotisation pour bénéficier d'une retraite à taux plein s'accroît d'un trimestre tous les deux ans jusqu'en 2020. Les personnes nées en 1973 devront ainsi cotiser quarante-trois ans.

Pour faire passer la pilule, le gouvernement a instauré un « compte pénibilité » permettant à certains salariés travaillant dans des conditions difficiles d'accumuler des points pour partir plus tôt. Mais, à la veille du sommet social des 6 et 7 juillet, il l'a reporté sous la pression du Mouvement des entreprises de France (Medef).

Puisqu'il faut bien financer les aides accordées aux entreprises (*lire ci-dessous « Le leur de la compétitivité »*), les pensions supérieures à 1 200 euros brut par mois ne seront plus revalorisées (loi de finances rectificative pour 2014, juillet 2014).

Enfin, le président et sa majorité ont augmenté les cotisations retraite payées par les salariés et les employeurs : 0,15 point chacun en 2014 et 0,30 point entre 2015 et 2017 (loi du 13 décembre 2013). Toutefois, la hausse à la charge de l'employeur en 2014 sera compensée par une baisse équivalente du taux de cotisation de la branche famille (coût estimé : 1 milliard d'euros).

TVA SOCIALE, LE RETOUR

Inventée par M. Sarkozy et la droite parlementaire, la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) « sociale », qui portait le taux normal de 19,6 à 21,2 % pour compenser le crédit d'impôt aux entreprises, est abrogée par l'Assemblée nationale le 17 juillet 2012. Elle renaît sous une autre forme le 29 décembre de la même année, lors de la loi de finances rectificative pour 2013. Le taux normal passe à 20 % ; le taux intermédiaire, de 7 à 10 %. Le taux réduit sur les produits de première nécessité, qui devait baisser, est finalement resté à 5,5 %.

UNE TRANCHE D'IMPÔT SUPPLÉMENTAIRE

La loi de finances rectificative pour 2013 instaure une tranche supplémentaire à 45 % pour la partie du revenu déclaré supérieure à 150 000 euros (pour une personne) et, pour 2014, à 151 200 euros. Mais M. Hollande, comme son prédécesseur en 2010 et 2011, n'avait pas relevé du montant de l'inflation le seuil à partir duquel on paie l'impôt. Résultat : bien qu'ayant un revenu identique, certains ménages qui n'étaient pas imposés le sont devenus. Le nombre de contribuables est passé de 17 millions en 2010 à 19,2 millions en 2013.

Pour 2014, des réductions d'impôts ont été décidées : 350 euros pour un ménage d'une personne dont les revenus 2013 sont inférieurs à 14 145 euros, 700 euros pour un couple jusqu'à 28 290 euros. Au total, 4 millions de ménages sont sortis de l'impôt sur le revenu. Dans le même temps, l'avantage lié au quotient familial est bloqué à 1 500 euros. La demi-part supplémentaire accordée aux personnes vivant seules et ayant élevé un (ou des) enfant(s) est définitivement supprimée.

IMPÔT SUR LA FORTUNE : UN LÉGER MIEUX

Les deux taux d'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) adoptés par le précédent président de la République (0,25 % et 0,5 %) ont été supprimés et la progressivité rétablie avec cinq tranches (de 0,5 à 1,5 %). Le seuil d'imposition (1,3 million d'euros) reste inchangé. Officiellement, le « bouclier fiscal » a été supprimé. Dans les faits, un plafonnement à 75 % est instauré, qui comprend les impôts dus en France et à l'étranger – y compris les prélèvements sociaux du type contribution sociale généralisée (CSG).

LE LEURRE DE LA COMPÉTITIVITÉ

Le plan d'abord connu sous le nom de « crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi » (CICE), adopté en décembre 2012, entérine une baisse des cotisations payées par les entreprises équivalant à 4 % de leur masse salariale en 2013 et à 6 % en 2015 (restitués sous forme de crédit d'impôt). Rebaptisé « pacte de compétitivité et de responsabilité » lors du conseil des ministres du 14 janvier 2014, il amplifie les réductions de cotisations patronales (aucune cotisation sur le smic à partir du 1^{er} janvier 2015, baisse des cotisations à la branche familiale de la Sécurité sociale) et instaure une baisse des impôts sur les sociétés, censés passer de 33 % (officiellement, c'est-à-dire hors niches fiscales et autres optimisations) à 28 % d'ici à 2020. Au total, les cadeaux représentent 40 milliards d'euros. Le gouvernement n'a demandé aucune contrepartie – tout au plus a-t-il nommé une... commission de suivi présidée par M. Jean Pisani-Ferry, du Cercle des économistes.

S'y ajoute le maintien du crédit d'impôt recherche (CIR), créé en 2003, amplifié par M. Sarkozy. Le coût pour l'Etat, qui a atteint 5,1 milliards d'euros en 2011, devrait dépasser les 6 milliards cette année. Entre 2008 et 2012, les effectifs de la recherche dans les entreprises ont baissé de 1,8 % (selon la Cour des comptes).

« On veut des Polonais

Le Front national rêve de devenir le premier parti chez les agriculteurs. Pour cela, il tente de séduire les militants des organisations syndicales dont l'idéologie serait proche de la sienne. Mais ses ambitions électorales ont du mal à masquer son absence de programme. Voyage dans le Lot-et-Garonne.

PAR PHILIPPE BAQUÉ *

« FOUTEZ-NOUS la paix, laissez-nous travailler ! », gronde une affiche placardée à plusieurs centaines d'exemplaires le long des routes du Lot-et-Garonne. Qui doit se sentir visé par cette injonction agressive ? La Coordination rurale 47 (CR 47), responsable du collage, entretient le flou. Cette branche départementale du syndicat d'exploitants agricoles dirige depuis 2001 (1) la chambre d'agriculture. Elle utilise régulièrement les champs de ses adhérents pour afficher ses slogans : « You'll never walk alone » (« Tu ne marcheras jamais seul », hymne des supporters de l'équipe de football de Liverpool), ou encore : « Nous ne sommes pas des moutons, nous ne nous laisserons pas tondre ! »

C'est dans ce contexte que le Front national (FN) réalise depuis deux ans des scores historiques. En juin 2013, lors de l'élection législative partielle organisée dans la circonscription de Villeneuve-sur-Lot après la démission de M. Jérôme Cahuzac, député-maire de la ville et ministre du budget impliqué dans un scandale politico-financier, 46 % des électeurs ont voté pour le candidat frontiste. M. Etienne Bousquet-Cassagne affrontait au second tour un représentant de l'Union pour un mouvement populaire (UMP). Puis, en mai 2014, aux élections européennes, le FN recueillait 28,9 % des suffrages, avec des pointes à 35 % dans certains villages. Même si la majorité des électeurs s'étaient abstenus, son implantation se confirmait.

* Journaliste et documentariste, coordinateur et auteur de *La Bio, entre business et projet de société*, Agone, coll. « Contre-feu », Marseille, 2012.



LIMITATION DES HAUTS SALAIRES

Depuis le 25 juillet 2012, les salaires dans les entreprises publiques ne peuvent excéder vingt fois la moyenne des plus bas salaires. Le plafond est fixé à 450 000 euros annuels.

VRAIE-FAUSSE IMPOSITION DU CAPITAL

La loi de finances rectificative pour 2013 vise à imposer les revenus du capital (intérêts, dividendes, plus-values mobilières...) comme ceux du travail. Les prélèvements forfaitaires (de 21 ou 24 %) qui permettaient d'éviter la progressivité de l'impôt sont supprimés. Mais les exceptions se sont multipliées, comme pour les plus-values réalisées par les créateurs d'entreprises après la fameuse bataille des « pigeons ». Celles liées à la vente de la résidence principale restent exonérées, de même que celles réalisées sur une résidence secondaire détenue depuis vingt-deux ans et plus.

SUPPRESSION DES ÉLECTIONS PRUD'HOMALES

Le gouvernement va présenter à la rentrée parlementaire un projet de loi l'autorisant à désigner les juges aux prud'hommes. Jusqu'à présent, issus à parité des syndicats patronaux et ouvriers, ils étaient élus pour cinq ans.

LA RÉFORME BANCAIRE AVORTÉE

La loi du 26 juillet 2013 est censée séparer les activités spéculatives (« non utiles à l'activité économique ») des autres (prêts, gestion des comptes courants). Mais les critères retenus pour définir les premières sont si restrictifs que, de l'aveu même du président de la Société générale, entendu lors de l'examen du projet de loi par la commission des finances de l'Assemblée nationale (30 janvier 2013), ils ne concernent que 1 % des activités bancaires.

UNE BANQUE D'INVESTISSEMENT ASSEZ PAUVRE

Créée par une loi du 31 décembre 2012, la Banque publique d'investissement (Bpifrance) doit porter la politique d'aide à la modernisation industrielle. Mais son capital reste faible : 54 milliards d'euros, alors que celui de toutes les banques françaises dépasse les 8 000 milliards d'euros.

Ici, l'extrême droite est en terrain connu. Ses idées circulent auprès d'une partie des rapatriés d'Afrique du Nord, très présents dans l'agriculture. Mais les multiples populations migrantes sédentarisées depuis un siècle dans le département, dont elles ont forgé l'identité, cultivaient une certaine tolérance. La gauche a tenu un temps les mairies des grandes villes. Elle conserve celle de Villeneuve-sur-Lot, ainsi que le conseil général.

M. Bousquet-Cassagne caresse pour son parti, dont il est aussi le secrétaire départemental, l'espoir de succès électoraux retentissants : « *Le Lot-et-Garonne connaît beaucoup de difficultés, et les gens en ont assez des politiques de droite ou de gauche. Ils attendent autre chose de nous.* » Son père, M. Serge Bousquet-Cassagne, a cofondé la Coordination rurale et préside la chambre d'agriculture. Il dirige une exploitation de cent hectares où il produit des plants d'arbres fruitiers, des pruneaux et du maïs. Pour expliquer le vote frontiste, il désigne l'affiche du syndicat placardée dans son bureau (« Foutez-nous la paix... »). Foncièrement de droite, il nie être un sympathisant FN, tout en tenant le même discours que son fils.

Si la Coordination rurale est le syndicat agricole dont le FN se sent le plus proche, il cultive une affinité particulière avec la CR 47. Celle-ci présente de nombreuses similitudes avec le mouvement corporatiste de Pierre Poujade, implanté dans les années 1950 parmi les commerçants et les artisans, et dont M. Jean-Marie Le Pen fut un temps le député. Le programme du syndicat est simple : guerre à l'administration et à la classe politique, liberté d'entreprendre sans aucune contrainte ni aucun contrôle, actions musclées...

Comme les poujadistes, la CR 47 joue sur la crise. « *Nous avons un revenu moyen des agriculteurs parmi les plus faibles de France*, explique M. Christian Crouzet, porte-parole départemental de la Confédération paysanne, un syndicat situé à gauche. *Cela suscite un sentiment d'abandon. La CR 47 y répond par un discours simplificateur et identitaire qui plaît. Son dirigeant aime à se comparer à un chef de meute, et répète sans cesse que les paysans sont seuls contre tous. Pour lui, pas question de structurer une politique agricole : il promeut un libéralisme absolu.* » M. Etienne Bousquet-Cassagne est souvent invité aux repas de l'organisation de son père. « *Je constate que beaucoup de gens de la CR sont d'accord avec les propositions du FN. Je partage aussi leurs idées.* »

Le discours de la CR 47 détonne pourtant avec la sensibilité sociale désormais affichée par les instances nationales du FN, et leur critique virulente de l'ultralibéralisme. Le parti profite de la désorientation du monde politique français pour attirer sympathisants et électeurs sur la base de discours contradictoires. Il peut ainsi se joindre aux petits patrons hostiles à l'administration, et entonner avec eux un hymne à la liberté d'entreprendre, tout en plaçant par ailleurs la cause des victimes de la mondialisation et de la guerre économique.

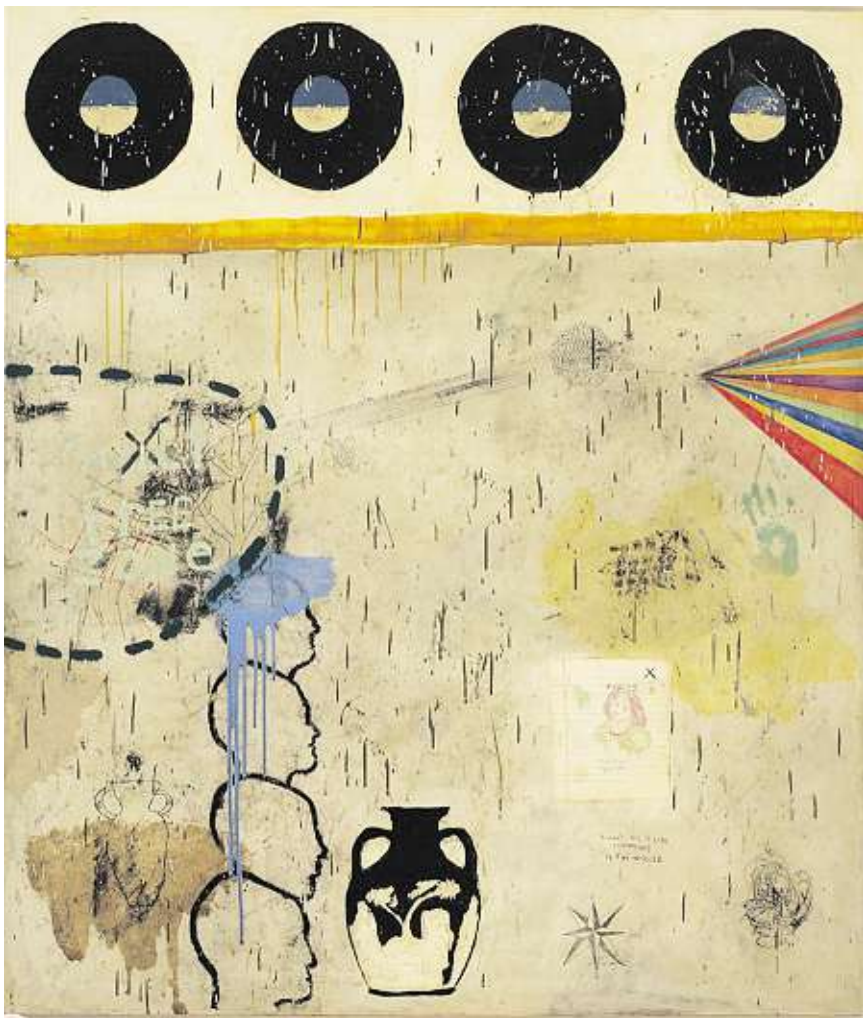
En visite au Salon de l'agriculture, à Paris en février, M^{me} Marine Le Pen a été accueillie à bras ouverts par nombre d'exposants. Si elle a vanté les produits de terroir et appelé à consommer français, elle n'a divulgué aucun détail sur le programme agricole de son parti. Et pour cause : il n'y en a pas.

CONTRE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE À PARIS, POUR À LA CAMPAGNE

A une époque, le FN réclamait un abandon de la politique agricole commune (PAC) européenne au profit d'une « PAF » (politique agricole française) fondée sur un protectionnisme « raisonnable ». A plusieurs reprises, M^{me} Le Pen a cherché à rallier la Coordination rurale à cette proposition. Mais, en octobre 2012, M. Bernard Lannes, président national du syndicat, lui adressait une lettre ouverte pour lui demander de ne plus l'associer à son parti, et pour rappeler son désaccord avec une sortie de la PAC (2). Le FN ne prône donc plus qu'une réforme visant à empêcher le dumping social et à assurer des prix justes, conformément à l'une des revendications de la Coordination. Il dit vouloir imposer une « renationalisation » de la PAC – un concept nulle part explicité (3).

Durant la campagne pour les élections européennes, M. Louis Aliot, vice-président du FN et candidat pour le Sud-Ouest, s'est rendu dans le Lot-et-Garonne. Il a visité le marché d'intérêt national d'Agen à l'invitation de sa directrice, M^{me} Annick Solal, productrice de pommes dans la vallée du Lot. Electrice du FN, son hôtesse avoue pourtant ne pas connaître son programme agricole : « *Mais ils ne peuvent pas faire pire que les autres !* » Sur le marché, M. Aliot a été accueilli en héros par les vendeurs : « *Tous lui ont dit qu'ils allaient voter FN parce qu'ils en avaient marre de cette Europe.* » Selon M^{me} Solal, cet engouement s'explique par le désarroi d'une partie d'entre eux : « *Nous sommes de moins en moins nombreux. Pour être compétitif, il faut être au top au niveau technique, et il faut s'endetter toujours plus. Peu s'en sortent.* »

Les dirigeants FN sont toujours à l'aise en public pour dénoncer l'ultralibéralisme et l'accord de partenariat transatlantique négocié par l'Union européenne et les Etats-Unis, aux conséquences jugées catastrophiques pour l'agriculture française (4). Et pourtant un gouffre se creuse entre ce discours et les pratiques locales. Pour une partie des sympathisants du parti et de l'électorat qu'il courtise, la mise en œuvre du protectionnisme, des réglementations antidumping et même de la préférence nationale s'avérerait calamiteuse.



ADAGP - PHOTO : M. LEE FATHERREE

SQUEAK CARNWATH. – « Direction », 2007

« Poulet brésilien, bœuf américain, lait d'outre-Rhin, tout fout le camp ! » La CR 47 a placardé cette nouvelle affiche sur les bords de route pour conforter sa base dans le rejet d'une mondialisation qui accélère la disparition du monde paysan. Elle se garde bien d'avouer que bon nombre de ses dirigeants et de ses membres en tirent de juteux profits. Entre 2000 et 2010, un quart des exploitations du Lot-et-Garonne ont disparu. Sur fond de concurrence nationale et internationale, les grandes exploitations industrielles, souvent spécialisées dans la production de fruits et légumes, achèvent d'éradiquer les petites fermes familiales aux productions diversifiées. Elles exportent une partie de leur production sur toute la planète et importent leur main-d'œuvre du Maroc, de Pologne, de Roumanie ou du Portugal.

M. Aliot a aussi visité les cinq hectares de serres de fraises cultivées hors-sol par M. Patrick Jouy, responsable de la main-d'œuvre agricole à la CR 47. « *J'ai dit à Louis Aliot que, sans la mondialisation et sans l'Europe, on ne peut plus rien faire aujourd'hui* », déclare M. Jouy. Le vice-président du FN a pu s'extasier sur le haut niveau de technicité d'une exploitation qui produit des fraises de février à décembre et écoule sa production en France, en Belgique et au Luxembourg. Il a également vu le chantier de quatre nouveaux hectares et demi de serres, réalisés par une entreprise hollandaise, dont le coût – 5,5 millions d'euros – est en partie couvert par des subventions nationales et européennes.

M. Aliot n'a pas paru choqué par le fait qu'aucun des quarante ouvriers saisonniers de l'exploitation n'était français. « *Depuis que j'ai commencé à produire des fraises, je n'ai fait appel qu'à de la main-d'œuvre immigrée. J'ai bien embauché trois Français, mais cela a été un échec*, explique M. Jouy. *Aujourd'hui je ne fais travailler que des Polonais. Ils me donnent entière satisfaction. Ils sont courageux, propres et consciencieux.* » Concurrence oblige, le recours à la main-d'œuvre étrangère se généralise dans les exploitations du département. La libre circulation des produits agricoles imposée par les accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) met en concurrence les bassins de production. Le saisonnier devient la variable d'ajustement des employeurs, qui cherchent à réduire leurs coûts (5). Dans les serres d'Espagne, le salaire horaire des saisonniers clandestins s'établit désormais à 3 euros ; en Belgique, en Allemagne ou aux Pays-Bas, il varierait entre 4 et 5 euros. Pour les dirigeants de la CR 47, la main-d'œuvre française payée au smic est donc trop chère.

Le 1^{er} mai 2014, à Paris, M^{me} Le Pen dénonçait le statut des travailleurs détachés (6). Elle reprochait à l'UMP et au Parti socialiste d'avoir voté les directives et règlements européens qui incitent à « *l'embauche sur le territoire national de travailleurs dont les charges sont de 30 à 60 % inférieures aux nôtres* » (7). Mais les intérêts électoraux imposent sans doute des exceptions, et le parti s'accommode fort bien de l'embauche systématique de saisonniers étrangers sous-payés, au détriment de la population locale.

Dans le Lot-et-Garonne, le cadre juridique qui autorise ce dumping n'est pas celui des travailleurs détachés. Les embauches se font avec

(1) Les dernières élections professionnelles ont eu lieu en janvier 2013. CR 47 : 46,3 % ; Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) : 35,9 % ; Confédération paysanne : 8,9 % ; Mouvement de défense des exploitants familiaux (Modéf) : 8,7 %.

(2) « Lettre ouverte à Marine Le Pen, présidente du Front national », 9 octobre 2012, www.coordinationrurale.fr

(3) « Agriculture : le FN un peu moins intransigeant sur la sortie de la PAC », *Le Monde*, 28 février 2013.

(4) Lire notre dossier « Les puissants redessinent le monde », *Le Monde diplomatique*, juin 2014.

(5) Lire Patrick Herman, « Travailleurs saisonniers, la ronde infernale », *Le Monde diplomatique*, février 2013.

(6) Lire Gilles Balbastre, « Travail détaché, travailleurs enchaînés », *Le Monde diplomatique*, avril 2014.

(7) Cité dans *Politis*, Paris, 8 mai 2014.

et des Marocains ! »

des contrats OMI (Office des migrations internationales), devenus en 2009 des contrats OFII (Office français de l'immigration et de l'intégration). Pour entrer sur le territoire, un travailleur extra-européen doit obtenir d'un employeur français un contrat préalable n'excédant pas huit mois. Il reçoit un visa de séjour de la durée du contrat, et doit ensuite repartir dans son pays. De son côté, l'employeur demande une autorisation à l'administration et doit prouver qu'il ne peut trouver de la main-d'œuvre locale (8).

En 2001, la CR 47 occupait la préfecture avec un slogan rarement entendu dans les cortèges du FN : « *On veut des Polonais et des Marocains !* » Arguant de l'existence de plus de vingt mille chômeurs dans le département, l'administration refusait en effet de délivrer les autorisations pour les contrats OMI. Les militants de la Coordination, eux, refusaient d'embaucher des travailleurs français, qualifiés de « *bras cassés* ». « *On demandait des gens fiables*, se souvient M. Serge Bousquet-Cassagne. *En clair, des gens qui ont faim, qui ont envie de travailler. Nous avons finalement obtenu mille contrats OMI. Depuis, personne n'a de problème pour ramasser ses récoltes. Il y a toujours sept cents Marocains en contrat OFII. Les Polonais n'ont plus besoin de contrats : ils font partie de l'Europe. Ils sont environ deux mille. Il y a des Roumains ; des Espagnols, qui reviennent en force à cause de la crise ; des Portugais aussi.* »

Le président de la chambre d'agriculture emploie lui-même six Marocains et deux Portugais. Ses ouvriers maghrébins, venus avec des contrats OMI, ont désormais des cartes de séjour de dix ans. Comment réagit son fils Etienne à cette venue de travailleurs immigrés ? « *Si les Français ne veulent pas travailler, il faut bien que le travail soit fait. C'est tout le système qui est à revoir. Beaucoup de Marocains en contrat OMI sont devenus clandestins, ont obtenu des papiers, puis ont fait venir leur famille avec le regroupement familial. Cette immigration de travail est malheureusement devenue une migration de peuplement. C'est cela qu'il faut stopper.* »

Le secrétaire départemental du FN oublie de préciser que beaucoup de saisonniers ayant obtenu une carte de séjour ne trouvent plus d'emploi dans l'agriculture, car ils peuvent désormais revendiquer des droits. Mieux vaut donc une immigration de travail avec un statut précaire... Dans les châteaux du Médoc, les vignerons remplacent les vendangeurs immigrés qui ont obtenu des cartes de séjour par des travailleurs détachés, que leur fournissent des agences de travail temporaire. En octobre 2012, des Marocains installés en France se sont battus durant deux nuits avec des saisonniers sahraouis détachés venus les remplacer.

Pour M^{me} Annie Régojo, contrôleuse du travail à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte), les saisonniers OFII sont livrés au bon vouloir de leur patron : « *Le contrat est renouvelé chaque année. Si l'ouvrier n'a pas répondu aux exigences, s'il a revendiqué quoi que ce soit, il risque de ne pas revenir l'année suivante. De plus, il est isolé sur l'exploitation, n'a pas de véhicule, ne parle pas la langue et ne connaît pas ses droits : il n'ira pas se plaindre. Embaucher des Marocains en contrat OFII, c'est beaucoup plus facile pour certains que de faire travailler un salarié résidant sur le territoire.* »

Les rapports de travail se rapprochent parfois du féodalisme. « *J'ai embauché un Marocain en contrat OFII durant quatre ans, raconte un exploitant, membre de la CR 47 et sympathisant FN. Pendant le ramadan, il me disait qu'il pouvait travailler, sans boire ni manger, par 40 °C... Un jour, on était en train de tirer les plastiques de la serre, et il titubait. Je me suis mis en colère ; je lui ai même collé une pigne [coup de poing]. Si je n'embauche pas ces gens-là, qui vais-je embaucher ?* » Beaucoup de saisonniers sont payés à la tâche : ils doivent ramasser au moins vingt kilos de fraises par heure, durant quarante-cinq ou cinquante heures hebdomadaires, voire davantage. Un « bon » ouvrier gagne 1 200 euros par mois, soit trois fois le salaire moyen de la Pologne, ou quatre fois celui du Maroc. Les sommes gagnées sont converties en heures de travail sur la fiche de paie. Pour ne pas payer d'heures supplémentaires ou ne pas dépasser le plafond d'heures de travail hebdomadaire autorisées, certains déclarent payer leurs ouvriers un peu plus que le smic horaire. « *C'est juste pour préserver l'apparence de la légalité* », assure M^{me} Régojo.

« LES INSPECTEURS DU TRAVAIL VIENNENT AVEC DES GENDARMES, ILS NE SONT PAS COURAGEUX »

M. Dominique Baudry, militant de la Confédération générale du travail (CGT), vient de défendre devant le conseil de prud'hommes deux ouvriers agricoles polonais embauchés dans la région de Marmande : « *Ils travaillaient soixante-dix heures par semaine, mais le patron ne déclarait que trente-cinq heures et ne leur versait pas tout leur salaire. D'après nos calculs, ils ne touchaient en fait que 5 euros de l'heure. Ils étaient logés dans un mobile home insalubre loué 300 euros. Les prud'hommes ont condamné leur employeur à leur payer l'équivalent de quatre mois de travail qui n'avaient pas été rémunérés. Ces 5 euros de l'heure sont fréquents dans le Lot-et-Garonne, mais les saisonniers étrangers ne connaissent pas leurs droits, ou n'osent pas les défendre.* »

Les relations entre la CR 47 et l'inspection du travail sont tendues. Le syndicat a ainsi mené en 2013 une occupation musclée des locaux de la Direccte. M. Christian Girardi, vice-président du syndicat, emploie douze Espagnols, douze Marocains et quatre Portugais dans ses plantations de fraises et de kiwis. « *Tous les quatre matins, on a la visite des inspecteurs du travail, qui ont tous les droits. Mais ils ne nous font pas peur ! Ils viennent avec des gendarmes parce qu'ils ne sont pas courageux.* »

Cette mesure de protection s'explique par le drame qui s'est déroulé le 2 septembre 2004 à Saussignac, en Dordogne, non loin du Lot-et-Garonne. Ce jour-là, deux contrôleurs de l'inspection du travail étaient abattus à coups de fusil par un exploitant agricole

employant des saisonniers migrants. Peu après, des membres de la CR 47 affichaient leur sympathie pour le meurtrier lors d'une assemblée générale captée par les caméras de France 2 (9). Au même moment, la Coordination placardait des affiches « Non à l'Inquisition ! » et attribuait à une inspectrice du travail le prix de la fonctionnaire « *la plus exécration, la plus nuisible à l'agriculture du Lot-et-Garonne* » (10).

Comment se positionnent les instances dirigeantes du FN par rapport à cette violence et à ces atteintes au droit du travail ? Elles ne peuvent manifester ouvertement leur accord avec M. Serge Bousquet-Cassagne quand celui-ci affirme qu'il faut en finir avec le revenu de solidarité active (RSA), les allocations chômage et le smic pour remettre les Français au travail. Même s'il se montre toujours très compréhensif vis-à-vis de la CR et de sa branche lot-et-garonnaise, M. Leif Blanc, délégué national du FN à la ruralité, à l'environnement et à l'agriculture, préfère s'en tenir à une condamnation des normes environnementales et sociales : « *Elles sont trop contraignantes et empêchent nos agriculteurs d'être concurrentiels. Mais en arriver à une main-d'œuvre payée au même prix que les clandestins en Espagne, ce serait une catastrophe sociale. On peut alléger certaines choses sans rogner le droit des saisonniers.* »

LA CONDAMNATION DE L'IMMIGRATION COUDOIE L'APPUI À UN MODÈLE FONDÉ SUR SON EXPLOITATION

Pour sa part, M. Etienne Bousquet-Cassagne propose une solution inspirée par M. Le Pen : « *Il faut moins subventionner la protection sociale et baisser les charges patronales et salariales pour que le salaire net puisse être plus élevé. Les Français deviendront ouvriers agricoles s'ils touchent plus d'argent en travaillant plutôt qu'en restant au chômage. On peut financer cela en supprimant l'aide médicale d'Etat apportée aux sans-papiers.* »

Consciente de la contradiction entre les intérêts de sa base traditionnelle et son discours « social » visant à séduire de nouveaux publics, M^{me} Le Pen peut ainsi prôner une baisse des cotisations tout en se voulant la championne de la protection sociale : « *Le Front national en appelle à un autre modèle de société respectueux des individus, qui rompt avec la politique d'austérité, l'ultralibéralisme destructeur et le chômage de masse, déclarait-elle en juillet 2014. Seule la restauration d'un Etat protecteur, régulateur, soucieux du bien commun (...), permettra de ne plus laisser de Français sur le bord de la route* » (11).

La pêche aux voix impose à son parti de naviguer à vue : la dénonciation du libéralisme s'accommode du soutien à ses partisans ; la condamnation de l'immigration coudoie l'appui à un modèle économique fondé sur son exploitation... Sur quel point d'équilibre le parti se stabilisera-t-il quand ces contradictions éclateront aux yeux de ses sympathisants ?

PHILIPPE BAQUÉ.

(8) Aurélie Darpeix, « Flexibilité interne et flexibilité externe dans le contrat OMI », *Etudes rurales*, n° 182, Paris, 2008.

(9) Dans le secret des inspecteurs du travail assassinés, documentaire de Jacques Cotta et Pascal Martin, France 2, 2005.

(10) Jean-Pierre Rissoan, « Lot-et-Garonne, attention danger ! », 21 juin 2013, www.jprissoan-historepolitique.com

(11) « 5 millions de Français touchés par la solitude : l'autre visage de la France des oubliés », communiqué de presse de M^{me} Le Pen, 7 juillet 2014.



LOGEMENT : PROGRÈS DÉJÀ REMIS EN QUESTION

Une série d'ordonnances, ainsi que la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014, visent à plafonner les loyers dans vingt-huit agglomérations, à limiter les frais de gestion des syndics, à instaurer une garantie universelle des loyers (GUL) – sans financement supplémentaire prévu –, à assouplir les contraintes de hauteur pour les immeubles... Mais, d'ores et déjà, M. Valls a précisé qu'il fallait « *apporter un certain nombre de modifications* » (*Libération*, 16 juin 2014).

LA CULTURE SACRIFIÉE

Hors justice, sécurité et éducation, tous les budgets sont en baisse. Et, pour la première fois depuis des décennies, celui de la culture régresse : – 4,3 % en 2013, – 7,5 % d'ici à 2015.

EMPLOIS JEUNES, LE RETOUR

La loi du 26 octobre 2012 les baptise « emplois d'avenir ». Ils sont destinés aux jeunes de 16 à 25 ans cherchant un emploi depuis plus de six mois et titulaires au plus d'un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou d'un niveau équivalent à bac + 3, s'ils habitent dans une zone urbaine sensible (ZUS), une zone de revitalisation rurale (ZRR) ou un département d'outre-mer. Ces jeunes touchent le smic, dont une partie (35 à 75 % selon les cas) est subventionnée. Autre emploi aidé : le contrat de génération, qui permet à toute entreprise de moins de trois cents salariés qui embauche une personne de moins de 30 ans en contrat à durée indéterminée (CDI) de recevoir 4 000 euros par an.

UN PATRIOTISME ÉCONOMIQUE ÉLARGI

Certains investissements étrangers doivent recevoir une autorisation des pouvoirs publics. Un premier décret avait été instauré par M. Dominique de Villepin le 30 décembre 2005 pour onze activités liées à la défense et la sécurité. M. Valls l'a élargi aux secteurs de l'énergie, de l'eau, des transports, des télécoms et de la santé.

PROMESSES POUR LES TRAVAILLEURS PAUVRES

M. Hollande promet de fusionner la prime pour l'emploi (qui ne marchait pas) et le revenu de solidarité active (RSA), qui lui-même avait remplacé le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé. Mais rien ne dit que la mise en commun de deux systèmes destinés aux travailleurs pauvres les aide à sortir de la pauvreté.

LE DROIT SOCIAL ENCORE ATTAQUÉ

M. Hollande a donné son feu vert à la mise en cause des « seuils sociaux » : présence de délégués du personnel élus dans les entreprises de plus de dix salariés, contribution au logement (« 1 % logement ») pour celles de vingt salariés et plus, comité d'entreprise pour celles de cinquante salariés... Le patronat promet que si ces « verrous » sont levés, des emplois seront créés. Aucune étude officielle ne le confirme.

Toupie ou tout droit ?

« **CONVERSION** », « *tourmant* », « *volte-face* » : pour avoir épargné la finance, Cassouvi le patronat et assommé les salariés, M. François Hollande aurait renié ses convictions socialistes. Et si le chef de l'Etat avait au contraire manifesté une inflexible constance ?

« *Abaissement du coût du travail* », bataille contre les « *professions fermées* », affirmation selon laquelle « *l'ennemi n'est pas le chef d'entreprise qui investit, exporte ou crée des emplois* », volonté de « *rendre plus flexible le marché du travail* », « *réhabilitation légitime du profit* », proclamation que « *ce n'est pas par calcul ou par malignité que la gauche a accepté de laisser fermer les entreprises ou d'entamer le pouvoir d'achat des Français. C'est par lucidité* » : ces mots d'ordre, si familiers sous la présidence de M. Hollande, figuraient déjà en toutes lettres dans un manifeste coécrit voici presque trente ans par un jeune chef de cabinet voué aux plus hautes fonctions.

La gauche bouge (1), signé « Jean-François Trans », paraît en octobre 1985. Comme l'indique la page de garde, cet improbable pseudonyme rassemble, par-delà les querelles de tendances, cinq jeunes cadres du Parti socialiste (PS) soucieux de proposer aux militants débousolés une contribution dite des « transcourants ». Le quintet se compose de MM. Jean-Yves Le Drian, Jean-Michel Gaillard, Jean-Pierre Jouyet, Jean-Pierre Mignard et... François Hollande.

Le moment est crucial. Elu quatre ans plus tôt sur un programme étatiste et redistributif, François Mitterrand a finalement opté pour le marché et l'austérité ; le PS s'engage dans une périlleuse campagne en vue des législatives de 1986 – qu'il perdra. *La gauche bouge* fournit une assise théorique à la politique de Mitterrand (2). Le chapitre intitulé « La concurrence est de gauche » explique que « *l'excès de réglementation et de bureaucratisation n'est pas toujours le symptôme d'un socialisme rampant mais correspond le plus souvent à des demandes catégorielles, à un souci de protection des rentes et des privilèges. Bureaucratisation et corporatisme, même combat ! Dans un tel contexte, la déréglementation change de camp. La généralisation des pratiques concurrentielles devient une exigence pour la gauche.* » Le fonctionnaire devient l'incarnation du privilégié, et le ministre de l'économie Pierre Bérégovoy libéralise la finance.

Plus fondamentalement, les auteurs théorisent une bascule stratégique. Depuis 1972, le PS visait la constitution d'un bloc majoritaire rassemblant classes populaires et classes moyennes. Or, écrivent M. Hollande et ses amis, « *il ne s'agit plus, à la fin du XX^e siècle, d'assurer la représentation politique de la classe ouvrière alors que les catégories sociales perdent en cohésion et que le salariat s'est profondément recomposé* ». Ayant dûment contribué à cette « perte de cohésion » en liquidant la sidérurgie et les chantiers navals, le PS mise sur une nouvelle alliance : celle des classes moyennes cultivées, cœur de l'électorat socialiste, et du patronat libéral. Dans ce schéma, la petite bourgeoisie intellectuelle, hier fraction dominante des classes dominées, devient la fraction dominée de la classe dominante (3).

Producteurs de savoirs et créateurs d'entreprises unis contre les conservatismes : un petit pas social, mais un grand bond idéologique. Dès lors, « *la désignation de l'adversaire doit sinon changer, du moins s'affiner* », car « *on a confondu les vieux nantis avec les jeunes cadres, les gros spéculateurs avec les chefs d'entreprises amaigries, les rentiers indolents avec les investisseurs dynamiques* ».

Piliers de la nouvelle alliance, les jeunes « *aventuriers du quotidien qui défricheraient les nouveaux marchés de l'entreprise* » vont faire l'objet de toutes les attentions : « *Ce sont quelques bourgeois sur un arbre sec car encore gelé.* » Tel l'âne de la crèche auprès du petit Jésus, le PS leur insufflera une chaleur revitalisante. Depuis cet ouvrage – hélas épuisé –, cette gauche-là n'a plus beaucoup bougé.

PIERRE RIMBERT.

(1) Jean-François Trans, *La gauche bouge*, Jean-Claude Lattès, Paris, 1985.

(2) Un an plus tôt, Max Gallo avait publié un ouvrage du même tonneau, *La Troisième Alliance. Pour un nouvel individualisme* (Fayard, Paris, 1984), largement inspiré par son directeur de cabinet, un certain François Hollande. Cf. Stéphane Allié, « Hollande renoue avec la "Troisième alliance" », *Mediapart.fr*, 29 mars 2013.

(3) Cf. Jean-Pierre Garnier et Louis Janover, *La Deuxième Droite*, Agone, Marseille, 2014 (1^{re} éd. : 1986), p. 210.

Ni pause ni doutes pour

La stagnation économique de l'Union et son absence de vision diplomatique indépendante ne désarment pas les fédéralistes européens. Au contraire : moins leur projet, perçu comme technocratique et élitiste, rencontre l'assentiment populaire, plus ils s'acharnent à le faire avancer, subrepticement mais à marche forcée. Décennie après décennie, les « réalisations concrètes » des fédéralistes sont devenues autant de faits accomplis.

UNE ENQUÊTE D'ANTOINE SCHWARTZ *

À DEUX pas du Panthéon, à Rome, M. Mario Monti nous reçoit avec courtoisie dans son bureau de sénateur à vie du Parlement italien. L'homme incarne cette élite experte qui gouverne en Europe au nom des lois de l'économie. Tour à tour commissaire européen, conseiller de Goldman Sachs, président du think tank Bruegel, celui que l'on surnomme « il Professore » a aussi occupé dans son pays les fonctions de président du conseil des ministres, chargé entre novembre 2011 et avril 2013 d'un « gouvernement technique » destiné à rassurer les marchés financiers en pleine crise monétaire.

Que pense-t-il du projet d'une Europe fédérale, c'est-à-dire d'un Etat européen

* Coauteur, avec François Denord, de *L'Europe sociale n'aura pas lieu*, Raisons d'agir, Paris, 2009.

fédérant ses Etats membres ? « Si je devais qualifier ma position, je dirais que je considère le fédéralisme, donc l'Europe fédérale, comme une étoile polaire, un point de référence élevé qui doit guider l'action concrète et politique, mais avec selon moi pragmatisme et gradualisme. » Pragmatisme, car, selon M. Monti, si certaines politiques pourraient être davantage centralisées au niveau européen, d'autres fonctionnent mieux aux échelons inférieurs. Il cite en exemple la politique de la concurrence, gérée par la Commission, dont il a contribué à renforcer l'autorité tout en décentralisant sa mise en œuvre. Il faut également être pragmatique : en effet, « si l'on affiche trop ouvertement l'objectif d'un fédéralisme prononcé, certains diraient des Etats-Unis d'Europe, on risque de perdre

le soutien de ceux qui seraient d'accord pour aller encore de l'avant, mais pas nécessairement jusque-là ». Ce ton mesuré sied à l'homme d'Etat. Il correspond aussi à une disposition répandue parmi les proeuropéens. Le terme « fédéraliste » est ambigu, sujet à diverses interprétations, et prête à controverse dans des pays comme la France, sans parler du Royaume-Uni. A peine désigné nouveau président de la Commission, à la mi-juillet, M. Jean-Claude Juncker s'est ainsi empressé d'assurer aux conservateurs britanniques qu'il ne voulait pas « des Etats-Unis d'Europe (1) ».

A Bruxelles, les dirigeants utilisent le terme avec parcimonie, et savent qu'on peut être fédéraliste sans le crier sur les toits. « Je ne suis pas fédéraliste par religion, précise la députée européenne centriste Sylvie Goulard. Je préfère éviter les discussions piégées sur cette question. Il faut plutôt partir du fond, se demander ce que nous voulons faire ensemble en Europe, et inventer le système institutionnel qui convient le mieux. » A condition toutefois de prendre acte de ce que cette ancienne haute fonctionnaire appelle « l'évolution du monde », qui affaiblit la puissance publique des vieux Etats du continent. « Nous avons besoin de changer d'échelle de gouvernement, et non de continuer avec les limites et les rivalités des Etats-nations », explique-t-elle. « Il faut que l'Europe fasse entendre une seule

voix si elle veut peser dans le monde, face à la Chine ou à l'Inde. »

L'antienne est connue, répétée par les faiseurs d'opinion depuis des décennies. Avec un succès relatif auprès des populations, à en juger par la forte abstention (57,42 %) qui a marqué les élections européennes de 2014 et le succès des partis « europhobes » – Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (UKIP), Front national en France ou Mouvement 5 étoiles (M5S) en Italie.

Ce serait toutefois mal connaître les fédéralistes que de les imaginer désarçonnés par les résultats de ce scrutin. La désaffection des citoyens, presque consubstantielle à la construction européenne, ne saurait les surprendre, ni véritablement les inquiéter. « Le grand problème n'est pas les europhobes, explique M^{me} Emma Bonino, ancienne commissaire européenne et ancienne ministre des affaires étrangères italienne. Ce sont les indifférents, les euro-apathiques, qui forment la grande majorité. Ce sont eux qu'il faut ramener à l'Europe. Ce qui me préoccupe, c'est la timidité des réponses des proeuropéens. Il faut défendre

l'Union, et même assumer la nécessité d'aller plus loin dans l'intégration. » M^{me} Bonino propose ainsi une « *fédération légère* » autour de quelques secteurs-clés (affaires étrangères, défense, recherche), mais pas de « *super-Etat* ». Le cheminement de cette « *union sans cesse plus étroite* » promise par les traités est décidément sinueux.

Au sortir de la seconde guerre mondiale, les fédéralistes imaginent fonder un ordre politique nouveau dans une société nouvelle. Un souffle anime des militants qui, comme l'Italien Altiero Spinelli, ont subi les affres du fascisme et inscrivent leur action dans la continuité de la Résistance. Pour Spinelli et Ernesto Rossi, coauteurs du célèbre manifeste « Pour une Europe libre et unie », rédigé en 1941, en exil sur l'île de Ventotene, la nation est irrémédiablement associée au nationalisme et à la guerre ; sa remise en cause affaiblirait donc les forces réactionnaires de la société. Spinelli a aussi fondé en Italie le Movimento federalista europeo (MFE), qui adhère à une association transnationale, l'Union européenne des fédéralistes (UEF), créée en 1946.

Influencer les décideurs

MAIS tous ne partagent pas l'aspiration à un grand bouleversement qui passerait par l'établissement d'un cadre institutionnel fédéral. D'autres courants, privilégiant la voie de la coopération entre Etats (United Europe Movement, de Winston Churchill) ou celle du marché (Ligue européenne de coopération économique, de Paul Van Zeeland), prétendent tracer l'avenir du continent. La cause européenne cristallise des attentes différentes et peut ainsi rassembler des hommes de gauche comme de droite – en remportant un succès variable selon les pays et leur rapport à l'Etat-nation.

Avec l'irruption de la guerre froide vient le temps des premières désillusions (2). Bénéficiant de l'appui des Etats-Unis, les principales organisations fédéralistes, dont le Mouvement européen, fondé en 1948 pour coiffer les différentes structures proeuropéennes, penchent irrésistiblement du côté de l'Occident – et, partant, de l'ordre établi. Progressivement, la construction européenne emprunte la voie non d'une « *construction d'ensemble* », mais de « *réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait* », selon la célèbre formule de Robert Schuman dans sa déclaration du 9 mai 1950, prélude à la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), instituée en 1952. Le projet d'une Communauté politique européenne, soutenu par les fédéralistes, est finalement abandonné, en même temps que celui d'une Communauté européenne de défense, rejeté en août 1954 par les parlementaires français.

Une voie pragmatique se dessine, plus proche des vues de Jean Monnet, qui, pour avancer vers des Etats-Unis d'Europe, croit davantage à l'action de minorités éclairées qu'aux délibérations démocratiques. Incapables de bouleverser les jeux politiques nationaux, les milieux proeuropéens vont accompagner plutôt qu'impulser les avancées de l'intégration européenne accomplies par des chefs d'Etat et de gouvernement. Ne pouvant susciter des mobilisations populaires, ils partagent leur temps entre un travail de sensibilisation de l'opinion et un rôle d'influence auprès des décideurs. A mesure que l'Union progresse, les divisions s'atténuent, de même que s'apaisent les débats théoriques.

Désormais, les organisations proeuropéennes cherchent surtout à faire vivre un espace public transnational. Largement financées par les institutions européennes, ou par les ministères publics nationaux, elles relaient activement les discours et les actions de l'Union auprès de certains publics, comme les étudiants. Certains groupements formés après guerre demeurent actifs. Ainsi, l'UEF revendique trente mille adhérents appartenant à des structures situées dans une vingtaine de pays. Le Mouvement européen international constitue une plate-forme regroupant trente-huit déclinaisons nationales (dont le Mouvement européen

France, deux mille huit cents membres en 2013) et trente-trois associations internationales (dont le Parti populaire européen ou la Confédération européenne des syndicats). Parmi ses initiatives récentes figure Europe Plus, qui associe une série d'organisations non gouvernementales. « *Espace public de débat transparent et inclusif, créé par et pour la société civile, afin de concevoir une régénération du projet européen* », Europe Plus veut « *s'attacher à relancer et à renforcer le débat européen et le dialogue entre la société civile et des institutions ouvertes et responsables* » – ce genre de charabia est monnaie courante à Bruxelles.

Le Groupe Spinelli a été lancé en 2010 pour tenter de revigorer le combat fédéraliste en mobilisant députés européens et personnalités de divers bords. Bien qu'assez mal écrit, le manifeste « *Debout l'Europe !* », publié en six langues par deux de ses animateurs, reflète l'état d'esprit de ce milieu. Le postulat qu'assèment l'écologiste Daniel Cohn-Bendit et le libéral Guy Verhofstadt se résume ainsi : l'Europe n'est pas coupable des mécontentements qu'elle inspire. La « *cause véritable* » de la crise tiendrait au refus des dirigeants politiques d'établir une Europe fédérale, laquelle permettrait de sauver la zone euro et de faire émerger une « *Europe puissance* » sur la scène internationale (3).

Mais le lecteur ne trouvera guère de précisions sur la forme concrète de cette Europe rêvée : tout juste devine-t-on que la Commission en serait le pouvoir fort, avec à sa tête un président élu directement par les citoyens ou par le Parlement européen, et qu'une Constituante serait formée. Sauf à vouloir mettre en danger l'avenir du continent et « *celui de la planète* », les chefs d'Etat et de gouvernement n'auraient d'autre choix que d'engager leurs concitoyens sur la voie d'une « *révolution postnationale* » : « *Il n'y a pas de compromis possible, proclament les auteurs. Soit nous optons résolument pour une Europe fédérale, les Etats-Unis d'Europe. Soit nous retombons tous dans nos errements nationalistes.* » Le fédéralisme ou la mort !

Plus que ces groupes ou que les partis européens – qui, pour la plupart, demeurent des coquilles vides –, les think tanks façonnent le débat européen. A coups de *policy briefs* (« notes d'orientation ») et de rapports destinés aux décideurs publics, ils discutent – en anglais, de préférence – de la politique de l'Union. Là s'épanouissent les experts prisés par la Commission et par les journalistes. Bruegel, Centre for

(1) Reuters, 8 juillet 2014.

(2) Bertrand Vayssière, *Vers une Europe fédérale ? Les espoirs et les actions fédéralistes au sortir de la seconde guerre mondiale*, Peter Lang, Bruxelles, 2006.

(3) Daniel Cohn-Bendit et Guy Verhofstadt, *Debout l'Europe ! Manifeste pour une révolution postnationale en Europe*, Actes Sud - André Versaille éditeur, Arles-Bruxelles, 2012.



20-21 SEPTEMBRE 2014
OPÉRA BASTILLE - PALAIS GARNIER

CONVERSATIONS, TABLES RONDES, DÉBATS

LE MONDE DE DEMAIN PARLONS-EN AUJOURD'HUI

PARLONS DE L'AVENIR AVEC CEUX QUI LE PRÉPARENT

DÉCOUVREZ LE PROGRAMME ET RÉSERVEZ VOS BILLETS SUR LEMONDE.FR/FESTIVAL

SPORTS - ÉCONOMIE - ÉDUCATION - POLITIQUE - CULTURE - LIFESTYLE - SCIENCES

#MondeFestival
@LeMondeFestival









REJETÉES PAR LES PEUPLES

les partisans d'une Europe fédérale

European Policy Studies (CEPS), Friends of Europe (FOE), à Bruxelles; Centre for European Reform (CER) et Notre Europe, à Londres ou Paris : tous disposent d'équipes de chercheurs et de moyens conséquents.

Le CEPS, par exemple, compte soixante chercheurs et assistants, et affiche 7,6 millions d'euros de revenus en 2013 – contre quarante-cinq chercheurs et 3,9 millions d'euros pour Bruegel. Les financements proviennent d'appels à projets des institutions européennes, de contributions des Etats ou de grandes entreprises. Et de parrains influents : le vicomte Etienne Davignon préside FOE; M. Jean-Claude Trichet, ancien président de la Banque centrale européenne, Bruegel.

Au-delà de leurs désaccords éventuels, militants, experts et acteurs politiques engagés dans ces structures qui peuplent le microcosme bruxellois partagent la conviction que la construction européenne doit se poursuivre, et que cette considération prime toutes les autres. Mais une telle assurance ne suffit pas à dissimuler les divergences diplomatiques qui empêchent l'Europe de parler « d'une seule voix » lors des conflits internationaux ou des crises dans des pays voisins; encore moins à faire disparaître les barrières de la langue, de la culture, et à dépasser le cloisonnement des vies politiques de chaque pays, auquel se heurte l'aspiration à une démocratie transnationale.

Quel genre de démocratie offre donc Bruxelles? La désignation récente de

M. Juncker à la tête de la Commission éclaire la contribution du Parlement européen à la formation de l'« intérêt général ». La candidature de l'ancien premier ministre conservateur du Luxembourg – paradis fiscal de l'Union – et ancien président de l'Eurogroupe, qui a conduit les politiques d'austérité, a reçu le soutien conjoint des députés européens démocrates-chrétiens (Parti populaire européen, PPE), sociaux-démocrates (Alliance progressiste des socialistes et démocrates, S&D) et libéraux (Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe, ALDE).

De quoi donner prise aux contempteurs de l'Union, qui dénoncent la collusion régissant cet univers? Le député européen Jo Leinen, président du Mouvement européen, nous rétorque, non sans une pointe d'agacement : *« Si les grands partis européens ont fait cause commune, c'est pour affirmer le pouvoir du Parlement dans cette nomination. M. Juncker a mené campagne; c'est son groupe, le PPE, qui est arrivé en tête. Mais cela ne veut pas dire que dans les années à venir nous serons en accord sur les politiques à mettre en œuvre. »* Un point de vue partagé y compris par des personnalités de la Gauche unitaire européenne (GUE/NGL) ou du Front de gauche en France.



poussée à laquelle aspirent les fédéralistes. Des mesures ont déjà été adoptées, tel le « semestre européen » visant à renforcer la coordination des politiques économiques et budgétaires des Etats membres sous l'autorité de la Commission. Mais elles sont jugées insuffisantes pour préserver la monnaie unique de nouveaux soubresauts et pallier les déséquilibres entre pays. Plus connu sous le nom de « pacte budgétaire européen », le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG), signé le 2 mars 2012 (7), impose aux Etats de respecter une « discipline budgétaire ». La Commission n'exerce cependant qu'une pression morale sur les politiques menées par les Etats, par le biais de recommandations.

Lors d'une conférence, en juillet 2014, le président de la Banque centrale européenne (BCE), M. Mario Draghi, a cité en exemple le Fonds monétaire international (FMI), qui avait démontré que *« la discipline imposée par des autorités supranationales peut permettre d'orienter plus facilement le débat sur les réformes au niveau national »*. Et, par conséquent, aider un gouvernement à les imposer à son peuple (8). Le prédécesseur de M. Draghi, M. Trichet (9), s'était montré plus affirmatif encore dans un discours prononcé à la fin de son mandat. Suggérant la création d'un « ministère des finances de l'Union » chargé de la *« surveillance des politiques budgétaires et des politiques en matière de compétitivité »*, il imaginait la situation où un pays *« déraperait dangereusement »*,

c'est-à-dire échouerait à adopter les réformes nécessaires (10). Dans cette hypothèse, un *« fédéralisme d'exception »* permettrait aux autorités de la zone euro d'exercer une *« influence directe »* et, le cas échéant, de *« prendre elles-mêmes »* les décisions requises. Les Européens ont eu un avant-goût de ce « fédéralisme d'exception » lorsque, en novembre 2011, les dirigeants européens ont décidé de limoger le premier ministre grec, M. Georges Papandréou, et le président du conseil italien, M. Silvio Berlusconi.

D'aucuns envisagent d'agrémenter ce renforcement de la gouvernance économique d'un soupçon de démocratie. C'est le sens de l'appel lancé par le Gliénicker Gruppe. Les onze experts allemands – économistes, juristes et politologues – qui le composent proposent un nouveau traité établissant une *« union de l'euro »*, avec un gouvernement économique doté d'une réelle compétence budgétaire (11). *« Nous avons besoin d'un exécutif au niveau de la zone euro capable de prendre les décisions pour sauvegarder la monnaie unique »*, explique M. Jakob von Weizsäcker, économiste à l'origine de l'initiative. *« Nous arriverons tôt ou tard à cette solution. Il faut un contrôle démocratique de cet exécutif, et c'est pour cela que nous avons besoin d'un Parlement de la zone euro. »* Ce dernier débattrait donc de l'action d'un exécutif susceptible d'intervenir dans les décisions prises par chaque Etat; mais il ne pourrait intervenir sur la politique monétaire,

prérogative exclusive d'une banque centrale indépendante.

L'idée d'un traité de ce genre a été saluée en France par la publication d'un « Manifeste pour une union politique de l'euro », porté par l'économiste Thomas Piketty et l'historien Pierre Rosanvallon, puis par la création d'un Groupe Eiffel rassemblant une douzaine de personnalités, dont M^{me} Goulard et M^{me} Laurence Boone – récemment promue conseillère économique et financière du président François Hollande après un passage par la Bank of America. Ce groupe imagine rien de moins que la constitution d'une *« communauté politique de l'euro »*. Le recours à l'expression peut surprendre, car une telle communauté n'existe pas – et ne se décrète pas.

« Renforcer la gouvernance » aura-t-il pour finalité de rétablir les prérogatives de la puissance publique abandonnées par les Etats? Ce serait mal connaître le droit européen et les intentions des décideurs du Vieux Continent. M. Monti admet que l'intégration européenne a réduit la latitude d'action des pouvoirs publics et renvoyé aux oubliettes des pans entiers de la politique économique. Selon lui, c'est une bonne chose. *« Vous me dites qu'il y a moins à choisir, parce que la gamme des choix possibles a été réduite. Mais ma thèse est que ceux qui restent sont de vrais choix, alors que pratiquer des dévaluations compétitives, recourir à une inflation élevée ou laisser courir la dette n'étaient que des façons d'éviter le conflit, de repousser les problèmes »* – pour satisfaire les clientèles du jour au détriment des générations futures. Présentée ainsi, l'intégration européenne recèle au moins une vertu : celle de dessiller notre regard sur la finalité qui est aujourd'hui la sienne.

ANTOINE SCHWARTZ.

(4) Yves Bertoncini et Thierry Chopin, « Des visages sur des clivages. Les élections européennes de mai 2014 », Fondation Robert Schuman-Notre Europe-Institut Jacques Delors, Paris-Berlin-Bruxelles, avril 2014.

(5) Lire notre dossier « Les puissants redessinent le monde », *Le Monde diplomatique*, juin 2014.

(6) Cf. Bernard Cassen, « Le fiasco de l'opération "chefs de file" au Parlement européen », Mémoire des luttes, 2 août 2014, www.medelu.org

(7) Lire Raoul Marc Jennar, « Traité flou, conséquences limpidités », *Le Monde diplomatique*, octobre 2012.

(8) Mario Draghi, « Memorial lecture in honour of Tommaso Padoa-Schioppa », Londres, 9 juillet 2014.

(9) Lire Antoine Dumini et François Ruffin, « Enquête dans le temple de l'euro », *Le Monde diplomatique*, novembre 2011

(10) Jean-Claude Trichet, « Construire l'Europe, bâtir ses institutions », Aix-la-Chapelle, 2 juin 2011.

(11) *Die Zeit*, Hambourg, 10 octobre 2013.

Un ministère des finances de l'Union?

EN effet, le conflit n'est pas la règle de fonctionnement de la démocratie bruxelloise. Le décompte des votes effectué par le site VoteWatch Europe lors de la précédente législature (2009-2014) montre la convergence des lignes politiques des trois principaux groupes mentionnés. Près de 70 % des votes recensés réunissent par exemple le PPE et le S&D. Le directeur de Notre Europe, M. Yves Bertoncini, coauteur d'une étude sur le sujet (4), nuance ce constat : *« Du fait du mode de scrutin proportionnel à un tour, un seul grand parti ne peut avoir la majorité des sièges. Une coalition de droite ou de gauche n'est donc pas possible. »* Les grands partis doivent par conséquent négocier pour parvenir à des positions communes. *« Beaucoup de textes font consensus, y compris parmi les formations eurosceptiques »*, poursuit M. Bertoncini. *« Mais il existe aussi des divisions plus marquées sur des sujets comme la négociation d'un grand marché transatlantique (5). »*

Dans l'ensemble, ce n'est pas le clivage gauche-droite qui domine la vie politique de cette instance, mais bien l'opposition entre pro- et antieuropéens. Le mode de scrutin n'est pas seul en cause. L'absence de grille de lecture partisane résulte aussi de l'évolution idéologique des partis sociaux-démocrates, progressivement ralliés aux préceptes de l'économie de marché et disposés, dans certains pays, à gouverner aux côtés des conservateurs – à l'exemple de la « grande coalition » dirigée par M^{me} Angela Merkel en Allemagne. Et puis cette entente renvoie à une caractéristique essentielle de l'Union : l'intervention des citoyens peut porter sur tous les sujets, excepté le cadre des politiques libérales – c'est-à-dire, en fait, l'essentiel –, sanctuarisé par les traités (6).

Le projet de « renforcer la gouvernance économique » de la zone euro pourrait désormais devenir le levier de l'union plus



Les Amis du
MONDE diplomatique

RÉGIONS

ALÈS. Le 16 septembre, à 19h15, au cinéma Les Arcades, projection du film de Sebastian Sepulveda *Les Sœurs Quispe*, suivie d'un débat. (amd30@orange.fr)

AUDE. Le 11 septembre, à 20h30, au cinéma Le Colisée à Carcassonne, projection-débat de *La Ligne de partage des eaux*, coorganisée avec Nature & Progrès et les Amis du Cinéoch'. Le 17 septembre, à 20h45, à la salle de la Tour à Pennautier : « Le grand marché transatlantique, un danger pour la démocratie », avec Renaud Lambert. Coorganisé avec Attac, en partenariat avec la mairie. Le 26 septembre, à 20h30, au Colisée et le 27 septembre, à 20h30, au cinéma Le Familia à Quillan, projection du film *Opération Correa*, suivie d'un débat avec son réalisateur, Pierre Carles, et Serge Halimi. En partenariat avec le Ciné-Club de la haute vallée de l'Aude. (amd11@free.fr)

AVIGNON. Le 23 septembre, à 20 heures, à la bibliothèque Jean-Louis-Barrault : « Palestine, un peuple en cage », avec Pierre Stambul. (ruiz.bouqueyran@wanadoo.fr)

COLMAR. Le 19 septembre, à 20 heures, à l'auditorium du Pôle média-culture, 1, place de la Montagne-Verte : « Histoire officielle contre histoire critique », avec Benoît Bréville, à l'occasion de la parution du *Manuel d'histoire critique* du *Monde diplomatique*. (amdcolmar@gmail.com)

GIRONDE. « Café-Diplo » : le 17 septembre, à 20h30, au café de l'Orient, esplanade François-Mitterrand à Libourne, et le 24 septembre, à 19 heures, au Poulailleur, place du 14-Juillet à Bègles. (amis.diplo33@gmail.com et [06-85-74-96-62](tel:06-85-74-96-62).)

GRENOBLE. Le 23 septembre, à 20h15, à la Maison des associations, 6, rue Berthe-de-Boissieux : « La guerre de l'eau », avec Jacqueline Collard. Programme complet des rencontres sur le site de l'association. (jacques.toledano@wanadoo.fr)

LA ROCHE-SUR-YON. Le 6 septembre, à 10h15, au Grand Café, 4, rue Georges-Clemenceau : « café-Diplo » autour de l'article de Clarice Victor « Le cynisme, valeur montante du management » (*Le Monde diplomatique*, août). (michelmerel54@laposte.net)

LILLE. Le 17 septembre, à 20h30, à la Maison régionale de l'environnement et des solidarités (MRES), 23, rue Gosselet : « "Fusillé vivant" : l'histoire fabuleuse de François Waterlot », avec Odette Hardy-Hémery. Le 19 septembre, à 18h30, à la MESHS, 2, rue des Canonnières : « Le commun : l'alternative politique pour le XXI^e siècle? », avec Christian Laval. (amdlnord@yahoo.fr et [06-24-85-22-71](tel:06-24-85-22-71).)

LURE. Dans le cadre de la Foire bio, le 12 septembre, à 20h30, au cinéma Méliès, projection du film *Ondes, sciences et manigances*, suivie d'un débat avec le réalisateur, Jean Heches. Le 13 septembre, à 16 heures, au Centre culturel : « Une dette dont on ne parle pas », avec Renaud Dutermie, coauteur de *La Dette cachée de l'économie* (Les Liens qui libèrent). Le 14 septembre, à 16 heures, au Centre culturel : « Grand marché transatlantique : les puissants redessinent le monde », avec Renaud Lambert. ([03-84-30-35-73](tel:03-84-30-35-73) ou odile-mangeot@wanadoo.fr)

LYON. Le 18 septembre, à 19 heures, mairie du 3^e, salle Eugène-Brouillard, 215, rue Duguesclin : « La Chine s'im-

pose dans les affaires du monde », avec Martine Bulard. (catherine.chautvin@wanadoo.fr)

METZ. Le 11 septembre, à 18h30, petite salle des Coquelicots, « café-Diplo » : « Quel rôle pour Radio France dans notre quotidien? », à partir de l'article de Daniel Mermet paru dans *Le Monde diplomatique* de mai. (christopher.pollmann@univ-lorraine.fr)

MONTPELLIER. Le 25 septembre, à 20 heures, salle Guillaume-de-Nogaret, rue Pitot : « Le lobby de l'eau », avec Marc Laimé. (janinerobert@wanadoo.fr)

ORLÉANS. Les Amis seront présents à Rentrée en fête, le 7 septembre de 11 heures à 19 heures, au Campo Santo. Le 25 septembre, à 20 heures, à la Maison des associations, rue Sainte-Catherine, réunion de rentrée. (andre.chassaing@sfr.fr)

PAU. Le 17 septembre, à 20h30, salle Lacaze à Billère : « L'impact économique du grand marché transatlantique », avec Guillaume Pastureau. Coorganisé avec le collectif Stop Tafta Béarn. (p.arrabieaubies@no-log.org et [05-59-04-22-61](tel:05-59-04-22-61).)

RENNES. Le 11 septembre, à 19 heures, au Knock, 48, rue de Saint-Brieuc, « café-Diplo » autour de l'article d'Evelyne Pieiller « Eternel alibi de l'exception culturelle », paru dans *Le Monde diplomatique* de juillet. (yves.paris-tad@wanadoo.fr et [06-22-56-16-98](tel:06-22-56-16-98).)

TOULOUSE. Le 16 septembre, à 20h30, au Bijou, 123, avenue de Muret : « Le libre-échange contre le peuple et la démocratie », avec Renaud Lambert. Le 25 septembre, à 20h30, au cinéma Utopia, 24, rue Montardy, projection du film *Opération Correa*, suivie d'un débat avec le réalisateur, Pierre Carles, et Serge Halimi. (amd1oul@gmail.com et [05-34-52-24-02](tel:05-34-52-24-02).)

TOURS. Le 10 septembre (13 heures), le 11 septembre (20 heures) et le 15 septembre (11 heures) sur Radio Béton (93.6), présentation du *Monde diplomatique* du mois. Le 29 septembre, à 20h30, à l'association Jeunesse et Habitat, 16, rue Bernard-Palissy : « La résistible ascension d'Arturo Le Pen », avec Gilles Richard. ([02-47-27-67-25](tel:02-47-27-67-25) et pjc.arnaud@orange.fr)

ILE-DE-FRANCE

ESSONNE. Le 8 septembre, à 20h30, à la Maison du monde, 509, patio des Terrasses à Evry : réunion de rentrée des Amis. (amd91.evry@gmail.com et [06-84-11-63-02](tel:06-84-11-63-02).)

VAL-D'OISE. Le 20 septembre, à 14h30, au Café de la plage, Théâtre 95, allée du Théâtre, Cergy-Pontoise, réunion des Amis et lecteurs du Val-d'Oise : « La croissance a-t-elle encore besoin de guerres? ». (amd95@orange.fr et [06-72-19-58-72](tel:06-72-19-58-72).)

YVELINES. Le 20 septembre, à 17 heures, à l'hôtel de ville de Versailles, salle Clément-Ader : « Le grand marché transatlantique », avec Raoul Marc Jennar. (eveleveque@wanadoo.fr et [06-07-54-77-35](tel:06-07-54-77-35).)

HORS DE FRANCE

GENÈVE. Le 9 septembre, à 18h30, au café Jules-Verne, 20, rue Jean-Viollette : « café-Diplo » autour de l'article d'Evgeny Morozov « De l'utopie numérique au choc social », paru dans *Le Monde diplomatique* d'août 2014. (amidipto-suisse@hotmail.com)

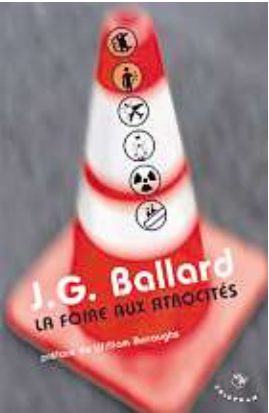


LITTÉRATURES

Ce monde est toxique

La Foire aux atrocités
de James Graham Ballard

Traduit de l'anglais par François Rivière,
Tristram, coll. « Souple », Auch, 2014,
239 pages, 8,95 euros.



« L'ORGANISME humain est une foire aux atrocités à laquelle il assiste en spectateur malgré lui. » Le ton est donné : surréaliste et cauchemardesque. Publiée initialement en 1969, *La Foire aux atrocités*, du Britannique James Graham Ballard (1930-2009), apparaît comme un ovni littéraire qui casse les codes de la narration. Le découpage, soigneusement élaboré, présente plusieurs parties regroupant chacune un ensemble de courts paragraphes titrés, lisibles indépendamment les uns des autres, mais néanmoins liés par le même univers détraqué. Cette édition en poche s'accompagne très logiquement d'une préface de William Burroughs, dont *Le Festin nu* (publié en 1969) est le frère de cette *Foire* ; mais, surtout, elle inclut les notes de Ballard. Car cette œuvre expérimentale, il l'a complétée dans les années 1990. Chaque fin de chapitre propose explications, détails, commentaires, qui l'éclairent et finissent par s'y intégrer.

La trame, disloquée, met en scène une poignée de personnages aussi imprécis que les décors dans lesquels ils évoluent, identités entravées dont les noms varient d'une partie à l'autre du livre. Leurs faits et gestes sont broyés par un torrent de références culturelles et médiatiques. Ainsi apparaît le visage d'une Amérique apocalyptique, piégée dans les années 1960 et 1970. L'assassinat de John Fitzgerald Kennedy, le suicide de Marilyn Monroe... sont répétés, réduits à une image : « Un simple geste, comme celui qui consiste à croiser ses jambes, aura plus de signification que le contenu de tout Guerre et Paix. »

Ballard a écrit des romans « normaux » – ou presque –, ainsi que des sortes d'autobiographies, comme *L'Empire du soleil* (Gallimard), où il raconte son enfermement, tout gamin, dans un camp de prisonniers à Shanghai pendant la guerre sino-japonaise, ou *La Bonté des femmes* (Tristram), où il rend hommage à celles qui ont compté pour lui. Mais il est pour l'essentiel l'auteur d'une science-fiction qu'il a renouvelée, marquée par le surréalisme et la psychanalyse, fantasque et hantée. Après un ensemble « catastrophe », avec entre autres *Le Vent de nulle part* (1962) et *La Forêt de cristal* (1966), *La Foire aux atrocités* saisit des obsessions qu'il ne cessera d'explorer.

Qu'il mette en scène des pulsions sexuelles provoquées par des collisions de voitures – *Crash !*, en 1973 – ou qu'il puise dans la violence véhiculée par les médias, Ballard cerne les symptômes d'une folie qu'il attribue non seulement à lui-même, mais à toute la société occidentale. Il développe de façon générale une aversion ironique à l'encontre du monde moderne et de son pouvoir d'aliénation, une fascination pour les lieux urbains malades ou délaissés – la « trilogie de béton » des années 1970, qui comprend, outre *Crash !*, *L'Île de béton* et *I.G.H.* (Gallimard) –, et témoigne d'une capacité remarquable à cristalliser les fantasmes et les perversions suscités par une société qu'il estime pathogène.

Car Ballard ne projette pas ses vilaines pensées dans le futur, comme l'ont si bien fait les maîtres de l'anticipation, George Orwell ou Aldous Huxley. Ses « atrocités » à lui, mises en scène dans une dimension voisine du réel, font bel et bien état du monde présent.

NICOLAS MELAN.

EUROPE	ASIE	PROCHE - ORIENT
HEUREUX COMME UN DANOIS. – Malène Rydahl <i>Grasset, Paris, 2014, 211 pages, 16 euros.</i> Qui s'en étonnera ? En tête dans les classements du « bonheur mondial » réalisés par les Nations unies, le Danemark détient aussi la pression fiscale la plus élevée du monde (48,1 % du produit intérieur brut, avec notamment 25 % de taxe sur la valeur ajoutée et 170 % de taxes sur les voitures). En dépit de certains reculs sociaux, sept Danois sur dix trouvent satisfaisant l'équilibre entre les impôts et les services fournis par la collectivité... Installée en France, Malène Rydahl expose les « dix clés » qui expliqueraient la réussite sociale de son pays d'origine, où le ministre de l'économie peut expliquer qu'il est « <i>beaucoup moins coûteux de faire confiance aux chômeurs que de les contrôler</i> ». Pilier de l'Etat-providence, la confiance serait le produit d'une éducation faisant une place à chacun en encourageant l'autonomie. Modestes, solidaires, volontiers bénévoles dans les associations, sachant préserver un équilibre entre le travail et la famille, très libres dans leurs relations sexuelles, les Danois auraient gagné leur émancipation en bâtissant une société basée sur l'égalité et sur un certain réalisme. L'auteure ne cache pas pour autant les zones d'ombre : suicides, alcool, recours aux antidépresseurs et rejet grandissant des immigrés. PHILIPPE DESCAMPS AUBE DORÉE. Livre noir du parti nazi grec. – Dimitris Psarras <i>M éditeur - Syllepse, Ville Mont-Royal - Paris, 2014, 240 pages, 15 euros.</i> En Grèce, lors des élections européennes de mai dernier, le parti Aube dorée a obtenu environ 9,5 % des voix, malgré l'indignation suscitée par l'assassinat, en septembre 2013, du rappeur antifasciste Pavlos Fyssas. Ce meurtre avait obligé le gouvernement à arrêter certains des dirigeants de cette formation, inculpés pour activité criminelle. Dans sa remarquable étude de ce parti – généalogie, fonctionnement, pratiques et idéologie – depuis la chute de la dictature des colonels (1974), l'auteur rappelle qu'Aube dorée se réclame explicitement et avec une notable insistance du III^e Reich, svastika comprise. Il renoue avec les pratiques violentes du national-socialisme allemand, créant des sections d'assaut paramilitaires qui agressent des militants de gauche et mènent de véritables pogroms contre des immigrés. Comment un tel parti a-t-il pu s'implanter dans un pays qui a tant souffert de l'occupation allemande pendant la seconde guerre mondiale ? C'est ce que tente d'expliquer cet ouvrage, qui souligne le rôle de la crise économique et sociale, ainsi que la complaisance des médias et des récents gouvernements. MICHAEL LÖWY QUI AIDAIT HITLER ? Souvenirs de l'ancien ambassadeur d'URSS en Grande-Bretagne. – Ivan Maïski <i>Delga, Paris, 2014, 217 pages, 18 euros.</i> Des années les plus spectaculaires de l'« apaisement » qui, avant guerre, laissa le champ libre à l'Allemagne nazie, se détachent ici la mainmise totale exercée sur le Royaume-Uni par ses classes dirigeantes et le traitement humiliant qu'elles infligèrent à Ivan Maïski, exilé à Londres sous le tsarisme et revenu comme ambassadeur (1932-1943). La « clique de Cliveden », regroupée au château du même nom, chez Nancy et Waldorf Astor, dirigeait l'Etat par l'intermédiaire de Stanley Baldwin, Neville Chamberlain et consorts. Elle haïssait l'URSS au point de bannir toute autocensure diplomatique et comptait sur le III^e Reich pour s'en débarrasser définitivement. Elle fit donc échouer l'unique mission dévolue à Maïski : forger, contre l'agression allemande, le même pacte défensif qu'en 1914. Avec ses complices français, Edouard Daladier et Georges Bonnet, la « clique » transforma en farce les pourparlers militaires de Moscou (août 1939), que Maïski décrit à partir des archives soviétiques et britanniques publiées après guerre. Les recherches récentes valident ces Mémoires. ANNIE LACROIX-RIZ UKRAINE. L'indépendance à tout prix. – Annie Daubenton <i>Buchet-Chastel, Paris, 2014, 463 pages, 23 euros.</i> La journaliste Annie Daubenton livre une édition revue et augmentée d'un essai consacré à la démocratisation inachevée de l'Ukraine. L'ouvrage fourmille d'informations sur la vie politique de ce pays, depuis l'indépendance de 1991 jusqu'à la chute du gouvernement de M. Viktor Ianoukovitch, en février 2014. L'auteure dresse le portrait d'une société contrariée dans sa volonté d'émancipation par une Russie dominatrice. Dès l'introduction, elle choisit son camp. Elle recommande aux Ukrainiens « <i>d'inventer</i> [les événements à venir] et de ne surtout pas les livrer à l'ennemi, d'avancer eux aussi cachés, toujours, et imprévisibles, perpétuellement » : une rhétorique aussi martiale que le déploiement de soldats russes en Crimée fin février, auquel il est fait référence... Si la diabolisation du Kremlin parfois agace, l'ouvrage reste utile pour replacer la situation actuelle dans la série des crises survenues depuis 1990, dépasser la surprise de l'annexion de la Crimée ou encore comprendre les ressorts de la diplomatie du gaz russe. Suivre la politique linguistique sur vingt ans permet également de comprendre l'abolition précipitée du statut officiel de la langue russe par le gouvernement issu des manifestations de cet hiver, qui a conduit au soulèvement dans l'est du pays. HÉLÈNE RICHARD	JAPON COLONIAL, 1880-1930. Les voix de la dissension. – Sous la direction de Pierre-François Souyri <i>Les Belles Lettres, Paris, 2014, 176 pages, 35 euros.</i> Au cours de la période évoquée ici, le Japon se transforme en un empire militairement et culturellement puissant. La doctrine du « Grand Japon » lui donne pour mission de « civiliser » les peuples d'Asie et de les rassembler sous une même bannière, celle du Soleil-Levant, afin de s'armer contre l'impérialisme européen du début du XX^e siècle. Dominante parmi les intellectuels, cette idéologie ne fit pourtant pas l'unanimité. Malgré la censure et l'endoctrinement, de nombreux écrivains, dirigeants politiques, universitaires, journalistes et militants la critiquèrent, parfois de façon radicale. Ce recueil d'articles de personnalités allant du futur premier ministre libéral Ishibashi Tanzan à la militante féministe anarchiste Kaneko Fumiko présente un panorama des mouvements de pensée qui dénonçaient alors l'ordre colonial en Corée, à Taïwan ou en Mandchourie. Il met ainsi en lumière une contestation aussi riche que peu connue. IBAN CARPENTIER L'INDE DE DEMAIN. Les Indiens face à la mondialisation. – Akash Kapur <i>Albin Michel, Paris, 2014, 350 pages, 25 euros.</i> Candeur, déni, acception. Telles sont les trois phases décrites par Henri Michaux (<i>Un barbare en Asie</i>) lorsque, dans les années 1930, il découvre l'Inde orientaliste de ses fantasmes, puis celle de la misère et de la mort. On retrouve du Michaux dans l'ouvrage d'Akash Kapur. Journaliste américain d'origine indienne, il se rend au Tamil Nadu plein d'idéaux et de rêves pour le pays de son enfance. Sa désillusion face à cette nation qu'il pensait « <i>progressiste et moderne</i> » laisse peu à peu place à la confusion : « <i>L'Inde me donnait l'impression d'être deux nations à la fois. Je ne savais pas en laquelle je devais croire. Je ne savais plus laquelle était réelle.</i> » En une décennie, il suit plusieurs personnages : un ancien aristocrate-fermier désabusé, un dalit revanchard, un jeune homosexuel dépensier, une cadre ambitieuse... Kapur reconstitue un tableau réaliste et attachant, même si l'on regrette l'absence de quelques références. CLEA CHAKRAVERTY	LA CHARIA. Des sources à la pratique, un concept pluriel. – Baudouin Dupret <i>La Découverte, Paris, 2014, 190 pages, 16 euros.</i> Loi, enseignement : la charia est des plus difficile à définir, n'en déplaise à certains de ses défenseurs ou... de ses détracteurs. Ce qu'apporte ici Baudouin Dupret, directeur du Centre Jacques-Berque, au Maroc, c'est une observation des discours et des pratiques, historiques et actuels, dont elle a été investie. Ainsi, plutôt que de chercher à en livrer une définition trop arrêtée, il éclaire les contours de ce qu'il appelle lui-même un « <i>concept pluriel</i> », qu'il montre aux prises avec d'autres concepts, tels que l'Etat-nation ou le droit napoléonien. Pour ce faire, il remonte à ses sources, le Coran, la tradition prophétique et ses premiers usages. Il retrace l'histoire de ce qu'on appelle aujourd'hui communément « droit musulman », jusqu'à son usage par des systèmes juridiques et judiciaires modernes, notamment en Egypte. Il traite également de son rôle idéologique et de ses applications dans l'organisation de la vie familiale, le rite religieux ou la finance. JULES CRÉTOIS
	AFRIQUE	THOMAS SANKARA. Recueil de textes introduit par Bruno Jaffré <i>Cetim, Genève, 2014, 94 pages, 8,50 euros.</i> En 1987, Thomas Sankara, président du Burkina Faso depuis 1983, était assassiné lors d'un coup d'Etat. Ingénieur français, militant de la coopération avec les pays du Sud, Bruno Jaffré fait partie des nombreuses personnalités qui entretiennent la mémoire de celui que l'on considère comme l'un des précurseurs de l'altermondialisme. Ce recueil de textes emblématiques rappelle les grands combats menés par Sankara : la souveraineté alimentaire, l'annulation de la dette, la préservation de l'environnement ou les droits des femmes. Il maniait une langue chaleureuse et précise qui, dans les grands moments de lutte, se faisait directe et tranchante : « <i>La dette, c'est le néocolonialisme ou les colonialistes qui se sont transformés en "assistants techniques". En fait, nous devrions dire en assassins techniques. Et ce sont eux qui nous ont proposé des sources de financement, des "bailleurs de fonds". Un terme que l'on emploie chaque jour comme s'il y avait des hommes dont le "baillement" suffisait à créer le développement chez d'autres.</i> » CHRISTIAN LAPEYROUX AFRICA FRANCE. Quand les dirigeants africains deviennent les maîtres du jeu. – Antoine Glaser <i>Fayard, Paris, 2014, 352 pages, 20 euros.</i> La « Françafrique » serait-elle en passe de se retourner contre ses créateurs ? C'est la thèse du toujours très bien informé Antoine Glaser. Le journaliste français décrit la manière dont les dirigeants africains développent dorénavant leurs propres réseaux à Paris afin de faire valoir leurs intérêts. De son côté, obsédée par la conquête de nouveaux marchés, la France ne craint pas de commettre de lourds contresens politiques. Ainsi, après une période de froid glacial, M. Idriss Déby Itno a fini par trouver le chemin qui mène au bureau du président François Hollande. Pourtant, lorsqu'il était premier secrétaire du Parti socialiste, celui-ci n'avait pas de mots assez durs contre le président tchadien. Mais voilà : non seulement M. Déby compte de nombreux amis au Mouvement des entreprises de France (Medef), mais il se pose en gardien de la stabilité d'une région où Areva voit son implantation contestée. Glaser sent percer chez les dirigeants africains une certaine condescendance vis-à-vis d'homologues français prêts à tout pour rivaliser avec la « Chinafrique ». ANNE-CÉCILE ROBERT

PROCHE-ORIENT

De l'Arabie heureuse au Yémen en transition

P our saisir l'originalité de la transition vers moins d'autoritarisme en cours au Yémen, il faut rappeler comment a été modelé ce pays à l'histoire duelle (Yémen du Sud et Yémen du Nord), unifié il y a moins d'un quart de siècle, en 1990. Le colonialisme britannique a marqué le Sud, devenu en 1970 république démocratique et populaire, sous influence soviétique ; l'imamat zaydite (1) a gouverné le Nord pendant près d'un millénaire, y compris sous la domination ottomane, dans un extrême isolationnisme religieux. Le Yémen a donc subi des influences plus radicalement opposées que tout autre pays de la région.

S'il fallait retenir une seule des originalités dont il a hérité, ce serait le caractère « inachevé » de l'autoritarisme de M. Ali Abdallah Saleh, président de la République arabe du Yémen (1978-1990), puis de la République du Yémen lors de l'unification. La révolte lancée par la « jeunesse révolutionnaire » avec l'aide d'une opposition appuyée par les structures tribales, qui ont longtemps constitué une sorte de « société civile en armes », l'a obligé à renoncer au pouvoir en 2012.

Cette opposition, en partie institutionnalisée au sein du parti Al-Islah, le parti yéménite pour la réforme (des Frères musulmans à la mode locale, nationalistes et démo-

crates), a réussi à constituer un garde-fou solide aux velléités absolutistes du régime, et à protéger les fragiles premiers acquis de la jeunesse révolutionnaire. Quand s'est profilé le spectre d'une réponse répressive du pouvoir, elle a reçu le soutien décisif d'une partie de l'armée, évitant ainsi au « printemps yéménite » la dérive militaire syrienne ou la contre-révolution égyptienne.

Depuis, deux dynamiques sont en cours. L'une, politique et constitutionnelle, est inclusive. En prenant appui sur l'option nouvelle et risquée du fédéralisme, elle s'emploie à redistribuer la part de pouvoir laissée vacante par le départ de M. Saleh. Une recomposition partielle des alliances intérieures et régionales s'opère. De nouveaux rapports de forces s'établissent entre le « sortant » – loin d'être réellement sorti –, le camp du nouveau président, M. Abd Rabbo Mansour Hadi, les rebelles houthis (une violente fronde régionale qui porte le nom d'un de ses dirigeants) en pleine réhabilitation politique, les leaders tribaux et leur allié le parti Al-Islah, les régionalistes sudistes, ainsi que les voisins, toujours très présents – Saoudiens, Iraniens et Conseil de coopération du Golfe.

L'autre dynamique se déploie dans un registre presque exclusivement guerrier. Marquée par l'ingérence décisive de drones américains, au nom de la « lutte contre le

terrorisme », elle risque de limiter, à terme, les bénéfices que la (re)construction institutionnelle laisse entrevoir.

Pour se repérer dans le dédale de ces recompositions, on gagnera à lire les contributions de très grande qualité rassemblées en français par Laurent Bonnefoy, Franck Mermier et Marine Poirier (2) ou, en anglais, par Helen Lackner (3). Toutes les facettes de la reconfiguration politique interne et régionale y sont documentées par des approches pluridisciplinaires ancrées dans la réalité du terrain. Le volet social et économique, moins connu, n'est aucunement délaissé : la question de l'alimentation en eau de la ville de Sanaa à l'heure où le pays amorce sa transition urbaine, les dynamiques migratoires – depuis la Corne de l'Afrique et les Emirats jusqu'en Chine –, mais aussi les conflits fonciers, les dynamiques linguistiques ou les innovations littéraires et artistiques.

FRANÇOIS BURGAT.

(1) Les zaydites sont les tenants d'une doctrine politico-religieuse relevant de l'islam chiite.
(2) Laurent Bonnefoy, Franck Mermier et Marine Poirier (sous la dir. de), *Yémen. Le tournant révolutionnaire*, Karthala, Paris, 2012, 368 pages, 29 euros.
(3) Helen Lackner, *Why Yemen matters : A Society in Transition*, Saqi Books, Londres, 2014, 360 pages, 21,99 livres.



DU MONDE

Un rêveur incertain

Terres vierges, suivi de Hamlet et Don Quichotte
d'Ivan Tourgueniev

Traduit par Emile Durand-Gréville,
Les Editions de l'Epervier, Montreuil,
2014, 382 pages, 20 euros.

«C'est un bouquin, et ça vous décrasse la cervelle des lectures précédentes !» Le jugement est de Gustave Flaubert, qui écrit à son ami Ivan Tourgueniev, dont il vient de lire *Terres vierges* – tel qu'il nous est offert aujourd'hui, c'est-à-dire dans la traduction de 1877, validée par l'auteur. Flaubert avait raison, et l'initiative des jeunes Editions de l'Epervier est heureuse, car ce roman, le dernier de Tourgueniev, était injustement oublié.

Dans *Pères et fils*, plus familier au lecteur français, le romancier dépeignait en 1862 l'émergence d'une mentalité révolutionnaire en Russie, opposant les idéaux subversifs d'une jeunesse « nihiliste » au conservatisme de l'ancienne génération. Quinze ans plus tard, on est passé des idées à l'action. Il est question cette fois des difficultés du militantisme concret, lorsqu'il s'agit d'« aller au peuple » et de préparer à la révolution ces « terres vierges » que sont encore paysans et ouvriers.

Néjdanov est étudiant, désargenté, pétersbourgeois. Il est également le fils naturel d'un aristocrate. Il se rêve poète et révolutionnaire, à la façon des narodniks, apôtres d'un socialisme agraire – le roman est contemporain de ce mouvement. Un riche dignitaire qui se pique de progressisme l'engage comme précepteur ; il le trouve bien « un peu rouge d'opinions », mais attachant. Néjdanov espère profiter de ce séjour à la campagne pour distribuer des brochures d'appel à la révolte.

Au domaine d'Arjanoïé vivent la femme du maître des lieux, Valentine, sa nièce Marianne, et, comme chez Anton



Tchekhov, les voisins passent. Valentine est une beauté, une « égoïste aimable », une séductrice despotique qui jette son dévolu sur le jeune homme. Elle le voit avec dépit tomber amoureux d'une Marianne qui n'est pas très belle mais qui se révèle idéaliste comme lui, avec « un je-ne-sais-quoi de fort, de passionné et d'impétueux » propre à attirer ce « Hamlet russe » nerveux et indécis, qui a toujours l'air « assis sur des tas d'aiguilles ».

L'histoire d'amour tournera très mal, l'œuvre de propagande aussi. Marianne finit par préférer

Solomine, le contremaître d'une filature de la région, sans doute la figure la plus positive du roman. S'il sympathise avec les révolutionnaires, lui est un homme du peuple. Il est allé en Angleterre, et il sait que la situation en Russie n'est pas mûre, que les ouvriers y sont pour l'heure « tout ce qu'il y a de plus bénin ». Il faudra du temps pour qu'ils soient prêts et pour que les jeunes idéalistes qui prétendent les éduquer descendent de leur nuage et commencent à « se simplifier ». Solomine fait partie de ces gens qui n'ont pas besoin de grandes idées pour avancer : ils marchent, voilà tout. En eux se combinent heureusement l'élan de Don Quichotte et la lucidité de Hamlet.

Dans un manifeste littéraire, politique et philosophique publié en annexe au roman, *Hamlet et Don Quichotte*, Tourgueniev définit ces deux types fondamentaux, et sa réflexion ne sera pas sans influence sur Albert Camus, comme le soulignent les études publiées en appendice. Hamlet est un analyste qui voit juste, mais que son égoïsme et son pessimisme paralysent. Don Quichotte, lui, est porté vers autrui par une force de conviction inébranlable, quitte à s'aveugler. Tout homme est un mélange des deux. Plus ou moins bien dosé. Tourgueniev a un faible pour Don Quichotte.

DOMINIQUE AUTRAND.

ASIE

Intellectuels critiques en Chine

Est si le débat politique en Chine était bien plus vif qu'on ne le croit en Occident ? Et si la question de la démocratie ne préoccupait pas seulement ceux que l'on appelle les « dissidents », fort médiatisés, mais aussi de nombreux intellectuels ayant plus ou moins pignon sur rue ? Telles sont les conclusions de la chercheuse Emilie Frenkiel (1). Au terme d'une étude approfondie, comme il n'en existait pas encore en français, elle révèle la façon dont s'est constituée et dont vit aujourd'hui la scène politique chinoise.

Bien entendu, Frenkiel ne prétend nullement que le débat peut se déployer sans entrave ; l'emprisonnement de Liu Xiaobo, animateur de la Charte 08 (pour l'instauration d'une démocratie à l'occidentale), suffirait d'ailleurs à la démentir. Mais elle souligne justement la différence de traitement entre ces dissidents déclarés, harcelés sinon persécutés, et les intellectuels critiques, plus ou moins tolérés selon les périodes. La radicalité des uns ne diminue pas la créativité des autres.

Son livre s'ouvre sur une enquête sociologique auprès d'une vingtaine d'universitaires spécialistes de la chose politique. On y découvre les stratégies déployées pour éviter de franchir la ligne rouge (qui dépend de l'humeur du moment en haut lieu). Certains préfèrent être publiés à Hongkong ou à l'étranger pour éviter toute censure ; d'autres – ou les mêmes, selon les circonstances – préfèrent ne pas écrire tout ce qu'ils pensent, mais voir leurs textes sortir en Chine. Les uns privilégient le débat académique, quand d'autres essaient de dialoguer avec le pouvoir, et même de le conseiller ; d'autres encore misent sur la société. Tous doivent composer avec les dirigeants du Parti communiste chinois (PCC), qui ont la haute main sur l'université, mais aussi avec les financeurs étrangers (fondations, organisations non gouvernementales...), qui, fatalement, orientent les sujets de recherche.

En dressant le portrait d'intellectuels engagés, l'auteure retrace le cheminement de ces élites : bouillonnement des idées dès l'ouverture du pays, en 1979, jusqu'aux événements de la place Tiananmen, en 1989 ; repli, puis réveil de l'intelligentsia au cours des années 2000, autour notamment de la question des inégalités et de la « gravité des méfaits que les Chinois se sont infligés à eux-mêmes au XX^e siècle », comme l'a écrit l'un d'entre eux. Un constat qui ne fait guère polémique. Pas plus que le refus d'en rester au statu quo et au système du parti unique autoritaire.

Tous cherchent un « modèle chinois » qui ne répande pas le chaos – une hantise largement partagée. Mais ils divergent sur les solutions. Une partie des chercheurs militent pour de larges emprunts au système occidental, tant du point de vue économique (avec comme référent le libéral Friedrich Hayek) que politique. Certains espèrent avancer par « tâtonnements, expérimentations, innovations localisées ». Ils insistent sur le rôle d'un Etat de droit – en construction –, d'une société civile – en devenir – et théorisent une « démocratie graduelle ». D'autres, enfin, prônent en priorité la mise en place d'une

« citoyenneté sociale » et d'une démocratie « participative » avant d'être électorale. Loin d'être taboue, la démocratie fait donc l'objet de controverses parfois enflammées – du moins dans l'intelligentsia. Et le questionnement mérite l'attention au-delà des frontières chinoises.

S'attaquant au système politique lui-même, Jean-Pierre Cabestan (2) fait également œuvre de révélation (ou presque) tant ces rouages demeurent inconnus en France. Il décrit avec minutie le PCC, ses structures, ses adhérents et son mode de fonctionnement, les institutions de l'Etat, les assemblées populaires, la justice, l'armée. Il n'est pas exagéré de dire que son ouvrage fera référence.

Si l'auteur souligne la capacité de mouvement des dirigeants, le consensus entre les élites politiques, économiques et intellectuelles, il met également l'accent sur les tensions actuelles. « Une démocratisation mal préparée peut échouer et peut contribuer à un régime autoritaire ou semi-autoritaire comme en Egypte ou en Russie », assure-t-il, estimant toutefois que toutes les hypothèses pour l'avenir restent ouvertes.

MARTINE BULARD.

(1) Emilie Frenkiel, *Parler politique en Chine. Les intellectuels chinois pour ou contre la démocratie*, Presses universitaires de France, Paris, 2014, 315 pages, 22 euros.

(2) Jean-Pierre Cabestan, *Le Système politique chinois*, Presses de Sciences Po, Paris, 2014, 710 pages, 24 euros.

PHOTOGRAPHIE

14-18 en musique

La première guerre mondiale est assez rarement associée à des refrains connus, si l'on excepte *La Madelon* et, pour les plus sensibles à l'esprit de révolte, *la Chanson de Craonne*, qui reste liée à l'insoumission de poilus dégoûtés par une guerre absurde. Pourtant, la musique a occupé pendant toutes ces années une place saisissante, tant dans les cantonnements que dans les camps de prisonniers. L'effervescence de cette pratique conte une histoire peu connue (1), celle de la musique populaire telle qu'elle se déployait, vivace et multiple, à l'aube du XX^e siècle ; une histoire qui va continuer à s'inventer au fil de la nécessité et des rencontres avec des musiciens venus d'ailleurs. Professionnels et amateurs, violoneux des fêtes de village et participants à une chorale, membres d'un orphéon ou amateurs

de ritournelles propagées par les 78-tours, ils font chanter et danser leurs camarades, sur fond d'identité collective partagée, souvent dans une ambiance de carnaval où se trémoussent des soldats en travestis. L'accordéon est roi, mais des instruments se créent – le peigne-mirliton ou le violon-boîte à cigares –, des airs connus accueillent de nouvelles paroles, le hautbois ou la flûte des colonies sont des découvertes, comme la batterie et la rythmique syncopée des musiciens américains...

Sur les photographies, documents rarement utilisés, cartes postales souvenirs majoritairement françaises mais également allemandes, les hommes



posent avec leurs instruments, réels ou factices, entre gaieté et nostalgie. La guerre terminée, la musique populaire quittera les fanfares (du moins jusqu'en 1936) et s'épanouira dans le musette, et le jazz. Fin d'un monde...

EVELYNE PIEILLER.

(1) Claude Ribouillault, *La Musique au fusil*, Editions du Rouergue, Arles, 2014, 287 pages, 29 euros.

GÉOPOLITIQUE	IDÉES
ATLAS DES GUERRES ET CONFLITS. – Amaël Cattaruzza <i>Autrement, Paris, 2014, 96 pages, 19,90 euros.</i> Depuis que les historiens en tiennent la chronique, la guerre n'a jamais cessé de changer de forme et de modalités. Le géographe Amaël Cattaruzza tente, avec succès, de cerner et de modéliser ses nouveaux visages. Si l'Europe occidentale peut se flatter de connaître la plus longue période de paix de son histoire, il n'en va certainement pas de même pour le reste du monde. La guerre oppose de moins en moins des Etats ; les combats ne se déroulent plus en rase campagne, mais plutôt dans les villes ; les milices non étatiques deviennent des actrices aussi importantes que les armées. En une série de planches synthétiques, l'ouvrage fait le point sur ces nouveaux enjeux : privatisation de la guerre, terrorisme, retour de la piraterie, nouvelles technologies et robotisation, etc. Sans oublier la question essentielle des motifs : on se bat pour des raisons identitaires ou pour l'accès à des ressources vitales, mais qu'en sera-t-il des guerres du futur ? La guerre nucléaire est-elle véritablement devenue obsolète ? La guerre du cyberspace aura-t-elle lieu ? JEAN-ARNAULT DÉRENS	LÉVI- STRAUSS. – Maurice Godelier <i>Seuil, Paris, 2013, 586 pages, 26 euros.</i> Jadis son assistant au Collège de France, l'anthropologue Maurice Godelier n'a cessé d'entretenir un dialogue fécond avec l'œuvre de Claude Lévi-Strauss. Il en discute de nombreux aspects dans cet ouvrage imposant consacré aux écrits sur la parenté et la pensée mythique. Certains textes peu connus ou tardifs, ici pris en compte, s'avèrent souvent importants, et on y découvre un Lévi-Strauss bien plus progressiste qu'on ne l'imagine sur les questions de famille et de parenté. Godelier critique certains aspects de ses thèses, comme le refus de prendre en compte à sa juste mesure la question de la descendance dans les systèmes de parenté, en privilégiant uniquement le mécanisme de l'alliance. Ses propres recherches sur les métamorphoses de la parenté lui font constater que l'alliance, dont les modes sont de moins en moins formalisés (mariage, pacs, union libre...), est devenue sans doute secondaire par rapport à la question de la descendance, comme en témoignent les débats sur les nouvelles formes de procréation assistée. Il signe ainsi non un simple hommage, mais une nécessaire mise en perspective, lumineuse et exigeante, de l'œuvre de Lévi-Strauss. BAPTISTE EYCHART LE GOUVERNEMENT DU CIEL. Histoire globale des bombardements aériens. – Thomas Hippler <i>Les Prairies ordinaires, Paris, 2014, 272 pages, 18 euros.</i> « Quand la conquête de l'air sera faite, écrit en 1868 l'astronome français Camille Flammarion, la fraternité universelle sera établie sur la terre, la véritable paix descendra du ciel, les dernières castes s'effaceront. » Un siècle plus tard, l'aviation américaine déverse sur les populations nord-vietnamiennes deux fois plus de bombes que les Alliés n'en larguèrent sur tous les fronts de la seconde guerre mondiale. Entre-temps, explique le philosophe et historien Thomas Hippler, le bombardement aérien est devenu « l'arme "démocratique" par excellence » : il vise le peuple, fondement de l'Etat-nation. Car les civils, « en tant que citoyens, constituent collectivement le souverain contre lequel la guerre est menée ». Dès les années 1920, Giulio Douhet, militaire italien proche du fascisme, théorise le bombardement stratégique. Au cours de la seconde guerre mondiale, Alliés et nazis s'emploient à défaire par voie aérienne l'unité des peuples que les Etats s'efforcent à souder. « Le bombardement est l'enfer d'un monde dont la sécurité sociale est le paradis », écrit Hippler. PIERRE RIMBERT NON AU TEMPS PLEIN SUBI ! Plaidoyer pour un droit au temps libéré. – Samuel Michalon, Baptiste Mylondo et Lilian Robin <i>Editions du Croquant, Bellecombe-en-Bauges, 2013, 156 pages, 16 euros.</i> En France, en 2011, 18,7 % des salariés, parmi lesquels 82 % de femmes, travaillaient à temps partiel. Dans un cas sur trois, ils déclaraient souhaiter travailler davantage. Dans les autres cas, il s'agissait d'un choix, mais en général fortement contraint – la nécessité de s'occuper de ses enfants ou d'autres membres de la famille, par exemple. Les auteurs de ce livre, membres de la Coopérative d'inactivité, qui réunit des « amoureux du temps libre », s'intéressent à une population précise : les 15 % de salariés à temps partiel motivés par le seul désir de faire primer leur qualité de vie sur leur pouvoir d'achat. Pour améliorer notre santé physique et psychique, individuelle et collective, ils appellent à en finir avec la centralité de l'emploi dans nos existences. Et, pour cela, à inscrire le « droit au temps partiel » dans la loi, comme l'ont fait les Pays-Bas. Une possibilité qui pour l'heure, en France, demeure soumise au bon vouloir de l'employeur. MONA CHOLLET
UN AN DANS LA VIE D'UNE FORÊT. – David G. Haskell	
<i>Flammarion, Paris, 2014, 365 pages, 21,90 euros.</i> C'est avec patience, tendresse et respect que le biologiste David George Haskell a observé, durant un an et sans jamais rien prélever ni déranger, un mètre carré de verdure dans une forêt des Appalaches. Son but : étendre ensuite son analyse à l'échelle d'une forêt entière. Au fil de quarante-trois petits essais retraçant l'évolution de la vie et le jeu des saisons, il s'émerveille et interroge tout ce qui se manifeste sur sa parcelle : les insectes, les escargots, les mousses, les traces de passage d'animaux, la lumière, le vent, la pluie, le feu, la neige, et même deux balles de golf, tombées là par hasard, qui s'enfonceront inexorablement dans le sol. C'est l'occasion aussi pour l'auteur de méditer sur les modalités de cohabitation des êtres vivants. Ponctué d'anecdotes biologiques savantes mais clairement déclinées, porté par le refus de transformer la forêt en « schéma », ce journal d'une observation, qui n'est pas sans évoquer les <i>Souvenirs entomologiques</i> de Jean-Henri Fabre ou les récits d'Annie Dillard, introduit à une faune et une flore américaines peu connues, et conduit à partager avec plaisir la question de l'auteur : « Comment ne pas être fasciné ? » CAMILLE AULAS	
SCIENCES, TECHNIQUES ET SOCIÉTÉ. – Christophe Bonneuil et Pierre-Benoît Joly	
<i>La Découverte, coll. « Repères », Paris, 2013, 128 pages, 10 euros.</i> Au cœur de la fabrique politique du modèle néolibéral, le système technicien joue un rôle crucial dans la gestion des risques et l'administration des biens. Comment analyser son impact sur la gouvernance des sociétés humaines ? Cet ouvrage entreprend de démêler l'écheveau des connexions entre savoirs et pouvoirs que nos démocraties représentatives tissent dans la sphère publique pour élaborer les expertises techniques : à la fois instruments et fétiches de la décision politique, dans des domaines aussi divers que les organismes génétiquement modifiés, la transition énergétique, la gestion des « communs » informationnels ou l'adaptation au changement climatique. Comment plonger les sciences dans le bouillon démocratique sans que se dilue l'autonomie si chèrement acquise des questionnements, tant cognitifs que politiques ? Le développement actuel des contre-expertises par les mouvements associatifs peut-il couvrir l'ensemble des questions émergentes, ou faut-il trouver d'autres formes d'engagement ? La « coproduction des savoirs et l'innovation ouverte » seraient-elles une manifestation du nouvel esprit du capitalisme ? ANDRÉ PRIOU	



SPORTS
UNE HISTOIRE DES AGENTS SPORTIFS EN FRANCE. – Stanislas Frenkiel <i>Editions du CIES (Centre international d'étude du sport), Neuchâtel, 2014, 187 pages, 24 euros.</i> Les agents « <i>sont parfois les boucs émissaires d'un système orchestré par les clubs, système qui les dépasse, mais dont ils essayent de profiter; quitte à endosser la figure du diable dans le football, en cas de crise.</i> » Cette phrase résume bien l'esprit de cette socio-histoire d'une profession aussi mal famée que fragmentée. Contrairement aux idées reçues, tous les agents de footballeurs ne roulent pas sur l'or. « <i>Une dizaine perçoivent des salaires de président-directeur général, une quarantaine en vivent très bien et une cinquantaine en vivent. Pour le reste, ils ne peuvent pas se contenter de ce seul métier.</i> », souligne le directeur juridique de la Fédération française de football. De plus en plus concentré, le marché des transferts profite à une poignée de sociétés et d'agents influents. Numéro un mondial, le Portugais Jorge Mendes a ainsi raflé le tiers des commissions distribuées en France en 2013. Conservateur, le milieu rechigne à s'ouvrir aux agents issus de l'immigration africaine et aux femmes. DAVID GARCIA
HISTOIRE
DE L'AUTOGESTION. Théories et pratiques. – Collectif <i>Editions CNT-RP, Paris, 2013, 346 pages, 15 euros.</i> Cet ouvrage à plusieurs voix tente de présenter non pas tel ou tel aspect de l'autogestion, mais bien un tableau complet du sujet. Des penseurs anarchistes et des partisans syndicalistes révolutionnaires de la « gestion ouvrière » aux redécouvreurs marxistes non stalinien, des réalisations dans l'Espagne libertaire aux tentatives yougoslave et algérienne – limitées – des années 1960, la généalogie et l'histoire de l'idée sont établies. Reprendre en main les moyens de production et satisfaire de façon égalitaire les besoins de chacun : on retrouve le vieux rêve du mouvement ouvrier décliné dans de multiples domaines, que ce soit la littérature prolétarienne (« réappropriation de la parole ouvrière »), la pédagogie (exemple des écoles populaires kanakes), le syndicalisme, le coopérativisme, l'agriculture, la lutte (mouvement zapatiste ou... local B17 à Nantes), un commerce, une imprimerie. Le livre, lui-même élaboré et produit de façon autogérée, offre également une bibliographie consistante pour poursuivre la réflexion. PASCAL BEDOS
BIOGRAPHIE
REBELLES HONORABLES. – Jessica Mitford <i>Les Belles Lettres, Paris, 2014, 310 pages, 14,90 euros.</i> Jessica Mitford (1917-1996) est la cinquième de célèbres demoiselles du meilleur monde, les sœurs Mitford. Excédées par une éducation « <i>d'une monotonie compacte, inaltérable</i> » et intellectuellement nulle, les six jeunes filles se vouent dès l'adolescence au premier diable venu : les fréquentations mondaines pour Nancy et Deborah, les fréquentations nazies pour Diana et Unity. Jessica, elle, se réfugie à l'extrême gauche. A 19 ans, elle s'enfuit avec son cousin Esmond Romilly, autre forte tête bien née. Tous deux ont pour objectif de rejoindre l'armée républicaine espagnole. Ils n'y parviendront jamais, et vivront sur aux crochets de leur réseau social fortuné jusqu'à ce que la mort les sépare. En 1941, Esmond, engagé volontaire dans la Royal Canadian Air Force, est « <i>tué au combat à l'âge de 23 ans</i> ». En 1960, Jessica raconte avec un humour cinglant leurs années folles dans <i>Hons and Rebels</i>. Ce sera un immense succès de librairie. La version ici proposée est hélas assez fautive, tant au niveau de la traduction que de la simple correction orthographique. CATHERINE DUFOUR
DVD
Sur les toits, de Nicolas Drolc <i>Les Films Furax, Nancy, avec la complicité des Mutins de Pangée, 2014, DVD, 95 minutes, 18 euros. Disponible aussi en VOD</i> Tout commence à la centrale de Clairvaux, en 1971 : Claude Buffet et Roger Bontems tuent deux personnes lors d'une tentative d'évasion. Le personnel pénitentiaire appelle à « <i>venger Clairvaux</i> » ; les conditions de détention se durcissent. Il y aura bientôt trente-cinq révoltes. A Toul, le médecin parle de détenus « <i>nourris à la cuillère, attachés dans leurs excréments</i> ». Rien ne changera. A Nancy, la mutinerie rassemble tous les prisonniers. Les revendications sont terribles : « <i>Ne plus être roué de coups.</i> » L'Etat parle de complot gauchiste. Sur les toits, les détenus, heureux, montrent à tous leurs visages. Le Groupe d'information sur les prisons (GIP) animé par Michel Foucault veut faire entendre leurs voix. Le jeune Nicolas Drolc donne la parole aux anciens mutins, mais également à Daniel Defert, cofondateur du GIP, à l'écrivain anarchiste Serge Livrozet et à l'avocat Henri Leclerc. CHRISTOPHE GOBY

Idées

A nous le temps des sorcières

UNE vieille dame, laide et pauvre, affairée devant un chaudron. Personnage aussi fascinant que repoussant, la sorcière des contes de fées semble avoir toujours existé, au fond de sa forêt, prête à se glisser dans nos imaginaires. Or cette figure a une histoire, faite de femmes en chair et en os, ostracisées et persécutées entre le XVI^e et le XVIII^e siècle. Et, sans cette histoire, on ne peut comprendre les origines du capitalisme. C'est ce que nous dit Silvia Federici, universitaire américaine, marxiste et féministe, dans une analyse menée avec une limpidité réjouissante. Dévoré à l'étranger, *Caliban et la Sorcière* paraît enfin en français, dix ans après sa première publication en anglais (1).

L'auteure commence par revisiter un concept fondamental de la pensée marxiste pour situer la sortie du système féodal : l'« accumulation primitive », soit l'expropriation terrienne de la paysannerie et la création du travailleur « libre » et indépendant. Seulement voilà : du sort de la travailleuse, Karl Marx ne dit mot. Un constat déjà posé par des féministes depuis les années 1970, qui trouve ici une profondeur historique indispensable pour saisir les liens entre capitalisme et instauration du patriarcat salarié : la femme est petit à petit forcée à faire du travail de reproduction et des tâches domestiques son activité « naturelle », non rémunérée.

Selon Federici, trois éléments fondent le nouvel ordre économique : la privatisation des terres villageoises autrefois collectives, la colonisation du Nouveau Monde et... la chasse aux sorcières. Les clôtures éliminent l'accès universel à des biens de base : le bois, le pâturage, les herbes thérapeutiques. Davantage dépendantes de ces biens communs pour leur subsistance, leur autonomie et leur sociabilité, les femmes sont les premières à pâtir de leur disparition. Si les hommes pauvres partent travailler à la ville, elles restent seules. Elles rejoignent les rangs des vagabonds, empruntent ou chapardent. Accusées de pacte avec le diable, de vols nocturnes ou encore de meurtres d'enfants, deux cent mille d'entre elles sont victimes de procès en sorcellerie sur une durée de trois siècles, selon l'historienne Anne L. Barstow (2).

En étudiant la répression et la discipline des corps féminins dans l'Europe du Moyen Age, Federici éclaire la condition de toutes les femmes à ce moment de basculement. Car la sorcière, c'est la femme en marge ; et, en attaquant les marges, l'Etat et l'Eglise construisent la norme. Sous l'étiquette de « sorcière », on pourchasse

toutes celles qui ne rentrent pas dans le moule : célibataires, libertines, vagabondes, connaisseuses des remèdes traditionnels voués à disparaître au moment où la médecine moderne se met en place et devient l'apanage des hommes de science.

La militante altermondialiste et sorcière néopaienne Starhawk parle d'ailleurs de cette période comme celle de « *l'expropriation de la connaissance* (3) ». Le soin devient un domaine nécessitant un diplôme. Aux pratiques des sages-femmes traditionnelles et des sorcières qui développaient une médecine douce, à base d'herbes, on oppose une médecine de style héroïque, avec l'arrivée des saignées et des purges. A une époque de plus en plus rationnelle, on combat sévèrement l'immanence. Starhawk défend aujourd'hui cette conception selon laquelle la valeur sacrée réside dans chaque élément du monde, et non dans un Dieu extérieur, dans l'espoir de renouer avec le monde qui nous entoure et de résister à une société capitaliste, industrielle et mécaniste.

Victime des logiques marchandes et autoritaires, mais aussi symbole de subversion et d'émancipation : d'hier à aujourd'hui, la sorcière représente la figure par excellence de la femme insoumise. Des mouvements écologistes aux groupes queer, elle donne du souffle aux luttes et aux questionnements intimes. D'une belle manière, les deux ouvrages dirigés par Anna Colin déploient en images et en textes cette symbolique, prolongeant un cycle d'expositions et de performances présentées notamment à Montreuil et à Quimper (4). Acclamons donc « *l'heure des sorcières* », ce moment du retournement du stigmaté où des femmes pourchassées retrouvent la confiance et reprennent du pouvoir sur leurs vies.

NAÏKÉ DESQUESNES.

- (1) Silvia Federici, *Caliban et la Sorcière. Femmes, corps et accumulation primitive*, Entremonde-Senonevero, Genève-Marseille, 2014, 430 pages, 24 euros.
- (2) Anne L. Barstow, *Witchcraze : A New History of the European Witch Hunts. Our Legacy of Violence Against Women*, Pandora, San Francisco, 1994.
- (3) Starhawk, *Femmes, magie & politique*, Les Empêcheurs de penser en rond, Paris, 2003.
- (4) Anna Colin, *L'Heure des sorcières*, B42 - Le Quartier, Centre d'art contemporain de Quimper, Paris-Quimper, 2014, 88 pages, 16 euros ; *Sorcières. Pourchassées, assumées, puissantes, queer*, B42 - Maison populaire, Paris-Montreuil, 2013, 168 pages, 15 euros.

Société

Plaidoyers pour la bicyclette

PRÉSENTANT le nouveau vélo en libre-service de Lille, dont elle est la maire, M^{me} Martine Aubry eut cette remarque révélatrice en réponse aux photographes qui l'invitaient à monter en selle : « *Ah non, c'est ridicule !* » Comme la plupart des décideurs politiques, beaucoup voient dans la bicyclette un engin sympathique et convivial, mais... pour les autres. Au mieux, ils la réservent aux loisirs, mais ils ne la considèrent pas comme un moyen de transport journalier amené à se développer.

Journaliste et blogueur, Olivier Razemon tente de convaincre que le vélo redevient au contraire le mode de déplacement le plus efficace pour l'essentiel de nos trajets quotidiens : entre cinq cents mètres et dix kilomètres (1). Alors que certains maires élus en mars dernier (à Thionville, Pau, Béthune) défendent le retour de la voiture, supprimant des pistes cyclables ou des rues piétonnes (2), la « transition cyclable » recèlerait des vertus non seulement pour la santé de nos corps et de nos villes, mais aussi pour le budget des collectivités et le lien social.

Si le vélo a tant de mérites, pourquoi ne représente-t-il que 3 % des déplacements en France, soit environ dix fois moins qu'aux Pays-Bas, en Hongrie ou au Danemark ? L'économiste Frédéric Héran cherche l'explication dans l'histoire des déplacements en Europe (3). L'apparition de la bicyclette, au XIX^e siècle, et sa facilité d'usage ouvrirent une ère de « *liberté de mouvement sans paille* », qui fit également beaucoup pour « *l'émancipation des femmes* ». Mais, après la période faste des années 1930, vinrent les « trente glorieuses », marquées partout par le déclin du vélo, jusqu'au milieu des années 1970 : « *Certains pays ou régions, comme les Pays-Bas, l'Allemagne, le Danemark, la Flandre, la Suisse alémanique et l'Italie du Nord, parviennent à stopper l'effondrement d'après-guerre et même à redresser durablement la situation. D'autres, comme la France, le Royaume-Uni et l'Espagne, voient au contraire l'usage du vélo utilitaire repartir à la baisse jusqu'à devenir confidentiel.* »

En France, l'insuccès de la bicyclette doit beaucoup à la promotion du deux-roues... à moteur. L'attractivité du Vélosolex ou de la Mobylette fut favorisée par une législation fort peu contraignante (âge, port du casque, vitesse),

malgré un nombre d'accidents considérable. Dans des villes conçues pour les voitures, le vélo ne reviendra pas sans une remise en question radicale de la gestion des déplacements : « *Les cyclistes*, écrit Héran, *ont bien du mal à respecter un code de la route et des plans de circulation qui ne sont manifestement pas faits pour eux.* » Les élus locaux se contentent au mieux d'une politique d'affichage de kilomètres de pistes cyclables déconnectée des besoins : « *Ces pseudo-réseaux se révèlent inutilisables par les cyclistes, qui se heurtent sans cesse à des difficultés non traitées : carrefours dangereux, radiales ou boulevards sans aucun aménagement, coupures liées à des autoroutes et voies rapides urbaines...* »

Seule la réduction de l'usage de la voiture par des restrictions de la circulation, de la vitesse et du stationnement s'avère pertinente aux yeux de l'auteur. Ces mesures ont montré leur efficacité en Europe du Nord. A Berlin, la pratique du vélo a doublé en vingt ans. A Münster, on se déplace davantage ainsi (38 %) qu'en voiture (36 %). A Copenhague, le nombre de cyclistes a quadruplé entre 1975 et 2005 grâce... aux difficultés financières de la ville, qui a préféré les aménagements cyclables, bien moins coûteux que les autres. La part modale du vélo y atteint déjà 35 %. La capitale danoise compte lui faire atteindre les 50 % en 2020 et fourmille d'innovations conçues en étroite concertation avec les associations d'usagers. Les Pays-Bas avaient montré le chemin dès les années 1970 en apportant une démonstration éclairante qui répondait aux craintes les plus communes : « *Plus les cyclistes ou les piétons sont nombreux, moins ils sont victimes d'accidents.* »

PHILIPPE DESCAMPS.

- (1) Olivier Razemon, *Le Pouvoir de la pédale. Comment le vélo transforme nos sociétés cabossées*, Rue de l'échiquier, Paris, 2014, 191 pages, 15 euros.
- (2) « Ces nouveaux maires qui réintroduisent la voiture en ville », L'interconnexion n'est plus assurée, blog d'Olivier Razemon, 20 juillet 2014, <http://transports.blog.lemonde.fr>
- (3) Frédéric Héran, *Le Retour de la bicyclette. Une histoire des déplacements urbains en Europe, de 1817 à 2050*, La Découverte, Paris, 2014, 255 pages, 17,90 euros.

Dans les revues

□ **SURVIVAL.** Les états-majors prennent-ils suffisamment au sérieux la possibilité d'un cyber-conflit comme événement déclencheur des hostilités entre la Chine et les Etats-Unis ? La politique extérieure turque à travers l'itinéraire de son influent ministre des affaires étrangères, M. Ahmet Davutoglu. (Vol. 56, n° 4, août-septembre, bimestriel, 157 euros par an. – Routledge Journals, 4 Park Square, Abingdon, OX14 4RN, Royaume-Uni.)

□ **MONTHLY REVIEW.** Ce numéro spécial intégralement consacré à la surveillance numérique pointe la responsabilité commune du gouvernement américain et des entreprises privées. (Vol. 66, n° 3, juillet-août, mensuel, 10 euros. – 146 West, 29th Street, suite 6 VV, New York, NY 10001, Etats-Unis.)

□ **HARPER'S.** Quand, faute de ressources, les retraités américains doivent se remettre au travail ; la montée inexorable du militarisme aux Etats-Unis ; comment l'Egypte est redevenue une dictature. (N° 1971, août, mensuel, 6,99 dollars. – 666 Broadway, New York, NY 10012, Etats-Unis.)

□ **DISSENT.** S'interrogeant sur les solutions économiques à la stagnation, Dean Baker et Jared Bernstein élaborent une stratégie de plein-emploi. D'autres auteurs proposent une vraie réforme des banques, une politique active de lutte contre les discriminations salariales, etc. (Été, trimestriel, 10 euros. – 120 Wall Street, New York, NY 10005, Etats-Unis.)

□ **COLUMBIA JOURNALISM REVIEW.** Les ambitions de M. Jeff Bezos pour le *Washington Post*. Entre 1982 et 2013, la proportion de journalistes se jugeant « *entièrement libres* » de choisir leurs sujets est passée de 60 à 33,6 %. L'autopublication d'articles en ligne et ce qu'elle peut rapporter aux auteurs (pas grand-chose...). (Juillet-août, bimestriel, 4,95 dollars. – PO Box 422492, Palm Coast, FL 32142-8974, Etats-Unis.)

□ **L'ESPRIT DE NARVIK.** Cette nouvelle revue propose de dépasser les représentations classiques des sociétés et des cultures scandinaves. Un dossier sur le Nord comme refuge et exil pour des Juifs pendant la seconde guerre mondiale, pour des Chiliens après le coup d'Etat de 1973, etc. Un portrait du poète internationaliste Nordahl Grieg. (N° 1, juin, semestriel, 18 euros. – 125, boulevard Richard-Lenoir, 75011 Paris.)

□ **MIDDLE EAST REPORT.** L'eau et l'énergie, ressources rares et facteurs de crise. La Jordanie, qui importe 96,6 % de son énergie et n'a que très peu d'eau, pourrait signer un accord avec le russe Rosatom pour construire son premier réacteur nucléaire : l'état du débat entre partisans et adversaires de cette solution. (N° 271, été, trimestriel, abonnement un an : 60 dollars. – 1344 T Street #1, Washington, DC 20009, Etats-Unis.)

□ **6 MOIS.** Photoreportages sur Israël et ses ultras : les Juifs orthodoxes (qui n'aiment pas être photographiés...), dont on découvre les plages réservées aux hommes, puis aux femmes ; les colons dans les territoires palestiniens. Egalement, les photos de la guerre du Vietnam prises du côté vietnamien. (N° 8, automne, trimestriel, 25,50 euros. – 27, rue Jacob, 75006 Paris.)

□ **KOREA ANALYSIS.** Les limites du modèle sud-coréen, tant du point de vue des Coréens (qui consacrent leur vie aux études, puis au travail) que sur le plan économique. A noter, une analyse des atteintes au droit de grève, ou encore des rapports entre Séoul et le Vietnam. (N° 3, juin, trimestriel, version électronique gratuite. – Asia Centre, 71, boulevard Raspail, 75006 Paris.)

□ **CHINA LEADERSHIP MONITOR.** Une longue étude sur la nouvelle diplomatie chinoise, prise entre la volonté de s'affirmer et le besoin d'éviter les tensions avec les voisins. Second volet d'un article sur les cercles dirigeants autour du nouveau président Xi Jinping. (N° 44, été, trimestriel, version électronique gratuite. – Hoover Institution, Stanford University, Etats-Unis.)

□ **MONDE CHINOIS.** Le dossier, « La Chine vue du Sud », offre un éclairage sur les relations avec l'Inde, les pays d'Asie du Sud-Est et, sans surprise, avec l'Afrique. (N° 38-39, été, trimestriel, 20 euros. – 12, rue du Quatre-Septembre, 75002 Paris.)

□ **LA REVUE DE L'IRE.** Une comparaison entre le Japon et la France sur la prise en charge des personnes âgées dépendantes ; une étude sur le coût du capital – ou, plus exactement, le surcoût lié à la financiarisation. (N° 79, 4^e trimestre 2013, trimestriel, 24,50 euros. – 16, boulevard du Mont-d'Est, 93192 Noisy-le-Grand Cedex.)

□ **GOVERNEMENT & ACTION PUBLIQUE.** L'institutionnalisation des idées libérales dans la fabrique des politiques publiques européennes : énergie, emploi, monnaie, enseignement supérieur ; le modèle danois et la flexisécurité. (Vol 3, n° 2, avril-juin, trimestriel, 20 euros. – Presses de Sciences Po, 117, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.)

□ **REVUE ÉCONOMIQUE.** Deux études sur le climat : le marché peut-il réussir l'arbitrage entre incitations et participation ? Dans un pays tempéré comme la France, l'étalement urbain et le réchauffement climatique se renforcent mutuellement. (N° 4, juillet, bimestriel, 24 euros. – Presses de Science Po, 117, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.)



DANS LES REVUES

▣ **HOMMES & MIGRATIONS.** La revue du Musée de l'histoire de l'immigration consacre un dossier aux récits des mobilités urbaines et à leur mise en scène par l'écriture. Retour sur l'exposition itinérante « Nos ancêtres les Sarrasins », qui témoigne de la présence arabo-musulmane en Languedoc et en Provence du Moyen Âge à l'époque moderne. (N° 1306, avril-juin, trimestriel, 12 euros. – 293, avenue Daumesnil, 75012 Paris.)

▣ **ÉCARTS D'IDENTITÉ.** Un dossier sur les discriminations, leurs origines en France, la difficulté de les observer, l'expérience des diplômés du supérieur d'origine maghrébine, etc. Un regard sur trois femmes, Lady Stanhope, Aurélie Picard et Isabelle Eberhardt, devenues des personnages frontière entre Orient et Occident. (N° 123, juillet, semestriel, 12 euros. – 5, place Sainte-Claire, 38000 Grenoble.)

▣ **ALTERMONDES.** Une autre manière d'observer la Bretagne, avec les acteurs de la solidarité internationale. A la découverte d'une région solidaire, associative, féministe, à la recherche d'un nouveau modèle agricole et ouverte à la coopération avec le Sud. (Hors-série n° 17, 1^{er} semestre, semestriel, 5 euros. – 14, passage Dubail, 75010 Paris.)

▣ **LES CAHIERS DE DROIT.** La déclaration de Rio explique qu'il serait inéquitable de soumettre les pays en développement aux mêmes obligations environnementales que les pays développés. Un groupe de spécialistes discute les fondements et les effets de ce principe des « *responsabilités communes, mais différenciées* ». (Vol. 55, n° 1, mars, trimestriel, 23,80 dollars canadiens. – Faculté de droit de l'université Laval, Québec G1V0A6, Canada.)

▣ **CAMPAGNES SOLIDAIRES.** Le mensuel de la Confédération paysanne prépare la comparaison de ses militants, le 28 octobre prochain, à la suite des manifestations contre le projet d'usine des « mille vaches ». Elle souhaite la transformer en procès de l'agriculture industrielle. (N° 297, juillet-août, mensuel, 5,50 euros. – 104, rue Robespierre, 93170 Bagnolet.)

▣ **GOLIAS MAGAZINE.** Le très bonhomme pape François a nommé au poste stratégique de préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi le réactionnaire Gerhard Müller. Dans un dossier fourni, la revue révèle les douloureux combats de ce cardinal contre la théorie de l'évolution ou contre l'admission au sacrement des personnes divorcées et remariées. Comment comprendre le choix pontifical? (N° 157, juillet, bimestriel, 10,50 euros. – BP 3045, 69605 Villeurbanne Cedex.)

▣ **SPORT ET CITOYENNETÉ.** Cette publication aidée par la Commission européenne présente les conclusions d'une étude de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS) sur la corruption dans le sport. La manipulation des résultats est susceptible de devenir endémique là où il existe un décalage important entre le niveau de rémunération des sportifs et l'étendue du marché des paris. (N° 27, juin-août, trimestriel, gratuit. – 11, rue Alexandre-Fleming, 49066 Angers.)

▣ **TERMINAL.** Dernier numéro papier de la revue, qui devient électronique. Retour sur la trajectoire de l'un des premiers services d'hébergement de pages personnelles en France, Mygale, en 1996; un éclairage sur les applications mobiles des chaînes de télévision. (N° 115, printemps, trimestriel, 13 euros. – L'Harmattan, Paris.)

▣ **CAHIERS D'HISTOIRE.** Largement consacrée aux « socialistes utopistes », cette livraison évoque Saint-Simon et la fiscalité dans la France des années 1830, le travail dans la conception de Fourier, les utopistes et exilés français aux Etats-Unis. (N° 124, juillet, trimestriel, 17 euros. – 6, avenue Mathurin-Moreau, 75167 Paris Cedex 19.)

▣ **LA REVUE NOUVELLE.** Les enjeux mémoriels de la première guerre mondiale en Belgique; crise du néolibéralisme et faillite des gauches: le cas français; paternité et masculinité à l'époque victorienne. (N° 8, août, mensuel, 10 euros. – Rue du Marteau 19, 1000 Bruxelles, Belgique.)

▣ **TUMULTES.** Dans cette livraison consacrée aux rapports entre théâtre, politique et question sociale, un article revient sur la genèse et la création, par un collectif de femmes issues d'un quartier populaire du Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis), de la pièce *Et puis nous passions le pantalon français*, mise en scène par Philippe Boulay et inspirée des travaux du sociologue Abdelmalek Sayad. (N° 42, mai, semestriel, 20 euros. – Kimé, Paris.)

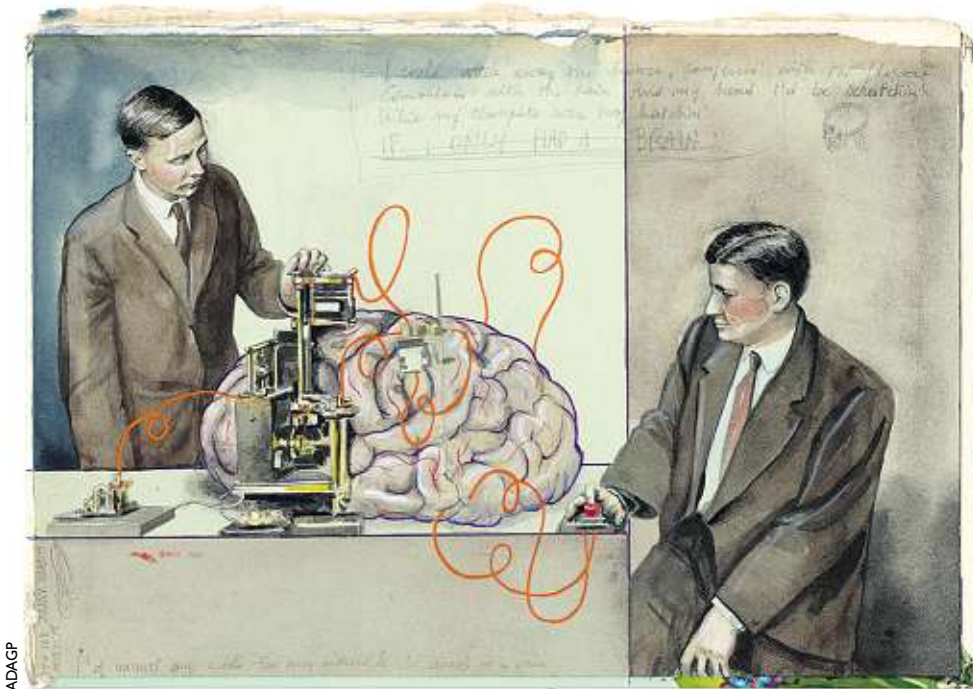
▣ **L'ÉCHAUDÉE.** Du peintre Jean Terrossian, présenté notamment par Alain Joubert, à la « métabédé » (1989) de Stéphane Goarnisson et à la présentation du libertaire Zo d'Axa par lui-même, la revue décline le titre de sa livraison: « Supplément d'âme ». (N° 4, printemps-été, trois numéros par an, 7 euros. – Ab Irato, 6, rue Boule, 75011 Paris.)

Retrouvez, sur notre site Internet,
une sélection plus étoffée de revues :
www.monde-diplomatique.fr/revues

SCIENCES

Le cerveau ne pense pas tout seul

Les progrès de l'imagerie cérébrale ont réactivé un vieux fantasme : celui de pouvoir tout expliquer par l'observation du cerveau – la pauvreté, la délinquance, l'échec scolaire... Lourde de dérives potentielles, cette illusion repose sur de fausses évidences.



GIDEON KIEFER. — « If I Only Had a Brain » (Si seulement j'avais un cerveau), 2010

PAR EVELYNE CLÉMENT, FABRICE GUILLAUME, GUY TIBERGHIE ET BRUNO VIVICORSI *

À LA fin des années 1980, la convergence des progrès en physique nucléaire et en informatique a permis l'avènement de l'imagerie par résonance magnétique fonctionnelle (IRMf) et le développement spectaculaire des neurosciences cognitives, c'est-à-dire l'étude des mécanismes neurobiologiques de la cognition et de ses dysfonctionnements, le terme de cognition étant ici entendu comme quasi synonyme de pensée. Entre cinq et huit articles se référant à l'IRMf paraissent désormais chaque jour dans les revues scientifiques internationales. Certains auteurs bénéficiant de relais médiatiques importants laissent entendre que l'imagerie cérébrale permettrait de lire dans nos pensées, de deviner nos préférences politiques, de prédire nos compétences sociales et de dévoiler notre personnalité (1).

Près de trois siècles après que le célèbre anatomiste de la Renaissance André Vésale eut situé l'esprit dans le cerveau, Franz Joseph Gall (1758-1828) proposa de le décomposer en facultés localisées dans des régions cérébrales spécifiques. Cette doctrine, la phrénologie, se propagea en Europe et aux Etats-Unis tout au long du XIX^e siècle. Elle joua un rôle déterminant dans la psychotechnique, la science de l'application pratique de la psychologie, dans les débuts de la criminologie et de la police scientifique. Cesare Lombroso (1835-1909), fondateur de l'école italienne de criminologie, défendra ainsi sa thèse du « criminel né » (1876), et Alphonse Bertillon (1853-1914) inventera l'anthropométrie judiciaire.

La croyance en l'association d'une région cérébrale propre à chaque faculté psychologique et d'une « bosse » correspondante sur la boîte crânienne (dont la célèbre « bosse des maths ») a bien été invalidée. En revanche, l'hypothèse d'une dissociation possible de l'esprit en composants élémentaires correspondant à des substrats cérébraux spécifiques persiste. Là où l'indispensable neuro-imagerie médicale identifie les anomalies anatomiques du cerveau, permettant de diagnostiquer une lésion ou une tumeur, la neuro-imagerie cognitive, née de la rencontre avec la psychologie cognitive, s'efforce d'associer l'activité des régions cérébrales aux processus mentaux. Au lieu de palper les crânes, on localise maintenant les variations d'activité métabolique – généralement, la consommation d'oxygène – dans les diverses régions du cerveau.

Si à toute activité humaine correspond une activité cérébrale, alors toutes les disciplines pourront bénéficier des images du cerveau, grâce à la « neuro-quelque chose » : neurosciences sociales, neuro-économie, neuromarketing, neurodroit, neuroéthique, neuroéducation, etc. Scanner les cerveaux permettrait d'évaluer les risques, de mieux comprendre les choix du citoyen, la personnalité du délinquant, les difficultés de l'élève et les décisions de l'agent économique, perspective qui ne manque pas d'inspirer chefs d'entreprise et pouvoirs publics.

Le débat scientifique est loin d'être clos sur ce que l'on peut faire dire, ou non, à une neuro-image. Pourtant, les recherches mettant directement en relation les compétences ou les catégories sociales et l'activité du cerveau se multiplient. Certaines montrent par exemple, chez des sujets

issus de milieux défavorisés, une activité cérébrale similaire à celle observée chez des patients souffrant de lésions localisées dans le lobe frontal (2). D'autres soutiennent que le fonctionnement cérébral à l'âge adulte varie selon le type d'éducation parentale reçu pendant l'enfance (3). On lit aussi que l'activité de l'amygdale, une région impliquée dans la reconnaissance et l'expression des émotions, est plus importante chez les enfants ayant grandi dans un milieu défavorisé que chez les autres (4). Même la géopolitique pourrait se lire dans les scanners. Une équipe de Haïfa, en Israël, a ainsi étudié les différences d'activité cérébrale entre les membres des communautés juive et arabe face à des images évoquant la douleur (5). L'imagerie peut ainsi naturaliser les causes et l'interprétation du conflit israélo-palestinien en évitant l'analyse politique...

La fréquence des applications de l'imagerie cérébrale, « preuves scientifiques » d'un nouveau genre, a également connu une forte augmentation dans le domaine de la justice au cours de ces dix dernières années. La création de la Fondation MacArthur, porteuse du projet de recherche américain Loi et neurosciences (2007), ou encore l'initiative de la London School of Economics and Social Research, financée par l'Economic and Social Research Council (ESRC) au Royaume-Uni, en témoignent. Neuroscientifiques, philosophes et juristes examinent l'adéquation entre le droit et les connaissances obtenues à l'aide de ces techniques. Le libre arbitre ne serait donc qu'une croyance populaire archaïque déconnectée des progrès de la science... En France, la loi de bioéthique du 7 juillet 2011 autorise la production de neuro-images devant les tribunaux, déjà utilisée dans de nombreux procès à travers le monde. Il serait même envisagé de détecter les récidivistes potentiels (6).

LES investissements financiers dont bénéficie la neuro-imagerie n'ont cessé de progresser depuis les années 1990, déclarées « décennie du cerveau » par le Congrès des Etats-Unis. Lors du récent lancement du projet BRAIN (Brain Research Through Innovative Neurotechnologies), M. Barack Obama annonçait que l'on pouvait attendre un retour sur investissement conséquent pour le « décryptage du cerveau », du même ordre de grandeur que pour la cartographie du génome humain. Le programme Human Brain Project, doté de 1 milliard d'euros de budget entre 2010 et 2020, peut être considéré comme la réponse européenne à cette course hautement compétitive.

Plusieurs raisons expliquent cet engouement. L'intérêt intellectuel et scientifique est évident pour la compréhension du rapport entre le corps et l'esprit, vieil objet de questionnement philosophique. L'apparente évidence de la preuve fournie concourt d'ailleurs au succès. Pourtant, une neuro-image n'est qu'une représentation visuelle d'un ensemble de mesures complexes issues de nombreuses transformations mathématiques et reposant sur des postulats qui font encore débat parmi les spécialistes.

La neuro-imagerie repose sur un marché mondial que se partagent trois constructeurs : General Electric (Etats-Unis), Philips (Pays-Bas) et Siemens (Allemagne). Le prix moyen d'un système IRM s'établit autour de 1,5 million d'euros, et le chiffre d'affaires global à l'horizon 2015, autour de 7 milliards. Une part croissante des fonds alloués à

la recherche fondamentale dans le domaine des sciences de la cognition échoit à la neuro-imagerie. En 2006, le centre d'imagerie cognitive NeuroSpin, qui a coûté 200 millions d'euros, a été inauguré à Saclay, près de Paris.

BIEN que le sujet soit tabou, un tel contexte augmente le risque de petits arrangements avec la rigueur scientifique, de sélection des données, de soumission à la science-spectacle, voire de tricherie (7). Proposer des solutions simples fondées sur ces technologies complexes permet de trouver une oreille attentive auprès des pouvoirs publics; mais affirmer que les images du cerveau démontrent la validité d'une méthode pédagogique (8), d'un modèle économique ou d'une décision de justice présente un risque de dérives idéologiques, scientifiques, politiques et sociétales. Si la délinquance, l'échec scolaire ou la pauvreté peuvent se diagnostiquer à partir de neuro-images, à quoi bon continuer, par exemple, à investir dans de coûteuses politiques d'éducation, de prévention et d'insertion sociale?

La « preuve par le cerveau » reproduit l'illusion individualiste, c'est-à-dire la croyance selon laquelle les individus ont d'abord une existence biologiquement déterminée sur laquelle vient se greffer un historique relativement accessoire. Elle naturalise l'esprit, le faisant apparaître comme une donnée intangible sur un écran plutôt que comme le produit d'une histoire et de circonstances; elle gomme ainsi la contribution du contexte culturel et socio-historique au développement de la pensée et des sociétés. Elle neutralise enfin la dimension subjective et autonome de la construction de l'expérience humaine, reformulée dans les termes des sciences naturelles.

Car le cerveau est le substrat matériel de notre activité mentale, mais il ne pense pas; seule la personne pense. Et le contenu de ses pensées trouve son origine à l'extérieur du cerveau, dans son environnement interne et externe. L'image ne donne pas à voir des pensées, mais des corrélats biologiques de ce que fait un être humain quand nous disons qu'il pense: activité électrique, variation du flux sanguin, etc. Le cerveau est la condition objective de la réalité mentale, mais c'est cette réalité mentale qui le façonne. Oublier ces deux faits relève de la neuromythologie scientiste.

(1) Cf. par exemple Michel Alberganti, « Les neurosciences viennent à la rencontre de la psychiatrie », *Le Monde*, 19 septembre 2003.

(2) Rajeev D. S. Raizada et Mark M. Kishiyama, « Effects of socioeconomic status on brain development, and how cognitive neuroscience may contribute to levelling the playing field », *Frontiers in Human Neuroscience*, vol. 4, n° 3, Lausanne, 2010.

(3) Peter J. Gianaros (sous la dir. de), « Parental education predicts corticostriatal functionality in adulthood », *Cerebral Cortex*, vol. 21, n° 4, New York, 2011.

(4) Pilyoung Kim (sous la dir. de), « Effects of childhood poverty and chronic stress on emotion regulatory brain function in adulthood », *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, vol. 110, n° 46, Washington, DC, 2013.

(5) David Brooks, « The young and the neuro », *The New York Times*, 9 octobre 2009.

(6) Eyal Aharoni (sous la dir. de), « Neuroprediction of future rearrest », *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, vol. 110, n° 15, 2013.

(7) Cf. Pierre Barthélémy, « Doutes sur la fiabilité des neurosciences », 14 avril 2013, <http://passeurdsciences.blog.lemonde.fr>

(8) Gilles de Robien, « Conférence de presse sur la lecture », 5 janvier 2006, www.education.gouv.fr

* Respectivement maître de conférences à l'université de Rouen, maître de conférences à l'université d'Aix-Marseille (Laboratoire de psychologie cognitive), professeur honoraire à l'Institut universitaire de France et à l'université de Grenoble, maître de conférences à l'université de Rouen. Fabrice Guillaume et Guy Tiberghien ont publié, avec Jean-Yves Baudouin, *Le cerveau n'est pas ce que vous pensez. Images et mirages du cerveau*, Presses universitaires de Grenoble, 2013.

Juger est un acte politique

PAR MATTHIEU BONDUELLE *

P

ARM

l

es nombreux discours tenus sur la justice et ceux qui la rendent, deux représentations émergent. D'un côté, l'image d'un juge automate, indifférent aux affects humains, étroitement soumis au droit ; de l'autre, celle d'un magistrat omnipotent, démiurge faisant et dé faisant les destinées à sa guise.

A en croire la première perception, la neutralité serait la vertu cardinale du juge, dont le rôle se bornerait à «appliquer la loi». Le droit lui-même serait un outil déconnecté des fins qu'il sert, autonome de ses conditions de production. Pourtant, il est un précipité politique, ou du moins le produit le plus manifeste de la politique institutionnalisée, puisqu'il est fabriqué par l'Etat ou dans des cadres définis par lui. On consentira à dire que telle loi est «de gauche» et telle autre «de droite», car il est tout de même difficile de faire entièrement abstraction des élus qui votent les textes ; mais, in fine, sous l'effet d'une forme de refoulement du politique, on en viendra à parler du droit comme d'un système allant de soi.

Dans un article classique pour les sociologues, très peu enseigné dans les facultés de droit, Pierre Bourdieu décrit les effets de «neutralisation» et d'«universalisation» à l'œuvre dans le champ juridique. Ceux-ci se révèlent non seulement dans la langue (tours impersonnels, rhétorique du constat officiel, présent intemporel...), mais aussi dans la situation judiciaire, qui opère une «neutralisation des enjeux». Or Bourdieu le rappelle : «Etant donné l'extraordinaire élasticité des textes, qui va parfois jusqu'à l'indétermination ou l'équivoque, [le juge] dispose d'une immense liberté. Il n'est sans doute pas rare que le droit, instrument docile, adaptable, souple, polymorphe, soit en fait mis à contribution pour rationaliser des décisions auxquelles il n'a eu aucune part (1). » Ainsi l'acte de juger est-il nécessairement politique, puisque le juge doit choisir. Les juristes, théoriciens ou praticiens, le savent bien : «appliquer la loi», cela veut tout et rien dire.

Dans ces conditions, on pourrait penser que la question politique n'est pas taboue dans l'univers juridique. Ce serait oublier que le droit, «forme par excellence du discours légitime», ne peut «exercer son efficacité spécifique que dans la mesure (...) où reste méconnue la part plus ou moins grande d'arbitraire qui est au principe de son fonctionnement (2)». Ou, comme l'écrit Jacques Ellul, que «l'émergence du droit se situe au point où l'impératif formulé par un des groupes composant la société tend à prendre une valeur universelle par sa mise en forme juridique (3)».

On comprend dès lors que la croyance dans la neutralité du droit et des juristes soit si répandue, y compris chez ces derniers. Elle explique la réussite des «corpos» dans les facultés de droit, puis du syndicalisme «apolitique» dans les palais de justice ; succès qui, à son tour, contribue à la renforcer (4).

A priori à l'opposé de cette première conception, on trouve celle qui tend à majorer le rôle du juge, en lui prêtant des intentions – et des pouvoirs – qu'il n'a pas. Ici, on ne gomme plus le magistrat : on le surligne. On est convaincu à la fois qu'il est tout-puissant et que ses objectifs sont déconnectés de la logique judiciaire. On croit alors déceler derrière chacune de ses décisions une prise de position politique, au point parfois d'en déduire sa proximité avec tel ou tel parti, voire de l'intégrer dans un complot. C'est ainsi que, lorsqu'un ancien président de la République sur le retour ou l'un de ses amis est mis en examen, on en déduit que les juges d'instruction sont nécessairement guidés par la volonté de l'éliminer politiquement ; surtout, bien sûr, s'ils sont membres, réels ou supposés, du démoniaque Syndicat de la magistrature. On notera d'ailleurs que cette accusation de partialité vise toujours des magistrats «de gauche», comme si les autres étaient par définition à l'abri d'un tel vice.

Mais le complotisme n'est que la forme la plus exacerbée d'une idéologie intentionnaliste beaucoup plus diffuse. Le récit journalistique accorde à celle-ci une large place, tant il lui paraît impératif d'«incarner» ses sujets, mais aussi parce que, de fait, la personne du juge n'est jamais entièrement indifférente. On en vient alors à scruter sa réputation, ses goûts, son tempérament, ses convictions, jusqu'à son regard, comme pour y trouver la clé du mystère judiciaire (5). Avocats et magistrats eux-mêmes contribuent à nourrir cette perception ; parce qu'il est humain de se croire plus important qu'on ne l'est, mais aussi parce qu'à force de se côtoyer, ils pensent se connaître.

Ainsi se dessine un espace cerné par deux réductionnismes : l'un neutraliste et l'autre intentionnaliste. Dans les deux cas, on dépolitise ; la première fois par défaut, la seconde par excès. On dépolitise



JEAN DEWASNE. – « L'Esprit des lois », 1953

parce qu'on désocialise la situation judiciaire, et notamment le magistrat : en le robotisant dans un cas, en le déifiant ou en le diabolisant dans l'autre, en le fantasmant chaque fois. Par là, on cause un double dommage. D'abord, on empêche que les questions se rapportant à la justice puissent être véritablement débattues au sein de la cité : dans le premier cas parce qu'il n'y aurait matière qu'à des querelles d'experts ; dans le second parce qu'on retourne sans cesse à la dispute politicienne, dont l'enjeu se résume à la quête du pouvoir. D'autre part, on construit une figure impossible du magistrat et on tend ainsi à le couper de la société.

Qu'on le veuille ou non, il y a et il y aura toujours entre la loi et le cas particulier un interstice, que le magistrat a vocation à remplir, avec sa conscience, ses valeurs, ses opinions, ses émotions – ses «affects», dirait Spinoza. Le magistrat est humain ; cessons donc de vouloir le neutraliser au nom des apparences. En revanche, il est essentiel qu'il soit impartial, c'est-à-dire qu'il n'ait pas d'intérêts liés à la solution du problème qui lui est posé ; qu'il ne préjuge pas, qu'il ne s'enferme pas dans le prêt-à-juger, qu'il se méfie de lui-même. Cela suppose non seulement qu'il se connaisse, mais encore qu'il assume ce qu'il est, histoire d'éviter autant que possible le retour du refoulé.

A

CET égard, l'engagement syndical, associatif ou politique, loin d'être une anomalie ou une maladie honteuse, comme on l'entend de plus en plus, constitue une richesse et un garde-fou. L'impartialité passe aussi par une déontologie forte, et plus encore par des garanties objectives – comme la collégialité, l'obligation de motivation, les voies de recours... –, hélas souvent mises à mal par le pouvoir politique dans une logique gestionnaire.

Le reste est non seulement illusoire, mais aussi dangereux. C'est ainsi qu'on a vu surgir des «interrogations», le plus souvent masculines, sur l'impartialité de juridictions exclusivement féminines pour traiter d'affaires de viol ou d'agression sexuelle. Les violeurs étant des hommes, en quoi l'objectivité d'un homme serait-elle supérieure

à celle d'une femme ? On a également vu des magistrats mis en cause parce qu'ils avaient un patronyme juif.

De même, du fait que le Syndicat de la magistrature a vivement contesté la politique et les postures de M. Nicolas Sarkozy durant sa présidence, un membre de cette organisation serait nécessairement partial à son égard. Quand on sait que cet homme politique a déclenché le plus important mouvement de protestation jamais vu dans la magistrature (6) et que l'Union syndicale des magistrats a elle-même dénoncé les «heures sombres» de son mandat (7), quel magistrat va donc bien pouvoir s'occuper des affaires le concernant ? Au-delà des stratégies de diversion des uns ou des autres, c'est une conception essentialisée du juge qui se banalise, et l'on en vient à rêver tout haut d'une justice proprement inhumaine.

La vérité du métier de magistrat, c'est qu'il est en prise directe avec des questions très politiques et que la matière judiciaire est irréductiblement concrète, singulière. Il apparaît donc impérieux de repolitiser la question judiciaire, afin de rompre avec le double fantasme du magistrat neutre et du magistrat à neutraliser. Repolitiser pour réhumaniser le regard que nous portons sur la justice. Repolitiser pour enrichir le débat public sur ces questions et permettre leur appropriation par les citoyens.

(1) Pierre Bourdieu, «La force du droit. Eléments pour une sociologie du champ juridique», *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 64, Paris, 1986.

(2) *Ibid.*

(3) Jacques Ellul, «Le problème de l'émergence du droit», dans *Annales de Bordeaux*, vol. 1, n° 1, 1976.

(4) Lors des dernières élections professionnelles, en juin 2013, l'Union syndicale des magistrats (USM), dite «apolitique», a recueilli 68,4 % des suffrages ; le Syndicat de la magistrature (SM), classé à gauche, 25,2 % ; et Force ouvrière des magistrats, également «apolitique», 6,4 %.

(5) Cf. par exemple Pascale Robert-Diard, «Tapie, Dassault, Sarkozy : le juge Serge Tournaire, omniprésent et invisible», *Le Monde*, 12 mars 2014.

(6) «La quasi-totalité des tribunaux en grève», *L'Express*.fr, 9 février 2011.

(7) «Le principal syndicat de magistrats critique le bilan Sarkozy», *LeMonde*.fr, 12 avril 2012.

SOMMAIRE

- PAGE 2 :**
Goulag en solde, par **PIERRE RIMBERT**. – Courrier des lecteurs. – Coupures de presse.
- PAGE 3 :**
Surprenante convergence sur la prostitution, par **MONA CHOLLET**.
- PAGES 4 ET 5 :**
Pour remettre l'histoire à l'endroit, par **BENOÎT BRÉVILLE**.
- PAGES 6 ET 7 :**
Au Sinaï, une « sale guerre » qui ne dit pas son nom, par **ISMAÏL ALEXANDRANI**. – Etat islamique, un monstre providentiel, suite de l'article de **PETER HARLING**.
- PAGES 8 ET 9 :**
Entre Moscou et Tel-Aviv, une étrange lune de miel, par **IGOR DELANOË**. – Quand l'Union soviétique parrainait Israël, par **MICHEL RÉAL**.
- PAGE 10 :**
Dilemme pour les miliciens ukrainiens, par **HÉLÈNE RICHARD**.

- PAGE 11 :**
En Chine, colère cherche syndicats, par **HAN DONGFANG**.
- PAGES 12 ET 13 :**
Cinquante Etats négocient en secret la libéralisation des services, par **RAOUL MARC JENNA**. – Le baiser de la mort de l'Europe à l'Afrique, par **JACQUES BERTHELOT**. – Régimes douaniers européens (**J. B.**).
- PAGES 14 ET 15 :**
Fièvre des canaux en Amérique centrale, par **FRANÇOIS MUSSEAU**. – Pékin, la vache et le lait, par **CHRISTOPHE VENTURA**.
- PAGE 16 :**
Les ambitions du nationalisme écossais, par **KEITH DIXON**.
- PAGES 17 À 21 :**
DOSSIER : LA POLITIQUE DÉBOUSSOLÉE. – Purge à la française, par **MARTINE BULARD**. – La gauche ne peut pas mourir, suite de l'article de **FRÉDÉRIC LONDON**. – «On veut des Polonais et des Marocains !», par **PHILIPPE BAQUÉ**. – Toupie ou tout droit ?, par **PIERRE RIMBERT**.

Septembre 2014

- PAGES 22 ET 23 :**
Ni pause ni doutes pour les partisans d'une Europe fédérale, par **ANTOINE SCHWARTZ**.
- PAGES 24 À 26 :**
LES LIVRES DU MOIS : « La Foire aux atrocités », de James Graham Ballard, par **NICOLAS MELAN**. – « Terres vierges », d'Ivan Tourgueniev, par **DOMINIQUE AUTRAND**. – De l'Arabie heureuse au Yémen en transition, par **FRANÇOIS BURGAT**. – Intellectuels critiques en Chine, par **MARTINE BULARD**. – 14-18 en musique, par **EVELYNE PIELLER**. – A nous le temps des sorcières, par **NAÏK DESQUESNES**. – Plaidoyers pour la bicyclette, par **PHILIPPE DESCAMPS**. – Dans les revues.
- PAGE 27 :**
Le cerveau ne pense pas tout seul, par **EVELYNE CLÉMENT**, **FABRICE GUILLAUME**, **GUY TIBERGHIEN** et **BRUNO VIVICORSI**.
- Supplément île Maurice, pages I à IV.*

L'île Maurice, laboratoire de la diversité

Célèbre pour ses sites naturels, l'île Maurice se distingue également par son système politique et social. L'histoire lui a en effet légué une population composite d'origine indienne, européenne,

africaine et asiatique (*lire page II l'article d'Anouk Carsignol-Singh*), dont la Constitution protège les cultures et les religions. Cette diversité assumée et tranquille – qui ne va pas sans un risque



ABBAS. – Ile Maurice, 1992

de surenchère identitaire – se manifeste également sur le plan linguistique (*lire ci-dessous le reportage d'Augusta Conchiglia*). Mais l'archipel fait aussi exception par l'utilisation croissante du français

(*lire page IV l'article de Tirthankar Chanda*). Selon l'ancien ministre Jean-Claude de l'Estrac, l'expérience de Maurice pourrait inspirer toute la francophonie (*lire l'entretien page II*).

La bataille des mentalités

DES nombreux monuments célébrant les diverses communautés de l'île Maurice, le Mémorial de l'esclavage est le plus récent, et sans doute le plus important dans l'ordre des symboles. Inauguré en 2008, il se compose de stèles et de statues installées au pied du morne Brabant, qui se dresse abruptement au sud-ouest de l'île, tel un pain de sucre, non loin des plages prisées des touristes. Le mémorial couronne la longue quête de reconnaissance des Créoles descendants d'esclaves. Il constitue une entorse au système communaliste hérité de l'ère coloniale, qui réunit dans la même catégorie – celle de « population générale » – les Blancs d'origine française et anglaise et les descendants d'anciens esclaves noirs ou métis... c'est-à-dire les anciens maîtres et les anciens esclaves !

En cette période de vacances scolaires, les élèves du primaire des classes de loisirs se pressent autour des statues d'artistes locaux représentant les esclaves, les marrons ayant brisé leurs chaînes ou encore la « porte du voyage sans retour » de l'île de Gorée, au large de Dakar, d'où partaient les navires négriers. Dans un long récit en créole, l'un des accompagnateurs les invite à regarder la mer qui les sépare de Madagascar : « *C'est de là que, au XVIII^e siècle, des hommes et des femmes ont été arrachés pour venir travailler dans les plantations qui ont fait la richesse de l'île.* » Aux enfants qui veulent en savoir plus sur la fameuse légende du morne Brabant, le jeune homme raconte que, en 1835, des soldats anglais vinrent annoncer l'abolition de l'esclavage aux esclaves marrons qui s'y cachaient. Mais ceux-ci, se voyant déjà repris, se jetèrent du haut de la montagne, préférant la mort à l'asservissement... « *La liberté n'a pas de prix* », conclut sagement le maître.

La communauté hindoue dispose elle aussi d'un lieu de pèlerinage : l'Aapravasi Ghat, classé

au Patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour les sciences et la culture (Unesco) en 2006, comme le morne Brabant deux ans plus tard. Pendant un siècle, près d'un demi-million de travailleurs sous contrat ont transité par ces entrepôts situés près de la capitale, Port Louis. S'y s'entassaient les immigrés envoyés dans les plantations sucrières mauriciennes ou vers d'autres possessions britanniques, ainsi qu'à La Réunion. Le recours à des travailleurs « engagés » devait marquer la fin de l'esclavagisme. Mais c'était sans compter avec la mentalité des planteurs, qui, comme le rappelle un écriteau très explicite du musée de Mahébourg, ont longtemps maintenu des formes inhumaines d'exploitation.

Décloisonnement des communautés

Aujourd'hui, l'Aapravasi Ghat symbolise les liens privilégiés que Maurice entretient avec l'Inde, mais aussi la place prépondérante qu'occupent sur l'île les Bhojpouris, originaires de l'Etat du Bihar, d'où venaient la plupart des engagés. Le récit officiel de l'engagisme s'en est trouvé quelque peu ethnicisé (1). New Delhi a conforté cette logique, souscrivant ainsi à cette nouvelle définition de l'indianité mauricienne moderne, au détriment des autres sous-groupes d'origine indienne, tels les Tamouls ou les musulmans du sous-continent. En 2003, des accords culturels entre le gouvernement mauricien et celui du Bihar ont contribué à ce rapprochement, tout en servant les intérêts économiques des deux parties.

Le decloisonnement des communautés préoccupe toujours l'élite intellectuelle mauricienne. Le mot d'ordre « Enn sel lelep, enn sel nasyon » (« Un seul peuple, une seule nation ») du Mouvement militant mauricien (MMM) et de la gauche après l'indépendance, en 1968, s'est quelque peu dilué au cours des années 1980 pour donner une

PAR NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE
AUGUSTA CONCHIGLIA *

formule plus consensuelle, « Unité dans la diversité ». Ce slogan, adopté par toute la classe politique, s'inspire de la politique de l'ancien premier ministre indien Jawaharlal Nehru (1947-1964) : un Etat séculaire respectueux de toutes les communautés et religions (2).

Un pas significatif vers la fin du communalisme a été franchi avec l'adoption, en juillet dernier, d'un amendement à la Constitution : les candidats aux élections générales n'ont désormais plus l'obligation de déclarer une appartenance communautaire (3). Aboutissement de procédures nationales et internationales lancées en 2005 par le mouvement de gauche Rezistans ek Alternativ (Résistance et alternative), la réforme a été accueillie favorablement par le premier ministre Navin Ramgoolam, dirigeant du Parti travailliste. Son intérêt objectif aurait pourtant été de préserver ce moyen d'afficher le lien privilégié que son parti entretient avec la communauté hindoue, majoritaire dans le pays si on y inclut les Tamouls.

« *Les communautés ethniques et religieuses de Maurice coexistent pacifiquement. On aime croire que, chez nous, ce pari si hasardeux ailleurs a réussi. Mais les tensions n'ont pas disparu* », avertit le professeur Ibrahim Koodoruth, de l'université de Maurice. Le directeur du département d'histoire et de sciences politiques à la faculté des sciences humaines, Jocelyn Chan Low, observe : « *L'ethnicité est encore instrumentalisée à des fins politiques ; les traditions ancestrales sont amplifiées ou inventées. Ainsi, alors que mon père était originaire de Canton, c'est le mandarin que mes enfants ont dû apprendre, car c'est la langue attribuée à la communauté chinoise locale. Mais, d'un point de vue anthropologique, nous convergeons vers une société postethnique.* »

Avec ses dix mille étudiants de toutes origines, l'université de Maurice, gratuite comme tous les autres niveaux d'enseignement, favorise le brassage. Toutefois, « *la mixité avance lentement* », regrette Chan Low. « *Et il existe peu de lieux propices aux rencontres. J'ai dirigé le Centre culturel mauricien entre 2002 et 2005 ; j'ai démissionné à la fin du mandat du premier ministre Paul Béranger, qui m'avait nommé. Depuis, aucun successeur n'a été désigné. En revanche, des centres culturels rattachés aux diverses communautés linguistiques ou religieuses voient le jour un peu partout.* » Premier chef de gouvernement non hindou et chrétien, le charismatique Paul Béranger avait incarné un tournant : celui de la prépondérance du politique sur le réflexe communautaire. Un changement de mentalité qui demande toutefois à être confirmé.

Une population trilingue

Critique du multiculturalisme tel que pratiqué à Maurice, le linguiste Issa Asgarally, président de la Fondation pour l'interculturel et la paix, créée avec Jean-Marie Gustave Le Clézio (4), juge néanmoins l'île en avance sur l'Europe et sur la France pour le maniement des langues : « *Un Mauricien qui a fréquenté l'école primaire parle au moins trois langues : le créole, le français et l'anglais. Ce trilinguisme est l'objectif en Europe, et notamment en France. Ce que Maurice doit encore accomplir, c'est transcender l'association d'une langue à une ethnie ou à une religion : l'ourdou étudié et enseigné par les musulmans, l'hindi ou le marathi par les hindous, etc. Il importe d'aller au-delà du multiculturalisme pour promouvoir l'interculturel. Une hirondelle*

annonce peut-être le printemps : une fillette d'origine africaine et de confession chrétienne est première en hindi dans une école primaire de Souillac [dans le sud de l'île] ! »

Au Mauritius Institute of Education, au cœur de l'université de Maurice, une petite révolution s'opère : des enseignants, pas nécessairement issus de la communauté créole, travaillent depuis 2011 à la rédaction de manuels pour l'apprentissage du créole à l'école primaire. « *Parlée par 84 % de la population selon le dernier recensement, en 2011, la langue créole est enfin institutionnalisée* », se félicite Mme Daniella Bastien. Cette jeune professeure de créole est l'auteure du rapport présenté – avec succès – par Maurice à l'Unesco pour demander l'inscription de la séga (musique et danse populaire originellement pratiquées par les esclaves africains) au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité. « *A l'instar de celui des autres langues "ancestrales", l'apprentissage du créole, proposé depuis 2012, est optionnel, commente-t-elle. Mais il pourra attirer les élèves d'autres communautés à mesure que son utilisation augmentera dans les médias ou la publicité.* »

La télévision nationale compte déjà une nouvelle chaîne en créole. En littérature, les classiques français ont été traduits dans cette langue depuis longtemps : *Les Fables de La Fontaine* dès 1820, puis Molière et Victor Hugo... Et la poésie créole moderne foisonne. Langue maternelle d'une majorité de Mauriciens, le créole participe aussi à la survie du français, avec lequel il a « *des liens génétiques* », ajoute Asgarally, et qui est allé en s'affirmant au fil des siècles : l'acte de capitulation de 1810 engageait l'Angleterre à respecter les propriétés aussi bien que les lois, coutumes et religions de tous les habitants de l'île. Aujourd'hui encore, le droit anglo-saxon et le droit napoléonien cohabitent : c'est sur la base de ce dernier, et en français, que s'effectuent les contrats d'achat de terres.

« *La place du français dans la société mauricienne est unique dans le monde contemporain* », souligne pour sa part le sociologue Malenn Oodiah. Au cours des trente dernières années, de nombreuses familles l'ont adopté, car elles le percevaient comme potentiellement utile pour l'éducation des enfants. Il est omniprésent dans les entreprises, et pas seulement dans celles appartenant à des Franco-Mauriciens. On l'emploie aussi beaucoup dans l'administration publique, même si la langue officielle est l'anglais. « *Depuis quelque temps, ajoute Oodiah, la reconnaissance du créole et la prise de conscience de l'importance de l'anglais contribuent à un meilleur équilibre ; mais le français a encore de beaux jours à Maurice. Il faut précieusement préserver et développer ce trilinguisme de base pour une meilleure intégration dans l'environnement mondialisé.* »

L'enjeu des terres ancestrales

Enjeu social, la diversité culturelle constitue également un outil de développement économique. Attirant un million de touristes par an, Maurice – qui ambitionne de doubler ce chiffre prochainement – promeut aussi un tourisme culturel, en provenance notamment d'Inde et de Chine, terres ancestrales d'une partie de la population. Les deux géants asiatiques entretiennent des relations d'affaires intenses avec l'île, qui vit de plus en plus au rythme des nouvelles technologies, sans pour autant négliger ses traditions, ses cultes et ses rituels.

(Lire la suite pages II et III.)

(1) Cf. Catherine Servan-Schreiber (sous la dir. de), *Indianité et créolité à l'île Maurice*, Editions de l'EHESS, coll. « Purusartha », Paris, 2014.

(2) *Ibid.*

(3) Le remplacement d'un mot aura suffi : le candidat peut (*may*), et non plus doit (*shall*), déclarer sa communauté d'origine.

(4) Cf. Issa Asgarally, *L'Interculturel ou la guerre*, publié avec le concours du Mauritius Research Council, Ebène, Port Louis, 2005.

L’empreinte de ses colonisateurs successifs aurait pu faire de Maurice une île incohérente sous tension. Son histoire reflète au contraire la lente construction d’une identité. Souvent considéré comme un modèle de coexistence pacifique des communautés, le pays doit cependant lutter contre de persistantes inégalités.

PAR ANOUK CARSIGNOL-SINGH *

LARGEMENT méconnue, l’histoire de Maurice s’articule pourtant étroitement à celle des grands enjeux internationaux : commerce mondial, conquêtes coloniales et mouvements migratoires. Découverte par les Phéniciens dès l’Antiquité, puis visitée par des navigateurs arabes (VIII^e siècle) et portugais (XVI^e siècle), l’île est restée inhabitée jusqu’à l’arrivée des Hollandais, en 1598. Baptisée Mauritius en l’honneur du prince Maurice de Nassau, elle est jugée trop difficile à développer, et abandonnée en 1710. En 1715, elle devient l’Isle de France avec l’arrivée des navigateurs français. Les nouveaux toponymes, à l’instar de celui de la capitale administrative, Port Louis, témoignent des liens entre la colonie et sa métropole. Mahé de La Bourdonnais, gouverneur général des Mascareignes (1733-1740), fait bâtir des fortifications, des habitations et des hôpitaux. Il installe les premières plantations et aménage un chantier de construction navale, faisant de l’île un port prospère.

Pour peupler la colonie, on envoie de France des maçons, charpentiers, petits commerçants, fonctionnaires, soldats, ou encore des anciens bagnards et des jeunes filles à marier. Leur nombre demeure cependant insuffisant, car les activités maritimes et agricoles exigent beaucoup de main-

* Chercheuse en relations internationales, auteure de *L’Inde et sa diaspora. Influences et intérêts croisés à l’île Maurice et au Canada*, Presses universitaires de France (PUF), Paris, 2011.

d’œuvre. La Compagnie française des Indes orientales recrute alors des « lascars », matelots musulmans issus du Gujerat et du Bengale, ainsi que des « malabars », ouvriers et artisans du sud de l’Inde, pour la plupart hindous convertis au catholicisme. Elle fait également venir des travailleurs chinois de Canton.

Fluidité des rapports sociaux

Mais c’est surtout la population servile issue de Guinée, du Sénégal, de Madagascar, des Comores et du Mozambique qui va assurer le développement de l’île, si bien qu’au début du XIX^e siècle, la population locale est constituée de 9 % de Blancs et de 84 % d’esclaves dits noirs. Une classe intermédiaire de « libres de couleur » apparaît, constituée de mulâtres nés d’unions mixtes, de travailleurs contractuels indiens ou chinois et d’esclaves affranchis. Ces métis (7 % des habitants) profitent de la relative fluidité des rapports sociaux pour prospérer. Mais lorsque, en 1802, Napoléon restaure l’esclavage – aboli en 1794 mais jamais véritablement éradiqué dans l’île –, les droits des « libres » sont considérablement réduits. La société se hiérarchise en fonction des races (« pigmentocratie »).

Dans le contexte de la course aux épices, les grandes puissances coloniales s’efforcent de sécuriser leurs convois marchands, attaqués par des corsaires sur la route des Indes. Maurice suscite la convoitise

de la Grande-Bretagne, principale rivale de la France à l’heure des guerres napoléoniennes et de la colonisation de l’Inde. Après une cuisante défaite lors de la bataille de Grand Port (1), la Royal Navy renforce son armada et obtient la capitulation française en décembre 1810. L’Isle de France redevient Mauritius, mais l’administration britannique conserve la religion, les lois et les coutumes des colons français. Ces derniers maintiennent leur hégémonie socio-économique et leur influence politique à travers le contrôle de la presse et de l’exploitation sucrière.

Au début du XIX^e siècle, deux événements majeurs viennent modifier les rapports intercommunautaires. L’instauration de la monoculture sucrière et l’abolition de l’esclavage, en 1835, sont à l’origine du recrutement massif de près de quatre cent cinquante mille travailleurs indiens entre 1834 et 1912, en remplacement des esclaves affranchis dans les plantations. Dans le même temps, un petit nombre de « passagers libres », marchands et négociants prospères originaires du Gujerat, s’installent dans l’île et maintiennent le contact avec l’Inde.

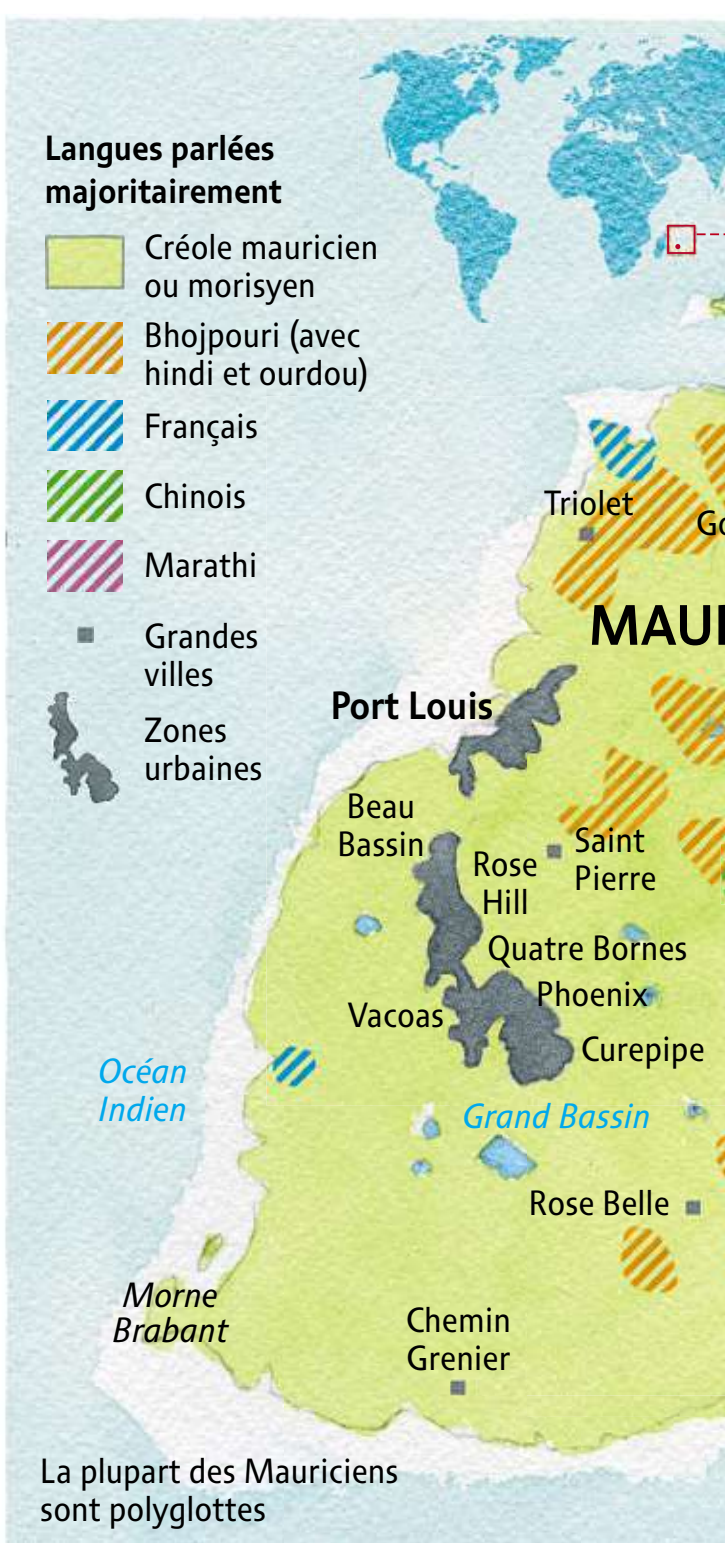
Tandis que les esclaves sont coupés de leurs racines et privés de tout droit – leurs descendants en portent encore les stigmates –, les engagés indiens peuvent non seulement préserver leur identité, mais également prospérer. Le contrat d’engagisme, d’une durée de cinq ans renouvelables, les contraint certes à vivre en parias dans les plantations ; mais l’organisation en villages leur permet de recréer une vie sociale et culturelle autour des *baithkas* (écoles du soir dans lesquelles sont enseignées la culture et la langue bhojpouries), des *kalimay* (autels dédiés à la déesse Kali, situés à la croisée des chemins) et des temples hindous qui parsèment la campagne. A la fin du XIX^e siècle, la concurrence de la betterave sur le marché du sucre incite les planteurs à morceler leurs propriétés, offrant à quelques anciens engagés la possibilité d’acquérir de petites parcelles grâce au crédit octroyé par les « passagers libres ».

Ainsi, grâce à l’éducation et à l’investissement, les deux principaux moteurs d’ascension sociale à Maurice, une petite élite indo-mauricienne fait son apparition au début du XX^e siècle, et se mobilise pour rehausser la perception collective des descendants d’engagés. Envoyés en Angleterre ou en Inde pour parfaire leurs études, les membres de la nouvelle intelligentsia, tels Seewoosagur Ramgoolam, premier ministre de 1962 à 1982, ou le pandit Basdeo Bissoondoyal, reviennent au pays ; ils défendent la cause des Indo-Mauriciens et portent le projet d’autonomie de l’île. A l’occasion du centième anniversaire de l’immigration indienne, en 1935, les engagés, jusqu’alors dénigrés comme « coolies », sont redéfinis comme « pionniers », « colons » ou « bâtisseurs d’empire ».

Les Indo-Mauriciens, et en particulier les hindous originaires du nord de l’Inde, sont soupçonnés de vouloir « indianiser » l’île, tandis que la majorité des Créoles et des Franco-Mauriciens sont favorables au maintien du statu quo colonial. La marche vers l’indépendance est alors marquée, plus que par un élan solidaire, par une polarisation de la population. Elle aboutit en 1968, malgré quelques tensions sur fond de disparités socio-économiques. Souvent citée en modèle, Maurice apparaît depuis comme un « laboratoire du vivre ensemble ». Pour autant, elle reste en proie à un communalisme rampant et à des inégalités structurelles.

Une multitude de sous-groupes

Si la Constitution prône l’unité dans la diversité, elle institutionnalise également les divisions sur une base ethnique et religieuse. Le système électoral (*lire l’encadré page IV*) réserve ainsi huit des soixante-dix sièges du Parlement à la correction des déséquilibres entre les quatre « communautés » officielles : hindous, musulmans, Sino-Mauriciens et « population



générale », catégorie résiduelle qui correspond aux Créoles et aux Franco-Mauriciens, en majorité chrétiens. Ce mode de répartition correctif des sièges se fonde sur le

recensement de 1972, selon lequel les Indo-Mauriciens constituent les deux tiers de la population, soit 51,8 % d’hindous (40 % de Bhojpouris, aussi appelés « Hindous » ou « Biharis » ; 7 % de Tamouls ; 3 % de Télougous et 1,8 % de Marathis) et 16,6 % de musulmans, tandis que les Créoles (2), les Franco-Mauriciens et les Sino-Mauriciens forment respective-

Entretien

« Nos anglophiles sont devenus francophones »

La cohabitation pacifique de populations diverses peut-elle faire de Maurice un laboratoire du respect de la diversité culturelle ? Entretien avec M. Jean-Claude de l’Estrac, ancien ministre mauricien, candidat au secrétariat général de l’Organisation internationale de la francophonie.

— La pluralité des cultures et des langues prédispose-t-elle Maurice à occuper une place particulière dans un monde multipolaire ?

— Quand les langues et les cultures ne sont pas respectées, elles produisent de la haine et de la violence ; quand les identités sont meurtries, elles deviennent meurtrières. Dans le cas de Maurice, terre étroite de mille huit cent soixante-cinq mètres carrés, ce n’était pas gagné d’avance ; mais, effectivement, l’île est aujourd’hui un contre-exemple tranquille. Sa gestion de la diversité culturelle mérite sans doute d’être mieux connue dans les pays qui, comme nous, sont multiethniques et pluri-religieux. Cela dit, si nous voulons être exigeants, nous pourrions souligner que Maurice doit faire davantage pour promouvoir les intérêts bafoués de ses enfants : ils ont encore du mal à surmonter les séquelles de l’histoire tragique qui les relie à l’Afrique continentale, au Mozambique, au golfe de Guinée, au Sénégal, à Madagascar...

— Cinquième langue la plus parlée au monde, le français est globalement en recul, de l’aveu même de l’Organisation internationale de la francophonie (OIF). Or, à Maurice, où la langue officielle est l’anglais, le français est en progression. Comment l’expliquez-vous ?

— A mon sens, il y a deux explications à cette exception. La première est d’ordre économique. Mais oui ! Il existe un lien étroit entre les exigences économiques et la pratique d’une langue, et, par extension, le rayonnement d’une culture. Le basculement de Maurice, colonie britannique pendant cent cinquante ans, dans l’aire linguistique francophone est intervenu dans les années 1980 : l’ancienne puissance coloniale, pour des raisons d’économies budgétaires, avait décidé de fermer son centre culturel à Maurice et rendu ses universités pratiquement inaccessibles en augmentant outrageusement les frais d’admission. Dès lors, un grand nombre d’étudiants se sont tournés vers la France, qui, plus accueillante, a commencé à former nos médecins, nos pharmaciens, nos architectes, nos légistes... En moins de dix ans, nos anglophiles sont devenus francophones, nos commerçants ont dû les fournir en produits français, et la France est devenue le premier partenaire commercial de Maurice. C’est une leçon à retenir.

Il y a, d’après mon expérience, une seconde explication : l’impact des médias, plus particulièrement de la presse écrite. Le principal vecteur de la langue française, la raison de sa pérennisation, c’est l’existence d’une presse dynamique, pluraliste, libre, qui touche toute la population et qui est très majoritairement en français. C’est le cadeau de capitulation fait par les Britanniques vainqueurs en 1810 : les habitants de l’ancienne colonie française pourraient conserver leurs coutumes. Je crois qu’il y a là également une leçon à retenir pour l’OIF : l’impact déterminant des médias dans la promotion d’une langue.

— La plupart des deux cent vingt millions de francophones dans le monde se trouvent en Afrique. Quelle

contribution l’OIF peut-elle apporter à l’apaisement des tensions communautaires ou religieuses qui ont alimenté de nombreux conflits sur le continent ?

— La francophonie, par les valeurs qu’elle porte, exerce un « magistère d’influence », pour reprendre l’expression du secrétaire général de l’OIF Abdou Diouf. Elle peut apporter une contribution majeure, par exemple, à la mise en place dans les Etats membres d’un observatoire de la diversité culturelle. Moins un Etat sera respectueux des critères de diversité – ethnique, religieuse, linguistique –, plus il devra se préparer à la guerre et aux violences. Cette question est fondamentale. Je la place avant la « bonne gouvernance », même si les deux enjeux sont souvent liés.

Ensuite, et j’insiste là-dessus, je crois venu le temps de la francophonie de l’économie. L’espace économique francophone a du poids, mais, s’agissant de l’Afrique, il a besoin d’être stimulé. Parmi les mille choses à faire, je me focaliserais sur une question essentielle : l’industrialisation et la création d’emplois. Je vois l’industrialisation de l’Afrique comme une arme de construction massive. J’inclus sous ce chapitre la question non moins cruciale de la sécurité alimentaire. Il faudrait que l’OIF – elle est bien placée pour le faire – mette en place un programme de promotion de l’industrialisation en Afrique. Et, pour ce faire, il faudra débattre de tout, de la « bonne gouvernance », de l’Etat de droit, de l’investissement, de la formation, et souligner la plus-value de la langue française dans les relations d’affaires. Le tournant, c’est maintenant ; les places seront bientôt toutes prises.

PROPOS RECUEILLIS
PAR AUGUSTA CONCHIGLIA.

(Suite de la page I.)

Le trilinguisme généralisé – anglais, français et créole – fait de Maurice un « pont entre les pays du Sud et du Nord », affirme avec conviction M. Patrick Assirvaden, président du Parti travailliste (au pouvoir) ; *un pays métis baignant dans plusieurs cultures qui le prédisposent à l’ouverture sur le monde*. Le taux élevé de scolarisation et la qualité des études supérieures représentent un autre avantage de ce pays africain bien noté par les organismes financiers internationaux.

Des tours futuristes

En cette fin d’après-midi du mois d’août, la cybercité d’Ebène, une zone d’activité sur-

quête de soi



Points de repère

Capitale : Port Louis.

République parlementaire. Président : M. Kailash Purryag. Premier ministre : M. Navin Ramgoolam (Parti travailliste).

Superficie de l'archipel : 2 040 kilomètres carrés.

Archipel composé de quatre îles : Maurice, Rodrigues, Saint Brandon et Agaléga.

Population : 1,3 million d'habitants (68,4 % d'origine indienne, 27 % de Métis ou Créoles descendant de Français ou d'esclaves, 2,9 % d'origine chinoise, 1,7 % d'origine européenne).

Religions : hindouisme (52 %), christianisme (30 %), islam (17 %), bouddhisme (1%).

Espérance de vie : 73 ans.

Indice de développement humain (IDH) : 63° sur 187 (2014).

Produit intérieur brut (PIB) : 11,5 milliards de dollars (2012).

Croissance : +3,27 % (2012).

Chômage : 8,6 % (2012).

Inflation : 3,6 % (2012).

Déficit public : 3,8 % du PIB (2012).

Taux d'alphabétisation : 89 % (2012).

Monnaie : roupie mauricienne (1 euro = 41,47 roupies) (2014).

Principaux clients : Royaume-Uni (20 %), France (18 %) et Etats-Unis (9 %).

Principaux fournisseurs : Inde (22 %), Chine (13 %), Afrique du Sud (8 %) et France (8 %).

Contribution au PIB des différents secteurs : agriculture, 5,5 % ; industrie, 25,3 % ; services (notamment tourisme), 69,2 %.

Membre de l'Union africaine, du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (Comesa), du Commonwealth, de la Commission de l'océan Indien (COI), de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Sources : Banque mondiale ; gouvernements français et mauricien.

« *grand amour entre la population et cette langue. On a honte de la parler* (3) ». Les Mauriciens ont en effet toujours refusé de faire du créole leur langue officielle, de peur de s'enfermer dans un insularisme en porte-à-faux avec leur désir d'ouverture. Ils n'en gardent pas moins de l'affection pour leur langue maternelle, moyen privilégié d'expression des poètes et des chanteurs de l'île qui constitue aussi l'un des principaux piliers de la mauricianité. La langue bhojpourie, importée par les travailleurs engagés, est parlée aujourd'hui encore par près de 20 % de la population, en particulier par les Mauriciens d'origine biharie, dans le cercle familial et dans le cadre religieux.

Politisation des identités

Ultraminoritaires, le cantonais, le tamoul, le télougou et l'ourdou se sont perdus au fil des générations. Certains d'entre eux sont enseignés depuis peu dans les écoles, les centres culturels et les lieux de culte, dans un contexte de valorisation des traditions ancestrales, tandis que le mouvement de renouveau identitaire, caractérisé par un retour à l'orthodoxie religieuse et linguistique, incite à l'apprentissage de l'arabe, du hakka, du hindi, du mandarin et du sanskrit. « *Outre les trois langues supracommunautaires, on compte ainsi quatorze langues dites “ancestrales”* (4) », résume le sociologue Jean-Claude Lau Thi Keng.

Malgré sa quête d'unité nationale, le pays tient avant tout à ce que ses composantes restent distinctes, au risque d'une ethnisation du patrimoine insulaire et de la mémoire collective, qui va de pair avec une politisation des identités. Chaque communauté a ses centres culturels, ses jours fériés et ses monuments, parmi lesquels l'Aapravasi Ghat, lieu de débarquement des premiers engagés indiens, et le morne Brabant, site historique de l'esclavage, tous deux inscrits au Patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). En l'absence de population autochtone, chaque groupe

célèbre l'anniversaire de l'arrivée de ses ancêtres, valorise leur culture et glorifie leur contribution au développement de l'île. Le paysage lui-même est communautarisé : le lac de Grand Bassin, haut lieu de pèlerinage hindou, a été renommé Ganga Talao, en référence au fleuve sacré dont il est censé être une résurgence, surtout depuis qu'y ont été déversées des tonnes d'eau importées du Gange.

Près d'un demi-siècle après l'indépendance, la société se cherche encore, entre mauricianisme et communalisme (5). Ce microcosme insulaire se définit comme « *une partie du monde et en même temps un monde à part* (6) », selon les mots d'Eric Fougère, maître de conférences en littérature.

Au-delà des clivages, les ponts culturels se multiplient : les célébrations religieuses telles que Kavadee, Aïd, Noël, Diwali, le Nouvel An chinois, Maha Shivaratee, Pâques, Ganesh Chaturthi ou encore la Toussaint et le pèlerinage en mémoire du père Laval fédèrent tous les Mauriciens, qui se retrouvent également lors de l'incontournable pique-nique dominicain ou des courses hippiques. La danse et la musique séga offrent de véritables moments de réjouissance nationale. Quant aux productions artistiques et littéraires, elles ont su se faire apprécier bien au-delà de l'océan Indien. L'île Maurice peut être fière de son interculturelité.

ANOUK CARSIGNOL-SINGH.

(1) La bataille de Grand Port, au large de Mahébourg, rendue célèbre par le roman d'Alexandre Dumas *Georges*, figure sur la liste des victoires de l'armée française gravées sur l'Arc de Triomphe à Paris.

(2) Le terme « créole » revêt une signification spécifique à Maurice, où il désigne les habitants d'ascendance africaine, alors que, dans les autres sociétés insulaires francophones, il renvoie à toute personne d'ascendance européenne née outre-mer.

(3) « Dev Virahsawmy : pens down! », *L'Express*, Port Louis, 26 juillet 2014.

(4) Jean-Claude Lau Thi Keng, *Inter-ethnicité et politique à l'île Maurice*, L'Harmattan, Paris, 1991. Pour ce sociologue qui défend un modèle républicain à la française, l'enseignement des langues doit être dépouillé de toute dimension religieuse.

(5) Catherine Servan-Schreiber (sous la dir. de), *Indianité et créolité à l'île Maurice*, Editions de l'EHESS, coll. « Purusharta », Paris, 2014.

(6) Eric Fougère, *Escapes en littérature insulaire : îles et balises*, L'Harmattan, Paris, 2004.

Influences internationales

L'île Maurice est demeurée longtemps inhabitée. Vers 1500, elle figure sur les cartes arabes sous le nom de Dina Arobi.

1511. Le Portugais Domingo Fernandez Pereira débarque dans l'île, alors appelée Cirne (« cygne »). En l'honneur de don Pedro Mascarenhas, l'archipel (îles Maurice, de La Réunion et Rodrigues, principalement) prend le nom de Mascareignes.

1598. Les Néerlandais s'emparent de l'île, qu'ils nomment Mauritius, d'après Maurice de Nassau, prince d'Orange.

1710. Les Hollandais s'en vont, faute de développement économique.

1715. Guillaume Dufresne d'Arsel, capitaine de la Compagnie française des Indes orientales, prend possession de Mauritius, qu'il rebaptise l'Isle de France.

1735. Le gouverneur français Bertrand Mahé de La Bourdonnais crée une base navale.

1764. La Compagnie des Indes vend ses droits au roi de France.

1810. A la faveur des guerres napoléoniennes, le Royaume-Uni s'empare de l'île, qui redevient Mauritius.

1814. Le traité de Paris cède officiellement l'île à Londres.

1835. Abolition de l'esclavage dans l'Empire britannique et début de l'immigration de travail indienne (coolies) dans les plantations de canne à sucre.

1945. Essor des revendications d'autonomie.

1948. Extension du droit de vote à tout adulte réussissant un test d'alphabétisation.

1958. Première Constitution.

9 mars 1959. Elections générales au suffrage universel.

12 mars 1968. Indépendance. Le nouvel Etat comprend également les îles Rodrigues, Saint Brandon et Agaléga. Il revendique l'archipel voisin des Chagos, où les Etats-Unis ont installé une base militaire à Diego Garcia.

12 mars 1992. Adoption du statut de république, mais maintien dans le Commonwealth.

14 août 2000. L'accord de Medpoint entre le Mouvement militant mauricien (MMM) de M. Paul Bérenger et le Mouvement socialiste mauricien (MSM) de M. Anerood Jugnauth instaure le principe de leur alternance aux fonctions de président et de premier ministre.

13 août 2008. Création d'une commission « Vérité et justice » sur les conséquences de l'esclavagisme et de l'engagisme.

Mars 2012. Reconduction de l'accord de Medpoint.

17 juillet 2014. Le Parlement adopte un amendement à la Constitution. Il met fin à l'obligation pour les candidats aux élections générales de déclarer leur appartenance communautaire.

ment 27%, 1,7% et 2,9% de la population totale. Ce système, critiqué pour son côté obsolète et communaliste, ne prend en compte ni l'évolution démographique ni l'hétérogénéité des « communautés ». Or ces dernières sont segmentées en une multitude de sous-groupes en concurrence pour l'attribution des ressources (subventions, dons, octroi de jours

fériés, festivals, enseignement linguistique, etc.) mises à disposition par l'Etat. Une réforme électorale est engagée en 2014 (*lire l'encadré page IV*).

Les Mauriciens jonglent au quotidien avec une multitude de langues. L'anglais et le français, considérés comme prestigieux, ne sont parlés couramment que

par une minorité. Le créole – lingua franca née d'un savant mélange de wolof, de bhojpourî, de français et de malgache – est la seule langue communément parlée par la quasi-totalité de la population ; mais il est, lui, dévalorisé, car marqué du sceau de l'esclavage et de l'engagisme. L'écrivain Dev Virahsawmy déplore ainsi l'absence de

gie en 2001 sur des terrains agricoles, grouille d'employés qui s'apprêtent à rentrer chez eux. Vingt mille personnes travaillent dans ces tours modernes aux formes parfois futuristes, bâties à proximité de l'université et du Réduit, la résidence du président de la République. Stéphanie et Gilda, la vingtaine, attendent l'un des bus – publics ! une rareté en Afrique subsaharienne – qui desservent sans discontinuer la cybercité. Embauchées il y a trois ans dans un centre d'appels international, elles répondent aux consommateurs d'Europe ou d'ailleurs, en français et en anglais. Elles ont dû s'entraîner pour perdre leur accent mauricien caractéristique, racontent-elles en souriant. Stéphanie poursuit des études supérieures grâce à l'enseignement en ligne pour décrocher un diplôme en comptabilité. Gilda aimerait ouvrir un cabinet d'esthéticienne, mais pas avant

d'avoir pu intégrer l'un des instituts spécialisés de Johannesburg, en Afrique du Sud...

« Un exemple pour les Etats-Unis »

En visite à Maurice en mars 2011, l'économiste Joseph Stiglitz, lauréat du prix de la banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel, a fait l'éloge du « *miracle mauricien* » : une économie de marché prospère, qui figure parmi « *les plus solides et les plus diversifiées d'Afrique* (5) » tout en préservant l'essentiel de l'Etat-providence, à savoir la gratuité de l'éducation et de la santé ; une société où 87 % des habitants sont propriétaires de leur maison... « *Un exemple pour les Etats-Unis* », n'hésite pas à écrire l'ancien vice-président de la Banque mondiale. Ce pays, ajou-

taît-il, est passé en deux générations de la monoculture de la canne à sucre au tourisme, à la finance et au textile, et se tourne désormais vers les technologies les plus avancées.

Stiglitz rappelle le diagnostic pour le moins erroné d'un autre « Nobel » d'économie, James Meade, qui, en 1961, avait au contraire prédit un sombre avenir à cette île coupée des grands marchés et dépourvue de ressources naturelles : « *Ce sera une grande réussite si [le pays] parvient à donner un emploi productif à sa population sans qu'intervienne une baisse substantielle du niveau de vie actuel... Les perspectives d'un développement pacifique sont faibles*», avait-il conclu. Sur ce dernier point, il a failli avoir raison. Les premières années d'après l'indépendance, en 1968, ont en effet été marquées par de fortes tensions communautaires et

sociales. La reprise économique, dès la décennie 1980, fut significative : Maurice approfondit la diversification ébauchée pendant la décennie antérieure et atteignit, pendant ces années, le plein-emploi.

La pauvreté des Créoles

Toutefois, et malgré des taux de croissance élevés – autour de 4 % en moyenne –, des inégalités sociales persistent. La pauvreté touche environ 8 % de la population, notamment dans les régions rurales du Nord ou au sein des communautés de petits pêcheurs, pour la plupart des Créoles déjà marginalisés à l'époque coloniale. « *Maurice ne peut se satisfaire de ses acquis, et doit se donner les moyens de ses ambitions*, analyse Oodiah. *Cela passe par la consolidation*

des secteurs traditionnels et le développement des nouveaux piliers porteurs d'avenir, telles l'économie de la connaissance, l'économie “bleue”, avec l'exploitation de la zone économique exclusive marine, et encore et toujours les nouvelles technologies de l'information et de la communication. »

Les défis concernent aussi l'énergie : premier pays d'Afrique pour la distribution d'électricité (92 % de la population desservie), Maurice entend à présent augmenter la part des énergies renouvelables (actuellement de 26 %). Cet objectif coïncide avec la nécessaire préservation du patrimoine naturel, fragilisé par le développement rapide des infrastructures touristiques.

AUGUSTA CONCHIGLIA.

(5) « The Mauritius miracle », 7 mars 2011, www.project-syndicate.org

« Francophonie paradoxale »

Alors que le français est souvent perçu comme une langue assiégée, à Maurice sa vitalité et sa créativité séduisent de plus en plus.

PAR TIRTHANKAR CHANDA *

AVEC neuf cent mille locuteurs revendiquant une maîtrise plus ou moins avancée du français sur une population totale de 1,3 million d'habitants (soit 69 %), et une littérature francophone particulièrement dynamique, l'île Maurice est devenue au cours du demi-siècle écoulé l'un des pays majeurs de la « francosphère ». Parmi les principaux épigones des lettres mauriciennes internationalement reconnus et primés figurent Malcolm de Chazal (1), Jean-Marie Gustave Le Clézio (Prix Nobel de littérature 2008), Edouard Maunick (2), Ananda Devi (3), She-naz Patel (4) et Carl de Souza (5), pour ne citer qu'eux. Cette contribution au rayonnement et au renouvellement de la langue de Molière relève autant de la fidélité au français que du génie propre d'une population nourrie des valeurs de la diversité, de l'échange et de la créativité.

Langue de prestige, le français est la langue des milieux

* Journaliste.

urbains, celle qu'on privilégie lorsque l'on monte dans l'échelle sociale. Dans ces conditions, comment s'étonner que Maurice soit un des rares pays où le français est en progression ? La francophonie mauricienne n'en est pas moins problématique. Les spécialistes parlent de « *francophonie paradoxale* », dans la mesure où le prestige dont jouit le français auprès de la population contraste avec son absence de statut officiel dans ce pays (*lire l'encadré*). Ce n'est pas non plus le moindre des paradoxes que cette langue minoritaire, parlée à la maison par une élite (3,5 % de la population) composée d'une poignée de Franco-Mauriciens (descendants de colons) et de la haute et moyenne bourgeoisie métisse (« gens de couleur »), soit devenue l'un des idiomes les mieux compris et parlés par la

majorité des citoyens – même si beaucoup le maîtrisent mal.

Mélange fécond

Ce positionnement particulier dans le paysage sociolinguistique local trouve son origine dans l'histoire. Si l'île Maurice doit son nom aux marins hollandais de passage, qui la désignèrent d'après le nom de leur prince (Maurice de Nassau), elle est le produit d'une double colonisation, française puis britannique. La première intervient en 1715 et dure jusqu'à 1810, date à laquelle l'île passe aux mains des Britanniques, qui la marquent à leur tour de leur sceau. La colonisation britannique durera quelque cent cinquante ans, jusqu'à l'indépendance, en 1968.

Les germes du plurilinguisme désormais caractéristique de cette île-carrefour ont été introduits dès l'époque coloniale française. Les dialectes des régions côtières de l'Hexagone, dont les colons étaient issus, cohabitaient alors avec des parlers de l'importante main-d'œuvre africaine amenée de force pour travailler dans les champs de canne à sucre. Du mélange fécond du français et des langues africaines (notamment le wolof [6], le malgache et le comorien) est né le créole mauricien, ou morisyen.

Cette situation démo-linguistique se complique encore quand les Britanniques font venir des travailleurs sous contrat de leurs colonies d'Asie (Inde, Chine). Les langues importées par ces engagés « volontaires » (le bhojpouri, le tamoul, le bengali, le mandarin,

le hakka, etc.) sont encore couramment parlées, notamment dans les zones rurales, et servent de marqueurs d'identité. L'Angleterre imposa par ailleurs l'anglais comme langue administrative et de communication pédagogique.

Une parenté avec le créole

Cette situation a largement perduré après 1968, avec trois langues supracommunautaires se partageant aujourd'hui le champ mauricien : on parle du trilinguisme créole-français-anglais. Lingua franca de l'île, le créole est la principale langue véhiculaire, pratiquée par la quasi-totalité de la communauté. Le morisyen a souffert toutefois de sa standardisation insuffisante, qui l'a longtemps relégué au domaine de l'informel et de l'oral. Symboliquement, il reste lié à l'esclavage, qui continue de le dévaloriser aux yeux de la bourgeoisie montante.

Celle-ci perçoit en revanche l'anglais et le français, deux langues socialement valorisées et tournées vers l'international, comme des instruments de réussite sociale et professionnelle. Tous deux sont en compétition pour la domination du champ linguistique mauricien. L'anglais semble avoir remporté la première manche de la bataille qui s'annonce, comme en témoigne son statut de langue du Parlement, des tribunaux et de l'administration. Il est aussi la langue de l'enseignement secondaire et universitaire.

En tant que langue « officieusement officielle », le français est

présent dans ces domaines de l'exécutif et de l'éducatif, surtout à l'oral, et cela en raison de sa bonne connaissance par la grande majorité des Mauriciens. Ces compétences s'expliquent par les liens de parenté lexicale entre le français et le créole, que tous les locuteurs maîtrisent parfaitement, mais aussi par le dynamisme des médias francophones : 80 % de la presse généraliste, quatre des cinq quotidiens – *Le Mauricien*, *L'Express*, *Le Défi quotidien*, *Le Matinal* (7) – et la plupart des hebdomadaires – *Week-end*, *5-Plus*, *Le Défi plus*, etc. – sont en français, tout comme plus de la moitié des émissions de la radio et de la télévision d'Etat, la Mauritius Broadcasting Corporation. Mais rien n'illustre mieux l'ampleur actuelle de la francophonie locale que l'explosion de ses talents littéraires à laquelle nous assistons, qui faisait dire il y a quelques années à un observateur local : « *L'île Maurice compte un million d'habitants et autant d'écrivains.* »

(1) Poète et écrivain, Malcolm de Chazal (1902-1981) était également peintre.

(2) Le poète Edouard Maunick fut aussi ambassadeur en Afrique du Sud dans les années 2000. Il est notamment l'auteur des ouvrages *Les Manèges de la mer* (Présence africaine, Paris, 1964) et *Brûler à vivre/ Brûler à survivre* (Le Carbet - Maison de l'outre-mer, Sarcelles, 2004).

(3) Ananda Devi a reçu le prix des Cinq Continents de la francophonie en 2006 et a récemment publié *Les Jours vivants* (Gallimard, Paris, 2013).

(4) Née en 1966, la romancière a reçu en 2005 le premier prix Beaumarchais des écritures dramatiques de l'océan Indien pour sa pièce de théâtre *La Phobie du caméléon*.

(5) Lire, par exemple, le roman *En chute libre*, L'Olivier, Paris, 2012.

(6) Le wolof est parlé au Sénégal, en Gambie et en Mauritanie, pays d'où venaient de nombreux esclaves.

(7) Seul le quotidien *The Independent* paraît en anglais.

Statut des langues et des communautés

LA Constitution ne désigne pas de langue officielle, mais l'anglais a acquis ce statut de manière coutumière. Les textes juridiques sont rédigés dans cette langue, qui est aussi celle des administrations, des tribunaux et des entreprises.

L'anglais est la langue officielle du Parlement. Cependant, si la capacité à maîtriser cette langue est une condition d'éligibilité (article 33) à l'Assemblée nationale, les députés peuvent s'exprimer en français (article 49).

En outre, au nom de la protection de la liberté individuelle (article 5), toute personne arrêtée ou détenue doit être informée « *dès que raisonnablement possible et dans une langue qu'elle comprend* ». De même, tout individu comparaissant devant les tribunaux et établissant qu'il ne maîtrise pas l'anglais peut témoigner ou faire toute déclaration dans la langue qu'il manie le mieux.

Les fonctionnaires utilisent généralement le français ou le créole.

Selon l'Education Act de 1982, dans les classes élémentaires des écoles primaires liées à l'Etat, jusqu'à la troisième année incluse, toute langue qui, « *de l'avis du ministre, convient le mieux aux élèves* » pourra être utilisée pour l'enseignement. L'étude du créole est proposée en primaire depuis 2012.

De plus, pour assurer la représentation des communautés (Indiens, Franco-Mauriciens, Africains, Chinois), un système dit du « meilleur perdant » (*best loser*) corrige les résultats des élections législatives par l'attribution de huit sièges aux communautés les moins bien représentées. Chaque candidat doit donc déclarer son appartenance à une communauté. En 2014, le gouvernement a lancé une réforme destinée à remettre en cause cette obligation contestée par le Comité des droits de l'homme des Nations unies. En juillet, celle-ci a été supprimée par un amendement constitutionnel.

LAURIE MERIGEAUD.



Hier encore île africaine sous monoculture sucrière, l'île Maurice s'est muée en l'espace de trois décennies en un pays à revenu intermédiaire tranche supérieure.

Performance d'autant plus remarquable que ce petit état insulaire a dû rompre avec ses activités traditionnelles et se tourner vers une économie plus dynamique pour mieux intégrer l'économie mondiale. Traditionnellement basée sur l'industrie sucrière, l'économie mauricienne repose aujourd'hui sur plusieurs piliers : l'industrie manufacturière et des pêches, le tourisme, les services financiers et le secteur des technologies de l'information et de la communication.

Le revenu par habitant est passé de 200 dollars à l'indépendance à plus de 10 300 dollars aujourd'hui. Ce spectaculaire décollage économique qui a fait mentir les prévisions pessimistes des plus grands experts mondiaux est le résultat de la conjonction réussie de l'enracinement de la culture démocratique, du respect de la diversité culturelle et de la mise en œuvre d'une ambitieuse politique de diversification économique.

Cet élan n'est pas près de retomber. L'île Maurice est devenue un centre d'affaires reconnu ayant attiré des investissements à hauteur de 1,5 milliards de dollars durant les cinq dernières années. En effet, l'île Maurice s'est affirmée comme une porte d'entrée en Afrique pour les investisseurs internationaux, notamment asiatiques et européens.

L'île Maurice, le spectaculaire essor d'une île africaine

Ce positionnement est complété par la modernisation continue des infrastructures. Le nouvel aéroport international de Plaisance ainsi que l'amélioration des infrastructures portuaires à Port-Louis placent l'île Maurice comme un hub régional pour le commerce et la circulation des biens et personnes.

Parce que l'histoire économique de Maurice est celle de la diversification, les autorités du pays entendent faire des secteurs émergents et innovants des leviers de croissance durable. Il s'agit des biotechnologies et plus encore de l'économie océanique.

C'est grâce à une politique volontariste en phase avec les évolutions du monde que l'île Maurice parvient à maintenir son essor.

